This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Z
1010
.N59

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DES

HOMMES

ILLUSTRES.

TOME XI.

Nicéron, Jean Pierre

MÉMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES.

AVEC

UN CATALOGUE RAISONNÉ de leurs Ouvrages.

TOME XI.

A PARIS,
Chez BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.

M. DCC. XXX.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Dunning
Nijhoff
10-21-37
34493

TABLE ALPHABETIQUE des Auteurs.

ALPINI. (Prosper) *Page* 176
ANNIUS DE VITERBE (Jean) 1
BELLEFOREST (François de) 90
BEMBO. (Pierre) 358
BRUN. (Pierre le) 138
BULTEAU. (Louis) 212
CAIUS. (Jean) 12
CHEKE. (Jean) 23
CHEVREAU. (Urbain) 343
CLERC. (Daniel le) 248
COMBEFIS. (François) 185
COSTANZO. (Angelo di) 398
COWLEY.) Abraham) 196
DESLYONS. (Jean) 322
FERRIERE. (Claude de) 275
GALATEO. (Antoine) 147
HOTMAN. (François) 109
INVEGES. (Augustin) 403
LIMBORCH. (Philippe de) 39
NANI. (Batiste) 254
OSORIO. (Jerôme) 202

PALMIERI. (Matthieu) 76
PALMIERI. (Matthias) 89
PARENT. (Antoine) 53
PARUTA. (Paul) 287
PETIT. (Pierre) 66
POUPART. (François) 269
QUATTROMANI (Sertorio) 33
RAULIN. (Jean) 216
REGNIER. (Mathurin) 390
SCHILTER. (Jean) 303
SERVET. (Michel) 224
SPONDE. (Henri de) 16
TORNIEL. (Augustin) 134
VARIGNON. (Pierre) 153
VERT. (Claude de) 316
WEPFER. (Jean Jacques) 385

MEMOIRES

Printed in the Netherlands

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA REPUBLIQUE
des Lettres.

Avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages.

JEAN ANNIUS DE VITERBE.

JEAN *Annius* naquit à *Viterbe* vers l'an 1430. *Vossius* assigne sa naissance au cinquiéme Janvier 1437. & a été suivi en cela par les compilateurs du Dictionnaire de Morery, mais il se J. ANNIUS.

J. ANNIUS. trompe certainement ; car il est marqué dans son épitaphe qu'il mourut en 1502. âgé de 70. ans, calcul qui ne peut s'accorder avec le sien.

Son veritable nom étoit *Nanni* ou *Nannio*, qu'il changea, suivant la coutume des sçavans de son tems, en celui d'*Annius*,

Il entra fort jeune dans l'Ordre de S. Dominique, où il s'est rendu très-celebre par sa science, mais plus encore par ses impostures en fait d'érudition & d'antiquitez. Outre les Langues Grecque & Latine, il sçavoit encore plusieurs Langues Orientales,

Son habileté lui procura de l'accès auprès des Papes *Sixte IV*, & *Alexandre VI.* qui lui donnerent des marques de leur estime. Le dernier l'honora de la dignité de Maître du Sacré Palais. Il paroît qu'il l'étoit en 1499. mais il ne le fut pas longtems ; car il mourut le 13. Novembre 1502, à sainte Marie de la Minerve, où il fut enterré, Il étoit alors âgé de 70, ans, comme je l'ai déja dit,

Il a composé un grand nombre d'Ouvrages, dont la plûpart n'ont pas été imprimez. Voici ceux qui l'ont été. J. ANNIUS.

1. *Tractatus de Imperio Turcorum.* C'est un recüeil de Sermons qu'il prêcha à *Gennes* en 1471. & qu'il fit imprimer dans le même tems.

2. *De futuris Christianorum triumphis in Turcas & Saracenos ad Xystum IV. & omnes Principes Christianos. Genuæ* 1480. *in*-4°. It. *Noribergæ in*-4°. Cet Ouvrage est divisé en trois parties. Les deux premieres, sont un Commentaire sur l'Apocalypse, où il applique à Mahomet ce qui y est dit de l'Antechrist, & prétend découvrir dans ses prédictions plusieurs victoires que les Princes Chrétiens remporteroient sur les Turcs. La troisiéme, est un abregé & une récapitulation de l'Ouvrage précédent.

3. *Ad R. D. P.* (Petrum) *Barotium Episcopum Patavinum Quæstiones duæ disputatæ super Mutuo Judaico, & Civili & Divino.* Cet Ouvrage est daté de *Viterbe* le 8. Mai 1492. Il est *in*-4°. mais le lieu ni le nom de

J. ANNIUS. l'impression n'y sont point marquez. Les Bibliothecaires des Dominicains ne font point mention de cet Ouvrage, qui porte cependant son nom.

4. *Commentarius in Catullum, Tibullum & Propertium. Paris.* 1604. Le Catalogue de la Bibliotheque d'Oxford cite cet Ouvrage, dont les Bibliothecaires des Dominicains ne parlent point.

5. *Antiquitatum Variarum Volumina XVII.* Les éditions de cet Ouvrage sont de deux sortes. Les unes ne contiennent que le texte des prétendus Auteurs; les autres ont de plus les Commentaires d'*Annius*. La premiere édition, qui est accompagnée du Commentaire, s'est faite à *Rome* en 1498. *fol.* Il s'en est fait la même année une autre semblable pour la forme à *Venise*. Les autres qui ont suivi sont celles de 1510. *Paris in-4°.* sans le Commentaire; de 1512, *Paris fol.* avec le Commentaire; de 1530. *Bâle in-4°.* sans Commentaire; de 1545. & 1552, *Anvers in-8°.* cette édition outre le Commentaire contient en-

ćore deux Ouvrages de *Claude Marius Aretius*, *De situ Siciliæ Liber*, *&* *Dialogus in quo Hispania describitur cum recentioribus nominibus*; de 1552. & 1560. *Lyon in*-16. *sans le Commentaire*: de 1599. *Bâle in*-8°. avec la Censure de *Gaspar Barerius*, sans les Commentaires: de 1612. *Wittemberg in*-8°. sans Commentaires. J. ANNIUS.

Les dix-sept Ouvrages contenus dans ces differentes éditions sont :

1. *Notitia generalis sequentium sexdecim.*

2. *Institutio de æquivocis circa Etruscam originem.*

3. *Vertumniana Propertii.*

4. *Xenophon de æquivocis hominum nominibus.*

5. *Quintus Fabius Pictor de aureo sæculo, & de Origine urbis Romæ ac vocabulorum ejus.*

6. *Myrsilus Lesbius Historicus de bello Pelasgico & origine Italiæ & Thyrrenorum.* Cet Ouvrage a été imprimé séparément à *Rome* en 1499.

7. *Fragmenta Catonis.*

8. *Fragmenta duo Itinerarii Antonini Pii.*

J. ANNIUS.

9. *Sempronius de Divisione & Chorographia Italiæ.*

10. *Epithetum* (on a peut-être voulu dire *Epitome*) *Archilochi de Temporibus.*

11. *Metasthenes Persa de judicio temporum & annalium Persarum.*

12. *De primis temporibus & XXIV. Regibus Hispaniæ, & ejus antiquitate.* Cet Ouvrage a eté imprimé séparément.

13. *Etrusca simul & Italica emendatissima Chronographia.*

14. *Philonis Breviarium de temporibus.*

15. *Defloratio Berosi Chaldaïca Libris V.*

16. *Manethonis Sacerdotis Ægyptii supplementum ad Berosum.*

17. *Anniæ quæstiones ad consobrinum suum F. Thomam Annium ejusdem Ordinis.*

Il est clair & certain qu'*Annius* a fabriqué lui-même toutes ces Pieces ; cependant leur supposition ne s'est pas reconnuë d'abord, & les sentimens ont été partagez à leur égard.

Quelques-uns ont prétendu

J. ANNIUS.

qu'*Annius* avoit eu veritablement en main quelques fragmens des anciens Auteurs qu'il a publiez dans ce recüeil, mais qu'il les a augmentez & y a beaucoup mis du sien, tels ont été *Daniel Chytraus*, *Sebastien Munster*, *Thomas Reinesius*, *André Borrichius* & *Gaspar Barzius*.

D'autres ont crû que tous ces Ouvrages étoient supposez, mais qu'*Annius* n'en étoit pas l'Auteur, & qu'il les avoit publiez de bonne foi, & croyant qu'ils étoient veritablement des Auteurs dont ils portent le nom. C'a été le sentiment de *Theophile Raynaud* dans son Livre *de bonis & malis Libris*, *p.* 164 mais il en changea dans son Ouvrage *de Immunitate Cyriacorum*; car comme son dessein étoit d'y décrier l'Ordre de S. Dominique, il trouvoit mieux son compte à attribuer la supposition à *Annius* même, & il ne manqua pas de le faire avec sa vivacité ordinaire. Les Bibliothecaires des Dominicains paroissent aussi être de ce sentiment.

D'autres ont regardé comme veritables & legitimes tous ces Ou-

J. ANNIUS.

vrages ; tels ont été *Jean Nauclerus*, *Jean Driedon*, *Michel Medina*, *Sixte de Sienne*, *Guillaume Postel*, *Albert Krantz*, *Charles Sigonius*, *Denis Godefroy*, *Leandre Alberti* & plusieurs autres. On dit que ce dernier mourut de chagrin d'avoir été la dupe de ces Ouvrages & d'avoir gâté sa description de l'Italie en y mêlant les Fables dont ils sont remplis.

Enfin tous les meilleurs critiques ont rejetté avec mépris ces romans, comme sortis de la tête d'*Annius*, qui a voulu en imposer au Public, en y faisant des Commentaires. Mais la supposition étoit trop grossiere, pour qu'elle ne fût pas bientôt découverte. *Annius* ne sçavoit pas le vrai nom des Auteurs qu'il produisoit, il appelloit *Methastene* un Historien connu dans l'Antiquité sous le nom de *Megasthene* ; il leur attribuoit même des sentimens & des faits contraires à ce que nous lisons dans leurs veritables fragmens. D'ailleurs on n'a jamais vû aucun Manuscrit de ces prétendus Auteurs. *Antoine Augustin*, Archevêque de *Tarragone*, rapporte dans son di-

xiéme Dialogue un fait qui suffit pour faire connoître le peu de bonne foi d'*Annius*, il dit qu'il fit graver une inscription sur une pierre, & la fit ensuite enterrer dans une vigne près de *Viterbe*; que quelque tems après il y fit creuser & témoigna beaucoup d'étonnement, lorsqu'on l'eût trouvée; qu'il la porta en triomphe aux Magistrats, & s'en servit pour leur faire croire que leur Ville étoit plus ancienne que *Rome*, & qu'elle avoit été bâtie par *Isis* & *Osiris*, qui avoient vécû plus de deux mille ans avant *Romulus*. J. ANNIUS.

Il s'est trouvé cependant de tems en tems des Ecrivains qui ont entrepris la défense de ces Ouvrages supposez. Ainsi *Thomas Mazza*, Dominicain Italien, a publié en leur faveur le Livre suivant. *Apologia per F. Giovanni Annio Viterbese. In Verona* 1673. *fol.* It. *Latine versa à Fr. Joanne Baptista Ettoreo, ejusdem Ordinis. in*-4°. Le principal but de cet Auteur est de montrer que s'il y a eu quelque fraude en cela, il ne faut pas l'imputer à *Annius*; mais il va plus loin, car il soûtient

J. Annius. que ces Ouvrages sont legitimes; & tâche de répondre aux objections. Son Livre ayant eu beaucoup de débit, il jugea à propos d'en faire un nouveau sur le même sujet, & pour confirmer ce qu'il avoit avancé, mais sous le nom emprunté de *Didymo Ropaligero Liviano*. Il a pour titre:

I Goti illustrati, o vero Istoria de' Goti antichi con varie digressioni in materie parimente antiche e singolari da Didymo Ropaligero Liviano; insertavi l'Apologia per F. Gio. Annio Viterbese. In Verona 1679. fol. pp. 294.

François Sparavieri de Verone ayant écrit contre cet Ouvrage sans se nommer, *François Macedo* lui répondit pour *Mazza*, par un Livre intitulé: *Responsio ad Notas nobilis critici anonymi in Apologiam R. P. T. Thomæ Mazzæ. Veronæ in-4°.*

Mazza ne jugea pas cependant à propos de s'en tenir à cette défense, il en publia lui-même une autre sous un nom emprunté. En voici le titre: *Aucupium Ibis, hoc est, Confutationes objectionum Elenchisti anonymi in Apologiam pro Annio F. Thoma*

Mazza. Autore Didymo Leoclavio Siviliano, editum à R. P. F. Francisco a Sexto Ord. Mn. Capuc. Ronchi in-4°. J. ANNIUS.

Sparavieri ayant répondu d'une maniere fort vive, *Mazza* opposa à sa réponse l'Ouvrage suivant. *Ad Franciscum Sparaverium plus æquo in Thomam Mazzam excandescentem Parænesis.* 1677. *in-4°.*

François Sansovino a traduit en Italien les prétendus Auteurs publiez par *Annius*, & a donné au Public sa traduction sous ce titre: *Le Antichita di Beroso Chaldeo Sacerdote e d'altri Scrittori così Ebrei come Greci e Latini, che trattano delle stesse materie, tradotte, dichiarate, e con diverse utili e necessarie annotationi illustrati. In Venezia* 1585. *in-4°. pp.* 212.

V. *Bibliotheca Scriptorum Ord. Prædicatorum. Jac. Echard. Journ. de Venise, tom.* 20. *p.* 140. *Vossius de Hist. Lat.*

JEAN CAIUS.

J. CAIUS. JEAN *Caius*, dont le nom Anglois étoit *Kaye*, mais qui est plus connu sous celui de *Caius*, naquit à *Norvvich*, ville Capitale du Comté de *Nortfolck* en Angleterre l'an 1510.

Il commença ses études dans cette Ville, & alla les continuer à *Cambrige*, où il étudia en Medecine & se fit recevoir Docteur. Il voyagea ensuite en Italie pour se perfectionner sous les habiles Maîtres qui y enseignoient. De retour en Angleterre, il se fit une si grande réputation par son habileté, qu'il fut successivement Medecin du Roi *Edouard VI.* de la Reine *Marie*, & enfin d'*Elizabeth*.

Il avoit si fort à cœur l'honneur des Sciences & des Belles Lettres, qu'il fit rebâtir presqu'entierement à ses frais le College de *Cambrige*, où il avoit étudié, & augmenta ses revenus de son propre bien.

Pitseus dit qu'il n'avoit pas des

sentimens trop assurez sur la Religion, & que dans les differentes révolutions qui se firent de son tems en Angleterre, il se conforma toujours à la Religion du Prince regnant. J. Caius.

Il est mort en 1573. âgé de 63. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De medendi Methodo ex Cl. Galeni, & Joannis-Baptistæ Montani Veronensis, principum Medicorum sententia Libri duo. Basileæ* 1544. *in*-8°. It. *Lovanii* 1556. *in*-8°. It. *Basileæ* 1558. *in*-8°. avec les Opuscules de *Montanus*. *Caius* composa cet Ouvrage en 1542. lorsqu'il étoit en Italie. Il y suit entierement les principes de *Galien* & de *Jean B. Montanus* Professeur en Medecine à *Padoue*, sous lequel il avoit étudié quelque tems.

2. *Cl. Galeni, Pergameni, Libri aliquot Græci partim hactenus non visi, partim à mendis quibus scatebant innumeris ad vetustissimos Codices repurgati, & integritati suæ restituti, annotationibusque illustrati. Basileæ* 1544. *in*-4°. Il revit ces Ouvrages en Italie

J. CAIUS. a pas mis son nom. La seconde édition est augmentée.

10. *Historia Cantabrigiensis Academiæ ab Urbe condita duobus Libris. Londini* 1574. *in*-4°.

Il a fait un grand nombre d'autres Ouvrages qui sont péris, ou qui n'ont jamais été imprimez.

V. *Pitseus de Script. Angliæ. Lindenius Renovatus. Caius de Libris propriis.*

HENRI DE SPONDE.

H. DE SPONDE. HENRI *de Sponde* naquit le 6. Janvier 1568. à *Mauleon* petite ville du Pays de Soule, entre la Navarre & le Bearn.

Son pere, qui étoit Secretaire & Conseiller de la Reine de Navarre, *Jeanne d'Albret*, le fit tenir sur les fonds de Batême par *Henri de Bourbon* son fils, qui fut depuis Roi de France, & comme il faisoit profession du Calvinisme, il l'éleva dans les mêmes sentimens.

Il alla faire ses études à *Ortez*, où les Réformez avoient alors un College,

College, & il s'y distingua par la facilité avec laquelle il apprit les Langues Latine & Grecque. Il fit ensuite un voyage en Ecosse à la suite de *Guillaume Saluste du Bartas*, Ambassadeur du Roi de Navarre, & y apprit en peu de tems la Langue du Pays. H. DE SPONDE.

De retour en France, il s'appliqua à l'étude du Droit Civil & du Droit Canon, dont il lût presque tous les Livres. Il alla à *Tours*, où le Parlement de Paris avoit été transferé, & son sçavoir & son éloquence dans le Barreau porterent le Roi *Henri IV.* à le faire Maître des Requêtes de la Navarre.

Les Livres de Controverse de *Bellarmin* & de *du Perron*, qu'il lût alors avec avidité, commencerent à lui ouvrir les yeux sur les erreurs dans lesquelles il avoit été engagé; il se prêta aux impressions de la grace qui agirent sur lui, & animé par l'exemple de son frere aîné *Jean de Sponde*, qui avoit déja abandonné l'hérésie, il en fit abjuration à *Paris* le 21. Septembre 1595. à l'âge de 27. ans.

M. DE SPONDE.

De Sponde réuni à l'Eglise Catholique voulut s'engager dans l'Etat Ecclesiastique, & obtint en 1599. de l'Evêque d'*Oleron* un démissoire pour recevoir les Ordres, même hors du Royaume. Cette derniere clause étoit néceſſaire, parce qu'il avoit deſſein d'aller à *Rome* gagner les Indulgences de l'année ſainte.

Il y alla effectivement en 1600. à la ſuite du Cardinal de *Sourdis*, & demeura quelques années dans cette Ville, où il reçut l'Ordre de Prêtriſe le 27. Mars 1606.

La connoiſſance qu'il eut du Cardinal *Baronius*, & l'étroite amitié qu'il lia avec lui, lui fit naître le deſſein de faire un abregé de ſes Annales; deſſein qu'il executa dans la ſuite, après avoir obtenu ſon agrément pour cela.

Il revint à *Paris* en 1606. mais il retourna quelque tems après à *Rome*, où le Pape *Paul V.* qui l'aimoit beaucoup, lui commit la reviſion des expeditions du Tribunal de la Pénitencerie.

La conſideration qu'on avoit pour

lui en Italie, l'avoit porté à s'y fixer pour le reste de ses jours, & il ne songeoit plus à revenir en France; mais le Seigneur en disposa autrement. Le Roi *Louis XIII.* le nomma à l'Evêché de *Pamiers* au commencement de l'année 1626. Il fit d'abord quelque difficulté d'accepter cette dignité, mais le Pape *Urbain VIII.* le lui ayant ordonné, il se soûmit à ses ordres, & fut sacré à *Rome* par le Cardinal de *Marquemont*, Archevêque de *Lyon*, dans l'Eglise de S. Loüis, dont il avoit eu long-tems la conduite, le 16. Août de la même année, & non pas le 17. Septembre, comme le marque M. *Perrault*, qui n'a pas pris garde à l'expression Latine de sa vie, *die decima septima cal. Septembris*.

H. DE SPONDE.

De Sponde vint peu de tems après à *Paris*, où le Roi le reçut avec des marques singulieres d'estime. Il se rendit de là à *Pamiers*, où il fit son entrée le 23. Mai 1627. Il s'y appliqua avec beaucoup d'ardeur à procurer le salut des ames qui lui avoient été confiées, & à retirer de l'erreur ceux qui y étoient enga-

H. DE SPONDE.

gez. Il faisoit fréquemment des visites dans son Diocese, & y rétablit la discipline trop negligée en quelques endroits.

Le Duc de *Rohan*, chef des Huguenots, étant entré au mois de Novembre de l'année de son installation dans *Pamiers* par trahison, *de Sponde* se sauva par un trou qu'on fit aux murailles. L'année suivante le Prince de *Condé* ayant repris la Ville, & les Huguenots en ayant été chassez, le Pape *Urbain VIII.* en écrivit à *de Sponde* des lettres de compliment, qui marquoient une estime extraordinaire de son merite.

Son grand âge lui ayant fait prendre *Jean de Sponde* son neveu pour Coadjuteur, il revint à *Paris* dans le dessein de se donner tout entier à l'édition de ses Annales.

Il quitta cette Ville en 1642. pour aller à *Toulouse*, où il mourut le 18. Mai 1643. âgé de 75. ans.

Il laissa par son testament, qu'il fit peu de jours avant sa mort, sa Bibliotheque aux Minimes de *Toulouse*, & tous ses biens à *Pierre Fri-*

zon de Reims, Docteur de la Maison Navarre, avec lequel il avoit vêcû dans une étroite amitié pendant quinze ans tant à *Rome* qu'à *Paris*. H. DE SPONDE.

Son corps fut enterré dans l'Eglise Cathedrale de *Toulouse*, & on mit sur son tombeau cette épitaphe, qu'il s'étoit faite lui-même.

Hic jacet corpus Henrici Spondani, quondam Episcopi Apamiarum, cujus anima requiescat in pace.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Les Cimetieres sacrez. Bourdeaux* 1596. *in*-12. *sixiéme édition augmentée. Paris* 1600. *in*-12. It. trad. en Latin avec de grandes augmentations. *Paris* 1638. *in*-4°. Le but de l'Auteur est de faire voir que les Cimetieres ayant toujours été regardez comme sacrez chez toutes les Nations & dans toutes sortes de Religions, les Protestans avoient tort de traiter d'injustice le refus que faisoient & qu'avoient toujours fait les Catholiques, de souffrir que les Cimetieres de leurs Eglises fussent communs entre eux & les Protestans.

H. DE SPONDE.

2. *Annales Ecclesiastici Cæsaris Baronii in Epitomen redacti. Parisiis* 1612. *fol.* L'Auteur dédia cette premiere édition au Clergé de France, qui approuva l'Ouvrage, & marqua l'estime qu'il en faisoit par plusieurs gratifications considerables dont il honora l'Auteur. Il a été imprimé plusieurs fois depuis. La bonne édition, selon M. l'Abbé *Lenglet*, est celle qui a paru à *Paris* chez *la Noue* en 1639. en six volumes *in-fol.* avec la continuation & les Annales sacrées. La meilleure après celle-là est celle qui a été donnée par la Compagnie des Libraires à *Paris.* 1647. *fol.* 2. *vol.* & la moindre est celle de *Lyon* de l'an 1660. *fol.* 2. *vol.* Il y en a une traduction Françoise, de même que des Annales sacrées, faite par *Pierre Coppin*, & imprimée à *Paris* en 1654. 55. & 57. en 6. vol. *in-fol.*

3. *Annales Sacri à Mundi Creatione ad ejusdem Redemptionem. Parisiis* 1637. *fol.* It. *Ibid.* 1639. It. *Coloniæ Agr.* 1640. *fol.* It. *Paris.* 1660. Ces Annales sont un abregé de celles de *Torniel.*

4. *Annalium Baronii continuatio ab anno* 1197. *quo is desiit ad annum* 1640. *Paris.* 1639. *fol.* 2. *vol.* Il y en a eu plusieurs autres éditions depuis. H. DE SPONDE.

5. *Ordonnances Synodales. Toulouse* 1630. *in*-8°.

6. M. de la Monnoye dans sa Lettre sur le prétendu Livre des trois imposteurs, attribuë à *Henri de Sponde* un petit Livre intitulé : *Le Magot Genevois* 1613. *in*-8°. *pp*. 98. sans nom de lieu.

V. sa Vie par *Pierre Frizon* à la tête de sa continuation des Annales de Baronius, dans les éditions faites après sa mort ; & les *Hommes illustres de Perrault.*

JEAN CHEKE.

JEAN *Cheke* naquit à *Cambrige* l'an 1514. d'une très-bonne famille, originaire de l'Isle de *Wight*. Après avoir fait ses premiéres études, il fut admis dans le College de S. Jean à *Cambrige*, où il fit de grands progrez dans les Belles Let- J. CHEKE.

J. CHEKE. tres, & principalement dans la Langue Grecque, quoiqu'elle fût alors assez negligée. Il eut occasion de lire les Livres de *Luther*, dont quelques Membres de ce College avoient déja embrassé secretement les sentimens, & il eut le malheur de suivre leur exemple.

L'an 1540. il fut fait Professeur Royal en Langue Grecque à *Cambrige*, & commença à se signaler en entreprenant de corriger la mauvaise prononciation qui s'étoit introduite dans cette Langue. Plusieurs étudians avoient renoncé à l'ancienne, & *Cheke* voulut la rétablir; mais il y trouva bien des oppositions. On crut que c'étoit une innovation dangereuse, & *Gardiner*, Evêque de *Winchester* & Chancelier de l'Université, ordonna par un Decret du 1. Juin 1542. & sous de grandes peines, qu'on ne feroit aucun changement dans la prononciation du Grec. Les paroles du Decret sont remarquables, les voici: *In sonis ne philosophator, sed utitor præsentibus. In his si quid emendandum sit, id omne autoritati permittito.*

Malgré

Malgré cette défense, la nouvelle prononciation de *Cheke* fut reçuë à *Cambrige*, après que le Chancelier & le Professeur se furent écrit sept Lettres sur cette matiere. J.CHEKE.

L'année suivante 1543. *Cheke* fut fait Orateur de l'Université, qui le perdit un an après, le Roi *Henri VIII.* l'ayant alors choisi, pour lui confier l'éducation du Prince de Galles.

On sçait que ce Prince fit de grands progrez dans ses études, ausquelles il continua de s'appliquer, lorsqu'il fut parvenu à la Couronne sous le nom d'*Edouard VI.* *Cheke* eut beaucoup de part à ces progrez, & n'oublia rien pour en faire un grand Prince. Il lui fit lire, lorsqu'il n'avoit que treize ans, la Morale d'*Aristote* en Grec, car il entendoit déja bien cette Langue. Il lui donna aussi une idée générale de l'Histoire d'Angleterre, & l'instruisit de l'Etat, des Interêts, des Loix & des Coutumes du Royaume; il lui conseilla, lorsqu'il fut parvenu à la Couronne, de dresser

J.CHEKE. un Journal des affaires les plus importantes, & d'y marquer en peu de mots sous chaque jour les délibérations du Conseil, les dépêches des Ambassadeurs, les Honneurs qu'il conferoit, & toutes les autres choses semblables, & ce conseil produisit l'excellent Journal d'*Edouard*, que l'on conserve dans la Bibliotheque du Roi d'Angleterre, & que M. *Burnet* a fait imprimer dans son Histoire de la Réformation d'Angleterre.

Cheke eut aussi soin des études de la Princesse *Elizabeth*, qui fut depuis Reine d'Angleterre, & à qui il apprit les Langues Grecque & Latine.

Edouard ayant succedé à son pere, combla son Précepteur de bienfaits. Il lui assigna une pension de cent marcs d'argent, le mit en possession de quelques terres & de quelques Seigneuries, & ordonna aux Membres du College du Roi à *Cambrige* de l'élire Principal de ce College.

Cheke eut quelque chagrin à la Cour en 1549. & se retira dans son College. Mais on ne l'y laissa pas

long-tems ; le Roi ne pouvoit se passer de lui & le rappella bientôt. Ses honneurs & ses dignitez s'accrurent depuis ce tems-là chaque année. En 1550. il fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi ; l'année suivante le Roi l'éleva à la dignité de Chevalier, enfin il fut fait Secretaire d'Etat en 1553. J. CHEKE.

Mais il ne possedа pas long-tems cette derniere dignité. Le Roi *Edouard* mourut la même année ; & *Cheke* se déclara en faveur de *Jeanne Grey*, fille aînée du Duc de *Suffolk*, que quelques Seigneurs avoient élevé sur le Thrône au préjudice de *Marie* & d'*Elizabeth* sœurs d'*Edouard*. Cette démarche, & la Religion Protestante, dont il avoit fait une profession ouverte sous le Regne de son Disciple, lui furent funestes. Le parti de *Jeanne Grey* fut bientôt dissipé, & *Cheke* fut envoyé à la Tour de *Londres*.

L'année suivante 1554. la Reine *Marie* le mit en liberté, & lui permit de voyager dans les Pays Etrangers. Il alla donc en Italie, & demeura quelque tems à *Pa-*

J. CHEKE. *doue*, où il expliqua à des Etudians Anglois quelques Oraisons de *Demosthene*. La maniere dont la Reine *Marie* en agissoit à l'égard des Protestans lui ôta l'envie de retourner en Angleterre, & il s'établit à *Strasbourg*, où plusieurs Anglois s'étoient refugiez, & où l'on célébroit le Service Divin selon la Liturgie de l'Eglise Anglicane, Ses ennemis d'Angleterre lui firent un crime de s'être ainsi établi dans les Pays Etrangers sans l'agrément de la Reine, & tous ses biens furent confisquez.

Cheke se vit par là fort à l'étroit, & il fut obligé, pour avoir de quoi vivre, de faire des leçons publiques à *Strasbourg*.

Il s'étoit marié en 1547. sa femme s'étoit pendant ses voyages retirée à *Bruxelles*, & il voulut l'y aller chercher. Il consulta auparavant l'Astrologie, pour sçavoir s'il pourroit entreprendre ce voyage sans péril. Il avoit un grand foible pour cet art, qui étoit alors fort en vogue, & il ne faisoit rien de considerable sans le consulter; mais il le

trompa, il lui promettoit un heureux voyage, & cependant il fut arrêté entre *Bruxelles* & *Anvers* le 15. Mai 1556. On lui banda les yeux, on le garotta ſur un chariot, & on le fit enſuite paſſer en Angleterre, où il fut mis dans la Tour de *Londres*. J.Cheke.

Deux Chapelains de la Reine, qu'on lui envoya, ayant entrepris inutilement de le convaincre de ſes erreurs, cette Princeſſe ordonna au Docteur *Feckenham* Doyen de S. Paul, de l'aller trouver & de tâcher de le convertir. Ce Doyen avoit été lui-même empriſonné ſous le Regne d'*Edouard*, & *Cheke* avoit eu avec lui une conference pour l'attirer au Proteſtantiſme, mais ſans aucun ſuccès. Le Docteur voyant que ſes raiſons ne faiſoient rien ſur l'eſprit du priſonnier, lui propoſa enfin cette alternative : *Il faut*, lui dit-il, *abjurer votre héréſie, ou vous réſoudre à mourir*.

Cheke intimidé par la crainte de finir ſa vie au milieu des flammes, demanda à parler au Cardinal *Polus*. *Feckenham* le conduiſit chez ce

J.CHEKE. Prélat, qui acheva par ses discours de le déterminer à rentrer dans le sein de l'Eglise. Il signa un écrit où il témoignoit qu'il croyoit la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & tous les autres Articles de Foi que l'Eglise Catholique Romaine croyoit.

Il ne pouvoit se résoudre à faire une abjuration publique de ses erreurs, & il écrivit à la Reine & au Cardinal *Polus*, pour en être dispensé ; mais on ne voulut point lui accorder cette grace, & il fut obligé de se soûmettre à tout ce qu'on exigea de lui.

Il fit cette abjuration le 4. Octobre 1556. mais le Cardinal *Polus* ne l'ayant pas trouvée assez circonstanciée, lui en fit faire une seconde fort longue, qu'il dicta lui-même.

Malgré ces abjurations, la Reine ne lui rendit point ses biens, qui avoient été confisquez, mais elle lui donna un équivalent.

Toutes ces démarches que *Cheke* ne fit que malgré lui & par crainte, lui causerent tant de chagrin qu'il

en tomba malade, & mourut le 13. Septembre 1557. à l'âge de 43. ans. Il fut enterré à *Londres* dans l'Eglise de S. Alban. J. CHEKE.

Il a eu trois fils, dont l'aîné a laissé de la posterité, qui subsiste encore à present.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. Il publia en 1543. une Version Latine de deux Homelies de S. *Chrysostome*, qu'il dédia au Roi *Henri VIII.*

2. Il fit imprimer en 1547. une traduction Latine des Homelies du même Saint sur la Providence.

3. *Le mal des séditions, où l'on fait voir combien elles sont préjudiciables à un Etat.* (en Anglois) *Londres* 1549. *in*-8°. Cet Ouvrage, qui a été réimprimé plusieurs fois depuis, fut fait à l'occasion d'une rebellion, qu'il y eut en 1549. dans la plûpart des Provinces d'Angleterre.

4. *Lettre de consolation à Pierre Martyr, sur la mort de Martin Bucer*, Professeur en Theologie à *Cambrige*, écrite en 1550, & inserée dans la vie de *Cheke* par M. *Strype.*

5. *Leo Imperator de bellico appa-*

J. CHEKE. *ratu. J. Cheko interprete. Basileæ* 1554. *in*-18.

6. *Joannis Cheki Angli de Pronunciatione Græca potissimum Linguæ disputationes cum Stephano Wintonensi Episcopo, septem contrariis Epistolis comprehensa. Basileæ* 1555. *in* 8°. *Cheke* allant en Italie, passa par *Bâle*, où il fit connoissance avec *Cælius Secundus Curio*, & lui remit entre les mains cet Ouvrage, que ce Sçavant prit le soin de faire imprimer.

7. *Traité de la Superstition*, imprimé à la fin de la Vie de *Cheke* par *Strype. Londres* 1705. *in*-8°. Cet Ouvrage, qui n'a rien de fort considerable, a été écrit en Latin, mais M. *Strype* n'en a donné qu'une traduction Angloise, qu'il a faite sur un Manuscrit de la Bibliotheque d'*Oxford*.

V. sa Vie en Anglois par *Jean Strype. Londres* 1705. *in*-8°. *Baleus de Scriptoribus Britannicis.*

SERTORIO QUATTROMANI

SERTORIO *Quattromani* naquit à *Cosence* ville du Royaume de *Naples* vers l'an 1541. d'une famille très-illustre. On sçait peu de chose de sa jeunesse & de son éducation, on peut seulement conjecturer qu'il fut lui-même son maître dans l'étude des Belles Lettres. S. QUATTROMANI

Etant à *Rome* en 1561. il eut occasion d'y connoître les bons Auteurs, & d'y converser avec plusieurs sçavans hommes, dont il cultiva depuis avec soin l'amitié, & entr'autres *Annibal Caro*, *Jerôme* & *Fabio Colonna*, *François Patricio*, *François Bencio*, *Jerôme Wecchietti*, *Torquato Bembo* & *Paul Manuce*: ce dernier lui procura une entrée dans la Bibliotheque du Vatican où il lût avec beaucoup d'application les Poëtes Grecs, & même les anciens Provençaux, Siciliens & Toscans, dont il faisoit beaucoup de cas, à ce qu'il paroît par ses Lettres, quoiqu'ils soient à present peu connus & peu estimez.

S. QUATTROMANI Sa vie a été fort ambulante & s'est passée presque toute en voyages, à *Rome*, à *Naples* & ailleurs. En 1588. il entra au service de *Ferrante Carafa*, Duc de *Nocera*, dont il louë beaucoup les belles qualitez, & qui aimoit, à ce qu'il assure, les sciences par goût & par inclination, & ne faisoit point comme tant d'autres, qui prennent chez eux des Sçavans seulement pour la pompe, de la même maniere qu'ils y mettent des statuës & des peintures. Il lui dédia l'année suivante un Abregé qu'il publia de la Philosophie de *Bernardin Telesio*. Quoiqu'il allât de tems en tems revoir sa Patrie, il demeura toujours au service de ce Duc jusqu'à sa mort, qui arriva à la fin de l'année 1593.

Cette mort le mit fort à l'étroit ; car il avoit fort peu de bien, & il n'en avoit gueres amassé auprès de lui. L'affection & l'estime qu'il lui témoignoit, & les caresses qu'il en recevoit pendant sa vie, l'empêchoient de se plaindre alors de son peu de liberalité à son égard ; mais tout cela ne lui étoit pas d'un

grand ſecours après ſa mort. S.QUATTROMANI

Obligé de chercher de quoi ſubſiſter, il accepta avec plaiſir les offres du Prince de *Stigliano* Seigneur de *Sabionetta*, qui étoit auſſi de la Maiſon *Carafa*, & qui étant un homme de Lettres, faiſoit beaucoup de cas de lui. Ainſi après avoir fait un tour dans ſa Patrie, il entra à ſon ſervice. Il y étoit en 1597. mais il n'y demeura pas longtems, peut-être parce que la bienveillance que ce Prince lui avoit témoignée ne fut pas de durée, & que la jalouſie & les rapports des Courtiſans altererent les bonnes diſpoſitions où il étoit à ſon égard.

Il paſſa l'année 1598. en partie à *Coſence*, & en partie à *Naples*. Le Prince *della Scalea* de la Maiſon *Spinelli* lui témoigna beaucoup de bonne volonté, mais il le perdit en 1600. & cette perte lui cauſa beaucoup de chagrin. Il demeura le reſte de ſes jours dans ſa Patrie, ou du moins dans la Calabre, content du peu de bien qu'il avoit & ſans en deſirer davantage.

On n'a ſur le tems de ſa mort

S. QUATTROMANI

que des conjectures fort incertaines. *Charles Tramontano* dans son Epître Dedicatoire des Ouvrages d'*Horace Marta*, imprimées en 1616. parle de lui comme d'un homme mort depuis quelques années. *Matthieu Egizio*, Napolitain, qui a publié un recüeil de quelques-uns de ses Ouvrages avec sa vie à la tête, conjecture sur quelques paroles de *Scipion Ponce*, qu'il est mort septuagénaire après l'an 1610. & vraisemblablement à *Cosence*; mais comme personne n'est nommé dans le passage qu'il cite de *Ponce*, on ne peut en rien conclure de certain sur cet article. *Ignace Telese*, Gentilhomme Cosentin, dit dans une Lettre à *Joseph Marie Sambiasi*, que plusieurs conjectures le portent à croire que *Quattromani* est mort vers l'an 1606. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la derniere Lettre qu'on ait de lui est datée de *Cosence* le 28. Mai 1603.

On ne peut nier qu'il ne sçût beaucoup, principalement par rapport à la Poësie, qui avoit fait son étude favorite; mais sa vanité lui faisoit croire qu'il en sçavoit encore

davantage, & le rendoit insuppor- S. QUATTROMANI
table. D'ailleurs il n'avoit pas le goût trop sûr; ainsi on est peu surpris de lui voir recommander au Prince *della Scalea*, comme un Livre incomparable, la politique *Lipse*, qui est plus propre à faire connoître la grande lecture de son Auteur, qu'à fournir les veritables Regles du Gouvernement.

Implacable dans sa vengeance, il ne sçavoit ce que c'étoit que de pardonner; dès qu'on l'avoit une fois offensé, il ne parloit jamais que de meurtres & de carnages. Il étoit extrêmement pointilleux, même avec ses amis, & la moindre chose le choquoit; malgré cela il ne menageoit en aucune maniere la délicatesse des autres, & condamnoit sans aucuns égards ce qui lui paroissoit repréhensible dans leurs Ouvrages. Ce qui le rendit odieux à tous les Sçavans de son tems.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *La Filosophia di Bernardino Telesio ristretta in brevita, e scritta in Lingua Toscana dal Montano Academico Cosentino. In Napoli* 1589. *in*-8°.

S. QUATTROMANI Cet Ouvrage est veritablement de *Quattromani*, quoiqu'il s'y soit caché sous un autre nom.

2. *Istoria del grand Capitano, scritta da Monsignor Cantalicio Vescovo di Civita di Penna tradotta in Lingua volgare. In Cosenza* 1595. *in*-4°. Il prit dans cette édition le nom d'*Incognito Academico Cosentino*, mais il marqua son vrai nom dans la seconde, faite à *Naples* en 1607. *in*-4°. L'Ouvrage est peu de chose.

3. *Sposizione delle Rime di Monsignor della Casa*, imprimée avec les Œuvres d'*Horace Marta* à *Naples*, 1616. *in*-4°. It. dans une édition des Poësies *della Casa*, avec les explications de quelques autres Auteurs, à *Naples* 1694. *in*-4°. Mais il n'y a dans cette édition que la premiere partie.

4. *Lettere, Libri due. Il IV. Libro dell' Eneide di Virgilio tradotto in Verso Sciolto. In Napoli* 1624. *in*-8°. It. avec les Pieces suivantes. *Trattato della Metaphora. Paraphrasi Toscana della Poëtica d'Orazio. Traduzione della medesima Poëtica in Verso Toscano. Alcune annotationi sopra di*

essa. Alcune Poesie Toscane e Latine. In Napoli 1714. *in*-8°. *Matthieu Egizio* a eu soin de cette édition à laquelle il a joint la vie de l'Auteur. Il faut avoüer que le stile des Lettres est simple & naturel, qu'elles contiennent plusieurs remarques curieuses, & qu'il y regne une assez bonne critique. Mais l'Auteur en voulant quelquefois donner dans le bel esprit, se sert d'allusions froides & de jeux de mots pueriles, qui ne peuvent que révolter des personnes sensées. S. QUATTROMANI

Quattromani a encore composé plusieurs autres Ouvrages, qui n'ont jamais été imprimez.

V. sa Vie à la tête de ses Œuvres.

PHILIPPE DE LIMBORCH.

PHILIPPE *de Limborch* naquit à *Amsterdam* le 19. Juin 1633. de *François de Limborch*, Avocat de cette Ville, & de *Bertrude Bischop*, fille de *Rembert Bischop*, frere du fameux *Simon Episcopius*. PH. DE LIMBORCH.

Après avoir fait ses premieres

PH. DE LIMBORCH.

études en cette Ville, il apprit la Morale sous *Gaspar Barlaus*, l'Histoire sous *Gerard Jean Vossius*, la Philosophie sous *Arnold Senguerd*, & enfin la Theologie sous *Etienne de Courcelle*, qui avoit succedé à *Simon Episcopius*, dans l'Ecole que les Remontrans ont à *Amsterdam*.

Il passa ensuite à *Utrecht*, où il prit des leçons de *Gisbert Voëtius*, & des autres Theologiens qui y enseignoient.

De retour dans sa Patrie en 1654. il fut admis à prêcher, après avoir donné des preuves de sa capacité. L'année suivante il fut appellé à *Alcmaar*, pour y être Ministre des Remontrans. Mais il refusa d'accepter cette vocation, persuadé qu'il avoit encore besoin détudier & d'amasser des matériaux, pour pouvoir instruire avec plus de fruit l'Eglise qui lui seroit confiée.

Deux ans après, c'est-à-dire en 1657. il fut fait Ministre de *Goude*, & il accepta ce poste, qu'il remplit avec beaucoup d'exactitude. Ses Sermons n'étoient pas travaillez selon l'idée que bien des

gens

gens ont de l'éloquence, qui consiste en expressions figurées, recherchées, & souvent Poëtiques, mais ils étoient methodiques, solides & édifians. PH. DE LIMBORCH.

Il se maria le 15. Août 1660. & épousa *Elizabeth van Zorgen*, fille d'un fameux Jurisconsulte, qui mourut peu d'années après leur mariage, & dont il n'eut qu'une fille, morte dans sa premiere jeunesse.

En 1667. il quitta *Goude* pour aller être Ministre à *Amsterdam*. L'année suivante il fut chargé d'un nouvel emploi; ce fut celui d'enseigner la Theologie, & il s'en est acquitté avec beaucoup d'application jusqu'à la fin de sa vie, occupé uniquement à instruire ses disciples & à composer differens Ouvrages.

Il se remaria le 9. Janvier 1674. à *Cornelie vander Kerk*, dont il a eu deux enfans.

Pendant l'Automne de 1711. il fut attaqué d'une maladie, que les Medecins nomment *Herpes*, ou *Ignis sacer*, qui au commencement ne parut pas dangereuse, mais qui ne laissa pas de l'incommoder beau-

PH. DE LIMBORCH.

coup, & qui enfin épuisa ses forces; de sorte que, quoiqu'il parut en avoir été guéri, il tomba dans une foiblesse & un dégoût, qui l'ont conduit au tombeau. Il est mort le 30. Avril 1712. dans sa soixante-dix-neuviéme année.

Il étoit d'un caractere franc & sincere, mais il sçavoit assaisonner sa franchise & sa sincerité de beaucoup de douceur & de discrétion; grave sans orgüeil ni chagrin; civil sans affectation, gai & agréable selon les conjonctures sans basse plaisanterie & sans malignité, il possedoit l'amitié de tous ceux qui le connoissoient. Il s'exprimoit avec beaucoup de netteté, & avoit une mémoire excellente. Il sçavoit l'histoire de sa Patrie, sur tout depuis 150. ans, avec tant d'exactitude, qu'il se souvenoit des moindres circonstances, & même du tems auquel chaque chose s'étoit passée. Quoique la longue habitude qu'il avoit d'enseigner, & son âge avancé lui eussent acquis de l'autorité parmi ceux qui avoient étudié sous lui, il souffroit cependant

peine que l'on ne fût pas de son sentiment. Il refutoit les autres avec douceur, & permettoit aussi qu'on refutât ses raisons, sans se chagriner. C'est ainsi qu'en parle M. *le Clerc* dans son Oraison funebre & dans sa Bibliotheque choisie, tome XXIV.

PH. DE LIMBORCH.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Explication du V. Chapitre de l'Evangile de S. Matthieu, contenuë en 35. Sermons. Par Simon Episcopius.* (en Flamand) *Rotterdam* 1657. *in*-4°. C'est *Philippe de Limborch* qui a publié ces Sermons.

2. *Præstantium & eruditorum Virorum, præsertim Jac. Arminii, Corn. Vorstii, Simon. Episcopii, Hug. Grotii, & Gasp. Barlæi Epistolæ Ecclesiasticæ ac Theologicæ. Amstelodami* 1660. *in*-8°. *Limborch* ayant trouvé parmi les papiers d'*Episcopius* une très-grande quantité de Lettres écrites du tems des disputes entre les Gomaristes & les Arminiens touchant la Prédestination & la Grace, résolut de les publier, parce qu'on pouvoit en tirer une bonne partie de l'Histoire de ces Controverses, & il y tra-

PH. DE LIMBORCH.

vailla avec M. *Hartsoeker*, Ministre Remontrant d'*Amsterdam*. Mais ni l'un ni l'autre n'étant pas dans cette Ville, lorsqu'elles s'y imprimerent, il s'y glissa un très-grand nombre de fautes, parce que l'on n'avoit pas bien sçû lire les Originaux. Depuis *Limborch* publia le même Recüeil fort augmenté & plus correct en 1684. *in-fol.* auquel il a joint encore en 1704. un *Appendix* de vingt Lettres. *in-fol.*

3. *Courte réfutation d'un petit Livre nouvellement publié par Jean Sceperus, sous le nom de Chrysopolerotus, où il est parlé, entr'autres choses, de la Tolerance mutuelle, en forme d'entretien entre un Remontrant & un Contre-Remontrant.* (en Flamand) *Amsterdam* 1661. *in-8°.* Cet Ouvrage est proprement le premier de *Limborch*, qui y soûtient la Tolerance mutuelle, que *Sceperus* avoit attaquée.

4. *Simonis Episcopii Operum Theologicorum, tomus secundus. Gouda* 1661. *in-fol.* *Etienne de Courcelles* avoit publié en 1650. le premier tome des Œuvres d'*Episcopius*, sur

les Mſſ. qu'il avoit eu de M. *Limborch*, pere de celui dont je parle. Son fils *Philippe de Limborch* publia enſuite ce ſecond avec une longue Préface d'*Arnold Poelembourg*, & une autre de ſa façon, où il entreprend de défendre les Remontrans contre les accuſations de leurs ennemis. PH. DE LIMBORCH.

5. *Trente-deux Sermons ſur differens Textes. Par Simon Epiſcopius.* (en Flamand) *Amſterdam* 1669. *in*-4°. *Limborch* eſt l'Editeur de ces Sermons.

6. *Stephani Curcellai Opera Theologica omnia. Amſtelodami Elzevir.* 1675. *in-fol.* La plûpart des Ouvrages contenus dans ce volume n'avoient pas encore été imprimez. C'eſt ce qui engagea *Limborch*, qui avoit beaucoup d'eſtime pour *Etienne de Courcelles*, dont il avoit été diſciple, de les ramaſſer pour les donner au Public.

7. *Theologia Chriſtiana ad Praxim pietatis ac promotionem pacis Chriſtianæ unicè directa. Amſtelodami* 1686. *in*-4°. *Editio altera ab Auctore recognita & aucta. Amſtelodami* 1695. *in-fol.*

PH. DE LIMBORCH.

Tertia editio. Amstelod. 1700. *in-fol. Quarta editio. Accedit Relatio Historica de origine & progressu controversiarum in fœderato Belgio de Prædestinatione. Tractatus Posthumus. Amstelodami* 1715. *in-fol.** On n'avoit point vû avant cet Ouvrage de Systême entier de la Theologie des Remontrans. *Episcopius* & *de Courcelles*, qui avoient entrepris ce travail, moururent tous deux avant que d'avoir pû achever leurs *Institutions*. Outre cela ces deux Auteurs s'étoient formez des plans si vastes, qu'ils n'auroient pû les mettre en execution, qu'en composant plusieurs volumes *in-fol. Limborch*, qui fût chargé par les Remontrans de donner un Corps de Theologie selon leurs idées, l'executa dans ce volume, où tous leurs sentimens sont exposez succinctement, mais avec beaucoup de netteté & fort méthodiquement. On en a fait des Traductions Flamande & Angloise. L'Ouvrage posthume, qui a été ajoûté dans la quatriéme édition, procurée par *Gisbert Ostens*, a été imprimé séparément en Flamand la même année à *Am-*

* Se trouve à Paris, chez Briasson.

sterdam in-8°. avec une longue Préface, où l'on tâche de justifier les Remontrans des accusations que *Jacques Fruitier* a intentées contre eux dans un Livre Flamand intitulé : *Les combats de Sion*. On peut voir un long extrait de la *Theologie Chrétienne* de *Limborch* dans le second volume de la *Bibliotheque Universelle* p. 21. PH. DE LIMBORCH.

8. *De Veritate Religionis Christianæ amica collatio cum erudito Judæo. Subjungitur huic Libro Tractatus, cui titulus Uriellis Acosta exemplar vitæ humanæ, addita est brevis refutatio argumentorum, quibus Acosta omnem Religionem revelatam impugnat. Goudæ* 1687. *in*-4°. Le Juif dont il s'agit ici, étoit un Espagnol nommé *Isaac Orobio*, qui pratiquoit la Medecine à *Amsterdam*, & qui mourut peu de tems après l'impression de cet Ouvrage. *Limborch* eut avec lui une conférence en 1686. & il le réduisit à avoüer qu'il étoit hors d'état de prouver la verité de la Religion revelée par *Moyse*, & à dire qu'il falloit que chacun demeurât dans la sienne, parce qu'il ne pût

PH. DE LIMBORCH.

apporter aucune preuve de la verité de la Religion Mosaïque, dont on ne pût se servir bien plus fortement en faveur de celle de Jesus-Christ. Il sentit qu'il lui étoit beaucoup plus facile de trouver des objections contre les sentimens des Chrétiens, que de faire voir la verité de ceux des Juifs, & il se trouva si embarassé, qu'il en vint jusqu'à dire, que s'il étoit né de parens qui eussent adoré le Soleil, il ne voyoit pas pourquoi il changeroit de Religion. Comme il avoit étudié en Espagne la Philosophie Scholastique, il avoit appris à disputer, mais nullement à distinguer le vrai du faux. Les objections contre la verité de la Religion Chrétienne sont exposées ici dans tout leur jour, & refutées avec beaucoup de force & de netteté. *Uriel Acosta*, dont l'Ouvrage se trouve dans ce volume, étoit un Déiste Portugais, qui se tua à *Amsterdam* il y a environ quatre-vingt ans. *Limborch* détruit par des raisons très-solides celles par lesquelles il prétendoit prouver qu'il n'y avoit point de Religion veritable, que

celle

PH. DE LIMBORCH.

celle qu'il nomme naturelle. Il a traduit presque entierement ce Livre en Flamand, & il a été imprimé en cette Langue à *Amsterdam* en 1723. *in*-4°. par les soins de *Jean de Goede*, qui y a joint une longue Préface, où après avoir parlé d'*Orobio*, il rapporte un fait qui concerne notre Auteur & qu'il est bon de rapporter ici.

Une fille d'une honnête famille d'*Amsterdam*, âgée de vingt-deux ans, mais fort adonnée dès son enfance à l'étude de la Religion, ayant voulu apprendre l'Hebreu, eut le malheur de se laisser séduire par un Juif, qui le lui enseignoit; de maniere qu'elle forma le dessein d'embrasser la Religion Juïve. Sa mere employa plusieurs Theologiens pour la ramener, mais inutilement, parce que s'engageant à prouver la verité de la Religion Chrétienne *à priori*, comme parlent les Philosophes, par l'Ancien Testament, ils se trouvoient exposez à toutes les réponses & les objections que les Juifs ont inventées depuis long-tems pour se tirer d'affaire avec assez de sub-

PH. DE LIMBORCH.

tilité. Cette jeune fille, qui avoit de la memoire & de l'esprit, les avoit fort bien apprises, & les employoit contre ceux qui vouloient la ramener; ensorte qu'il ne leur étoit pas possible de résoudre ses difficultez. *Limborch* fut invité en 1694. à la voir, & n'eut point de peine à la faire revenir, après quelques entretiens qu'il eut avec elle, en employant la methode dont il s'étoit servi avec *Orobio*, & qui consistoit à prouver d'abord la verité de l'Histoire & de la Doctrine du Nouveau Testament, & à faire voir ensuite la liaison qu'il a avec l'Ancien. Il décrivit lui-même la maniere dont il s'y prit dans une Lettre à M. *Locke*, dont *Jean de Goede* donne le précis.

9. *L'infaillibilité & le droit de juger des Controverses de la Foi prétendus par l'Eglise Romaine, discutez entre Simon Episcopius & Guillaume Bom, Prêtre Catholique*, (en Flamand) *Rotterdam* 1687. *in-8°. Limborch* est l'éditeur de cet Ouvrage d'*Episcopius*.

10. *Historia Inquisitionis; cui sub-*

Jungitur Liber Sententiarum Inquisitionis Tholosanæ ab anno 1307. *ad* 1323. *Amstelodami* 1692. *in-fol.* Un volume manuscrit original des Sentences prononcées par l'Inquisition de *Toulouse*, étant tombé entre les mains de *Limborch*, il y trouva des choses si curieuses, qu'il entreprit de le publier comme une piece utile pour entendre l'histoire du tems où ces Sentences avoient été renduës. Cela lui donna occasion de rechercher l'origine & la jurisprudence de l'Inquisition. Il les a tirées des Ouvrages même des Inquisiteurs, & les a expliquées en quatre Livres, qu'il a mis à la tête de ce volume.

PH. DE LIMBORCH.

11. *Dix-sept Sermons sur differens Textes. Par Simon Episcopius, avec la vie de l'Auteur par Philippe de Limborch.* (en Flamand) *Amsterdam* 1693. *in*-4°. Cette vie d'*Episcopius* a été réimprimée dans une édition Flamande de tous les Sermons d'*Episcopius* faite à *Amsterdam* en 1693. *in-fol.* Un des amis de *Limborch* l'a traduite en Latin, & elle a été imprimée en cette Langue à *Amsterdam* 1701. *in*-8°. Comme cette tra-

PH. DE LIMBORCH. duction s'est faite sous ses yeux, il y aajoûté plusieurs choses qui ne sont point dans l'Original Flamand.

12. *Defensio contra Joannis van der Waeyen iniquam criminationem. Amstelodami* 1699. *in*-8°. It. dans la troisiéme édition de la *Theologie Chrétienne*, 1700. *Limborch* entreprend dans ce Livre de se défendre contre les accusations que *van der Waeyen* avoit intentées contre lui, principalement à l'occasion de *François Burman*, Professeur en Theologie à *Utrecht*, dont *Limborch* avoit dit dans sa *Theologie Chrétienne*, qu'il avoit copié *Spinosa* sans jugement, ce que *van der Waeyen* avoit traité de calomnie.

13. *Instructions pour les mourans, Moyens pour les préparer à la mort. Avec un Discours sur la mort de Jean Ovvens, Ministre des Remontrans à Gouda* (en Flamand) *Amsterdam* 1700. *in*-8°. L'Eloge de *Jean Ovvens* mort le 19. Juin 1664. avoit déja été imprimé la même année *in*-4°.

14. *Commentarius in Acta Apostolorum & in Epistolas ad Romanos & ad Hebræos, Roterodami* 1711. *in-fol*.

Le Commentaire sur l'Epître aux Romains a été traduit en Flamand en partie par l'Auteur & en partie par *Jean de Goede* son parent, Ministre Remontrant d'*Amsterdam*, & a été imprimé en cette Langue dans cette Ville en 1725. *in*-4°. La traduction Flamande des deux autres Commentaires a été aussi imprimée la même année. PH. DE LIMBORCH.

V. son Eloge par *Jean le Clerc. Amstelod.* 1712. *in*-4°. *Adriani à Cattenburgh Bibliotheca Scriptorum Remonstrantium. Amstelodami* 1728. *in*-8°.

ANTOINE PARENT.

ANTOINE *Parent* naquit à *Paris* le 16. Septembre 1666. d'une famille originaire de *Chartres*; mais son pere, fils d'un Avocat au Conseil, étoit né à *Paris*. A. PARENT.

Il n'avoit pas encore trois ans, lorsqu'*Antoine Mallet*, oncle de sa mere & Curé du bourg de *Leves* près de *Chartres*, le prit chez lui, & fut son Précepteur.

A. PARENT.

Il lui apprit entre autres choses les premieres Regles de l'Arithmetique, mais comme il n'en sçavoit pas davantage en cette sorte de science, il ne put l'y conduire plus loin. Le jeune éleve, qui avoit du goût pour cette étude, ne s'en contenta pas, & il fallut lui donner des Livres, qui lui en apprissent davantage. Mais comme il n'y avoit que des regles sans démonstrations, il tâcha de trouver des preuves par lui-même, & réussit à quelques-unes. A l'âge de 13. ans il avoit déja rempli d'une espece de Commentaire toutes les marges d'un Livre d'Arithmetique.

Ce que son oncle eut le plus de soin de lui apprendre, fut la religion & la pieté, & ses leçons fructifierent au-delà de ses esperances. M. *Parent* a toujours vêcu dans une pratique non-seulement exacte, mais encore austere du Christianisme.

A quatorze ans, il fut mis en pension chez un ami de son oncle, qui régentoit la Rhetorique à *Chartres*. Il se trouva dans sa chambre

un Dodecaëdre, sur chaque face duquel on avoit tracé un Cadran, excepté sur l'inferieure. Frappé aussi-tôt de la curiosité des Cadrans, il voulut apprendre à en tracer. Il trouva un Livre qui n'en donnoit que la pratique sans la théorie, & ce ne fut que quelque tems après, lorsque son Regent de Rhetorique vint à expliquer la Sphere, qu'il commença à entrevoir comment la projection des Cercles de la Sphere formoit les Cadrans, & qu'il parvint à se faire une Gnomonique, assez informe à la verité, mais qui étoit uniquement de lui. Il se fit aussi une Géometrie de même espece. A. PARENT.

Ses parens l'envoyerent enfin à *Paris*, pour étudier en Droit. Mais il ne l'étudia que par obéïssance, pendant qu'il s'appliquoit aux Mathematiques par inclination. Son Droit fini, il s'enferma dans une chambre du College de *Dormans*, pour se livrer à son étude chérie. Avec moins de deux cens francs de revenu, il vivoit content dans sa retraite, dont il ne sortoit que pour

A. PARENT. aller au College Royal entendre ou M. *de la Hire*, ou M. *Sauveur*, sous lesquels il profita comme un homme qui avoit moins besoin de leçons, que de quelques avis qui lui épargnassent du tems.

Quand il se sentit assez fort sur les Mathematiques, il prit des écoliers; & comme les Fortifications étoient ce qu'il enseignoit le plus, parce que la guerre mettoit cette science à la mode, il lui vint un scrupule d'enseigner ce qu'il n'avoit jamais vû que par la force de son imagination.

M. *Sauveur*, à qui il confia cette délicatesse, le donna à M. le Marquis d'*Alegre*, qui heureusement vouloit en ce tems-là avoir un Mathématicien auprès de lui. Il fit avec ce Marquis deux campagnes, où il s'instruisit à fond par la vûë des Places, & leva quantité de Plans, quoiqu'il n'eût jamais appris le dessein.

Depuis ce tems-là sa vie n'a plus été qu'une application continuelle à l'étude des sciences naturelles, à toutes les parties des Mathematiques, soit speculatives, soit prati-

ques, à l'Anatomie, à la Botanique, à la Chimie, au détail des arts curieux. Il avoit une activité qui dévoroit tout, & qui avec cela étoit constante & infatigable. A. PARENT.

M. *des Billettes* étant entré dans l'Academie des Sciences en 1699. avec le titre de Mechanicien, nomma pour son éleve M. *Parent*, qui excelloit principalement en Mechanique.

On s'apperçut bientôt dans cette Compagnie, que les differentes matieres qui s'y traitent l'interessoient, & qu'il étoit au fait de toutes. Mais cette grande étenduë de connoissance, jointe à son impetuosité naturelle, le portoit aussi à contredire sur tout, quelquefois avec précipitation, souvent avec peu de ménagemens. Il est vrai qu'on en usoit de même envers lui, & qu'on traitoit quelquefois avec assez de severité ce qu'il apportoit à l'Academie, mais il n'en paroissoit pas choqué : son peu de sensibilité à cet égard pouvoit lui persuader que les autres lui ressembloient, & le rendoit peut-être plus hardi à s'élever contre eux.

A. PARENT. On lui a reproché d'être obscur dans ses ecrits, & ce défaut y est si sensible, qu'il l'appercevoit lui-même, & qu'il ne pouvoit s'empêcher d'en convenir.

Le Roi ayant par un Reglement du 3. Janvier 1716. supprimé la Classe des Eleves de l'Academie, qui sembloit mettre trop d'inégalité entre ses Membres, M. *Parent* fut fait Adjoint pour la Geometrie.

Il ne survêcut pas beaucoup à ce changement, étant mort de la petite verole le 26. Septembre 1716. âgé de 50. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Elemens de Mechanique & de Physique, où l'on donne géometriquement les principes du choc & des équilibres entre toutes sortes de corps, avec l'explication naturelle des machines fondamentales. Paris* 1700. *in*-12. C'est un Livre très-beau & très-sçavant, disent les *Nouvelles de la Republique des Lettres*, (*a*) mais il n'est pas de la portée de tout le monde, & il faut avoir l'esprit géometrique pour le bien entendre.

(*a*) *Mai* 1700. *p.* 588.

2. *Recherches de Physique & de Mathematique*, commencées au mois de Mars 1703. *Paris in*-12. 1705. 2. *tomes*. Le dessein de M. *Parent* étoit de rassembler dans ce Journal tout ce qu'il y a de plus important dans tous les Journaux sur les Mathematiques & la Physique avec des reflexions & des remarques, d'y donner des abregez & des critiques détaillées des Ouvrages les plus fameux, & d'y joindre quelques-unes de ses Pieces. Il en donna deux échantillons au mois de Mars & d'Avril de l'année 1703. résolu à continuer sur le même pied tous les mois. Mais l'Ouvrage n'ayant point eu de cours, il changea de dessein, & prit le parti de rassembler en un corps plusieurs morceaux de sa façon & d'en composer deux volumes. Il s'est fait une nouvelle édition de ce Recüeil sous ce titre: *Essais & Recherches de Mathematique & de Physique. Nouvelle édition, augmentée d'un troisiéme volume, & d'un tiers au moins en chacun des deux premiers. Paris* 1713. *in*-12. 3. *tomes*. Le peu de choix qu'il y a dans les

A. PARENT.

A. PARENT. Pieces, l'obscurité de l'Auteur, la liberté qu'il prend de critiquer souvent mal-à-propos, l'ordre peu agréable des matieres, & plusieurs autres choses, ont fait entierement tomber cet Ouvrage.

3. *Traité d'Arithmetique Theori-Pratique, en sa plus grande perfection. Paris* 1714. *in*-8°.

On trouve dans les volumes de l'Academie des Sciencès quelques-uns de ses Memoires, *choisis*, dit M. *de Fontenelle, assez scrupuleusement sur un nombre beaucoup plus grand de Pieces qu'il avoit apportées.* Il est à propos d'en faire ici le détail.

1. *Détermination du tems auquel le mouvement du Soleil en longitude est égal à son mouvement en ascension droite.* An. 1704.

2. *Nouvelle Statique avec frotemens, & sans frotemens, ou Regles pour calculer les frotemens des machines dans l'état d'équilibre. Premier Memoire, qui contient tout ce qu'il se fait sur des plans inclinez. Second Memoire. Trouver la force avec laquelle il faut pousser un coin pour séparer un corps, ou directement, ou sur un point fixe,*

ou sur deux. Troisiéme Memoire. Des Poulies & de leurs Tourillons. An. 1704. A. PARENT.

3. *Sur la plus grande perfection possible des Machines.* An. 1704.

4. *Des résistances des tuyaux cylindriques pour des charges d'eau & de diametres donnez.* An. 1707.

5. *Des résistances des Poutres, par rapport à leur longueur ou portée, & à leurs dimensions & situations, & des Poutres de plus grande résistance, indépendamment de tout systême physique.* An. 1708.

6. *Du plan sur lequel un corps descendant fait sur chaque partie des impressions, qui sont en raison réciproque des tems qu'il employe à les parcourir.* An. 1708.

7. *Problême Geometrique. Trouver des cylindres, des cones circulaires, elliptiques, paraboliques, entiers ou tronquez, des segmens de Sphere, des paraboloïdes, &c. égaux en même tems en surface courbe & en solidité avec une même Sphere.* An. 1709.

8. *Des points de rupture des figures. Premier Memoire des figures retenuës par un de leurs bouts, & tirées par telles & tant de puissances qu'on voudra.* An. 1710.

A. PARENT. 9. *Quatriéme Memoire de la nouvelle Statique. Calcul des puissances necessaires pour vaincre les frotemens des essieux dans les Machines, & des angles que leurs directions doivent faire, afin que ces frotemens soient les moindres qu'il se puisse.* An. 1712.

M. *Parent* n'a pas voulu laisser perdre les Pieces qui avoient été rebutées à l'Academie, & qui lui étoient demeurées; il en a fait entrer une partie dans ses Essais, & a répandu les autres en differens Journaux. Ainsi l'on trouve dans le *Journal des Sçavans* les Pieces suivantes.

1. *Détermination de la situation en laquelle toute Machine composée de poids finis solides ou liquides doit demeurer en repos; ou Refutation generale du Mouvement perpetuel.* Journ. du 14. Juin 1700. & Rep. des Lett. Sept. 1700.

2. *Démonstration Metaphysico-Geometrique du Systême de Copernic pris à la lettre, supposé le consentement de l'Eglise Catholique.* Journ. du 3. Janvier 1701.

3. *Conjecture sur la pesanteur & les autres vertus sympatiques, & sur la vertu élastique.* Jour. du 7. Fev. 1701

A. PARENT.

4. *Démonstration des XIII. Theoremes de la force centrifuge proposez sans démonstration par M. Hughens de Zulichem, à la fin de son Traité de la Pendule, augmentez de ceux qui manquoient, & remis dans leur ordre naturel.* Journ. du 23. Mai 1701.

Dans les *Memoires de Trevoux.*

5. *De la situation de l'œil, qui donne les représentations des parties égales de la Sphere, les plus égales qu'il soit possible, avec la maniere de faire des Mappemondes & des Cartes Chorographiques sur ce principe, & d'y mesurer toutes sortes de distances.* Juillet 1712. p. 1240.

6. *Solution d'un problême general de perspective, qui contient les principales difficultez qui surviennent en la pratique.* Octobre 1712. p. 1826.

7. *Des proportions, des figures & du nombre des aîles des Moulins à vent verticaux, propres à augmenter la force & diminuer les frais le plus qu'il est possible.* Decembre 1712. p. 2176.

8. *Methode nouvelle pour couvrir les Places de guerre contre les batteries de l'ennemi, avec un projet d'une nouvelle enceinte de Place, tiré de douze*

A. PARENT. *des plus celebres Fortificateurs.* Fevrier 1713. p. 348.

9. *Reflexions nouvelles & Démonstrations sur les règles d'alliage & sur les fausses positions* Mars 1713. p. 520.

10. *Premier Problême de la Manœuvre. Trouver la surface plane située verticalement dans un fluide & poussée par un autre fluide, toujours au même sens.* Janvier 1714. p. 154.

11. *Maniere de résoudre les questions qui dépendent de la vertu centrifuge, indépendamment de sa connoissnoissance & des rayons des développées, appliquée à une pendule indiquée par M. le Marquis de l'Hopital.* Juin 1724. p. 1089.

12. *Analyse d'un nouveau Livre intitulé* : Essai d'une nouvelle Theorie de la Manœuvre des Vaisseaux. Par J. Bernoulli, 1714. *dans laquelle on trouve la résolution de plusieurs problêmes de manœuvre.* Avril 1715. p. 697.

13. *Résolution de trois problêmes celebres tentez par M. Bernoulli dans son* Essai d'une nouvelle Theorie de la Manœuvre. Mai 1715. p. 893.

14. *Seconde partie d'un Memoire sur*

sur les taches du Soleil & de la Lune, ou sur les Volcans celestes, où l'on confirme le systême établi dans la premiere partie. Fevrier 1716. p. 321. La premiere partie de ce Memoire se trouve dans le *Mercure* de *Paris* du mois de Janvier 1716. A. PARENT.

15. *Suite des Remarques sur les Volcans, où il est parlé des Volcans cachez sous les eaux; ou explication des trombes ou colomnes d'eau qui s'élevent de la mer jusqu'aux nuës, & par occasion des Ouragans & des Monsons.* Juin 1716. p. 1169.

Entre plusieurs Ouvrages Mss. que M. *Parent* a laissez, il s'en est trouvé quelques-uns de devotion, la vie de ce grand oncle, (M. *Mallet*) à qui il étoit redevable de son éducation, & les preuves de la Divinité de Jesus-Christ en quatre parties. Tout cela a passé entre les mains de M. *de la Faye*, Capitaine aux Gardes & Membre de l'Academie des Sciences, qui étoit son executeur testamentaire.

V. son éloge par M. *de Fontenelle*, *Hist. de l'Academie des Sciences*, année 1716.

PIERRE PETIT.

P.PETIT. PIERRE *Petit* naquit à *Paris* en 1617. Quoique cette date ne soit marquée en aucun endroit, la mort de *Petit* arrivée au mois de Decembre 1687. dans sa soixante-onziéme année en fait connoître la verité. Si l'on s'en rapportoit à *Patin*, on reculeroit de beaucoup sa naissance ; car il le fait dans une de ses Lettres du 21. Octobre 1653. âgé seulement de 24. ans, & suivant ce calcul il seroit né en 1629. Mais on sçait qu'il n'est rien de plus fautif que les Lettres de *Patin*, qui mandoit souvent à ses amis plutôt ce qu'il s'imaginoit, que ce qui étoit veritablement. Il est plus sûr de s'arrêter à ce qu'en dit l'Abbé *Nicaise*, qui l'a connu particulierement, & qui a consulté sa veuve pour composer l'éloge qu'il a donné de ce Sçavant. M. *de la Monnoye* avoit d'abord suivi la date de *Patin*, mais il a changé de sentiment dans la suite, persuadé que la date de M. *Nicaise* étoit sûre.

Petit, qui étoit fils du Greffier de S. Victor, selon *Patin*, étudia plusieurs années en Medecine, d'abord à *Montpellier*, où il fut reçu Docteur, & ensuite à *Paris*, où il se fit passer Bachelier; mais il negligea dans la suite l'exercice de la Medecine, pour se donner tout entier aux Belles Lettres. P. PETIT.

Il demeura pendant quelque tems chez M. le Premier Président de *Lamoignon* en qualité de Précepteur de ses enfans, & passa ensuite dans la Maison de M. *Nicolaï*, Premier Président de la Chambre des Comptes, qui voulut l'avoir auprès de lui en qualité d'Homme de Lettres.

Il a beaucoup composé, & l'on peut dire que la meilleure partie de sa vie s'est passée à cela. Il écrivoit avec beaucoup de facilité, & ses meilleurs Ouvrages ne lui ont coûté que fort peu de tems. Il étoit très-versé dans la lecture des anciens Auteurs Grecs & Latins, & ses écrits font connoître l'étenduë de ses connoissances & la profondeur de son érudition. M. *Nicaise* trouve

P. PETIT. une chose à redire en lui, c'est qu'il décidoit trop vîte du merite des Ouvrages qu'il lisoit, & quil se laissoit facilement prévenir sur ce sujet, sur tout lorsqu'il s'agissoit de personnes dont les sentimens étoient contraires aux siens; il revenoit cependant dans la suite à un jugement plus équitable, lorsque son premier feu étoit passé.

Il se maria dans un âge assez avancé, & il étoit déja vieux, lorsque la mort d'un de ses freres lui laissa une assez bonne succession, qu'il partagea avec un autre frere qui lui restoit, ce qui le mit plus au large qu'il n'avoit été jusques-là.

Il mourut le 12. Decembre 1687. dans sa 71. année, & fut enterré à S. Etienne du Mont.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *In Obitum Gabrielis Naudaei Epicedium.* 1653. *Paris.* It. dans le Recueil intitulé: *Gabrielis Naudaei tumulus. Paris.* 1659. *in-4°.*

2. *De Motu animalium spontaneo Liber unus. In quo partim Aristotelis, de hujus motus principio, sententia illustratur, partim nova Musculorum*

motûs ratio indagatur. Parif. 1660. *in*-8°. *Petit* étoit un grand partisan de la Philosophie Peripatéticienne, & il n'a negligé aucune occasion pour soûtenir les sentimens d'*Aristote* & pour combattre ceux de *Descartes*, comme on peut le voir dans cet Ouvrage & dans les suivans. P. PETIT.

3. *De Lacrymis Libri tres. Parif.* 1661. *in*-8°.

4. *Vita seu Elogium Gabrielis Magdeleneti.* Cet Eloge se trouva à la tête des Poësies Latines de cet Auteur imprimées à *Paris* en 1662. *in*-12.

5. *De Ignis & Lucis Natura Exercitationes ad Isaac. Vossium. Parisiis* 1663. *in*-4°.

6. *Defensio Exercitationum de Ignis & Lucis Natura. Parif.* 1664. *in*-4°. C'est une réponse à *Vossius*, qui est adressée à M. *Menage* ami particulier de *Petit*.

7. *De Extensione animæ & rerum incorporearum natura. Libri duo. Parif.* 1665. *in*-8°. Cet Ouvrage est contre M. *de la Chambre*.

8. *Epistola Apologetica Ant. Menjoti de variis sectis amplectendis examen.*

P. PETIT. *Ad Medicos Parisienses. Autore Hadriano Scauro D. M. Parisiis* 1666. *in*-4°. *Menjot* prétendoit qu'il ne falloit s'attacher à aucune secte, mais prendre de chacune ce qu'on y trouvoit de bon. *Petit*, qui étoit d'un sentiment opposé, entreprit pour le combattre cet Ouvrage, où il se cacha sous le nom d'*Adrien Scaurus*, comme il a fait sous d'autres dans les deux suivans.

9. *Marini Statilei J. U. D. Apologia pro genuitate fragmenti satyrici Petronii. Paris.* 1666. *in*-8°. Cet Ouvrage qui tend à établir la verité du fragment de *Petrone* trouvé à *Trau* en Dalmatie, contre *Adrien de Valois* & *Wagenseil*, qui l'avoient prétendu supposé, a été réimprimé plusieurs fois depuis avec l'Ouvrage de *Petrone*.

10. *Eutyphronis Philosophi & Medici de nova curandorum morborum ratione per transfusionem sanguinis Diatribe. Paris.* 1667. *in*-4°. M. *Petit* rejette absolument la transfusion du sang, que plusieurs Medecins de son tems approuvoient, & apporte pour prouver son sentiment un

grand nombre de raisons qu'il ex- P. PETIT.
pose avec autant d'érudition que d'élégance.

11. *Cynogamia, sive de Cratetis & Hipparches amoribus. Paris.* 1677. *in*-8°. Ce Poëme, qui est rempli de beaux endroits, se trouve aussi dans le Recüeil de ses Poësies.

12. *Miscellanearum observationum Libri IV. Ultraj.* 1683. *in*-8°. On voit dans cet Ouvrage toutes sortes d'Auteurs expliquez & corrigez avec beaucoup d'industrie & d'érudition, & il se trouve peu de Critiques qui ayent rétabli les endroits corrompus & alterez avec plus de bonheur.

13. *Selectorum Poëmatum Libri II. Accessit Dissertatio de Furore Poëtico. Paris.* 1683. *in*-8°. Le Traité de la Fureur Poëtique qui est à la tête de ce Recüeil est singulier, & contient des recherches sçavantes qui font connoître l'habileté de l'Auteur. *Petit* y a fait depuis des additions, qui n'ont pas été imprimées. Pour ce qui est de ses Poësies, on y voit un certain goût des Anciens, qui en releve le prix ; on n'y trouve,

P. PETIT. au jugement des Journalistes de *Lipsic*, rien de bas, rien de trivial, rien d'affecté, rien d'inutile, rien de forcé, rien de tiré de trop loin, ni rien enfin qui ne soit très-naturel. C'est ce qui a fait mettre *Petit* dans la Pleïade des Poëtes de son tems avec les Peres *Rapin*, *Commire* & *de la Ruë* Jesuites, M. *de Santeüil*, M. *Menage* & M. *du Perrier*.

14. *Thia sinensis ad Petrum Danielem Huetium. Paris.* 1685. C'est un Poëme d'environ mille Vers, où il fait une description si élegante du Thé, de ses vertus & de ses usages, qu'on l'a réimprimé d'abord dans les Pays Etrangers en differens endroits. Il ne lui a coûté cependant que trois ou quatre jours de travail.

15. *Academicis Patavinis Eucharisticon. Paris.* 1685. C'est un remerciement en Vers à l'Academie des *Ricovrati* de *Padoue*, qui lui avoit fait l'honneur de l'admettre dans son Corps. M. *Baillet* s'est trompé, lorsqu'il a dit que c'étoit son Poëme sur le Thé qui le lui avoit procuré; M.

M. *Nicaise* assure que ce furent des Vers qu'il fit sur la mort de la fameuse *Piscopia Cornara*, & qu'il envoya à cette Academie. P. PETIT.

16. *De Amazonibus Dissertatio, quâ an verè extiterint necne variis ultro citroque conjecturis & argumentis disputatur. Multa etiam ad eam gentem pertinentia ex antiquis Monumentis eruuntur atque illustrantur. Parisiis* 1685. *in*-12. It. *Amstelodami* 1687. *in*-12. It. trad. en François sous ce titre : *Traité Historique sur les Amazones, où l'on trouve tout ce que les Auteurs tant anciens que modernes ont écrit pour ou contre ces Heroïnes, & où l'on apporte quantité de Medailles & d'autres Monumens anciens pour prouver qu'elles ont existé. Leyde* 1718. *in*-8°. 2. *tomes.* Voici le jugement que le *Journal Litteraire* porte de cet Ouvrage. » La grande érudition, » dont cet Ouvrage est chargé, me» rite l'attention de ceux qui se plai» sent à ces sortes de matieres. C'est » dommage qu'on n'y voye pas le » sçavoir accompagné de cet esprit » philosophique, qui seul sçait met» tre en œuvre comme il faut les

P. PETIT. » trésors que la lecture fournit à la » memoire ; c'est *rudis indigestaque* » *moles*. La traduction Françoise est trop litterale. La seconde édition Latine faite à *Amsterdam* est préferable à la premiere, parce qu'on y a joint quelques additions de l'Auteur, & des observations critiques de M. *de la Monnoye*.

17. *De Sibylla Libri tres. Lipsiæ* 1686. *in*-8°. Le but general de ce Livre est de prouver qu'il y a eu une Sibylle, & qu'elle a fait des prédictions, mais qu'il n'y a eu qu'une seule femme qui se mêlât de prophetiser, à qui les anciens Auteurs Grecs ayent donné ce nom.

18. *Homeri Nepenthes, sive de Helena Medicamento luctum animique omnem ægritudinem abolente, & aliis quibusdam eadem facultate præditis Dissertatio. Ultraj.* 1689. *in*-8°. Cette Dissertation, au jugement de M. *de Bauval*, est pleine de remarques sçavantes, mais il trouve que M. *Petit* desseche quelquefois un peu ses matieres. On voit à la tête l'éloge de M. *Petit* par l'Abbé *Nicaise*.

19. *De natura & moribus Anthro-*

pophagorum Dissertatio. Ultraj. 1683. *in*-8°. M. *de Bauval* porte de cet Ouvrage le même jugement que du précedent. P. PETIT.

20. *In tres priores Aretai Libros Commentarii. Una cum Dissertatiuncula de Petiti Vita & copiosos in eosdem Commentarios indice. Londini* 1726. *in*-4°. *pp.* 128. C'est M. *Maittaire* qui a publié cet Ouvrage posthume, & qui a dressé la Vie de *Petit* qui est à la tête.

21. Il a fait aussi quelques Poëmes Latins qui ont été publiez en differens tems; tels sont, *Lutetiæ desiderium de Ludovici Magni in Urbem reditu. Vitilitigator, &c.* Celui-ci roule sur la chicane. Il le fit contre un de ses alliez, qui lui avoit suscité un procès, & il y décrit ingénieusement toutes les ruses qu'un plaideur employe pour soûtenir une mauvaise cause.

Il avoit composé outre cela un grand nombre d'Ouvrages qui n'ont point été imprimez, & dont on peut voir la liste dans son Eloge dressé par M. *Nicaise* & dans le Journal des Sçavans du 18. Avril 1689.

P. PETIT. V. son Eloge par M. *Nicaise*, *Journ. des Sçavans du* 12. *Janvier* 1688. *Baillet Jugem. des Sçavans.*

MATTHIEU PALMIERI.

M. PALMIERI. MATTIEU *Palmieri* naquit à *Florence* vers l'an 1405.

Jean-Baptiste Gelli dans ses *Capricci del Botaio Firenza.* 1548. *in-8°*, fait parler ainsi son Tonnelier ; » Ressouvenez-vous un peu de *Matthieu Palmieri*, votre voisin, qui » a été toute sa vie Apoticaire, & » qui cependant se rendit si habile » dans les Belles Lettres, que les Florentins l'envoyerent en ambassade » au Roi de *Naples* ; emploi qui lui » fut donné uniquement pour la rareté du fait, & afin qu'on vît en » lui un homme qui, quoique d'une basse condition, s'étoit appliqué à l'étude sans abandonner sa » profession ; & je me souviens d'avoir oüi dire que ce Prince s'écria après l'avoir entendu : Quels » doivent être les Medecins de *Florence*, puisqu'il y a des Apoticaires si habiles !

Il est étrange, & presque incroyable, que *Gelli*, qui demeuroit à *Florence*, & qui sçavoit la maison où il avoit demeuré, ait osé debiter si hardiment une fausseté si injurieuse à *Palmieri*, qui étoit d'une des premieres familles de cette Ville, & que personne n'ait relevé ce qu'il dit, qu'il étoit d'une basse condition. M. PALMIERI.

Il est vrai que *Palmieri* étoit du Corps des Apoticaires, mais il ne s'ensuit pas de là qu'il fût de basse condition. Ceux qui sont un peu au fait de l'Histoire de la Republique de *Florence*, sçavent que personne n'y étoit admis aux Charges sans être aggregé à quelque Corps de Marchand ou d'Artisan, ce qui lui donnoit un air plus populaire. Or les *Palmieri* étoient depuis longtems aggregez au Corps des Apoticaires, qui étoit un des plus considerables, & ils exerçoient cette profession noblement. *Gelli* ne pouvoit pas ignorer cela ; mais comme il étoit lui-même d'une basse naissance & artisan, il tâchoit de déprimer les autres Sçavans, pour les mettre à son propre niveau.

M. Palmieri.

Palmieri étoit donc d'une famille considerable à *Florence*, & ses ancêtres ont possedé les premieres Charges de la République ; ce qui lui a fait donner par *Barthelemi Scala* le nom de *primarius Civis*. *Alemanno Rinuccini* dans l'Oraison funebre de *Palmieri*, témoigne que sa famille étoit originaire d'Allemagne ; fait qui est assez probable par la parenté qu'elle a avec celle des Conti-Guidi, qui en est incontestablement venuë.

Si *Gelli* s'est trompé en faisant *Palmieri* de basse condition, il s'est trompé encore en rapportant le motif qui lui procura l'Ambassade auprès du Roi de *Naples*, puisqu'il avoit déja été dans ce tems-là employé à des négotiations importantes & à des affaires considerables.

Premierement en 1439. année où il étoit encore fort jeune, il se trouva au Concile de *Florence*, comme il le marque lui-même dans sa Chronique.

Le premier Novembre 1445. il fut élu Prieur, & il en exerça la Charge pendant ce mois & le suivant.

En 1453. il fut chargé de faire l'Oraison funebre de *Charles Marsuppini* Secretaire de la Republique. M. PALMIERI.

Ce fut en 1455. qu'il fut envoyé en Ambassade à *Alphonse* Roi de *Naples*, & l'on trouve dans quelques Memoires manuscrits de *Cinelli*, qu'il harangua ce Prince en trois Langues, en Espagnol, en Latin & en Italien.

Il paroît par le Catalogue des Gonfaloniers de Justice, dressé par *Jacques Nardi*, qu'il remplit cette dignité pendant les mois de Septembre & d'Octobre de la même année 1455.

Au mois de Juin 1466. il fut envoyé à *Rome*, pour solliciter la Canonisation du B. *André Avelin*, & ensuite à *Sienne* pour y négocier quelques affaires.

Au mois de Septembre de la même année il fut de nouveau envoyé à *Boulogne* au Cardinal Legat.

L'année suivante 1467. il fut choisi pour être du Conseil des dix, & on l'élut pour la seconde fois Prieur le 1. Novembre 1468.

Enfin l'an 1473. il alla à *Rome*

M. PALMIERI.

pour traiter avec le Pape *Sixte IV.* de la fameuse ligue qui se faisoit alors. Il y demeura jusqu'à l'année suivante, puisque *Pierre Riario* Archevêque de *Florence* étant mort au mois de Janvier 1474. ce fut aux instances que *Palmieri* fit au Pape de la part de la Republique, qu'il lui donna pour successeur *Rinaldo Orsini*, Romain.

Il est surprenant que *Matthias Palmieri*, qui a continué la Chronique de *Matthieu*, & qui marque la date de la mort d'un grand nombre de personnes de son siecle, n'ait pas dit un mot du tems de la sienne. On peut la mettre cependant en 1475. conformément à un manuscrit de son Oraison funebre, prononcée le 15. Avril devant son corps par *Alemanno Rinuccini.* Il est vrai qu'un autre manuscrit porte l'année 1478. mais la premiere date paroît la veritable, parce que son Histoire de *Florence* finit en 1474. & qu'aucun Auteur ne fait mention de lui après ce tems.

Ajoûtez à cela que *Barthelemi Fonti* dans les Annales de son tems, qui

ne sont qu'en manuscrit, dit positivement que *Palmieri* mourut en 1475. dans sa 70. année. M. PALMIERI.
Il mourut à *Florence* & fut enterré à S. Pierre Majeur.
Catalogue de ses Ouvrages.
1. *Della Vita Civile quattro Libri.* Cet Ouvrage a été imprimé plusieurs fois. Une des premieres & des meilleures éditions est celle qui fut faite à *Florence* en 1529. *in*-8°. Il y en a une traduction Françoise faite par *Claude de Rosieres*, & imprimée à *Paris* en 1557. *in*-8°. *Palmieri* marque au commencement de ce Livre, qu'en 1430. il étoit encore sous la discipline d'un excellent Maître. On peut connoître qui étoit ce Maître, parce que *Paul Cortesi* dit dans son Dialogue *de Hominibus Doctis*, que *Palmieri* avoit appris les Langues Grecque & Latine de *Jean Argyropule.*
2. *La Vita di Nicolo Acciajoli descritta da Mattheo Palmieri e l'origine della famiglia de gli Acciajoli. In Firenze* 1588. *in*-4°. *Palmieri* écrivit cette vie d'*Acciajoli*, Grand Sénéchal de *Naples* & de Sicile en Latin,

M. PALMIERI.

mais elle n'a jamais été imprimée en cette Langue. La traduction Italienne n'est pas de lui, comme l'a crû *Henri Warthon* dans ses additions à l'Histoire Litteraire de *Cave*, mais de *Donat Acciajoli*, Chevalier de Rhodes, & elle a paru conjointement avec l'*Istoria della Casa degli Ubaldini* de *Jean B. Ubaldini*.

3. *De Captivitate Pisarum Historia*. *Slesvici* 1656. *in*-8°. dans un recüeil de differentes Pieces.

4. *Chronicon seu de Temporibus*. Cette Chronique commence à la Création du Monde & va jusqu'à l'an 1449. Elle n'a jamais été imprimée toute entiere; comme on l'a toujours mise à la suite de celle de S. Prosper, on en a retranché tout ce qui y est contenu jusqu'à l'an 448. où celle de S. Prosper finit. La premiere édition s'est faite par les soins de *Bonin Mombrice* à *Milan* vers l'an 1475. (car l'année n'y est pas marquée) *in-fol.* La seconde est de *Venise* en 1483. *in*-4°. Il s'en est fait depuis plusieurs autres, comme celles de *Paris* 1518. *in*-8°. de *Bâle* 1529. *in-fol.* &c. *Matthias Palmieri* a continué cette Chro-

nique, comme on le verra dans son article. M. PALMIERI.

5. *Citta di Vita.* C'est un Poëme Theologique en trois Livres, qu'il fit à l'imitation ce celui du *Dante*, lorsqu'il étoit en 1455. Ambassadeur auprès du Roi *Alphonse*. Il lui donna le titre de *Citta di Vita*, (maniere ancienne d'écrire au lieu de *Citta*) parce qu'il y suppose que son ame separée de son corps, après avoir parcouru differentes contrées, arrive à sa veritable Patrie, & à la Cité celeste où elle doit joüir d'une vie éternellement heureuse. Comme *Dante* avoit feint que *Virgile* lui avoit apparu en songe, & l'avoit conduit aux enfers, *Palmieri* pour imiter cette fiction suppose qu'ayant suivi le Roi *Alphonse* à *Pouzzole*, il alla de là à *Cumes*, où la Sibylle s'étant presentée à lui en songe, le conduisit par tous les lieux qu'il décrit, jusqu'à ce qu'il arrivât à la Ville de la vie. Ce Poëme n'a jamais été imprimé, mais il s'en trouve plusieurs exemplaires manuscrits en Italie. La plûpart de ceux qui ont parlé des erreurs qui le firent condamner,

M. PAL-MIERI. & des suites de cette condamnation, se sont trompez en plusieurs points.

Premierement, quant aux erreurs qu'il contient : *Guazzo* dans sa Chronique, *Jove* dans l'Eloge de *Palmieri*, & plusieurs autres après eux, ont prétendu que l'Auteur y étoit tombé dans l'Arianisme; mais il n'y a rien de semblable. Sa veritable erreur est d'avoir enseigné que nos ames sont les Anges qui dans la révolte de Lucifer se tinrent neutres entre Dieu & lui, & ne voulurent s'attacher à aucun des deux, & que Dieu par punition relegua dans des corps, afin qu'ils pussent être sauvez ou damnez, suivant la conduite vertueuse ou criminelle qu'ils meneroient en ce monde.

Pour ce qui est de la condamnation, les mécomptes des Auteurs qui en parlent sont encore plus grands. Voici ce qu'en dit *Tritheme*, qui a été suivi en cela par *Genebrard* & par d'autres. » Il écrivit sur les » Anges un Livre plein d'erreurs, » & l'ayant défendu avec opiniâ» treté, il fut condamné comme he-

» retique & brûlé dans la ville de Corna. (ville imaginaire & qui n'a jamais existé) *Alexandre Zilioli* dans son Histoire manuscrite des Poëtes Italiens, dit que ce fut à *Cortone* que cela arriva, & ajoûte que c'est ainsi que l'a écrit *Philippe de Bergame*, qui avoit peut-être été spectateur de la fin tragique de ce Poëte infortuné. Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. *Philippe de Bergame*, qui parle de *Palmieri* sous l'an 1439. ne dit pas la moindre chose de ses erreurs & de sa condamnation. *Volaterran* n'en dit rien non plus, il assure au contraire que *Palmieri* parvint à une heureuse vieillesse. *Vossius*, que des témoignages si opposez embarassent, penche à croire que le recit de *Tritheme* est veritable, & que les deux Italiens ont passé exprès sous silence une chose qui ne faisoit point honneur à un homme de leur Nation. Mais il est sûr que tout ce que *Tritheme* a rapporté est faux. Les funerailles magnifiques qui se firent à *Florence* par ordre des Magistrats à *Palmieri*, son Oraison funebre prononcée devant

M. PALMIERI.

M. PALMIERI. son corps par *Rinuccini*, son Poëme posé pendant la cérémonie sur sa poitrine, comme on le voit par cette Oraison, le démontrent incontestablement.

D'autres, comme *Gelli*, prétendent qu'il ne fut pas brûlé, mais qu'après sa mort son corps fut déterré & jetté à la voirie; mais c'est une chose qui n'est appuyée sur aucune preuve, & qui n'est nullement croyable.

D'autres enfin, comme *Jove*, *Guazzo* & *Vossius*, qui après avoir balancé se déterminent à ce dernier sentiment, croyent que ce ne fut ni lui ni son cadavre qui fut brûlé, mais seulement son Livre. Quoiqu'il en soit de ce dernier fait, qui n'est nullement sûr, il est certain que son Livre fut condamné comme renfermant des erreurs; c'est tout ce qu'on en peut dire.

Outre les Auteurs citez ci-dessus qui se sont trompez sur le compte de *Palmieri*, j'en pourrois rapporter encore plusieurs autres, tels que sont:

Bellarmin, qui dans son Livre des

Ecrivains Ecclesiastiques, après avoir rapporté ce que *Tritheme* dit de *Palmieri*, ajoûte : *Je n'ai pas trouvé la moindre trace d'erreur dans sa Chronique.* Il n'a pas pris garde que *Tritheme* parle de son Poëme, & non pas de sa Chronique, qui n'a jamais été censurée. M. PALMIERI.

Gaddi, qui dans le second tome de ses Ecrivains Prophanes, dit que le Poëme de *Palmieri* étoit intitulé *Degli Angeli*, & qui dans son *Elogiographus* assure que *Palmieri* a été loüé par plusieurs Ecrivains celebres, & principalement par *Vincent* Evêque de *Beauvais*, dans son *Speculum Historiale*, Outre que *Vincent* n'a jamais été Evêque, comment auroit-il pû parler d'un homme qui vivoit dans le XV. siecle, lui qui a vêcu & est mort dans le XIII ?

Crescimbeni, qui dans le quatriéme volume de ses Commentaires sur la Poësie Italienne estropie le titre de son Livre, en l'intitulant *Acta*, au lieu de *Citta*, *di vita*, lui attribuë un Poëme *degli Angeli*, different de celui-ci, quoique ce soit le même, & dit que l'Ouvrage

M. PALMIERI. étoit dedié à *Lionora Dati*, au lieu de *Lionardo*.

Negri dans ses *Scrittori Fiorentini*, qui attribuë à *Palmieri* trois Poëmes differens, le premier intitulé *Citta divita*; le second, *degli Angeli*, & le troisiéme, *la Sibilla*, quoique ce soit le même.

6. *Palmieri* a fait encore des *Annales*, ou l'*Histoire de Florence* depuis l'an 1432. jusqu'en 1474. Cet Ouvrage n'a jamais été imprimé, & ne se trouve qu'en manuscrit. L'Auteur ne l'avoit écrit que pour son usage particulier. Il le commença en Latin, & le continua en cette Langue jusqu'à l'an 1445. la suite est en Italien jusqu'en 1466. qu'il recommença à l'écrire en Latin. Il finit par quelques Memoires Italiens qui regardent particulierement la ville de *Florence*.

On lui a aussi attribué une Version d'*Aristée*, mais elle est de *Matthias Palmieri*.

V. *Journ. de Venise*, *to.* 10. *p.* 424. *Negri Scrittori Fiorentini. Vossius de Historicis Latinis. Jove Elogia.*

MATTHIAS

MATTHIAS PALMIERI.

MATTHIAS *Palmieri* (en Latin *Palmerius*) naquit à *Pise* d'une famille fort illustre. Ce qu'on sçait de sa vie se réduit à fort peu de chose, que l'on apprend de son épitaphe. M. PALMIERI.

Il fut Prélat de la Cour de *Rome*, & possèda les Charges d'Abbreviateur & de Secretaire Apostolique.

Il mourut le 19. Septembre 1483. âgé de 60. ans.

Il a continué la Chronique de *Matthieu Palmieri* depuis l'an 1450. jusqu'en 1481. & cette continuation a été imprimée pour la premiere fois à *Venise* en 1483. *in*-4°. avec la seconde édition de la Chronique de *Matthieu Palmieri*. Cette édition a été suivie d'une autre faite à *Paris* en 1518. par *Henri Etienne*, & dont *Almeleveen* & *Maittaire* n'ont point parlé dans la vie des *Etiennes*. Il y en a aussi une de *Bâle* avec les additions d'un Anonyme depuis l'an 1482. jusqu'en 1512,

M. PALMIERI.

Il a de plus traduit l'Histoire des septante Interpretes par *Aristée*. Cette traduction, qui a été attribuée par erreur à *Matthieu*, a paru pour la premiere fois à la tête de la Bible Latine imprimée à *Rome* par les soins de *Jean Antoine* Evêque d'*Aleria* en 1471. en 2. vol. *in-fol.* & ensuite dans la Bible Latine imprimée à *Nuremberg* en 1475. *in-fol.* Le titre de Vicentin qu'on y donne mal-à-propos à *Palmieri* a trompé *Fabricius*, qui dans sa Bibliotheque Grecque lui donne aussi la même qualité. Il s'est fait une autre édition de la Version de *Palmieri* à *Bâle* en 1536. *in-8°.*

V. *Journ. de Venise*, *tom.* 20. *p.* 102. *Vossius de Historicis Latinis.*

FRANC. DE BELLEFOREST.

F. DE BELLEFOREST.

François de *Belleforest* naquit au mois de Novembre 1530. proche de *Samatan*, petite ville du Comté de *Comminges* sur la Save, d'une bonne famille, mais assez mal partagée des biens de la fortune.

Il perdit à l'âge de sept ou huit ans son pere, qui étoit un homme de guerre, & qui y avoit dépensé la meilleure partie du bien qu'il avoit. Sa mere ne laissa pas de le faire étudier pendant quelques années dans les Ecoles de *Samaten.* F. DE BELLE-FOREST.

Ayant trouvé ensuite quelque protection auprès de la Reine de Navarre *Marguerite* sœur du Roi *François I.* il fut nourri quelque tems dans la maison de cette Princesse.

De là il alla à *Bourdeaux*, où il étudia sous *Buchanan*, *Vinet*, *Salignac*, *Gelida*, & les autres sçavans hommes qui enseignoient alors dans cette Ville.

Il passa ensuite à *Toulouse*, dans le dessein d'y étudier en Droit, mais son génie ne s'accommodant pas de la vie turbulente du Barreau, le porta à toute autre chose. Après sept ou huit années de sejour en ce lieu, qu'il employa à faire des Vers pour la Noblesse du Pays, qui le recherchoit à cause de la facilité qu'il avoit en ce genre, il vint à *Paris*, où il suivit pendant quelque tems les plus fameux Professeurs, comme

F. DE BELLE-FOREST.

Doiat, *Turnebe*, *Vicomercat*, *Paschasius*, *Ramus*, *Galandius* & *Charpentier*. Il y forma aussi des liaisons étroites avec plusieurs Sçavans, tels que *Ronsard*, *Bayf*, *Belleau*, *Vigenere*, &c. & sur tout avec *Antoine du Verdier*, qui rapporte toutes ces particularitez. Il s'insinua même dans la connoissance de plusieurs personnes de qualité.

Il passa dans cette Ville le reste de ses jours dans une fortune très-mediocre. Si les Libraires n'eussent acheté les fréquentes productions de son esprit, il eût très-souvent manqué de pain; mais, continuë *du Verdier*, avec la benediction de Dieu répanduë sur les Ouvrages de ses mains, il entretint sa famille à force de faire des Livres.

On ne s'étonnera plus après cela de ce qu'il en a fait un si grand nombre, & de ce qu'il a traité tant de diverses matieres, qui passoient ses forces; car il se trouvoit dans la necessité d'en fournir sans cesse aux Libraires, sans se donner le tems de les mettre dans leur état de perfection, & de travailler sur

ceux qui lui tomboient sous la main. F. DE BELLE-FOREST.

Il fut d'abord en quelque estime sous les Regnes de *Charles IX.* & d'*Henri III* & cette estime lui procura la qualité d'Historiographe de France; mais il en déchut après par le peu d'exactitude que l'on trouva dans ses productions. On ne peut en parler plus mal que l'a fait *la Popeliniere* dans son *Histoire des Histoires*, où il s'exprime ainsi: » Il n'y » a langue ni science, que *Thevet* » & *Belleforest* n'ayent profané. Ils » ont barboüillé l'Histoire particu- » liere, generale & universelle à » leur fantaisie; ils ont mal inter- » preté un grand nombre de passa- » ges, corrompant & falsifiant les » matieres, & supposant une infi- » nité de choses, qu'ils s'étoient ri- » diculement imaginées.

Il mourut à *Paris* le premier Janvier 1583. dans la cinquante-troisiéme année de son âge, & fut enterré aux Cordeliers, comme il l'avoit ordonné par son testament.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Chant Pastoral sur les Nôces de*

F. DE BELLE-FOREST.

très-illustres Princes & Princesses Philippe d'Autriche Roi des Espagnes, & Madame Elizabeth aînée du Roi très-Chrétien Henri II. & d'Emmanuel Philibert Duc de Savoye, Prince de Piémont avec Madame Marguerite fille & sœur des Rois François I. & Henri II. Paris 1559. *in-4°.* C'est un Epithalame sur ces deux Mariages, dont le premier se fit par Procureur le 27. Juin de cette année 1559. & le second s'accomplit le 9. Juillet suivant.

2. *Chant funebre sur le trépas d'Henri II. Roi de France. Paris* 1559. Ce Prince mourut le 10. Juillet de la même année. La Poësie de *Bellefo-rest* ne vaut pas mieux que sa Prose.

3. *La Chasse d'Amour avec les Fables de Narcisse & Cerbere, où sont ajoûtez divers Sonnets. Paris* 1561. *in-8°.*

4. *Remontrance aux Princes de ne traiter accord, ni faire paix avec les seditieux & rebelles, traduite des Vers Latins de Leger du Chesne en Vers François. Paris* 1561. *in-8°.*

5. *Histoire des persecutions faites en Afrique par les Ariens sur les Catho-*

liques, traduite du Latin de Victor Evêque d'Eutique. Paris 1563. in-8°. F. DE BELLE-FOREST.

6. Sermons de S. Cecile Cyprian Evêque de Carthage traduits en François. Paris 1565. in-8°.

7. Poëme Historial touchant l'origine, l'antiquité & excellence de la Maison de Tournon. Paris 1568. in-8°.

8. Histoire des neuf Rois Charles de France, contenant la fortune, vertu & hauts faits des Rois, qui sous ce nom de Charles ont mis à fin des choses merveilleuses, le tout compris en 19. Livres. Paris 1568. fol. It. Lyon 1583. fol. Cette Histoire est pitoyable, selon l'Abbé Lenglet.

9. Discours des Présaiges & Miracles advenus en la personne du Roi Charles IX. & parmi la France dès le commencement de son Regne. Paris 1568. & 1572. in-8°.

10. Remontrance aux François pour les induire à vivre en paix à l'avenir. Paris in-4°. Du Verdier, qui donne le titre de cet Ouvrage, n'en marque pas l'année.

11. Remonstrance au peuple de Paris pour demeurer en la foy de leurs an-

F. DE BELLE-FOREST.

cêtres. Paris 1568. Ouvrage cité par *la Croix du Maine*, qui, suivant sa mauvaise coutume n'en marque pas la forme.

12. *Histoires Tragiques, extraites des Oeuvres de Bandel & mises en François, avec les augmentations de Belleforest.* Paris 1568. *& suiv.* 7. *vol. in-8°.* It. *in-16.* Les six premieres Histoires du premier volume ont été traduites par *Pierre Boaistuau*, dit *Launay*, & le font beaucoup mieux que celles que *Belleforest* a traduites, parce que celui-ci travaillant pour avoir du pain, ne mettoit pas tant de tems à ce qu'il faisoit, que le premier qui composoit à son aise. *Belleforest* ne s'est pas contenté de traduire, il a ajoûté aussi plusieurs Histoires de son invention. Les sept volumes de ses Histoires Tragiques ont paru en divers tems, & ont été imprimez en differens endroits; il doit y en avoir eu une édition plus ancienne que celles que j'ai marquées.

13. *Pastorale amoureuse, contenant plusieurs discours non moins profitables que récréatifs, avec la description des*

Paysages,

Paysages, le tout en Vers, où sont introduits Turne, Sylvie, Camille & Alpin. Paris 1569. F. DE BELLE-FOREST.

14. *Déploration sur la mort de M. le Comte de Brissac, Messire Timoleon de Cossé. Avec le Tombeau dudit Seigneur. Paris* 1569.

15. *Discours de la brave résistance faite aux Rebelles l'an* 1567. *par Madame de Tournon Comtesse de Roussillon, nommée Claude de Turaine, escrit premierement en Vers Latins par Jean Villemin, & depuis traduit en Vers François par Belleforest. Paris* 1569.

16. *Commentaire premier du Seigneur Alphonse d'Ulloa, contenant le voyage du Duc d'Albe en Flandres avec l'armée Espaignole, & la punition faite du Comte d'Aiguemont & autres, & la guerre comme elle s'est passée contre le Prince d'Orange & autres rebelles, jusqu'à ce que ledit Sieur Duc s'en fût retourné à Bruxelles. Paris* 1570. *in*-8°.

17. *Abregé de l'Histoire de la Guerre Judaïque, tirée de l'Hebreu de Joseph par David Kiber, & mise en François avec des additions extraites d'Egesippe. Paris* 1570 *fol.* Avec les Œuvres de

F. DE BELLE-FOREST.

Joseph traduites en François par *Claude Fleury* & *Nicolas Chesneau.*

18. *Annotations & Observations en marge sur les 22. Livres de S. Augustin de la Cité de Dieu & les Commentaires de Jean Loys Vivés sur iceux traduits par Gentian Hervet. Paris* 1570. *in-fol.*

19. *Les Heures de récréation, & après-dinées de Louis Guicciardin traduites de l'Italien. Paris* 1571. *in-16.*

20. *Le Labyrinthe d'amour de Jean Boccace; autrement, Invective contre une mauvaise femme. Paris* 1571. *in-16.*

21. *Secrets de la vraye agriculture & bonnêtes plaisirs qu'on reçoit en la Ménagerie des Champs, divisez en vingt journées par Dialogues, traduits en François de l'Italien de M. Augustin Gallo, Gentilhomme Brescian. Paris.* 1571. *in-4°.*

22. *Six Livres du maniement & conduite de l'Art & faits Militaires, traduits de l'Italien de Bernardin Rocque* (*Rocca.*) *Paris* 1571. *in-4°.*

23. *Allegresses au peuple & citoyens de Paris, sur la reception & entrée de très-illustre & très-heroïque Prin-*

desse Elizabeth d'Autriche Reyne de France en sa bonne ville de Paris. Ensemble la généalogie & alliance de la Maison d'Autriche, extraite des Histoires tant anciennes que modernes. Paris 1571. in-8°. F. DE BELLE-FOREST.

24. *La Pyrenée & Pastorale amoureuse, divisée en deux Livres, contenans divers accidens amoureux, descriptions de paysages, histoires, fables & occurrences de choses advenuës de notre temps. Oeuvre de fort belle invention & faite à l'instar de l'Arcadie de Sannazar.* Paris 1571. in-8°.

25. *L'innocence de la très-illustre & très-chaste Princesse Marie Stuart, Reine d'Ecosse, Doüairiere de France, où sont refutées les calomnies d'un Livre secretement divulgué en France l'an 1572. touchant la mort du Sieur d'Arley son époux, & les autres crimes dont elle est faussement accusée. Avec un discours auquel sont découvertes plusieurs trahisons tant manifestes que cachées, perpetrées par les mêmes calomniateurs.* Lyon 1572. in-8°. Bellefo-rest n'a pas mis son nom à cet Ouvrage.

26. *Recueil diligent & profitable,*

F. DE BELLE-FOREST.

auquel sont contenuës les choses plus notables à remarquer dans toute l'Histoire de Jean Froissart mise en abregé, & illustrée de plusieurs annotations. Paris 1572. in-16. C'est un fort petit abregé de la Chronique de *Froissart*.

27. *Discours sur les Rebellions, auquel est contenu quelle est la misere qui accompagne les traîtres, séditieux & rebelles, & les récompenses qui les suivent selon leurs rebellions. Avec un arraisonnement sur l'infelicité qui suit ordinairement les Grands. A quoi est ajoûté un discours sur l'excellence des Princes du Sang de France, qui gouvernent l'état du Royaume. Paris 1572. in-8°.*

28. *Epîtres des Princes, lesquelles, ou sont adressées aux Princes, ou traitent les affaires des Princes, recüeillies en Italien par Jerôme Ruscelli, & mises en François. Paris 1572. in-4°.*

29. *L'Histoire universelle du monde contenant l'entiere description des quatre parties de la terre, tirée en partie du Latin de Jean Baheme & de beaucoup augmentée, & en oultre illustrée de plusieurs Nations & Provinces. Paris 1572. in-4°.*

30. *La vraye Histoire du siege & de la prise de Famagoste, l'une des principales villes du Royaume de Cypre, n'agueres appartenant aux Venitiens, écrite premierement en Italien par le Seigneur Nestor Martinengo, Capitaine d'une des Compagnies qui étoient dedans.* Paris 1572. in-8°. F. DE BELLE-FOREST.

31. *Histoire de la guerre qui s'est passée entre les Venitiens, & la sainte Ligue contre les Turs pour l'isle de Cypre és années 1570. 71. & 72. faite en Latin par Pierre Bizare, & mise en François par Belleforest.* Paris 1573. in-8°.

32. *Harengues Militaires, & Concions des Princes, Capitaines, Ambassadeurs, & autres manians tant la guerre que les affaires d'Etat, recüeillies de plusieurs graves Auteurs, Grecs, Latins & autres.* Paris 1573. in-fol.

33. *Harengue du Rev. Seigneur Jean François Commendion, Cardinal & Legat du S. Siege en Germanie & Pologne; prononcée au Champ de Warsovie devant le Conseil & Noblesse de Pologne le 8. Avril 1573. traduite du Latin.* Paris 1573. in-8°.

34. *Les Annales & Chroniques de*

F. DE BELLE-FOREST. *France de Nicole Gilles, continuées par Denis Sauvage jusqu'au Roi François II. revûës, corrigées & augmentées selon la verité des registres & pancartes anciennes jusqu'au Roi Charles IX. par F. de Belleforest. Paris 1573. in-fol.* Réimprimées en 1585. & 1617. avec de nouvelles augmentations. *La Croix du Maine* a pris mal-à-propos cette augmentation de la Chronique de *Nicole Gilles*, faite par *Belleforest* pour la premiere édition de ses *Annales*, qui sont un Ouvrage different, dont l'Epître Dedicatoire & le Privilege sont datez de 1579. ce qui fait voir qu'elles ont paruës pour la premiere fois cette année.

35. *Advenement heureux à la Couronne de France de ce grand & très-Chrétien Roi Henri III. du nom, Roi de France & de Pologne. Paris 1574. in-8°.*

36. *Les Sentences illustres de Marc Tulle Ciceron, & les Apophtegmes. Aussi les plus remarquables Sentences tant de Terence que de plusieurs autres Auteurs, & les Sentences de Demosthene. Le tout premierement recüeilli*

par Pierre Lagnerius de Compiegne, & traduit de Latin en François répondant l'un à l'autre. Paris 1574. in-16. F. DE BELLEFOREST.

37. *Histoires prodigieuses extraites de divers Auteurs. Paris* 1575. & *suiv.* 6. *tom. in*-16. It. *Anvers* 1594. *in* 8°. *Pierre Boaistuau* & *Claude de Tesserant* avoient commencé cet Ouvrage que *Belleforest* a continué & augmenté.

38. *Cosmographie universelle de tout le monde de Munster beaucoup augmentée par Belleforest. Paris* 1575. 3. *vol. in-fol.* Cette Cosmographie n'est gueres plus estimée que celle de *Munster*, & elle est fort peu recherchée. Les augmentations que *Belleforest* y a faites regardent principalement la France. On y trouve un grand nombre de plans de Villes gravez en bois.

39. *Livre du Mont de Calvaire divisé en deux parties, dont la premiere traite les Mysteres admirables mis à fin par le Fils de Dieu, lorsque là il mourut pour le rachat de tout l'humain lignage. Et la seconde contient l'exposition des sept paroles que N. S. J. C. profera en l'arbre de la Croix. Le tout*

F. DE BELLE-FOREST.

écrit premierement en Langue Castillane par D. Antoine de Guevare Evêque de Mondognet, & mis en François. Paris 1575. in-8°. 2. tomes.

40. *Les Memoires & Histoires de l'Origine, Invention & Auteurs des choses, traduits du Latin de Polydore Virgile.* Paris 1576. & 1582. in-8°.

41. *Devotes contemplations & spirituelles instructions sur la Vie, Passion, Resurrection & glorieuse Ascension de N. S. J. C. traduites de l'Espagnol du R. P. Louis de Grenade.* Paris 1576. in-16.

42. *Le vrai chemin & adresse pour acquerir & parvenir à la grace de Dieu, & se maintenir en icelle par le moyen & compagnie de l'oraison & contemplation en la loy & amour de Dieu; avec trois discours de l'efficace des principales Oeuvres de Penitence, l'aumône, l'oraison & le jeûne. Le tout traduit de l'Espagnol du R. P. Louis de Grenade.* Paris 1576. in-8°.

43. *Traité de la sainte Communion fait en Italien par le R. Seigneur Cacciaguerre, y jointes deux Epitres du même sur la certitude du S. Sacrement. Avec les Sommaires & Argumens de*

François de Trevise. Le tout tourné en François. Paris 1677. in-16.

F. DE BELLE-FOREST.

44. *Les grandes Annales & Histoire generale de France, dès la venuë des François dans les Gaules, jusques vers la fin du Regne de Charles IX. avec les portraits de nos Rois. Recueillis & mis en ordre par F. de Belleforest. Paris 1579. in-fol. 2. vol.* It. *continuées jusqu'en 1591. par Gabriel Chappuis. Paris 1603. in-fol. 4. vol.* It. *continuées jusqu'en 1620. Paris 1621. in-fol. 2. vol.* Cet Ouvrage est le plus considerable de tous ceux que *Belleforest* a donnez au Public. » On y » voit plusieurs choses rares, qu'on » auroit de la peine à trouver ail- » leurs ; il les avoit tirées d'ancien- » nes Chroniques, dont il fait une » compilation assez mal arrangée, » & où il joint des choses fort inu- » tiles. Au reste ses Annales sont si » mal écrites & d'un stile si obscur » & si diffus, que la lecture en est » très-ennuyeuse. Il y a mêlé la Fa- » ble avec les veritez de l'Histoire, » confirmant ce qu'il dit de chaque » Roi de la premiere race, par des » Vers tirez de la Franciade de *Ron-*

F. DE BELLE-FOREST.

» *sard*. Il paroît bien qu'il ne faisoit
» ces sortes de ramas que pour rem-
» plir ses Livres, & c'est avec rai-
» son qu'on le fait passer pour un
» de ces Auteurs qui enflent leurs
» Ouvrages, pour en tirer du pro-
» fit. Il y a lieu de croire que pour
» les derniers tems, il a ramassé de
» même avec peu de choix ce qu'il
» a trouvé dans les Livres qui lui
» sont tombez entre les mains, &
» qu'ainsi il n'est pas plus sincere
» dans l'Histoire moderne que dans
» l'ancienne. C'est le jugement que le P. *le Long* fait de cet Ouvrage de *Belleforest*.

45. *La civile Conversation du Seigneur Estienne Guazzo, Gentilhomme Montferradois, divisée en quatre Livres. Paris* 1579. *in*-8°. *Gabriel Chappuis* a donné la même année une autre traduction de cet Ouvrage.

46. *Traité des Monstres nez & produits dès le tems de Constantin le grand jusques à notre siecle, recüeilli des Histoires tant Grecques que Latines par Antoine Sorbin & traduit du Latin en François. Paris* 1582. *in*-16.

47. *La description de tous les Pays-*

Pas de Flandres, autrement appellée la Germanie inferieure ou basse Allemagne écrite en Italien par Louis Guichardin, & traduite en François par Belleforest. Anvers 1582. in-fol. It. Amsterdam 1604. in-fol. It. avec les additions de Pierre Dumont. Amsterdam 1612. in-fol. F. DE BELLEFOREST.

48. Le Miroir de Consolation pour les tristes & affligez, fait de plusieurs doctes & saints discours spirituels en forme de paradoxes & antitheses, & des plus beaux exemples de la Religion Chrétienne, mis en François, de l'Espagnol de Frere Jean Duegne, Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs. Paris 1583. in-8°.

49. Déploration sur la mort de M. le Comte de Martigues, Sebastien de Luxembourg, en Vers François. Paris.

50. Complainte sur la mort de M. le Duc d'Aumale, en Vers François. Paris.

51. Les Epîtres de Ciceron, traduites en François. Paris & Lyon, in-12.

52. Les Amours de Clitophon & de Leucippe, écrits en Grec par Achilles Tatius, & trad. en François. Paris in-16. imprimez plusieurs fois. It. Lyon 1586. in-16.

F. DE BELLE-FOREST.

53. *La vie, passion & sepulture du glorieux Martyr & Confesseur de J. C. S. Denis, surnommé Areopagite, & de ses Compagnons qui lui furent associez au martyre, colligée de divers Auteurs par feu Jean Doc, Docteur en Theologie, grand Prieur de l'Abbaye de saint Denis en France, & mise en François par Belleforest*; inserée dans le troisiéme tome de l'*Histoire de la vie & mort des Saints* de *René Benoist*.

54. *La vie de S. René Evêque d'Angers, tirée des Livres Chartulaires écrits à la main, & mise en François*. Inserée dans le même Livre.

55. *La Galatée* ou *Instruction pour la Civilité, écrite par Jean de la Case & traduite de l'Italien en François. La Croix du Maine*, qui cite ce Livre, dit qu'il a été imprimé à *Paris* sous le nom d'autres que de *Belleforest*.

56. *Les Livres de la Trinité de S. Augustin, revûs & corrigez par Belleforest après la traduction de Gentian Hervet. Paris* 1570. Cette traduction est citée par *la Croix du Maine* de même que la suivante.

57. *Les Sermons de S. Cyrille*,

traduits en François. Paris 1565. F. DE BELLEFOREST.

Belleforest parle dans sa *Cosmographie* d'un Livre qu'il avoit fait sous ce titre : *Recüeil des Hommes les plus signalez de tous âges, lesquels s'étant separez de la corruption du siecle, ont servi Dieu par les Couvens & Monastéres.* Il n'a pas apparemment été imprimé, non plus qu'une traduction de *Salvien*, qu'il avoit faite aussi.

V. les *Bibliotheques Françoises de du Verdier & de la Croix du Maine.*

FRANCOIS HOTMAN.

F. HOTMAN.

François Hotman, sorti d'une famille originaire de *Breslavv* en Silesie, naquit à *Paris* le 23. Août 1524. de *Pierre Hotman*, Maître des Eaux & Forêts, & ensuite Conseiller au Parlement de *Paris*, & fut l'aîné d'onze enfans.

Il fit des progrez assez rapides dans les Belles Lettres, ausquelles on l'appliqua d'abord, & se trouva à l'âge de quinze ans en état de se mettre à l'étude du Droit. On

F. HOTMAN. l'envoya pour cela à *Orleans*, où après trois années d'une application assiduë, il fut reçu Docteur en cette Faculté.

Son pere, qui lui destinoit sa Charge de Conseiller au Parlement, le fit ensuite revenir auprès de lui, & le mit dans le Barreau, qu'il fréquenta quelque tems; mais les chicanes du Palais le dégoûterent bien vîte, & il se livra entierement à l'étude du Droit Romain & à celle des Belles Lettres.

Pasquier, dans une Lettre à M. *Loysel*, rapporte une chose dont l'Auteur de la vie d'*Hotman* ne dit rien, qui est que ce grand homme âgé seulement de 23. ans, fit à *Paris* des leçons de Droit, qu'il commença avec *Baudoin* le 16. Août 1546. & il s'y applaudit d'avoir étudié sous lui.

L'étude des matieres de Religion l'occupa aussi; prévenu trop favorablement pour la créance des Protestans, il voulut la connoître, & l'ayant goûtée, il résolut d'abandonner l'Eglise Catholique, dans le sein de laquelle il avoit vêcû jus-

ques-là, pour embrasser le Protestantisme; mais comme il ne pouvoit le faire dans la maison paternelle, sans s'exposer à de grands dangers, il sortit de *Paris* en 1547. & s'en alla à *Lyon*. F. HOTMAN.

Sa fuite & son changement irriterent extrêmement son pere, qui lui refusa dans la suite les secours qui lui étoient necessaires pour subsister. Ainsi se trouvant réduit à l'extrêmité, il fut obligé d'accepter la Charge de Professeur en Humanitez, que la ville de *Lausanne* lui offrit à la sollicitation de ses amis.

Teissier dit qu'il demeura auparavant pendant quelque tems à *Geneve* dans la maison de *Calvin*; mais l'Auteur de sa vie ne dit rien de ce sejour.

Il se maria à *Lausanne*, & épousa une Demoiselle d'*Orleans*, fille de *Guillaume Aubelin Bruer* & de *Françoise Brachete*, qui s'y étoit refugiée pour la Religion, & il en eut onze enfans.

La réputation qu'il se fit dans cette Ville lui procura au bout de deux ans un nouveau poste. Les

F. HOTMAN. Magistrats de *Strasbourg* lui offrirent une chaire de Droit, qu'il accepta, & qu'il remplit jusqu'en 1561. Pendant qu'il en faisoit les fonctions, il fut recherché par *Albert* Duc de Prusse, par le Landgrave de Hesse, par les Ducs de Saxe, & même par *Elizabeth* Reine d'Angleterre; mais il ne jugea pas à propos d'accepter ces vocations. Il ne refusa pas cependant d'aller à la Cour du Roi de Navarre, où l'on avoit besoin de son conseil, & où il fut honoré d'une Charge de Maître des Requêtes. Il alla aussi deux fois en Allemagne de la part de la Reine mere de *Charles IX.* pour demander du secours à l'Empereur *Ferdinand*, & aux Princes de l'Empire, & l'on a la Harangue qu'il fit pour ce sujet à la Diete de *Francfort*.

De retour de ces voyages à *Strasbourg*, il se laissa persuader par *Jean de Monluc*, Evêque de *Valence*, d'aller enseigner le Droit dans cette Ville; & il le fit avec tant de succès, qu'il releva la réputation de cette Université, qui étoit fort déchûe.

Trois

Trois ans après il alla professer à *Bourges*, à la sollicitation de *Marguerite* de France, sœur d'*Henri II*. qui, outre les gages considerables qu'elle lui donna, voulut encore le loger dans son Palais. F. HOTMAN.

Mais il ne demeura pas longtems dans cette Ville, il en sortit au bout de cinq mois, pour se rendre à *Orleans* auprès des Chefs du parti Protestant, qui se servirent utilement de ses conseils.

La paix, qui se fit un mois après, ne l'empêcha pas de craindre le retour des troubles; c'est pourquoi il se retira à *Sancerre* pour y attendre un meilleur tems.

La Princesse *Marguerite* Duchesse de Berry le rappella quelque tems après, & il retourna à *Bourges* reprendre ses fonctions de Professeur en Droit. Il y demeura tranquille un ou deux ans jusqu'en 1572. où il se vit exposé à un grand danger; car les Protestans de France ayant été massacrez le jour de la saint Barthelemi, il fut sur le point d'être enveloppé dans ce massacre; mais à la premiere nouvelle de la blessure

F. HOTMAN. de l'Amiral de *Chatillon*, il eut le bonheur de se sauver, & se cacha si bien, qu'on ne pût jamais le trouver.

Echappé de ce péril, il se pressa de sortir de France, dans le dessein de n'y plus revenir, & se retira à *Geneve*, où il fit des leçons de Droit à la priere des Magistrats, & publia quelques Ouvrages.

Lorsque l'état de la France fut devenu un peu tranquille, on lui offrit une Charge de Conseiller dans la Chambre Mipartie de *Montpellier*; mais le peu d'apparence qu'il y avoit que ce calme fût durable la lui fit refuser.

Quelque tems après il se transporta à *Bâle* avec sa famille, & on l'engagea à faire dans cette Ville des leçons de Droit, comme il avoit fait dans tous les lieux où il avoit demeuré. Celui-ci lui plut tant, qu'il refusa les offres les plus avantageuses que le Prince d'Orange & les Etats Generaux lui firent pour l'attirer dans l'Université de *Leyde*.

La peste qui y survint l'obligea cependant à en sortir, & il se retira

à *Montbéliard*, où il perdit sa femme, avec laquelle il avoit vêcû 29. ans avec beaucoup de tranquillité. F. HOTMAN.

Cette perte lui rendit ce sejour désagréable, & il en sortit pour aller demeurer avec les sœurs de sa femme. L'Auteur de sa vie, qui s'exprime ainsi, ne marque point le lieu où elles demeuroient; *Bayle* supplée à ce défaut, en marquant qu'il alla à *Geneve*.

Un Livre qu'il y fit pour les droits du Roi de Navarre, lui procura des lettres de son *Conseiller d'Etat*, mais ce fut pour lui un simple titre d'honneur, dont il ne retira aucun fruit.

Il avoit toujours joüi jusques-là d'une santé parfaite; mais une hydropisie fâcheuse vint l'attaquer à l'âge de 60. ans, & le tourmenta jusqu'à la fin de sa vie. Il se mit dans les remedes, mais la guerre l'obligea de sortir de *Geneve*, & d'aller chercher une demeure plus tranquille.

Il se retira à *Bâle*, où il eut plus de soin de continuer ses études que de faire les remedes dont il avoit

F. HOTMAN. besoin, il y revit ses Ouvrages, ausquels il ajoûta beaucoup, dans le dessein d'en donner une nouvelle édition; mais il ne pût l'executer, car il mourut le 12. Fevrier 1590. dans la soixante-sixiéme année de son âge. *Basile Amerbach* l'assista pendant sa derniere maladie, & *Jacques Grynaeus* fit son Oraison funebre.

Il n'avoit jamais voulu condescendre aux desirs de ses enfans, qui souhaitoient qu'il fit tirer son portrait, mais on le fit lorsqu'il fut à l'agonie; c'étoit un homme d'une belle taille, & qui avoit une mine venerable.

L'Auteur de sa vie, ou plûtot son Panegyriste, releve fort sa probité, sa pieté, sa fermeté dans les differentes disgraces qu'il eut à soûtenir & ses autres belles qualitez; mais il ne dit rien défauts que d'autres lui ont attribuez, & dont on ne trouve que trop de preuves dans ses Lettres.

On y voit qu'il faisoit presque un commerce de ses Epîtres Dedicatoires, qu'il cherchoit par tout

des *Mecenes*, à qui il pût les offrir utilement, qu'il sollicitoit ceux qui étoient auprès des Princes de lui procurer des récompenses considerables, & que lorsqu'elles ne répondoient pas à son attente, il s'en plaignoit & revenoit à la charge. On y voit aussi que malgré tout ce qu'il retiroit de sa profession, malgré les pensions qu'il recevoit de quelques Princes, & les profits de ses Epîtres Dedicatoires, il paroît par tout accablé de misere, & crie presque toujours à la faim. On pourroit sur cela l'accuser d'avarice, si l'on ne sçavoit qu'il avoit perdu ses biens par son changement de Religion, & qu'il avoit une grosse famille à entretenir. Il y a cependant grande apparence que tous les secours qu'il recevoit auroient suffisamment fourni à ses besoins, s'il ne s'étoit follement entêté du dessein de chercher la Pierre Philosophale, recherche à laquelle il employoit une partie de ses revenus. Il semble qu'il se soit repenti, quoiqu'un peu trop tard, d'avoir employé si inutilement son bien & son

F. HOTMAN.

F. HOTMAN.

tems ; car écrivant à Scipion Gentilis, qui lui avoit donné le nom d'Excellence, il dit : *Quid tu, mi Gentilis, Excellentiam meam dicis? Meum naufragium dic, meam miseriam, meam internecionem, morior nunc ego & omnia mea mecum, qua imprudentia vivo eripuit.*

Je crois qu'on ne doit pas faire grand fond sur les choses que *Baudoin* a publiées au désavantage d'*Hotman* dans ses réponses à *Calvin* & à *Beze*. Quand on hait quelqu'un, comme *Baudoin* faisoit *Hotman*, on croit aisément le mal qu'on entend dire de lui, & les choses qui ont le moins d'apparence, passent pour des veritez incontestables, on va même quelquefois plus loin, & on lui en attribuë qui n'ont d'autre fondement que la haine, qui le fait paroître coupable de tout ce qu'on juge à propos de lui prêter. On n'a que trop d'exemples de cela parmi les Sçavans.

Au reste, on ne peut nier qu'il n'eût une parfaite connoissance du Droit Romain, qu'il a traité avec beaucoup d'éloquence, & qu'il

n'ait été un des plus sçavans Juris-consultes que la France ait produit. F. HOTMAN.

Nevelet dans la vie d'*Hotman*, dit qu'il fit heritiers ses deux fils *Jean* & *Daniel*, & ses deux filles, en leur partageant également ses biens, & laissant seulement de plus à *Jean* un petit heritage & sa Bibliotheque ; & cependant il paroît par une Lettre de *Basile Amerbach*, qui l'assista à la mort, que Jean fut entierement desherité.

Catalogue de ses Ouvrages.

Francisci Hottomanni Opera ; curâ Jacobi Lectii J. C. edita. Genevæ 1599. *in-fol.* 3. *tom.*

Le I. Tome contient.

Elogium Francisci Hottomanni. Auctore Petro Neveleto Doschio J. C. Cet Eloge a été imprimé separément. *Francofurti* 1595. *in*-8°. & *Hannoviæ* 1613. *in*-12. & dans le Recüeil de *Frederic Jacques Leicker*, intitulé : *Vitæ clarissimorum Jurisconsultorum. Lipsiæ* 1686. *in*-8°. *Pierre Nevelet*, Seigneur d'*Osche* & Avocat au Parlement de *Paris*, qui en est l'Auteur, étoit fils d'une sœur

F. HOTMAN. de *Pierre Pithou. Isaac Nicolas Nevelet* son fils, publia en 1610. *Esope* & les autres anciens Fabulistes avec des notes, & dédia cet Ouvrage à son pere.

Epitomatorum in Pandectas Libri XXII.

Disputationum Juris Civilis volumen unum, quod complectitur.

I. *De gradibus cognationis & affinitatis.* Cet Ouvrage qu'il composa dans sa premiere jeunesse, *pene puer*, comme dit *Nevelet*, fut estimé par de très-sçavans hommes, dès qu'il eût été publié en 1547.

II. *De sponsalibus.*

III. *De ritu nuptiarum & jure matrimoniorum.*

IV. *De spuriis & legitimatione.*

V. *Antonii Hottomanni J. C. de veteri ritu nuptiarum.* Ces Pieces ont paru separément sous le titre suivant.

Disputationes de castis incestisve nuptiis & de spuriis & legitimatione. Geneva 1585. *in-8°.* It. *Lugduni* 1593. *in-8°.* It. *Francofurti* 1619. *in-8°.* It. avec les Traitez de *Barnabé Brisson*, *De ritu nuptiarum &*

jure

jure connubiorum. Lugd. Bat. 1641. *in*-12. It. *Amstelod.* 1662. *in*-12. F. HOTMAN.

VI. *De Dotibus.* Inserée dans le Recüeil intitulé : *De Dotibus, earumque viribus & privilegiis. Coloniæ* 1591. *in*-8°.

VII. *De Donationibus omnium generum.*

VIII. *De pactis & transactionibus.*

IX. *De præscriptis verbis.*

X. *De eo quod interest & mora.* Ce Traité a été imprimé avec ceux d'*Etienne Forcadel* & d'*Emilio Ferreti* sur le même sujet à *Hanau* 1599. *in*-8°.

XI. *De usuris & fœnore. Basileæ* 1576. *in*-8°.

XII. *De tribus Quartis, Falcidiana, legitimaria & Pegasiana.* Ces douze Pieces, à quelques-unes près, ont été imprimées ensemble à *Lyon* en 1569. *in-fol.*

Quæstionum illustrium Liber. Disputatio habita Biturig. Cujacii Commentarius in L. Frater à Fratre : cui subjuncta est Hottomanni vetus renovata disputatio in L. Frater à Fratre, & Disputat. de Testamentis. Appendix adversus novam ejusdem Legis in-

F. HOTMAN. terpretationem, quam nuper Lescurius promulgavit in suo Africano. Lescurii Africanus. Geneve 1573. & 1598. Paris. 1576. Lugduni 1579. & 1585. in-8°. Hanoviæ 1610. in-12.

Observationum & Emendationum Libri XIII. quibus adjecta est Epistola Wilhelmi Neonebelli pro Hottomanno, contra Censuram Job. Basii Frisii in Disp. Paradoxis, Plusieurs Livres de ces Observations ont été imprimez separément à *Bâle* & ailleurs depuis l'an 1560. Ils parurent ensemble à *Hanau* en 1601. *in-8°.* & en 1611. *in-12.* & à *Geneve* avec les conseils d'*Hotman* en 1586. & 1589. *in-fol.*

Antonii Hottomanni Dialogus de Barba. Antuerpiæ 1586. *in-8°.*

Commentarius de Verbis Juris, Antiquitatum Romanarum elementis amplificatus; de Magistratibus, de Legibus, de Senatu & Senatus-Consultis, insignibus, de Jurisconsultis, de Formulis, de Comitiis Populi Romani. Basileæ 1558. *&* 1563. *Parisiis* 1558. *Lugd.* 1569. *fol.*

Partitiones Juris Elementariæ. Basileæ 1560. *in-8°.* It. *Genevæ* 1589. *in-16.*

Jurisconsultus, sive de optimo genere Juris interpretandi; avec l'explication de quelques Loix obscures. 1559. *in-8°. Basilea*; & separément, *Lugd.* 1566. *&* 1569. & *Geneve* 1589. *in-16.* avec l'Ouvrage précedent. Ce Livre est fort estimé, & quelques Auteurs le traitent de Livre excellent. F. HOTMAN.

Institutionis Dialecticæ ex fontibus Philosophorum Libri IV. Geneva 1573. *&* 1593. *in-8°.*

Le II. Tome comprend.

Commentarius in IV. Institutionum Juris Civilis Libros. Basilea 1560 *&* 1569. It. *Venetiis* 1569. *&* 1588. *Lugduni* 1565. 1567. *&* 1588. La vie de Justinien écrite par *Hotman*, se trouve à la tête des dernieres éditions de cet Ouvrage.

Scholæ in quamplurimos titulos Digestorum Codicis, adhibita ad singulas Leges interpretatione. Les Dissertations qui se trouvent réünies sous ce titre, ont été imprimées en differens tems.

Commentatio tripartita in Libros Feudorum. Lugd. 1573. *fol.* It. *Coloniæ* 1573. *in-8°.*

F. HOTMAN.

Consiliorum volumen. Genevæ 1578, *&* 1586. *fol.*

Le III. Tome contient.

De Jure Regni Galliæ Libri tres. Basileæ 1585. *& Genevæ* 1588. *in-8°.* Les trois Traitez contenus sous ce titre, sont :

1. *Franco-Gallia, sive Tractatus Isagogicus de Regimine Regum Galliæ & de Jure Successionis. Genevæ* 1573. *in-8°.* C'est la premiere édition de cet Ouvrage, qui a été imprimé depuis sous differens titres. La seconde a paru sous celui-ci : *Libellus Statum veteris Reipublicæ Gallicæ, deinde à Francis occupatæ describens. Coloniæ* 1574. *in-8°.* Elle est differente de la premiere. *Editio tertia locupletior. Coloniæ ex Officina Jo. Bertulphi.* 1576. *in-8°.* Cette édition est augmentée du dix-huitiéme Chapitre & de six pages à la fin de l'Ouvrage. It. *quarta editio sex novis Capitibus ab Autore aucta. Francofurti* 1586. *in-8°.* Les additions de cette édition regardent principalement l'autorité des Etats Generaux. L'Auteur y a fait aussi quelques retranchemens. C'est celle qui a été

ſuivie dans l'édition de toutes ſes Œuvres, dont je parle. *Editio nova, in qua quæ in editionibus præcedentibus ſublata erant reſtituuntur, unaque Matharelli Reſponſio. Francoſ.* 1665. *in-8°.* Je. traduite en François ſous ce titre : *La Gaule Françoiſe. Cologne* 1574. *in-8°.* Cette traduction ſe trouve auſſi dans le ſecond tome des *Memoires du Regne de Charles IX. Middelbourg* 1578. *in-8°.* F. HOTMAN.

Cet Ouvrage, quoique recommandable du côté de l'érudition, eſt indigne d'un Juriſconſulte François, & ne ſert qu'à deshonorer *Hotman*, au jugement des Proteſtans même. Il tâche d'y prouver que le Royaume de France, ce Royaume le plus floriſſant de la Chrétienté, n'eſt point ſucceſſif, comme ſont les heritages des particuliers, qu'autrefois on ne parvenoit à la Couronne que par les ſuffrages de la Nobleſſe & du Peuple, & que le pouvoir & l'autorité d'élire les Rois appartenoit aux Etats du Royaume & à toute la Nation aſſemblée en corps, qui pouvoit auſſi les dépoſer. Une choſe

F. HOTMAN. encore sur laquelle il insiste beaucoup, est que comme de tout tems on a jugé que les femmes étoient incapables de la Royauté, on doit aussi les exclure de toute charge & administration publique. Tout cela étoit trop opposé aux loix du Royaume pour ne pas revolter les bons François, aussi fut-il refuté par *Matarel* & par *Papyre Masson*, comme je le dirai plus bas. *Bayle* a trouvé la raison qui engagea *Hotman* à avancer des paradoxes si étranges. » Il étoit, dit-il, en colere contre sa Patrie, quand il » composa ce Livre, & non content de se venger de ceux qui re» gnoient alors, il tâcha de déchar» ger son ressentiment sur la Mo» narchie même & sur tout le corps » de la Nation ; & cela avec si peu » de jugement, qu'il fournissoit de » très-fortes armes à la Ligue pour » l'exclusion d'*Henri IV.* Car selon » ses principes, les Catholiques » avoient droit d'élire pour Roi le » Duc de Guise, au préjudice des » Princes du Sang.

D'Aubigné attribuë à *Hotman* dans

le Chapitre troisiéme du premier Livre de la *Confession de Sancy* un Livre *de Regno Vulvarum*, qui apparemment est le même que celui dont je parle, à qui il a donné ce titre, à cause du sujet qui y est traité.

F. HOTMAN.

2. *De Jure successionis Regiæ in Regno Francorum Leges*, imprimées en 1588. in-8°.

3. *Disputatio de Controversia successionis Regiæ inter Patruum & Nepotem, atque in Universum de Jure Successionis Regiæ in Regno Galliæ: Regni hæreditas utrum ex ætatis & gradus prærogativa, an repræsentationis jure deferatur.* (*Francofurti*) 1585. in-8°. *Hotman* établit dans cet Ouvrage le droit d'*Henri IV*. à la Coûronne de France contre les faux raisonnemens de ceux qui soûtenoient le parti du Cardinal de Bourbon son oncle, que la Ligue vouloit y élever.

Antiquitatum Romanarum Libri V. Paris. 1585. in-8°. Une partie de cet Ouvrage a paru separément sous ce titre: *De re numaria Populi Romani Liber. Disputatio de Aureo Jus-*

F. HOTMAN. *timianeo. Basileæ* 1584. *in-8°.*

Commentarii in XXV. M. T. Ciceronis nobiliores Orationes, eas maxime quæ quæstionem aliquam Juris Civilis insignem continent, una cum notis ad Asconium Pedianum. Parisiis 1554. *fol.*

Commentarius in Epistolam Ciceronis ad Quintum fratrem de Provincia rectè administranda. Lugduni 1564. *in-4°.* It. *Basileæ* 1591. *in-8°.*

Notæ renovatæ in C. Julii Cæsaris Commentarios de Bello Gallico & Civili. Lugduni 1574. *& Francofurti* 1606. *in-fol.*

Consolatio è sacris Litteris. Lugduni 1593. *in-8°.* It. *Hanoviæ* 1613. *in-16.*

Præfationes, quas suis Libris præmisit.

Outre les Ouvrages contenus dans ce Recüeil, on en a encore de lui quelques autres qu'il a donné sous des noms empruntez, ou sans y mettre son nom.

1. *L'Anti-Tribonian*, ou *Discours sur l'étude des Loix.* Cet Ouvrage qu'*Hotman* fit en 1567. par le conseil du Chancelier de l'*Hopital*, fut

imprimé d'abord sans porter le nom de son Auteur ; il fut réimprimé ensuite à *Paris* en 1603. par les soins de *Nevelet*, & au même endroit en 1616. *in*-8°. à la tête des *Opuscules Françoises des Hotmans*. Il a été aussi traduit en Latin, & imprimé en cette Langue à *Hambourg* en 1647. *in*-8°. Le dessein d'*Hotman* est d'y frayer un nouveau chemin à la connoissance des Loix, & d'abreger celui qu'on avoit pris dans les Ecoles jusques à son tems pour l'étude du Droit. Il y maltraite fort *Tribonien*, qui a compilé les Livres de *Justinien*, & s'applique à faire voir qu'il y a une grande difference entre ces Livres & le Droit Civil des Romains. *Guillaume Maran*, Jurisconsulte de *Toulouse*, craignant que la lecture de cet *Anti-Tribonien* ne contribuât à l'avilissement de la Jurisprudence Romaine, y opposa les deux Ouvrages suivans. *Discours politiques de l'établissement & conservation des Loix de la Justice, contre les mocqueries & cavillations de l'Anti-Tribonien déguisé & de ses sectateurs*. *Toulouse* 1621. *in*-4°. *De*

F. HOTMAN.

F. HOT-MAN. *justitia & æquitate Commentarii duo adversus nugamenta & offusias Anti-Triboniani personati. Tolosæ* 1622. *in*-4°.

2. *Ad Remundum Rufum defensorem Romani Pontificis contra Carolum Molinæum de statu primitivæ Ecclesiæ, ejusque Sacerdotis. Genevæ* 1553. *in*-8°. *Hotman* a publié cet Ouvrage sous le nom de *François de Villiers*, mais dans l'édition des Œuvres de *Charles du Moulin* faite à *Paris* en 1681. où il a été inseré, il porte le nom de son veritable Auteur. C'est une défense pour *Charles du Moulin* contre un Avocat au Parlement de *Paris*, nommé *Remond Rufus*, qui avoit attaqué par un long écrit Latin le Traité de *du Moulin* contre les petites dates.

3. *Papæ Sixti V. Fulmen Brutum in Henricum Regem Navarræ & Henricum Borbonium Principem Condæum vibratum, cujus multiplex nullitas ex protestatione patet. In*-8°. 1585. *It.* 1586. 1602. 1603. *in*-8°. Ces dernieres éditions sont augmentées. Celle de l'an 1586. s'est faite à *Leyde*. L'Ouvrage a été inseré dans

le troisiéme tome de la *Monarchie de l'Empire de Goldast*. Il a été aussi traduit en François sous ce titre : *Protestation & défense pour le Roi de Navarre Henri IV. premier Prince du Sang, & Henri Prince de Condé, aussi Prince du même Sang, contre l'injuste & tyrannique Bulle de Sixte V. publiée à Rome au mois de Septembre 1585. au mépris de la Maison de France*. 1585. in-8°. Cette Piece est des plus sçavantes, & en même tems des plus satyriques. F. HOTMAN.

4. *De Furoribus Gallicis & Cæde Admiralii Castillionii atque illustrium Virorum passim edita per complures Galliæ Civitates vera & simplex narratio, ab Ernesto Eremundo Frisio*. *Edimburgi* 1573. in-4°. *Londini* 1573. in-8°. *Lugd. Bat.* 1619. in-8°. *Amstelodami* 1641. in-8°. Ce Livre a été faussement attribué à *Theodore de Beze* & à *Hubert Languet*; il est de *François Hotman*, selon le P. *le Long*.

5. *Matagonis de Matagonibus Decretorum Baccalaurei Monitoriale adversus Italo-Galliam sive Anti-Franco-Galliam Antonii Matarelli Alverno-*

F. HOT-MAN. *geni. Lutriviani* 1575. 1578. 1584. *in*-8°. It. *Villiorbani* 1593. *in* 8°. *Antoine Matharel* Avocat au Conseil ayant publié contre la *Franco-Gallia* d'*Hotman* l'Ouvrage intitulé : *Ad Francisci Hotomanni Franco-Galliam Responsio in qua agitur de initio Regni Franciæ, successione Regum, publicis Negotiis & Politia. Præfixum est judicium Papirii Massoni de Libello Hotomanni. Paris.* 1575. *in*-8°. *Hotman* y opposa cet Ouvrage écrit en stile burlesque; mais il auroit mieux fait de répondre serieusement, puisqu'il s'agissoit des Loix fondamentales du Royaume.

6. *Strigilis Papirii Massoni, sive Remediale Caritativum contra rabiosam Phrenesim Papirii Massoni, Jesuitæ excucullati, per Matagonidem de Matagonibus Baccalaureum formatum in Jure Canonico & in Medicina si voluisset.* Cet Ouvrage, qui est du même goût que le précédent, est joint à la *Franco-Gallia* de l'édition de *Cologne* 1576. *in*-8°. Il a paru aussi separément en 1578. *in*-8°.

7. *Nullitatis Protestationes adversus formulam Concordiæ per Joan-*

nem Palmerium. 1579. *in* 8°.

8. *Joannis Francisci Aspastis Salassi V. D. M. in virulentam planeque sophisticam Andreæ Pouchenii criminationem, quam adversus Joannis Palmerii justas & necessarias Protestationes conscripsit, pro eodem Palmerio vera & modesta defensio. Genevæ* 1580. *in*-8°. Ces deux Ouvrages, qui sont d'*Hotman*, roulent sur la Controverse de la Présence de J. C. dans l'Eucharistie. F. HOTMAN.

9. Il a fait aussi une Traduction Françoise de l'Apologie de *Socrate* écrite en Grec par *Platon*.

10. *Francisci & Joannis Hotomanorum patris ac filii, & clarorum virorum ad eos Epistolæ, ex Bibliotheca Jani Gulielmi Melii J. C. Amstelod.* 1700. *in*-4°. La plûpart des Lettres de *François Hotman*, contenuës dans ce Recüeil, n'ont rien de fort interessant.

Draudius, & plusieurs autres après lui, citent comme un Ouvrage d'*Hotman Græco-Gallia*; mais il est visible que c'est une méprise de *Draudius*, qui a apparemment trouvé ce titre mal écrit dans quelque

E. HOTMAN. Catalogue pour *Franco-Gallia.*

V. son Eloge par *Pierre Nevelet.* Les *Eloges des Sçavans de M. de Thou* & les additions de *Teissier. Bayle, Dictionnaire.*

AUGUSTIN TORNIEL.

A. TORNIEL. AUgustin Torniel naquit à *Barengo*, village du district de *Novarre*, dont ses parens étoient Seigneurs, de *Jerôme Torniel* Medecin de *Novarre*, le 10. Juin 1543. Il reçut au Batême le nom de *Gregoire*, qu'il changea en celui d'*Augustin*, lorsqu'il se fit Barnabite.

Il commença ses études à *Novarre* & les continua à *Milan.* Son pere, qui le destinoit à la Médecine l'envoya ensuite à *Pavie*, où il s'appliqua à cette science. Le P. *Barelli*, Annaliste des Barnabites, dit qu'il y eut pour compagnon d'étude *François de Lesdiguieres*, qui fut depuis Connétable de France, & qu'ils y furent reçus ensemble Docteurs en Philosophie & en Medecine.

Torniel après avoir vêcu quelque tems occupé de sa profession, se dégoûta du monde, & résolut de se consacrer à Dieu en embrassant la vie Religieuse. Il entra dans l'Ordre des Barnabites à *Milan* en 1569. âgé de 26. ans. Il y prit l'habit le 24. Juin de cette année des mains d'*Alexandre Saulius*, alors General de la Congregation, & y fit profession le 27. Août de la suivante. Il reçut aussi-tôt après tous les Ordres Sacrez, & dit sa premiere Messe le 25. Decembre 1570. A. TORNIEL.

Il ne fut pas long-tems sans être élevé aux premieres Charges de son Ordre; dès l'an 1579. il en fut élu General, dignité par laquelle il a passé deux autres fois, en 1593. & en 1600.

Le Duc de *Mantoue Vincent de Gonzague*, sollicita en 1593. le Pape de le nommer à l'Evêché de cette Ville; mais *Torniel* l'ayant appris sortit de *Rome*, où il étoit alors, pour éviter cette nomination. Il refusa depuis l'Evêché de *Casal de Montferrat*, qu'on lui offroit avec beaucoup d'instance. Il étoit trop

A. TORNIEL. attaché à son état, pour vouloir en sortir sous quelque prétexte que ce fût.

Il mourut à *Milan* le 10. Juin 1622. âgé précisement de 79. ans.

On n'a de lui que l'Ouvrage suivant.

Annales sacri & profani ab Orbe condito ad eundem Christi passione redemptum. Mediolani 1610. *in-fol.* 2. *vol.* It. *Francofurti* 1611. *in-fol.* 2. *vol.* It. *quarta editio recognita & sexcentis in locis aucta. Antuerpiæ* 1620. *in-fol.* 2. *vol.* C'est la meilleure édition de cet Ouvrage, qui a été imprimé quelques autres fois, & qui est à present peu recherché. M. *du Pin* en fait cependant un bel éloge. Je citerai ici ses propres paroles. » *Torniel* est, dit-il, le premier qui » ait traité la matiere qu'il s'est pro» posée avec étenduë & avec exac» titude. Son Ouvrage ne contient » pas seulement l'Histoire, mais » encore l'éclaircissement des diffi» cultez de Chronologie, de Geo» graphie, de Topographie, & » touchant les Rites qui se rencon» trent dans la narration de l'Histoire;

» toire ; ensorte que cet Ouvrage » peut être consideré comme un excellent Commentaire des Livres » Historiques de l'Ancien Testament. Il est écrit d'un stile simple » & naturel avec beaucoup de netteté & de methode. L'Abbé *Lenglet* n'en juge pas si favorablement : car il se contente de dire, qu'*il n'est pas à mépriser*, & qu'*il vaut un peu mieux* que l'Ouvrage que *Salian* a donné sur le même sujet. *Sponde* avoit eu dessein de composer de semblables Annales pour mettre à la tête de son abregé de *Baronius* ; mais ayant lû celles de *Torniel*, il en fut si content qu'il crut ne pouvoir mieux faire que d'en donner un abregé ; c'est ce qu'il avoüe lui-même dans la continuation de *Baronius*.

A. TORNIEL.

Torniel ne s'étoit pas proposé seulement de donner les Annales de l'Ancien Testament, il vouloit aussi en donner de l'Histoire de l'Eglise, mais se voyant prévenu en cela par *Baronius*, qui étoit son ami, il abandonna son premier dessein, & s'en tint à cet Ouvrage.

A. TORNIEL. *V. Barelli Memorie de' Barnabiti. Museo Novarese di Lazzaro Agostino Cotta. In Milano* 1701. *in-fol.* Son Eloge par *Sponde* à la tête de son abregé des Annales de *Torniel. Du Pin Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques.*

PIERRE LE BRUN.

P. LE BRUN. PIERRE *le Brun* naquit à *Brignole*, ville du Diocese d'*Aix* en Provence, le 11. Juin 1661.

Il fut élevé très-chrétiennement, & il se distingua dans sa jeunesse autant par l'innocence de ses moeurs que par ses progrez dans l'étude.

Ses Classes finies, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire le 11. Mars 1678. Après y avoir étudié en Theologie à *Marseille* & à *Toulouse*, il enseigna la Philosophie à *Toulon*, & ensuite la Theologie pendant deux ans à *Grenoble* dans le Seminaire de M. le Cardinal *le Camus*, qui l'honora de son estime & de son amitié.

Au mois de Juin 1690. il vint à

Paris au Seminaire de S. Magloire, où il a demeuré le reste de sa vie. P. LE BRUN.

Quelques talens qu'il eut pour la chaire, il aima mieux continuer à s'appliquer à l'étude de l'Histoire Ecclesiastique, à laquelle il avoit employé une partie de sa vie, qu'à composer des Sermons. Il fut pour lors chargé de faire dans le Seminaire de S. Magloire les Conferences sur l'Histoire Ecclesiastique, emploi dont il s'est acquitté avec succès pendant treize ans.

Le dernier jour de l'année 1728. il fut attaqué d'une fiévre violente & d'une oppression de poitrine, dont il mourut le 6. Janvier suivant 1729. âgé de 67. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Lettres qui découvrent l'illusion des Philosophes sur la Baguette, & qui détruisent leurs systêmes. Paris* 1693. in-12. Le P. *le Brun* prétend montrer dans cet Ouvrage, ou qu'il n'y a que fourberie dans l'usage de la baguette, ou que si l'effet en est réel, il n'est point naturel, mais est produit par une mauvaise intelligence, qu'ainsi on doit la met-

P. LE BRUN.

tre au nombre des pratiques superstitieuses.

2. *Discours sur la Comedie, où l'on voit la Réponse au Theologien qui la défend, avec l'Histoire du Theatre, & les sentimens des Docteurs de l'Eglise depuis le premier siecle jusqu'à present. Paris* 1694. *in*-12. Le premier des deux Discours qui composent ce volume est contre le P. *Caffaro* Théatin, qui avoit fait un écrit en faveur de la Comedie, pour mettre à la tête des Pieces de Theatre de M. *Boursault*.

3. *La Concordance des tems pour l'intelligence des Auteurs Ecclesiastiques des huit premiers siecles. Paris* 1700. *in*-4°. Ce n'est qu'un essai d'un plus grand Ouvrage qui n'a pas été publié.

4. *Histoire Critique des Pratiques superstitieuses, qui ont séduit les peuples & embarassé les sçavans: avec la methode & les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas. Rouen* 1702. *in*-12. *pp*. 637. Cet Ouvrage, où le P. *le Brun* s'est proposé de redonner ses Lettres sur la Baguette sous une nouvelle for-

P. LE BRUN.

me, est moins une nouvelle édition de ce dernier Livre, qu'un Livre tout nouveau par les augmentations considerables qui s'y trouvent sur les pratiques superstitieuses. Il travailloit, lorsqu'il est mort, à en donner une seconde édition, & l'on a trouvé parmi ses manuscrits des additions très-considerables.

5. *Explication Litterale, Historique & Dogmatique des Prieres & Cérémonies de la Messe, suivant les anciens Auteurs & les Monumens de la plûpart des Eglises. Paris* 1716. *in*-8°. Le P. *le Brun* voulant sanctifier sa plume en écrivant sur le Sacrifice de la Messe, parcourut les Archives d'une bonne partie des Eglises du Royaume & de la Flandre. Il poussa même ses courses jusqu'à *Cologne*, & avec la protection des Ministres des affaires étrangeres, & des Ambassadeurs du Roi à la Porte, il fit venir de *Rome*, du Levant & d'ailleurs un grand nombre de Memoires sur les differentes Liturgies. Si la mort ne l'eût pas arrêté, il comptoit donner dix vo-

P. LE BRUN.

lumes *in*-8°. sur cette importante matiere ; mais il n'en a donné que quatre, dont celui-ci est le premier. Il y remonte jusqu'à l'origine des Prieres & des Cérémonies de la Messe, il en développe le sens & les raisons, & découvre ce qu'elles renferment de pieté, de profondeur & de majesté.

6. Deux ans après l'impression de l'Ouvrage précedent, c'est-à-dire 1718. il parut une *Lettre d'un Curé de Paris à l'Auteur du Journal de Trevoux, touchant le Sacrifice de la Messe. Paris* 1712. *in*-12. *pp.* 57. Le Curé s'y plaignoit de l'extrait que le Journaliste avoit fait du Livre du Pere *le Brun*. Comme il s'expliquoit d'une maniere équivoque, & qu'on ne sçavoit point s'il attaquoit l'Auteur ou le Journaliste ; le P. *le Brun* écrivit une Lettre le 23. Juin 1718. dans laquelle il explique fort clairement la part qu'il croit que les fideles ont à la célébration de la Messe, qui étoit le point dont il s'agissoit dans la Lettre du Curé. Elle a été imprimée à *Paris* 1718. *in*-8°. *pp.* 15.

7. *Manuel pour assister à la Messe & autres Offices de l'Eglise, & pour passer chrétiennement la journée. Paris* 1718. *in*-16. *seconde édition beaucoup augmentée. Paris* 1727. *in*-16. La plus grande partie de ce petit Livre est tirée de son Explication des Cérémonies de la Messe. P. LE BRUN.

8. *Explication Litterale, Historique & Dogmatique des Prieres & des Cérémonies de la Messe, contenant des Dissertations Historiques & Dogmatiques sur les Liturgies de toutes les Eglises du Monde Chrétien, où l'on voit ces Liturgies, le tems auquel elles ont été écrites, comment elles se sont répanduës & conservées dans tous les Patriarchats, leur uniformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au Sacrifice, & cette uniformité abandonnée par les Sectaires du XVI. siecle. Paris* 1726. *in*-8°. 3. *vol.* Cet Ouvrage répond à la grandeur de son dessein, & le consentement de toutes les Eglises Chrétiennes sur l'essentiel du Sacrifice, sur la présence réelle, sur la Transubstantiation, sur l'invocation des Saints & sur la Priere pour les morts, en un mot sur tous les Dogmes exprimez

P. LE BRUN. dans la Liturgie de l'Eglise Romaine, & sur les principales Cérémonies de la Messe, y paroît dans une évidence superieure à toutes les difficultez qu'on pourroit opposer.

9. *Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la Consecration de l'Eucharistie* ; ou *Réponse à la Refutation publiée par le R. P. Bougeant, Jesuite, contre un article des Dissertations sur les Liturgies. Paris* 1727. *in*-8°. *pp.* 140. Le P. *le Brun* avoit soûtenu dans sa dixiéme Dissertation, avec un grand nombre d'Auteurs, que la Consecration de l'Eucharistie se fait conjointement par les paroles de l'Institution de l'Eucharistie, & par la Priere de l'invocation que le Prêtre fait au nom de l'Eglise, & il fut attaqué sur cela par le P. *Bougeant* dans un écrit intitulé : *Refutation de la Dissertation du R. P. le Brun sur la forme de la Consecration de l'Eucharistie. Paris* 1727. *in*-12. *pp.* 183. Ce fut pour lui répondre que le P. *le Brun* publia la défense dont j'ai rapporté le titre, & qui est munie de l'approbation de 39. Docteurs, qui tous applaudissent à

la

la solidité & à la moderation qui regnent dans sa Réponse. P. LE BRUN.

10. *Lettre qui découvre l'illusion des Journalistes de Trevoux dans le jugement qu'ils ont porté de la défense de l'ancien sentiment qui joint la priere de l'Invocation aux paroles de J. C. pour la consecration de l'Eucharistie ;* ou *Défense du Pere le Brun & des Docteurs qui ont approuvé son Ouvrage. Paris* 1728. *pp.* 27. Les Journalistes de *Trevoux* en annonçant l'Ouvrage précedent, debuterent par cette reflexion : » On doit avertir d'abord qu'il manque à ce titre une expression ; en effet pour » le rendre exact, il faudroit lire : » *Défense de l'ancien sentiment des* » *Grecs schismatiques*, &c. Sans cette » addition le Lecteur est en danger » de se méprendre ; car dans les » matieres de Religion, on appelle » toujours l'ancien sentiment celui » de l'Eglise, & l'erreur quelque an- » cienne qu'elle soit, est toujours » nouvelle. Or le sentiment dont le » titre annonce la défense, bien loin » d'être la doctrine de l'Eglise, est » un sentiment qui sent l'heresie,

P. le Brun.

» selon M. *de Saintes* Evêque d'*E-* » *vreux*, rapporté par *Isambert.* La Lettre du P. *le Brun*, qui est datée du 29. Mars 1728. tend à justifier le titre qu'il a donné à son Ouvrage, & à faire voir que M. de *Saintes* & *Isambert* n'avoient point accusé son sentiment d'heresie. Elle n'a point été renduë publique.

11. *Lettre à M. de Torpanne, Chancelier de Dombes.* Inserée dans les *Memoires de Trevoux* du mois de Juillet 1728. p. 1306. Cette Lettre est un précis de la précedente, & tend au même but ; elle est du 26. Avril 1728. Le P. *le Brun* y marque qu'il avoit conferé avec M. *de Torpanne* par ordre de M. le Duc *du Maine* sur le differend qu'il avoit avec les Jesuites, par rapport au jugement qu'ils avoient porté de son Livre. Elle n'est pas demeurée sans réponse, on y a opposé un petit Ouvrage intitulé : *Apologie des anciens Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris, Claude de Saintes, & Nicolas Isambert, contre une Lettre du R. P. le Brun, inserée dans les Memoires de Trevoux, sur la forme de la*

Consecration de l'Eucharistie. Par M. P. J. H. Ch. R. Pr. D. D. ancien *Professeur en Theologie. Paris* 1728. *in*-12. La mort du P. *le Brun* a terminé cette dispute. P. LE BRUN.

V. son éloge par le P. *Bougerel* de l'Oratoire dans le *Journal des Sçavans* du mois de Mars 1728.

ANTOINE GALATEO.

ANTOINE *Galateo* naquit l'an 1444. à *Galatina* dans la terre d'Otrante, d'où il a pris son nom; car celui de sa famille étoit *Ferrari*, ou *de Ferrariis*. Son pere étoit un homme de merite & d'esprit, & ses ancêtres étoient Grecs d'origine, particularité dont il se faisoit une gloire. A. GALATEO.

Ayant perdu son pere dès sa premiere jeunesse, il demeura sous la tutele de son ayeul, qui l'envoya à *Nardo*, où il fit sa Rhetorique & sa Philosophie. Ces études finies, il fut obligé de choisir le genre de vie auquel il vouloit s'attacher, & il se détermina à la Medecine, qu'il étu-

A. GALATEO. dia avec beaucoup d'application, sans negliger cependant les Langues Latine & Grecque, dans lesquelles il se rendit fort habile.

Après avoir fait le tour de l'Italie & avoir été reçû Docteur en Philosophie & en Medecine à *Ferrare*, il alla se fixer à *Naples*, où il pratiqua la Medecine avec beaucoup de succès & de réputation. *Jacques Sannazar* & *Jean Pontanus*, avec lesquels il fit connoissance, en ayant parlé au Roi avec beaucoup d'estime, ce Prince le fit son Medecin.

Son esprit étoit trop étendu pour se renfermer dans les bornes de la Medecine; la Poësie, l'Eloquence & l'Histoire l'occupoient aussi, & le tems qu'il leur donnoit n'étoit pas le moins agréable pour lui.

Des interêts de famille, & le peu de santé dont il joüissoit à *Naples*, l'ayant obligé de retourner dans sa Patrie, il s'y maria peu de tems après à *Marie Lubella* d'une des plus anciennes familles du Pays, dont il eut plusieurs enfans.

Il vêcut quelque tems dans sa Patrie avec beaucoup de tranquil-

lité, éloigné du tumulte & du bruit, & à l'abri de l'envie des Courtisans, qui l'avoit exposé plusieurs fois à perdre les bonnes graces du Roi, & il profita de ce repos pour composer quelques Ouvrages. A. GALATEO.

Le bon air de la ville de Gallipoli, qui n'est éloignée de Galatina que de quelques milles, lui donna du goût pour ce lieu, & il y alla demeurer. Il y pratiquoit la Medecine, lorsqu'il lui vint des ordres du Roi *Ferdinand* d'Arragon de passer à *Lecce*, & d'y attendre l'arrivée d'*Alfonse* Duc de Calabre son fils, pour l'accompagner au siege d'*Otrante*, dont les Turcs s'étoient emparez.

Il passa le reste de ses jours à *Gallipoli*, dont il a donné la description. Ce qu'il dit dans cet Ouvrage de la vie qu'il y menoit merite d'être rapporté. Voici comment il s'exprime sur ce sujet. *Hîc vivimus sine invidia, sine superbia, sine conviciis, sine injuria, sine rerum omnium luxuria. Nam neque effusè affluunt opes, neque urget dira egestas. Hîc sine timore & concorditer tanquam in tutissi-*

A. GALATEO. ma arce vivitur. Urbs nunc munitissima est & natura & Regum impensa, & oppidanorum finitimorumque populorum labore. Libera est & immunis ab omnibus vectigalibus. Hic salubri fruimur Cœlo, & lato colliculorum prospectu; mare habemus undique, undique Cœlum, penitùs à cæteris divisi & commerciis & moribus. Hic ego & cibo & somno parciùs utor, valeo athletice. Tertia aut quarta noctis hora eo dormitum, nona aut decima surgo; lego aliquid aut scribo. Quid faciam? Dormire amplius nequeo in lectulo pudico & celibe, & pleno curarum. Reviso annotationes meas, hoc est, antiquos labores meos, qui mihi sunt maximæ voluptati, nedum solatio. Non enim ex hac re mihi famam aut commoda quæro, sed cogito quæ mihi proximo die agenda sunt. Ante orientem solem si dies festus est aut profestus, rei divinæ vaco; sin ne festus, domi maneo, Deos oro. Ad primam lucem circumeo, ægros visito, deinde prandeo sobriè. Post prandium lego aliquid facile, non quod mentem agitet, sed quod levet atque delectet. Eo tempore veniunt ad me aliqui, qui de salute sua consulant, hos

ego audio. Vicesima hora ægros reviso, ascendo ; descendo, discurro, sudo, quamvis bruma sit prope. Tandem fessus ac defatigatus ad primas faces domum redeo, ubi aliqui non ignavi ingenii viri me expectant, qui me audiant de Philosophia, de Moribus, de Mathematica exoterice, non acroamatice differentem. A. GALATEO.

Il est mort à *Lecce* le 12. Novembre 1517. dans sa soixante-treiziéme année.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De situ Japygiæ. Basileæ* 1558. *in*-8°. C'est le premier Ouvrage qu'on ait imprimé de *Galateo*, suivant le Marquis d'*Oria*, qui en procura l'impression. *Paul Jove* le trouve comparable à ceux de l'Antiquité. It. *Basileæ eodem anno.* It. *Neapoli* 1624. *in*-4°. *Antoine Scorrano*, Archiprêtre de *Galatina*, a joint à cette derniere édition des notes marginales, & *Pierre Antoine de Magistris* de la même Ville, a mis à la tête un abregé de la vie de *Galateo*.

2. *De situ elementorum, de situ terrarum, de mari & aquis & fluviorum origine. Basileæ* 1558. *in*-8°. Ces

A. GALATEO. Opuscules, que *Vossius* qualifie du nom de *Quæstiones Physicæ*, sont joints à la seconde édition de l'Ouvrage précedent. La Physique étoit trop imparfaite du tems de *Galateo*, pour que ce qu'il en a écrit merite quelque attention.

3. *Descriptio urbis Callipolis*, imprimée avec l'Ouvrage *De situ Japygiæ.*

4. *De villa Laurentii-Vallæ*, imprimé avec le Traité *De situ Japygiæ.* Il écrivit cette description, qui est fort jolie, lorsqu'il étoit avec *Valla* à cette maison de campagne.

5. *Successi dell' armata Turchesca nella Citta d'Otranto dell' anno* 1480. *progressi dell' esercito ed armata condottavi da Alfonso Duca di Calabria: scritti in Lingua Latina da Antonio de Ferrariis, detto il Galateo, e tradotti in Lingua volgare per l'Abbate Gio Michaele Marziano, d'Otranto. In Cupertino* 1583. *in*-4°. It. *in Napoli* 1612. *in*-4°. *Galateo*, qui avoit assisté à cette expedition d'*Otrante*, en avoit fait l'Histoire en Latin, & l'avoit intitulée: *De bello Hydruntino*; mais elle n'a pas été im-

primée & l'on n'en a publié que la traduction Italienne. Le Roi de *Naples* récompensa la peine qu'il avoit prise de l'écrire, en lui faisant présent d'une maison de campagne à *Casale di Trepuzzi* à quelques milles de *Lecce*. A. GALATEO.

6. *De laudibus Venetiarum.* *Dominique de Angelis* l'a fait imprimer après l'Eloge de *Galateo* dans ses Vies des Sçavans d'*Otrante*.

Il a composé encore quelques autres Ouvrages qui n'ont pas vû le jour.

V. *Paul Jove*, *Elogia. Vossius de Hist. Latin. Castellanus Vitæ Medic. Le Vite de Lettetati Salentini da Domenico de Angelis*, *tom.* 1. *Journ. de Venise*, *tom.* 23. *art.* 1.

PIERRE VARIGNON.

PIERRE *Varignon* naquit à *Caen* l'an 1654. d'un Architecte Entrepreneur, dont la fortune étoit fort mediocre. Deux freres qu'il avoit suivirent la profession de leur pere, & il étudia pour être Ecclesiastique. P. VARIGNON.

P. VARIGNON.

Son goût pour les Mathematiques se declara de bonne heure. Des Cadrans qu'il vit faire à des maçons le frapperent ; il en apprit d'eux la pratique la plus grossiere, qui étoit tout ce qu'ils en sçavoient ; mais il soupçonna que tout cela dépendoit de quelque theorie generale ; soupçon qui ne servit qu'à le tourmenter sans fruit, n'ayant personne qui pût lui donner des éclaircissemens sur ce sujet.

Pendant qu'il étudioit en Philosophie chez les Jesuites de *Caen*, comme il feuilletoit un jour par amusement differens Livres dans la boutique d'un Libraire, il tomba sur un *Euclide*, & en lut les premieres pages, qui le charmerent, non-seulement par l'ordre & l'enchaînement des idées, mais encore par la facilité qu'il se sentoit à y entrer. Il emporta l'*Euclide* chez lui, & continua à le lire avec un plaisir qui augmentoit à mesure qu'il avançoit dans sa lecture.

L'incertitude & l'obscurité de la Philosophie qu'on lui enseignoit aiderent encore à lui faire goûter la

clarté, la liaison & la certitude des veritez geometriques. La Geometrie le conduisit aux Ouvrages de *Descartes*, qui répandirent dans son esprit de nouvelles lumieres. L'ardeur qu'il avoit d'avancer dans ces connoissances lui faisoit prendre sur les necessitez les plus absoluës de la vie de quoi acheter les Livres dont il avoit besoin pour cela, & cette ardeur étoit augmentée par l'obligation où il se trouvoit de ne lire ces Livres qu'en secret, parce que ses parens n'approuvoient point l'application qu'il y donnoit. P. VARIGNON.

Il passa en Theologie, & quoique l'importance des matieres, & la necessité dont elles sont pour un Ecclesiastique le fixassent davantage, il ne pût cependant leur sacrifier entierement sa passion favorite.

Il alloit souvent disputer à des Theses de Philosophie, & il y brilloit d'un côté par la force & la netteté de ses raisonnemens, & d'un autre par une voix éclatante & une grande force de poumons. Ce fut alors que M. l'Abbé de *S. Pierre*,

P. VARIGNON. qui étudioit en Philosophie dans le même College, le connut.

Un goût commun pour les choses de raisonnement & des disputes continuelles furent les liens de leur amitié. Leurs caracteres differens concoururent même à les unir. L'un se distinguoit, dit M. de *Fontenelle*, *par une certaine vigueur d'idées, par une vivacité féconde, par une fougue de raison, l'autre par une analyse subtile, par une précision scrupuleuse, par une sage & ingenieuse lenteur à discuter tout.*

M. l'Abbé de *S. Pierre*, touché du merite de M. *Varignon*, le prit avec lui, & résolut de le mettre en état de se livrer à son génie & à ses talens. Quoiqu'il n'eût alors que dix-huit cent livres de rente, il en détacha trois cent qu'il lui donna par contrat.

Il fit plus, il l'amena à *Paris* en 1686. & s'y établit avec lui dans une petite maison du faubourg S. Jacques. Ils commencerent alors à n'être plus si fort en societé de pensées. L'Abbé de *S. Pierre* revenu des subtilitez fatiguantes & inutiles

de la Philosophie, s'étoit tourné du côté des reflexions sur l'Homme, sur les mœurs & sur les principes du Gouvernement ; au lieu que M. *Varignon* s'étoit entierement enfoncé dans les Mathematiques. M. de *Fontenelle* & M. l'Abbé de *Vertot* les alloient souvent voir dans leur retraite, & passoient même quelques jours avec eux pour goûter le doux plaisir d'une conversation sçavante & philosophique. P. VARIGNON.

M. *Varignon*, dont la constitution étoit robuste, du moins dans sa jeunesse, passoit les journées entieres au travail ; il lui arrivoit même souvent que travaillant après soupé, selon sa coutume, il étoit surpris par des cloches qui lui annonçoient deux heures après minuit, & il étoit ravi de se pouvoir dire à lui-même, que ce n'étoit pas la peine de se coucher pour se relever à quatre heures.

Il ne sortoit point d'un si grand travail avec la tristesse que la profondeur des matieres dont il s'occupoit pouvoit naturellement lui inspirer, ni même avec la lassitude

P. VARIGNON.

que la longueur seule de son application devoit lui causer; il en sortoit gai & vif, encore plein du plaisir qu'il y avoit pris, & impatient de recommencer.

La solitude où il vivoit ne l'empêcha pas de lier commerce avec plusieurs sçavans des plus illustres, tels que Messieurs *du Hamel*, *du Verney*, *de la Hire*. M. *du Verney* empruntoit souvent ses lumieres sur ce qui appartient dans l'Anatomie à la science des Mechaniques; ils examinoient ensemble les positions des muscles, leurs points d'appui, leurs directions, & M. *du Verney* apprenoit beaucoup d'Anatomie à M. *Varignon*, qui l'en payoit par des raisonnemens Mathematiques appliquez à l'Anatomie.

M. *Varignon* commença en 1687. à se faire connoître dans le Public par son *Projet d'une nouvelle Mechanique*. Cet Ouvrage fut reçu avec applaudissement par tous les Geometres, & il valut à son Auteur en 1688. deux places considerables, l'une de Geometre dans l'Academie des Sciences, & l'autre de Pro-

fesseur des Mathematiques au College Mazarin, & dans la suite celle de Professeur des Mathematiques au College Royal, & une entrée dans la Societé Royale de Londres & dans celle de Berlin. P. VARIGNON.

L'assiduité & la contention de son travail lui causerent en 1705. une maladie considerable; il fut six mois en danger, & passa trois ans dans une langueur qui étoit visiblement un épuisement d'esprit. Il en revint cependant, sa langueur se dissipa, & il se vit en état de se donner de nouveau au travail.

Pendant les deux dernieres années de sa vie il fut fort incommodé d'un rhumatisme dans les muscles de la poitrine, & il ne pouvoit marcher quelque tems, sans être obligé de se reposer pour reprendre haleine. Cette incommodité alla toujours en augmentant, & tous les remedes y furent inutiles. Mais il ne relâcha rien pour cela de ses occupations ordinaires, Enfin après avoir fait sa classe au College *Mazarin* le 22. Decembre 1722. sans être plus mal qu'à l'or-

P. VARIGNON. dinaire, il mourut subitement la nuit suivante à l'âge de 68. ans. Son caractere de Prêtre, son naturel de Geometre & la conformité de sa vie avec ce caractere & ce naturel, ont fait que sa mort, quoique subite, n'a point allarmé ses amis.

Son caractere étoit aussi simple, que la superiorité de son esprit pouvoit le permettre. Il ne connoissoit point la jalousie si ordinaire aux Sçavans; il est vrai cependant, que quand on lui presentoit quelque idée qui lui étoit nouvelle, il couroit quelquefois un peu trop vîte à l'objection & à la difficulté, & qu'alors la vivacité de son esprit & les vûës dont il étoit plein sur chaque matiere, l'empêchoient d'envisager celles qu'on lui offroit; mais on parvenoit aisément à obtenir de lui une attention plus tranquille & plus favorable. Il disputoit ordinairement avec chaleur, mais il rioit ensuite lui-même de cette chaleur qu'il avoit témoignée. Ses manieres étoient franches, sinceres & exemtes de tout soupçon d'interêt. Il se communiquoit aisé-

ment

ment à ceux qui vouloient profiter de ses lumieres, & quoique ses leçons publiques & ses Ouvrages l'occupassent suffisamment, il donnoit avec plaisir des leçons particulieres à ses écoliers, qui lui en demandoient. Il étoit en commerce avec les principaux Geometres de l'Europe, & il leur écrivoit souvent des Lettres aussi travaillées que ses Ouvrages même, parce qu'elles rouloient sur les mêmes sujets. P. VARIGNON.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Projet d'une nouvelle Mechanique, avec un examen de l'opinion de M. Borelli sur les proprietez des poids suspendus par des poulies. Paris* 1687. *in*-4°. Découvrir des veritez & en découvrir les sources, sont deux choses qui peuvent d'abord paroître inséparables, & qui cependant sont souvent separées. On démontroit bien en Mechanique la necessité de l'équilibre dans les cas où il arrive ; mais on ne sçavoit pas précisement ce qui le causoit. C'est ce que M. *Varignon* apperçut par la theorie des mouvemens composez,

P. VARIGNON. & ce qui fait tout le sujet de ce projet.

2. *Nouvelles Conjectures sur la pesanteur. Paris 1690: in-12.* M. *Varignon* conçoit une pierre posée dans l'air, & demande pourquoi elle tombe vers le centre de la terre. L'air est un liquide, dont par conséquent toutes les differentes parties se meuvent en tous les sens imaginables, & une direction quelconque étant déterminée, il n'est pas possible qu'il n'y en ait un grand nombre qui s'accordent à la suivre. On peut imaginer toutes celles qui s'accordent dans une direction, comme ne faisant qu'une même colonne. La pierre est donc frappée par des colonnes, qui la poussent d'Orient en Occident, d'Occident en Orient, de bas en haut, & de haut en bas. Les colonnes qui la poussent lateralement d'Orient en Occident, ou au contraire, sont égales en longueur, & par conséquent en force, & il n'en résulte à la pierre aucune impression. Mais celles qui la poussent de haut en bas sont beaucoup plus

longues que celles qui la pouſſent de bas en haut, & cela à quelque diſtance de la terre où la pierre ait jamais pû être portée ; elle ſera donc pouſſée avec plus de force de haut en bas que de bas en haut, & elle tombera vers le centre de la terre en ligne perpendiculaire, parce que les colonnes laterales égales en force, l'empêchent de s'écarter ni à droite ni à gauche. Tel eſt le ſyſtême de M. *Varignon* ſur la cauſe de la peſanteur, qui, quoique ſimple & bien lié, a eu peu de ſectateurs. P. VARIGNON.

3. *Eclairciſſemens ſur l'Analyſe des infinimens petits. Paris* 1725. *in*-4°. Quoique l'Analyſe des infinimens petits de M. le Marquis de l'*Hopital* n'ait pas trop beſoin d'éclairciſſemens, & que les perſonnes qui la liſent après les préliminaires Geometriques qui conviennent, y trouvent autant de clarté que de methode, il eſt vrai cependant qu'un homme auſſi exercé dans cette Analyſe que l'étoit M. *Varignon*, ne peut manquer de donner, ſinon de ſimples explications, du moins

P. VARIGNON. des additions considérables qui développent de plus en plus cette science de l'infini. (*Mem. de Trevoux, Juill.* 1728.)

4. *Nouvelle Mechanique ou Statique, dont le projet fut donné en* 1687. *Ouvrage posthume. Paris* 1725. *in*-4°. 2. *vol.* Cet Ouvrage a paru par les soins de M. *de Fontenelle*, à qui l'Auteur avoit legué ses papiers, non-seulement comme à son ami, mais encore comme à celui qui étoit le plus capable de les revoir & de les mettre en état d'être donnez au Public. C'est un systême de Mechanique fondé sur le principe des mouvemens composez.

Ce sont là les Ouvrages de M. *Varignon* qui ont paru separément. Les *Memoires de l'Academie des Sciences* & les Journaux renferment un grand nombre de petites Pieces de sa façon, dont je vais donner un détail exact.

Memoires de l'Academie des Sciences.
Année 1692.

De l'action de l'eau sur le fond d'un vaisseau plus large en bas qu'en haut.

Démonstration commune à la Sphere & aux Spheroïdes Elliptiques, tant allongez qu'applatis, pour en trouver tout à la fois & indépendamment les uns des autres la solidité, & plusieurs rapports à d'autres solides, &c. P. VARIGNON.

Conjecture sur la dureté des corps.

Dimension d'une espece de cœur que forme une demi-ellipse en tournant autour d'un de ses diametres obliques.

Regles du mouvement en general.

Année 1693.

Des Cycloïdes, ou Roulettes à l'infini, traitées à la maniere des lignes Geometriques.

Regles des mouvemens accelerez suivant toutes les proportions imaginables d'accelerations ordonnées.

Application de la Regle generale des mouvemens accelerez à toutes les hypotheses possibles d'accelerations ordonnées dans la chûte des corps.

Methode facile & generale pour trouver au juste le rapport de l'air naturel à l'air rarefié dans la machine du vuide, le rapport du recipient de cette machine à sa pompe, & le nombre des coups de pompe ou de piston necessaires dans toutes les suppositions possibles de ces rapports.

P. VARIGNON. *Des poids qui tombent, ou qui montent le long de plusieurs plans contigus.*

Année 1699.

Methode pour trouver des courbes, le long desquelles un corps tombant s'approche ou s'éloigne de l'horison en telle raison des tems qu'on voudra, & dans quelque hypothese de vitesse que ce soit. Avec une addition.

Maniere Geometrique & generale de faire des Clepsydres, ou Horloges d'eau, avec toutes sortes de vases donnez, percez où l'on voudra d'une petite ouverture quelconque par où l'eau s'écoule, suivant quelque hypothese que ce soit, & réciproquement de trouver ces vases pour toutes sortes d'hypotheses de telles vitesses, & des tems suivant lesquels se doivent regler les abaissemens de la surface de l'eau qui s'écoule.

Rapport general des forces qu'il faut employer dans l'usage de la vie.

Methodes communes aux équations du second & du troisiéme degré, pour en avoir la solution par une simple transformation de leur premier terme faite à l'ordinaire.

Année 1700. P. VARIGNON.

Maniere generale de déterminer les forces, les vîtesses, les espaces & les tems, une seule de ces quatre choses étant donnée, dans toutes sortes de mouvemens rectilignes variez à discretion.

Du mouvement en general pour toutes sortes de courbes; & des forces centrales tant centrifuges que centripetes, necessaires aux corps qui les décrivent.

Des forces centrales, ou des pesanteurs necessaires aux Planetes, pour leur faire décrire les orbes qu'on leur a supposez jusqu'ici.

Année 1701.

Autre regle generale des forces centrales, avec une maniere d'en déduire & d'en trouver une infinité d'autres à la fois dépendamment & indépendamment des rayons osculateurs, qu'on va trouver aussi d'une maniere infiniment generale.

Année 1702.

De la résistance des solides en general pour tout ce qu'on peut faire d'hypotheses touchant la force ou la tenacité des fibres des corps à rompre, & en particulier pour les hypotheses de

P. VARIGNON. *Galilée & de Monsieur Mariotte.*

De la figure ou curvité des fusées des horloges à ressort.

Année 1703.

Maniere de trouver une infinité de portions de cercle, toutes quarrables, moyennant la seule Geometrie d'Euclide.

Maniere promte & facile de trouver les touchantes de l'Ellipse de M. Cassini.

Des courbes décrites par le concours de tant de forces centrales qu'on voudra, placées à discretion entre elles, & par rapport aux plans de ces mêmes courbes.

Du mouvement des eaux, ou d'autres liqueurs quelconques de pesanteurs specifiques à discretion; de leurs vitesses, de leurs dépenses par telles ouvertures ou sections qu'on voudra, de leurs hauteurs au-dessus de ces ouvertures, des durées de leurs écoulemens, &c.

Année 1704.

Nouvelle formation de spirales beaucoup plus differentes entre elles, que tout ce qu'on peut imaginer d'autres courbes quelconques à l'infini.

Maniere

Maniere de discerner les vîtesses des corps mûs en lignes courbes, de trouver la nature ou l'équation de quelque courbe que ce soit, &c. P. VARIGNON.

Année 1705.

Manometre, ou machine pour trouver le rapport des raretez ou refractions de l'air naturel d'un même lieu en differens tems, ou de differens lieux en un même ou en differens tems.

Du mouvement des Planetes sur leurs orbes, en y comprenant le mouvement de l'Apogée ou de l'Aphelie.

Année 1706.

Reflexions sur les espaces plusqu'infinis de M. Wallis.

Comparaison des forces centrales avec les pesanteurs absoluës des corps mûs de vîtesses variées à discretion le long de telles courbes qu'on voudra.

Differentes manieres infiniment generales de trouver les rayons osculateurs de toutes sortes de courbes.

Année 1707.

Incompatibilité Geometrique de l'hypotese du tournoyement de la terre sur son centre, avec celle de Galilée touchant la pesanteur.

Des mouvemens variez à volonté,

P. VARIGNON. *comparez entre eux & avec les uniformes.*

Des mouvemens faits dans des milieux qui leurs résistent en raison quelconque.

Année 1708.

Des mouvemens primitivement variez dans des milieux qui leur résistent en raison des vitesses ausquelles ils s'opposent.

Démonstration de ce que M. Huygens s'est contenté d'énoncer à la fin de son discours de la cause de la pesanteur, touchant le mouvement des corps graves dans un milieu qui leur résisteroit à chaque instant en raison de leurs vîtesses.

Differentes manieres de déterminer la courbe que décriroit un corps de pesanteur constante, jetté suivant quelque direction que ce fût dans un milieu dont les résistances seroient en raison des vîtesses de ce corps.

Accord des solutions du Memoire précédent avec celles de M. Neuvton & de M. Huygens.

Autre solution du problême précédent.

Année 1709.

P. VARIGNON.

Courbe de projection décrite en l'air dans l'hypothese des résistances de ce milieu en raison des vîtesses actuelles du mobile, & des projections faites dans un milieu sans résistances avec de accelerations quelconques des chûtes.

Des mouvemens primitifs variez dans des milieux résistans en raison des quarrez des vîtesses effectives de ces mouvemens.

Des mouvemens commencez par des vîtesses quelconques, & ensuite primitivement accelerez en raison des tems écoulez dans des milieux résistans en raison des quarrez des vîtesses effectives du mobile.

Problême de Statique.

Année 1710.

Des mouvemens primitivement retardez en raison des tems qui resteroient à couler jusqu'à leur entiere extinction dans le vuide, faits dans des milieux résistans en raison des quarrez des vîtesses effectives du mobile.

Usage d'une intégrale donnée par M. le Marquis de l'Hopital, avec la solution de quelques autres questions approchantes de la sienne.

P. VARIGNON.

Des mouvemens primitivement variez dans des milieux résistans en raisons des sommes faites des vîtesses effectives de ces mouvemens, & des quarrez de ces mêmes vitesses.

Des mouvemens commencez par des vîtesses quelconques, & ensuite primitivement accelerez en raison des tems écoulez, dans des milieux résistans en raison des sommes faites des vîtesses effectives du mobile, & des quarrez de ces mêmes vîtesses.

Année 1711.

Des mouvemens primitivement retardez en raison des tems qui resteroient à écouler jusqu'à leur entiere extinction dans le vuide, faits dans des milieux résistans en raison des sommes faites des vîtesses effectives de ces mouvemens dans ces milieux, & des quarrez de ces mêmes vîtesses.

Année 1712.

Solution de deux Problêmes de Geometrie.

Nouvelles reflexions sur les développées & sur les courbes résultantes du développement de celles-là.

Année 1713.

Suite des reflexions sur les dévelop-

sées & sur les courbes résultantes du développement de celles-là. P. VARIGNON.

Année 1714.

Reflexions sur l'usage que la Mechanique peut avoir en Geometrie.

Solution d'un Problême de Statique, avec la maniere d'en résoudre une infinité d'autres de la même espece.

Année 1715.

Précautions à prendre dans l'usage des suites ou series infinies résultantes, tant de la division infinie des fractions, que du développement à l'infini des puissances d'exposans negatifs entiers.

Année 1716.

Rapports des differentes densitez de l'air, ou de toute autre matiere fluide élastique continuë de telle variabilité de pesanteur qu'on voudra à des hauteurs quelconques.

Année 1717.

Lignes suivant lesquelles des arbres doivent être plantez pour être vûs deux à deux aux extrêmitez de chaque ordonnée à ces lignes, sous des angles de sinus donnez, par un œil donné de position arbitraire au-dessus du plan sur lequel on veut planter ces arbres.

Pressions des cylindres & des cones

P. VARIGNON. *droits, des spheres & des spheroïdes quelconques, serrez dans des cordes roulées autour d'eux, & tirées par des poids ou des puissances aussi quelconques.*

Année 1718.

Rapports des aires des sections transversales quelconques des cylindres ou prismes droits & obliques à volonté sur des bases de figures quelconques.

Année 1719.

Theoreme de Geometrie commune, où l'on voit dans des triangles dissemblables & variables à l'infini quelque chose de semblable à la proposition 47. du livre 1. des Elemens d'Euclide, avec plusieurs autres proprietez remarquables.

Comparaison des vîtesses des corps de pesanteurs quelconques, en descendant ou en montant dans le vuide, tant en lignes droites qu'en lignes courbes aussi quelconques.

Année 1720.

Proprietez communes aux chûtes rectilignes faites dans le vuide (depuis le repos ou zero de vîtesse) en vertu de pesanteurs constantes, & à de pareilles chûtes faites en vertu de pesan-

teurs variables en raison de puissances P. VARIGNON.
quelconques des espaces parcourus, ou des tems employez à les parcourir, ou enfin des vîtesses acquises à la fin de ces espaces ou de ces tems.

Année 1721.

Jaugeage d'un vaisseau Ellipsoïde.

On trouve dans les Journaux les Pieces suivantes de sa façon.

1. *Lettre sur le centre de gravité des corps spheriques.* Journ. des Sçavans du 10. Mai 1688.

2. *Réponse à la Critique de son sentiment sur le mouvement des eaux.* Mem. de Trevoux, Janvier 1705. p. 106.

3. *Démonstration d'un Paradoxe de M. Mariotte.* Hist. des Ouvr. des Sçavans, Octobre 1687. p. 172.

4. *Memoire contenant une démonstration contre le systême de M. Descartes sur la pesanteur.* Ibid. Juillet 1688. p. 351.

5. *Lettre au R. P. Nicolas, Jesuite.* Ibid. Avril 1695. p. 350.

6. *Démonstration generale de l'usage des poulies à mouffle.* Rep. des Lett. Mai 1687. p. 487.

7. *Responsio ad animadversionem*

P. VARIGNON. *D. Abbatis de C... (Catelan) quæ habetur in Actis eruditorum* 1688. *p.* 414. M. *Varignon* avoit envoyé cette Piece en François aux Journalistes de *Lipsic* pour répondre à l'Abbé *Catelan*, qui avoit attaqué quelque principe de son *Projet d'une nouvelle Mechanique*, & ils l'ont inserée dans leur Journal de l'an 1689. pp. 379. traduite en Latin.

8. *Responsio ad P. Grandini Librum de Infinitis Infinitorum.* Acta erud. Lips. 1712. p. 154.

V. son Eloge, *Hist. de l'Acad. des Sciences.* 1722.

PROSPER ALPINI.

P. ALPINI. PROSPER *Alpini* naquit à *Marostica*, petite ville du Vicentin en Italie, le 23. Novembre 1553. de *François Alpini*, fameux Medecin de son tems. Il se sentit dès sa premiere jeunesse porté à prendre le parti des armes, à l'exemple de son frere *Paul*, qui servoit dans le Milanois ; cependant les conseils de ses amis & l'exemple

de son pere le déterminerent à s'appliquer à l'étude. P. ALPINI.

Il fit d'abord ses Humanitez, & alla ensuite en 1574. à *Padoue*, où il fut quelque tems après élû Vicaire du Recteur & ensuite Syndic des Etudians ; & il se conduisit dans ces deux emplois avec tant d'adresse & de prudence, qu'il se fit aimer non-seulement des étudians, mais encore des Professeurs.

Les occupations qu'ils lui donnerent ne l'empêcherent pas de travailler pour lui-même, & de s'appliquer avec tant d'ardeur à la Philosophie & à la Medecine, qu'il fut reçu Docteur en ces deux Facultez le 28. Août 1578.

Il ne demeura pas long-tems sans emploi ; car il fut appellé peu de tems après à *Campo San-Pietro*, petite ville du district de *Padoue*, pour y pratiquer la Medecine. Mais ce lieu étoit trop borné pour lui, & il avoit d'autres vûës. Il souhaitoit connoître la nature des plantes étrangeres, & sur tout celle du Baume ; & il résolut de voyager

P. ALPINI. pour cela, à l'exemple de *Galien*, dans les Pays où il pouvoit en voir. Il trouva bientôt une occasion favorable pour se satisfaire ; car *George Emo*, ayant été alors nommé Consul de la Republique de *Venise* en Egypte à la place de *François Priuli*, le choisit préferablement à plusieurs autres, pour son Medecin.

Ils partirent de *Venise* le 12. Septembre 1580. & arriverent après une longue & dangereuse navigation au Caire au commencement du mois de Juillet de l'année suivante.

Alpini demeura trois ans en ce lieu, où il n'oublia ni soins ni fatigues pour contenter sa curiosité ; il voyagea dans ce dessein le long des bords du Nil & alla jusqu'à *Alexandrie* & en d'autres endroits de l'Egypte, consultant par tout ceux qu'il trouvoit le plus en état de lui rendre raison de ce qu'il vouloit sçavoir ; mais il ne trouva pas toujours des gens capables de lui donner les lumieres qu'il souhaitoit, & il s'en plaint souvent dans ses

Ouvrages, dont il composa la plû- P. ALPINI.
part, ou du moins dont il forma le dessein en Egypte.

Peu de tems après son retour à *Venise*, c'est-à-dire en 1586. *André Doria* Prince de *Melfi*, & General de l'Armée Espagnole, le prit pour son Medecin, & il s'acquitta de cet emploi avec tant de succès, qu'il acquit en peu de tems la réputation de premier Medecin de son tems. La République commença alors à l'envier à celle de *Gennes*, où il demeuroit, & ne voulut pas se priver plus long-tems d'un sujet qui lui appartenoit, & qui étoit en état de lui faire honneur.

Il y avoit déja quelques années que la chaire de Botanique étoit vaçante à *Padoue*, & la Republique le rappella en 1593. pour la remplir, & lui donna outre cela la Charge de Démonstrateur des Plantes, avec deux cens florins d'appointemens, qui furent dans la suite augmentez à diverses reprises jusqu'à 750.

Il remplit ces deux postes d'une maniere fort glorieuse pour lui,

P. ALPINI. quoiqu'il fût d'une santé assez chancelante, & que ses voyages lui eussent procuré plusieurs infirmitez. Il étoit sur tout sujet à la goute, qui le rendoit quelquefois entierement perclus. Il contracta ensuite une surdité si forte, qu'il ne pouvoit plus rien entendre. Il commença alors à composer un Traité de la Surdité, où il prétendoit démontrer que personne n'avoit encore compris la nature de cette incommodité; mais sa mort l'empêcha de l'achever. *Tomasini* dit dans ses Eloges qu'*Alpini* mourut d'une fievre lente au mois de Novembre 1616. le même jour qu'il étoit né, c'est-à-dire le 23. de ce mois. Mais dans son Livre intitulé: *Gymnasium Patavinum*, qu'il publia dix ans après ses Eloges, il semble retracter ce qu'il avoit avancé sur le jour de la mort d'*Alpini*, en disant qu'il est mort le 5. Fevrier 1617. Il est d'autant plus sûr de s'en rapporter à cette date, qu'elle paroît tirée des Registres de l'Université que *Tomasini* avoit devant les yeux. Il fut enterré le lendemain de sa mort

sans aucune pompe dans l'Eglise de S. Antoine. Il étoit alors dans sa soixante-quatriéme année. P. ALPINI.

Il a été marié deux fois. La premiere avec *Bartholomea Tharsia*, de *Padoue*, dont il eut quatre fils. *Marc Antoine*, Docteur en Droit, qui mourut jeune de la peste en 1631. *Alpino Alpini*, qui, après avoir pratiqué quelques années la Medecine à *Venise*, fut fait Professeur de Botanique à *Padoue* en 1633. & mourut le 12. Decembre 1637. *Maurice*, Moine du Mont Cassin, Docteur en Theologie, mort en 1644. & *Paul*, qui prit le parti des Armes. La seconde femme d'*Alpini* se nommoit *Guadagnina*; il en fait mention dans son Livre *De præsagienda vita & morte*, où il dit qu'elle mourut vers l'an 1600. après 17. jours de maladie.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Medicina Ægyptiorum Libri IV. in quibus multa cùm de vario mittendi sanguinis usu per venas, arterias, cucurbitulas ac scarificationes nostris inusitatas, deque inustionibus & aliis Chirurgicis operationibus, tùm de*

P. ALPINI. *quamplurimis medicamentis apud Ægyptios frequentioribus, elucescunt. Venetiis* 1591. *in*-4°. It. *Accessit Jacobi Bontii Medecina Indorum. Parisiis* 1646. *in*-4°. It. *Accessit Liber de Balsamo, ut & Jacobi Bontii de Medicina Indorum. Lugduni Bat.* 1718. *in*-4°.

2. *De Plantis Ægypti Liber. In quo non pauci, qui circa herbarum materiam irrepserunt, errores deprehenduntur, quorum causâ hactenùs multa medicamenta ad usum Medicinæ admodum expetenda, plerisque Medicorum, non sine artis jactura, occulta atque obsoleta jacuerunt. Venetiis* 1592. *in*-4°. It. *cum observationibus & notis Joannis Veslingii. Accessit Liber de Balsamo. Patavii* 1640. *in*-4°. Cet Ouvrage est écrit en forme de Dialogue entre *Alpini* & *Melchior Guillandin.*

3. *De Balsamo Dialogus. In quo verissima Balsami Planta, Opobalsami, Carpobalsami & Xylobalsami cognitio, plerisque antiquorum atque juniorum Medicorum occulta, nunc elucescit. Venetiis* 1592. *in*-4°. It. *Patavii* 1639. *in*-4°. It. avec les deux Ouvrages

précédens. It. traduit en-François par *Antoine Colin*, & imprimé avec la traduction de quelques autres Ouvrages semblables à *Lyon* 1619. *in*-8°. P. ALPINI.

4. *De præsagienda vita & morte ægrotantium Libri VII. In quibus ars tota Hippocratica prædicendi in ægrotis varios morborum eventus, cùm ex veterum Medicorum Dogmatis, tùm ex longa accurataque observatione, nova Methodo elucescit. Venetiis* 1601. *in*-4°. It. *Patavii* 1601. *in*-4°. It. *Francofurti* 1601. *in*-4°. It. sous le titre suivant : *Medicinalium observationum Historico-Criticarum Libri VII. Francofurti* 1621. *in*-8°. It. sous son premier titre : *Cum Præfatione Hermanni Boerhave. Lugd. Bat.* 1710. *in*-4°. *Alpini* se sert par tout dans cet Ouvrage de l'autorité & des raisonnemens d'*Hippocrate* & de *Galien*. Son stile n'est pas tout-à-fait net, & il paroît n'avoir d'autre Philosophie que celle d'*Aristote* ; mais ces défauts sont compensez par la solidité de ses remarques. (*a*) C'est en effet le chef-d'œuvre de son Auteur, (*b*)

(*a*) *Mem. de Trev* 1711. *Avril p.* 7,5.
(*b*) *Journ. des Sçav.* 1710. *Août.*

P. ALPINI.

qui a réduit à des maximes solides & sensées un art, où il semble qu'il faille se livrer aux conjectures. C'est peut-être, selon les Journalistes de *Leipsic*, ce que les Medecins peuvent lire de meilleur pour l'exercice de leur profession.

5. *De Medicina methodica Libri tredecim. In quibus medendi Ars Methodica vocata, olim maximè celebris, quæ hac ætate non sine magno studiosorum Medicinæ & dedecore & damno planè desiisse visa est, denuò restituitur, atque in Medicorum commodum quadantenùs ad Medicinam Dogmaticam conformatur. Patavii* 1611. *fol.* *It. Lugd. Bat.* 1719. *in-4°.*

6. *De Rhapontico disputatio in Gymnasio Patavino habita. In qua Rhapontici Planta, quam hactenùs nulli viderunt, Medicinæ studiosis ob oculos ponitur, ipsiusque cognitio accuratiùs expenditur atque proponitur. Patavii* 1612. & 1622. *in-4°.*

7. *De Plantis exoticis Libri duo. Venetiis* 1629. *in-4°.* Cet Ouvrage ne parut, comme on le voit par la date de cette édition, qui est la seule qui ait été faite, qu'environ douze

douze ans après la mort de son Auteur, qui le composa en 1614. Ce fut *Alpino Alpini* son fils, qui le publia. P. ALPINI.

Alpini a laissé quelques Ouvrages qui n'ont pas été imprimez, tels sont : *De Medicina Ægyptiorum Liber quintus. De naturali rerum in Ægypto observatarum Historia Libri V. variis Plantarum, Lapidum & Animalium iconibus exornati.*

V. *Tomasini Elogia*, *tom.* 2. *p.* 301. *Journ. de Venise*, *to.* 6. *p.* 263. *Lindenius Renovatus.*

FRANCOIS COMBEFIS.

F. COMBEFIS.

FRançois *Combefis* naquit au mois de Novembre 1605. à *Marmande* ville de Guienne dans l'Agenois, d'une des principales familles du lieu.

Après avoir fait ses études d'Humanitez avec beaucoup de succès, il entra à *Bourdeaux* dans l'Ordre des Dominicains Reformez, où il fit profession le 14. Juillet 1625. dans sa vingtiéme année.

F. COMBEFIS.

Il continua ensuite ses études, après lesquelles il enseigna la Philosophie à *Bourdeaux*, & la Theologie au Couvent de *S. Maximin*. Il vint à *Paris* en 1640. & y professa aussi la Theologie dans le Couvent de la ruë S. Honoré.

La facilité qu'il eut d'entrer dans les plus fameuses Bibliotheques de cette Ville, le fit résoudre à executer le dessein qu'il avoit conçû depuis long-tems de purger les Ouvrages des Peres Grecs d'une infinité de fautes qui s'y étoient glissées. Comme il avoit une parfaite intelligence de la Langue Grecque, & qu'il trouva un grand nombre de Manuscrits précieux dans la Bibliotheque du Roi, & dans plusieurs autres, il commença par traduire plusieurs excellens Traitez de très-bons Auteurs, qui n'avoient jamais été connus, & les fit imprimer ensuite.

Il quitta pour celà l'Ecole, où il avoit enseigné plusieurs annés la Theologie, & prit un tel goût à ce travail, qu'il l'a continué pendant près de cinquante années avec

une application infatigable. F. COMBEFIS.

Ses travaux furent récompensez par l'Assemblée du Clergé, qui fit en sa faveur ce qu'elle n'avoit fait encore pour aucun Religieux, en lui donnant en 1656. (& non pas en 1644. comme le dit M. *Perrault*, puisque son premier Ouvrage ne parut que cette année) une pension de 500. livres ; pension qui fut ensuite augmentée jusqu'à la concurrence de 800. & enfin de mille livres.

Il seroit à souhaiter qu'il eût sçû la Langue Latine aussi parfaitement que la Grecque ; car comme il n'avoit pas la facilité de s'énoncer en Latin, ses versions sont obscures & presqu'inintelligibles en quelques endroits ; c'est ce qui fait que ses Livres n'ont pas eu tout le débit qu'il auroit pû souhaiter, quoiqu'ils ne laissent pas d'être utiles aux Sçavans.

Il mourut à *Paris* le 23. Mars 1679 dans sa soixante-quatorziéme année.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *SS. Patrum Amphilochii Iconensis, Methodii Patarensis, & Andreæ Cre-*

F. COMBEFIS. *tensis opera omnia, quæ reperiri potuerunt, nunc primùm magnam partem è tenebris eruta, Latine reddita ac recognita, notisque illustrata. Parisiis* 1644. *in-fol.* 2. *vol.*

2. *S. P. N. Johannis Chrysostomi Archiepiscopi Constantinopolitani Homilia de morali politia, & in Præcursoris decollationem, ac Peccatricem, tertia nunc parte auctior ex Reg. Cod. Interprete Combefisio. Paris.* 1645. *in-4°. pp.* 64. Quoique le P. *Combefis* ait mis à la tête de cette Homelie le nom de *S. Chrysostome*, il avoüe cependant qu'il est fort douteux qu'elle soit de lui, & qu'elle paroît plûtôt être de S. *Amphiloque*, à qui quelques-uns l'attribuent. Il a joint à cette Piéce : *Breves ad S. Maximi in Dionysium scholia Vindiciæ, ac Interpretum Lanselli ac Corderii nonnullæ emendationes.* C'est un essai des notes qu'il se proposoit de donner dans une nouvelle édition des Œuvres de S. *Maxime*.

3. *Græco-Latina Patrum Bibliothecæ novum Auctuarium, tomus duplex, alter exegeticus, alter historicus & dogmaticus. Parisiis* 1648. *in-fol.* 2.

vol. Le second volume, qui est Historique, est intitulé ; *Historia Hæresis Monothelitarum sanctæque in eam sextæ Synodi Actorum Vindiciæ. Diversorum item antiqui ac Medii Ævi, tum Historia Sacræ tum Dogmatica Græca opuscula. Paris.* 1648. *in-fol.* F. COMBEFIS.

4. *Joannis Chrysostomi de educandis liberis liber aureus. Ejusdem Tractatus alii quinque quà festivi, quà parænetici, &c. Paris.* 1656. *in-8°.*

5. *Illustrium Christi Martyrum lecti triumphi vetustis Græcorum monumentis consignati. F. Franciscus Combefisius Latine reddidit, strictim notis illustravit. Paris.* 1660. *in-8°.*

6. *Bibliotheca Patrum concionatoria, hoc est, anni totius Evangelia, festa, Dominica, sanctissimæ Deiparæ, illustriorumque Sanctorum solemnia, Patrum symbolis, tractatibus, panegyricis, iisque quà novum ex vetustis Mss. Codd. productis, quà recensitis, emendatis, auctis, è Græco castigatius elegantiusque redditis, illustrata. Paris.* 1662. *in-fol.* 8. *vol.* On avoit déja imprimé un Ouvrage semblable à *Lyon* l'an 1588. en 4. vol. *in-fol.* sous ce titre : *Bibliotheca Homiliarum*

F. COMBEFIS.

& Sermonum priscorum Ecclesiæ Patrum, Laurentii Cumdii Itali primùm opera collecta, & post ejus obitum à F. Gerardo Mosano Dominicano Germano ad finem usque perducta; mais l'édition du P. *Combefis* est beaucoup plus ample & plus exacte.

7. *Recensiti Auctores Bibliothecæ Patrum Concionatoriæ, in iis obiter ferè insinuata strictimque delibata Cyriacorum immunitas à Censura Autoris Petri de Valleclausa. Paris.* 1662. *in-8°. pp.* 200. Le P. *Combefis* avoit mis cet Ouvrage à la tête de sa Bibliotheque des Prédicateurs, & il a jugé à propos de le faire aussi imprimer separément. Il y parle en détail de chaque Auteur, dont il y rapporte quelque morceau, & s'y défend contre le P. *Theophile Raynaud*, qui dans son Livre *de Immunitate Cyriacorum*, publié sous le nom de *Petrus de Vallaclausa* l'avoit critiqué en plusieurs choses.

8. *Originum rerumque Constantinopolitanarum ex variis Autoribus manipulus. Combefisius ex vetustis Mss. Codd. partim eruit, vertit reddidit, ac notis illustravit. Paris.* 1664. *in-4°.*

L'Editeur a mis à la tête un Ouvrage de *Leon Allatius*, *De Simeonum scriptis*, *&c.* F. COMBEFIS.

9. *Christi Martyrum lecta trias, Hyacintus Amastrensis, Bacchus, & Elias novi Martyres Agarenico primum mucrone sublati. Combefisius è vetustis Codd. Græcis eruit, Latine reddidit, notis illustravit. Paris. 1666. in-8°. pp. 222.*

10. *Bibliotheca Græcorum Patrum Auctuarium novissimum, in quo varia Scriptorum Ecclesiasticorum antiquioris, Medii, & Vergentis Ævi Opuscula. Græce & Latine. Paris. 1672. in-fol. 2. vol.*

11. *Ecclesiastes Græcus, id est, Illustrium Græcorum Patrum & Oratorum digesti Sermones ac Tractatus. Basilius Magnus Cæsareæ Cappadociæ, & Basilius Seleuciæ Isauriæ Episcopi. Combefisius stylū mollivit, ex Mss. fide restituit, auxit, notulis & castigationibus illustravit. Paris. 1674. in-8°. pp. 857.* Le Texte Grec n'y est pas, il n'y a que la Version Latine.

12. *Theodoti Ancyrani adversus Nestorium liber, id est, ejus ex scriptura & fide Concilii Nicæni confutatio,*

F. COMBEFIS. *& S. Germani Patriarchæ C. P. in S. Mariæ dormitionem & translationem Oratio Historica. Combefisius latiò reddidit, castigavit, notis illustravit. Parif.* 1675. *in-8°. pp.* 116.

13. *S. Maximi Confessoris Græcorum Theologi, eximiique Theologi Opera; probatissimis quæque MSS. Codd. eruta, novaque versione subacta, notisque illustrata. Ex Almi Galliæ Cleri jussu & ordine. Parif.* 1675. *in fol.* 2. *vol.* Le P. *Combefis* avoit dessein d'ajoûter à ces deux volumes un troisiéme, qui leur auroit été assez étranger, puisqu'il devoit contenir des Ouvrages qui ne sont point de S. *Maxime*; mais sa mort l'a empêché de le publier, quoiqu'il fût prêt pour l'impression.

14. *Basilius Magnus ex integro recensitus. Textus ex fide optimorum Codicum ubique castigatus, auctus, illustratus, haud incerta quandoque conjectura emendatus. Versiones recognitæ, ad saniores reductæ calculos, ac textui quà licuit opera compositæ; plures vix aliquid bonæ integris haud raro periodis defectis articulis retractatæ, suffectisque paulò melioribus expunctæ. Parif.*

1679.

1679. *in-8°. 2. tom.* On peut juger du stile du P. *Combefis* par le titre de cette édition. F. COMBEFIS.

15. *S. Theophanis Chronographia à Constantino Magno, ad Michaëlis & Theophilacti tempora; & Leonis Grammatici Vita recentiorum Imperatorum, Græce & Latine. Interprete Jacobo Goar, cum ejus & Francisci Combefisii notis. Paris. Typog. Reg.* 1655. *in-fol.* Le P. *Goar* etant mort avant que l'édition de cet Ouvrage fût entierement achevée, le P. *Combefis* se chargea de la finir, & ajoûta ses notes à celles de son Confrere.

16. *Historiæ Byzantinæ Scriptores post Theophanem, usque ad Nicephorum Phocam, Græce & Latine, partim nunc primum editi, partim recensiti & nova versione adornati à P. Combefisio. Paris. Typog. Reg.* 1685. *in-fol.* Le P. *Combefis* avoit dessein de joindre des notes à cette édition, & il les avoit déja faites, mais comme il mourut pendant que l'Ouvrage s'imprimoit, les notes ont été perduës par la negligence de ceux qui furent chargez du soin de ses papiers. Il devoit aussi donner un au-

F. COMBEFIS.

tre volume contenant les Ouvrages de *Leon* Diacre, & de *Michel Psellus*, qui étoit prêt à paroître; mais on ne l'a pas encore publié.

17. ***Prolusio ad Præfationem Apologeticam in P. Nicolai editionem novam Catenæ aureæ D. Thomæ. Paris.*** 1668. *in-8°. pp.* 78. Une dispute que le P. *Combefis* eut avec le P. *Jean Nicolai* produisit ce petit Ouvrage. Le P. *Nicolai* avoit donné en 1657. une édition de la Chaine d'or de *S. Thomas* sur les Evangiles, où il avoit corrigé les passages de l'Ecriture, qui y étoient citez, sur les dernieres éditions de la Bible; le P. *Combefis*, qui désaprouvoit ces changemens, & qui vouloit qu'il mît dans la nouvelle édition de cet Ouvrage, qu'il préparoit, les passages de la maniere que *S. Thomas* les avoit citez, en usa ainsi par rapport aux morceaux de ce Saint, qu'il insera dans sa Bibliotheque des Prédicateurs, & eut soin quelquefois de marquer à la marge les changemens que le P. *Nicolai* y avoit faits. Celui-ci piqué, publia sous le nom d'*Honoratus à S. Gregorio S.*

T. P. une brochure intitulée : *In Catenam auream S. Thomæ ac P. Nicolai editionem novam Apologetica Præfatio. Paris. 1668. in-12. pp. 120.* Ce fut pour répondre à cet Ouvrage que le P. *Combefis* composa celui dont je viens de rapporter le titre. Le P. *Nicolai* repliqua aussitôt par un nouveau Livre, qui a pour titre : *In Catenam auream S. Thomæ opera & studio F. Joannis Nicolai Prædicatoris recognitam confixiones præsumptitiæ per eundem recognitorem ex professo refixæ, seu verius discussæ fictiones. Lugduni* 1669. *in*-12. *pp.* 186. F. COMBEFIS.

18. *Discussiones ad prolusionem brevius excussæ. Paris.* 1668. *in*-8°. *pp.* 45. C'est une réponse à la replique du P. *Nicolai*, qui termina la dispute.

Le P. *Combefis* avoit revû les Ouvrages de *S. Gregoire de Nazianze* & en avoit déja donné le Manuscrit au Libraire pour l'imprimer, mais sa mort a empêché sa publication. Il avoit aussi fait la même chose sur les Œuvres de *S. Athanase*, & son travail a eu le même sort.

V. le P. Echard, Scriptores Ord. Prædicatorum, tom. 2. p. 678. *Dupin, Bibl. des Aut. Eccles.*

ABRAHAM COWLEY.

A. Cowley.

ABraham *Couvley*, fameux Poëte Anglois, naquit à *Londres* l'an 1618. d'une famille honnête. Il commença ses études dans l'Ecole de *Westminster*, & ce fut là que la lecture des Poësies Angloises de *Spencer*, qu'il fit à l'âge de dix ans, commença à lui donner du goût pour la Poësie.

Il alla ensuite à *Cambrige* continuer ses études dans le College de la Trinité, & il y fit de grands progrez en peu de tems.

Pendant la guerre civile qui divisa le Royaume d'Angleterre, il s'attacha constamment au parti du Roi *Charles I.* qu'il alla trouver à *Oxford*, où il s'étoit retiré. Son merite & sa capacité l'y firent bientôt connoître, & lui acquirent l'estime & la bienveillance du Lord *Falkland*, Secretaire d'Etat.

Lorsque la Reine d'Angleterre *Henriette Marie* fut obligée par les troubles de sortir de ce Royaume, il l'accompagna en France, & demeura douze ans à *Paris*, faisant de tems en tems des voyages en Flandres, en Ecosse & ailleurs, pour les affaires de cette Princesse, dont il étoit devenu Secretaire. A. COWLEY.

Ayant été secretement en Angleterre par son ordre, pour examiner l'état des affaires de ce Royaume, il y fut reconnu & arrêté; les Parlementaires lui firent des offres considerables pour l'engager à abandonner le parti Royal; mais fidele à son devoir il les rejetta. L'estime qu'on faisoit de son merite lui procura cependant l'avantage d'être relâché sous caution; mais il ne revint en France qu'après la mort de *Cromvvel*.

Il retourna en Anglèterre en 1660. avec *Charles II.* & quand la tranquillité y eut été rétablie, il forma le dessein de joüir dorénavant du repos qu'il avoit ignoré jusques-là, en se retirant de la Cour pour vivre dans quelque agréable

A. COW-LEY. retraite, sans autre societé que celle de ses amis & des Muses, & il l'executa d'autant plus facilement, que les liberalitez du Duc de *Buckingham* & du Comte de *S. Alban*, dont il étoit aimé depuis long-tems, l'avoient mis en état de vivre dans l'abondance.

Mais il ne joüit pas long-tems du plaisir qu'il se promettoit dans sa retraite; car une maladie longue & fâcheuse vint l'attaquer peu de tems après, & le conduisit peu à peu au tombeau. Il mourut le 28. Juillet 1667. âgé de 49. ans. Le Duc de *Buckingham* le fit enterrer à ses frais à *Westminster*, où il fut placé entre deux fameux Poëtes Anglois *Chaucer* & *Spencer*, & fit graver cette épitaphe sur sa tombe.

Abrahamus Couvleius
Anglorum Pindarus, Flaccus, Maro,
Deliciæ, decus, desiderium ævi sui,
Hic juxta situs est.
Aurea dum volitant late tua scripta per orbem,
Et fama æternum vivis, divine Poëta,
Hic placida jaceas requie; custodiat urnam
Cana fides, vigilentque perenni lampade Musæ;

Sit sacer iste locus, nec quis temerarius ausit A. COWLEY.
Sacrilega turbare manu venerabile bustum.
Intacti maneant, maneant per sæcula dulcis
Covvlei cineres, serventque immobile saxum.
Sic vovet
Votumque suum apud posteros sacratum esse voluit,
Qui viro incomparabili posuit sepulchrale marmor
Georgius Dux Buckinghamiæ.

Excessit è vita an. ætatis 49. & honorifica pompa elatus ex ædibus Buckinghamianis, viris illustribus omnium ordinum exsequias celebrantibus, sepultus est die 3. M. Augusti A. D. 1667.

Tous ses Ouvrages consistent en des Poësies Latines & Angloises; les unes & les autres sont du même caractere. Les Anglois qui les estiment beaucoup, les comparent à ce que l'antiquité a produit de meilleur, mais il faut rabbatre beaucoup des loüanges qu'ils leur donnent. Il y a de l'élegance & du feu; mais

A. COW-LEY. l'Auteur en y voulant mettre sans cesse de l'esprit, donne dans des allegories & des pointes ridicules & pueriles. Ainsi, par exemple, touché de la froideur de sa Maîtresse, & convaincu en même tems du pouvoir que ses yeux avoient de lui inspirer de l'amour, il les envisage sous l'idée de miroirs ardens faits de glace; sur ce qu'il peut vivre au milieu des plus grandes ardeurs dont il est embrasé, il en conclut que la Zone torride est habitable. Il dit sur la mort d'un arbre, où il avoit gravé les sentimens de sa passion, que ses caracteres enflammez l'avoient brulé jusqu'à la racine. Son cœur est un Etna, qui au lieu de la forge de Vulcain, renferme celle de Cupidon. Ses Poësies sont remplies de traits semblables, qui ne peuvent que déplaire aux personnes de bon goût.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Fleurs Poëtiques, & l'Histoire Tragique de Pyrame & de Thisbé.* (en Anglois) *Londres* 1633. *in-4°.*

2. *Naufragium joculare; Comedia. Londini* 1638. *in-8°.*

3. *L'Enigme de l'Amour, Pastorale.* (en Anglois) *Londres* 1638. *in-8°.* A. COWLEY.

4. *La Maîtresse, ou Poësies Amoureuses.* (en Anglois) *Londres* 1647. *in-8°.*

5. *Poëmes* (Anglois) *avec des notes. Londres* 1656. *in-fol.*

6. *Plantarum Libri II. Londini* 1662. *in-8°.* C'est un Poëme où l'Auteur décrit en fort beaux Vers les qualitez & les vertus des Plantes.

7. *Poëmata Latina, quibus continentur sex Libri Plantarum, videlicet duo Herbarum, duo Florum, duo Sylvarum, & unus Miscellaneorum. Londini* 1668. *in-8°.*

Tous ces Ouvrages ont été réimprimez à *Londres* en 1707. en deux vol. *in-8°.*

V. sa vie par *Thomas Sprat*, à la tête de ses *Poëmata Latina*, *Witten* l'a inserée dans la neuviéme Decade de ses *Memoriæ Philosophorum, Oratorum, &c.*

JEROME OSORIO.

J. Oso-RIO.

J*Erôme Osorio* naquit à *Lisbonne* en Portugal l'an 1506. de *Jean Osorio de Fonseca*, & de *Françoise Gil de Govea*, tous deux de familles très-illustres.

Dès sa plus tendre jeunesse il marqua un goût singulier pour les Lettres, & il s'y appliqua avec un succès prodigieux. On l'envoya à l'âge de treize ans à *Salamanque*, & il apprit dans cette Université les Langues Latine & Grecque, & s'y appliqua quelque tems au Droit.

A dix-neuf ans il vint à *Paris*, pour y apprendre la Philosophie d'*Aristote*, qui étoit la seule qu'on enseignât alors. Après quelque sejour en cette Ville, il se transporta à *Boulogne* en Italie, où il se donna à l'étude de l'Ecriture Sainte, & de la Langue Hebraique.

De retour en Portugal, il enseigna par ordre du Roi *Jean* les saintes Lettres à *Conimbre*, & il y

expliqua avec beaucoup d'applaudissement le Prophete *Isaïe* & l'Epître de *S. Paul* aux Romains. J. OSORIO.

Lorsqu'il eut été ordonné Prêtre, l'Infant de Portugal *Louis* lui procura la Cure de *Tavara*; mais il ne demeura pas long-tems dans ce poste, car le Cardinal *Henri*, frere du Roi *Jean*, Archevêque d'*Evora*, qui estimoit sa vertu & sa capacité, le fit Archidiacre de son Eglise, peu de tems après.

Son merite l'éleva enfin à l'Episcopat, & *Catherine* d'Autriche, veuve du Roi *Jean III.* qui étoit Regente du Royaume de Portugal pendant la minorité de *Sebastien* son petit-fils, la nomma à l'Evêché de *Sylves*.

Il y avoit déja quelques années qu'il remplissoit ce Siege, lorsque le Roi *Sebastien* forma le dessein de passer en Afrique. *Osorio*, qui prévoyoit les suites funestes que pouvoit avoir son entreprise, n'oublia rien pour l'en détourner; mais le voyant déterminé à l'executer, il voulut s'épargner le chagrin d'être témoin des maux qu'il appréhen-

J. Osorio. doit, & feignit divers prétextes pour faire le voyage de *Rome*.

Il y alla effectivement, & le Pape *Gregoire XIII.* qui étoit alors sur le Siege de S. Pierre, lui donna plusieurs marques de son estime. Mais le Roi l'ayant rappellé au bout d'un an, il fut obligé de retourner en Portugal, & son retour fut suivi peu de tems après de la mort funeste de Dom *Sebastien*, arrivée le 4. Août 1578. dans la bataille d'*Alcazer* contre les Maures.

Son principal soin après ce triste évenement fut d'employer le credit qu'il avoit sur l'esprit du peuple de son Diocese, pour l'empêcher de prendre part aux troubles, qui agiterent alors l'Etat. Mais il y en prit lui-même tant, que le chagrin qu'il en conçut lui causa une langueur qui le conduisit insensiblement au tombeau.

Il mourut à *Tavila* dans son Diocese le 20. Août 1580. âgé de 74. ans. On loüe beaucoup sa pieté & sa charité. Il nourrissoit dans son Palais plusieurs hommes sçavans & vertueux. Pendant le repas il se fai-

soit lire quelque chose de S. *Bernard*, J. Oso-
& quand la lecture étoit finie, il RIO.
permettoit à chacun de lui proposer les difficultez qu'il pouvoit avoir sur ce qui venoit d'être lû.

» Il écrivoit avec facilité & avec » éloquence ; c'est avec raison qu'on » l'appelle le *Ciceron* du Portugal, » car il est un des plus grands imi- » tateurs de *Ciceron* qu'il y ait ja- » mais eu, soit pour le stile, soit » pour le choix qu'il a fait des su- » jets, soit pour la maniere de les » traiter. Ses Ouvrages ne sont point » entremêlez de citations, mais » composez de raisonnemens suivis » & continuez; il ne s'applique point » dans ses Commentaires & dans ses » Paraphrases à expliquer les termes » du texte, mais à en étendre le » sens, & à en faire voir l'ordre & » la suite. Les jeunes Theologiens » pourroient lire utilement les Œu- » vres d'*Osorio*, pour se former un » stile & apprendre à parler élo- » quemment, dans les Ouvrages d'un » Philosophe, d'un Orateur & d'un » Theologien Chrétien. C'est le ju- gement que M. *Dupin* porte de cet Auteur.

J. Osorio. Ses Ouvrages ont été imprimez ensemble par les soins de *Jerôme Osorio* son neveu à *Rome* l'an 1592. en 4. vol. *in-fol.* Je vais faire le détail des Traitez differens contenus dans ce Recüeil & des Editions qui ont été données en particulier de chacun.

Le I. Volume contient :

1. *De Nobilitate Civili Libri II. & de Nobilitate Christiana Libri III. Olyssipone* 1542. *in*-4°. It. *Florentiæ* 1552. *in*-4°. avec le Traité *de Gloria*, avec lequel ce premier Ouvrage a été réimprimé plusieurs fois depuis.

2. *De Gloria Libri V.* avec le Livre précedent. *Florentiæ* 1552. *in*-4°. Cet Ouvrage, qui est estimé, de même que celui *de Nobilitate*, est précedé d'une excellente Préface adressée à *Jean III.* Roi de Portugal, qui renferme de fort bonnes leçons pour les Princes. It. *Basileæ* 1556. & 1571. *in*-8°. It. *Coloniæ* 1577. *in*-8°. It. *in Bilbaonensi civitate* 1578. It. *Basileæ* 1584. *in*-8°. It. *Coloniæ* 1594. *in*-12. It. *Parisiis* 1608. *in*-8°. It. *Rhotomagi* 1616.

in-12. It. *Antuerpiæ* 1635. *in*-8°. J. OSORIO.
On trouve dans cette derniere édition la vie d'*Osorio* écrite par son neveu. Quelques-uns se sont imaginé assez mal-à-propos que le Traité *de Gloria*, étoit celui de *Ciceron*, qu'*Osorio* avoit retrouvé, & qu'il avoit publié comme son propre Ouvrage.

3. *De Regis institutione & disciplina Libri VIII Coloniæ* 1574. & 1582. *in*-8°. It. *Paris.* 1583. *in-fol.* Cette édition de *Paris* s'est faite par les soins de *Barnabé Brisson*, qui, trouvant l'Ouvrage excellent, crut devoir le rendre plus commun en le faisant imprimer de nouveau.

4. *De Rebus Emmanuelis Regis invictissimi virtute & auspicio gestis Libri XII. Olyssipone* 1571. *in-fol.* It. *cum Præfatione & Commentario Joannis Matalii Metelli de reperta India. Coloniæ* 1574. 1580. 1597. *in*-8°. It. traduit en François avec quelques autres Histoires de Portugal sous ce titre : *Histoire de Portugal, contenant les entreprises, navigations & gestes memorables des Portugalois, tant en la conquête des Indes Orienta-*

J. Oso-rio. *les, qu'aux guerres d'Afrique depuis l'an* 1496. *jusqu'en* 1578. *traduite du Latin de Jerôme Osorio, de Loppez de Castagnede & autres, par S. G. S.* (*Simon Goulard Senlisien.*) *S. Gervais* (c'est un faubourg de *Geneve*) *François Etienne* 1581. *in-fol.* It. *Paris Langelier* 1587. *in-8°.* L'Histoire d'*Osorio* est recommandable par le soin qu'il a pris de s'informer de la verité des faits, & de les raconter sans déguisement; il écrit avec brieveté, avec clarté & avec netteté. Il sonde les conseils & les fondemens des déliberations, donne son jugement sur les actions des Grands & des Rois, & condamne avec liberté leurs défauts, sans épargner ceux de sa Nation.

5. *Defensio sui Nominis.* *Osorio* publia cet Ouvrage pour se défendre contre ses ennemis, qui lui faisoient un crime de ce qu'il paroissoit favoriser le Roi d'Espagne & soûtenir son droit à la Couronne de Portugal après la mort du Roi *Sebastien.*

6. *Epistola quadam. Hanovia in-12.*

Le II. Volume renferme:

7. *Admonitio in Epistolam ad Eli-*

zabetham

zabetham Reginam Angliæ. J. OSORIO.

8. *Epistola ad Elizabetham Angliæ Reginam.* Cette Lettre qu'*Osorio* écrivit à la Reine *Elizabeth*, pour lui persuader de revenir à la Communion de l'Eglise Catholique, en lui representant les erreurs de l'Eglise Anglicane, a été traduite en François & en Anglois. La traduction Françoise faite par *Jean de Maumont*, a été imprimée à *Paris* en 1565. *in*-8°. *Gautier Haddon* y répondit la même année, & *Osorio* lui opposa la replique suivante.

9. *In Gualterum Haddonum Elizabethæ Reginæ Magistrum Libellorum supplicum de vera Religione Libri III. Olyssipone* 1567. *in*-4°. *In Dilingæ* 1569. *&* 1576. *in*-8° On y a joint dans l'édition de 1576. un Discours de *Longolius* sur le même sujet. It. *Coloniæ* 1585. *in*-8°.

10. *De Justitia Cœlesti Libri X. ad Reginaldum Polum Cardinalem, Coloniæ* 1574. *&* 1581. *in*-8°.

11. *De vera Sapientia Libri V. ad Gregorium XIII. P. M. Olyssipone* 1578. It. *Coloniæ* 1579. *&* 1582. *in*-8°.

J. Osorio. 12. *In Epistolam B. Pauli ad Romanos Libri IV.*

Le III. Volume est composé des Ouvrages suivans.

13. *Paraphrasis in Job Libri III.*

14. *Paraphrasis in Psalmos.*

15. *Commentaria in Parabolas Salomonis.*

16. *Paraphrasis in Salomonis Sapientiam.*

Le IV. renferme:

17. *Paraphrasis in Isaïam Libri V. Bononiæ* 1577. *in*-4°. It. *Coloniæ* 1584. *in*-8°.

18. *Commentarius in Oseam Prophetam.*

19. *Commentarius in Zachariam.*

20. *In laudem divæ Catharinæ Oratio.*

21. *In Evangelium Joannis Orationes XXI. André Schott* dans sa Bibliotheque d'Espagne attribuë mal-à-propos les Ouvrages contenus dans ce quatriéme volume, & les deux derniers du précedent à *Jerôme Osorio* le neveu, puisqu'ils sont de son oncle.

Jerôme Osorio le neveu a été Chanoine d'*Evora*. Ayant été élevé par

son oncle, il a tâché d'imiter son stile; mais il n'écrit pas si bien, quoiqu'il paroisse avoir eu plus d'érudition. On a de sa façon les Ouvrages suivans. J. OSORIO.

1. La vie de *Jerôme Osorio* son oncle, qui est à la tête de l'édition qu'il a donnée de ses Œuvres.

2. *Notationes in Hieronymi Osorii Paraphrasim Psalmorum.* Ces remarques, qui se trouvent dans le troisiéme volume des Œuvres de son oncle à la suite de sa Paraphrase, sont bonnes & pleines d'observations critiques sur l'Hebreu, selon M. *Dupin.*

3. *Paraphrasis & Commentaria in Ecclesiasten nunc primùm edita; & Paraphrasis in Canticum Canticorum & in ipsam recens aucta notationes. Lugduni* 1611. in-4°. La Paraphrase sur le Cantique des Cantiques avoit déja été imprimée dans le troisiéme volume des Œuvres de son oncle. *Nicolas Antonio*, qui donne un Catalogue assez exact des Ouvrages de l'un & de l'autre, a oublié le Commentaire du neveu sur l'Ecclesiaste.

J. Osorio. V. *Nicolas Antonio Bibliotheca Hispana. Andr. Scott Hispania Bibliotheca.* Sa vie par son neveu. Eloges de M. *de Thou*, & les additions de *Teissier*.

LOUIS BULTEAU.

L. Bulteau. LOUIS *Bulteau* naquit à *Rouen* l'an 1625. d'une famille considerable de Robbe.

Après avoir demeuré plusieurs années dans le monde & y avoir possedé une Charge de Secretaire du Roi, il abandonna tout pour se donner uniquement au soin de son salut, & entra pour cela dans la Congregation de S. Maur en qualité de simple Commis. Il passa son Contrat, qui est la formule d'engagement de ceux de cette profession, le 1. Mai 1672. après ses deux années d'épreuve.

L'humilité, qui ne lui permit pas de prendre un rang plus relevé dans l'Etat Monastique, lui prescrivit des regles aussi severes par rapport à l'Etat Ecclesiastique; il

n'a été que Clerc à simple tonsure, & l'on n'a jamais pû l'engager à entrer dans les Ordres Sacrez; encore ne se fit-il tonsurer qu'à la sollicitation des Superieurs, qui ne le voyoient qu'avec peine confondu avec les autres Commis, & qui vouloient le distinguer d'eux par quelque chose. L. BOILEAU.

Il a passé le reste de ses jours à *Paris* dans l'Abbaye de *S. Germain des Prez*, dans la retraite & dans l'exercice regulier de la vie Monastique, quoiqu'il n'en portât point l'habit.

Il sçavoit beaucoup; mais depuis sa retraite il s'appliqua particulierement à l'Histoire Monastique, comme plus convenable à son état, & c'est à cela que se rapportent la plûpart de ses Ouvrages.

Il mourut subitement le 21. Avril 1693. âgé de 68. ans. M. *Dupin* s'est trompé en mettant sa mort au 16. Avril dans sa *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques*, & au 6. de ce mois dans sa *Table*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Introduction à la Sagesse, ou la*

L. BULTEAU. *petite Morale de Jean Louis Vivès, traduite du Latin. Paris* 1670. *in*-12.

2. *Défense des sentimens de Lactance sur le sujet de l'Usure, contre la Censure d'un Ministre. Paris* 1671. *in*-12. Cet Ouvrage est contre *Servatius Gallæus* Ministre de *Ziriczée* en Zelande, qui dans ses notes sur *Lactance*, lui avoit attribué des sentimens sur l'Usure, qu'il n'a pas eus.

3. *Le faux dépôt, ou Refutation de quelques erreurs populaires touchant l'Usure. Lyon* 1674. *in*-12.

4. *Essai de l'Histoire Monastique d'Orient. Paris* 1680. *in*-8°. Livre très-exact, au jugement de M. *Lenglet*, fort estimé, mais très-peu lû.

5. *Abregé de l'Histoire de l'Ordre de S. Benoît, où il est parlé des Saints, des Hommes illustres, de la fondation & des principaux évenemens des Monasteres de cet Ordre. Paris* 1684. *in*-4°. 2. *tom.* C'est une Histoire complete, exacte & bien suivie de l'Ordre Monastique de tout l'Occident jusqu'au X. siecle.

6. *Dialogues de S. Gregoire le*

Grand, Pape. Traduction nouvelle. Paris 1689. in-12. M. *Bulteau* a ajoûté à sa Traduction des Notes & une Préface, où il montre que cet Ouvrage est de ce Pape, & tâche de le justifier de ce qu'il y a rapporté un si grand nombre de miracles. L. BULTEAU.

7. *Cura Clericalis.* 3. *vol. in*-12. Ouvrage excellent, qui a été imprimé plusieurs fois en Latin & en François.

Comme il écrivoit fort bien en François, ce fût lui qui eut le soin de traduire du Latin en François l'Epître Dedicatoire qui est à la tête du premier volume des Ouvrages de S. Augustin, pour être presentée au Roi.

V. *Bern. Pez*, *Bibliotheca Benedictino-Mauriana.* Le P. *le Cerf*, *Bibliot. de la Congr. de S. Maur. Dupin*, *Bibliot. des Auteurs Ecclesiastiques.*

JEAN RAULIN.

J. RAULIN.

JEAN *Raulin* naquit à *Toul* l'an 1443. d'une très-bonne famille. Il vint à *Paris* faire ses études & y reçut le bonnet de Docteur en Theologie l'an 1479.

Il avoit déja composé avant ce tems-là un Commentaire sur la Logique d'Aristote, & s'étoit fait distinguer par la Prédication.

Jean Major rapporte qu'étant Licentié, quelques Ecclesiastiques interessez, qui alloient publier de côté & d'autre des Indulgences, pour amasser de l'argent, lui ayant offert de quoi se faire passer Docteur, s'il vouloit aller prêcher avec eux, il refusa de le faire comme une chose indigne de lui.

En 1481. il fut choisi pour succeder à *Guillaume de Chateaufort* en la place de Grand-Maître du College de Navarre, & il remplit si dignement cette Charge, qu'il se fit estimer de tout le monde.

Quelques années après il crut que

que le Seigneur l'appelloit à un autre état, & il forma le dessein de sortir entierement du monde, pour songer uniquement à son salut.

J. RAULIN.

Il l'executa l'an 1497. en entrant dans l'Ordre de *Cluny*, & en se retirant dans l'Abbaye de ce nom, où il mena une vie exemplaire, & où il attira par son exemple plusieurs autres Docteurs.

Le Cardinal d'*Amboise* le commit en 1501. pour travailler à la Reforme de l'Ordre de *Cluny*, & il s'y employa avec beaucoup d'ardeur, ne laissant pas pour cela de prêcher toujours avec succès.

Il mourut à *Paris* dans le College de *Cluny* le 6. Fevrier (& non pas le 16. comme M. *Dupin* le marque dans sa *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques*) de l'an 1514. âgé de 71. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Opus Sermonum de Adventu. Lugd.* 1519. *in*-4°. It. *Venetiis* 1584. *in*-4°.

2. *Sermones Quadragesimales in duas partes distributi. Parisiis* 1523.

J. RAULIN, *in*-4°. It. *Venetiis* 1584. *in*-4°.

3. *Sermones de Festivitatibus Sanctorum totius anni in duas partes distributi. Paris.* 1524. *in*-4°.

4. *Itinerarium Paradisi complectens Sermones de Pœnitentia ejusque partibus. Cui adjecti sunt Sermones de Matrimonio & Viduitate. Paris.* 1524. *in*-4°. It. *Venetiis* 1585. *in*-4°.

5. *Doctrinale de triplici morte, naturali, culpa & gehenna. Paris.* 1620. *in*-4°. It. *Venetiis* 1585. *in*-4°. avec l'Ouvrage précedent.

6. *Sermones XIV. de Eucharistia. Paris. in*-4°.

7. *Epistolæ, quibus accesserunt Collatio in festo S. Ludovici, & Collatio habita in Conventu Cluniacensi de perfecta Religione S. Benedicti. Parisiis* 1520. *in*-4°. Ouvrage rare & plus recherché encore que ses Sermons, qui le sont assez. La derniere Piece de ce Recüeil avoit déja été imprimée sous ce titre : *De Religionis instauratione. Basileæ* 1498. *in*-8°. Les Lettres de *Raulin* sont mieux écrites que ses Sermons ; elles contiennent plusieurs choses très-utiles, mais elles sont pleines d'alle-

gories & de figures, qui ne sont nullement naturelles. J. RAULIN.

Pour ce qui est de ses Sermons, dont plusieurs ne le cedent point à ceux de *Maillard*, de *Barlette* & de *Menot*, ils sont secs, methodiques, pleins de divisions, selon la coutume du tems, remplis de tems en tems d'une bonne morale vivement poussée, mais en peu de mots, accompagnez de citations fréquentes de l'Ecriture Sainte & des Scholastiques, & égayez assez souvent d'exemples & d'historiettes, qui, quoiqu'instructives en elles-mêmes, ne conviennent point à la dignité de la Chaire. J'en rapporterai ici quelques exemples.

Sermon quatriéme du troisiéme Dimanche de l'Avent. *Dicit Deus* (3. *Reg.* 1.) *accipe consilium à me, & salva animam tuam. Medici & Advocati carè vendunt consilia sua, sed non Deus. Nam dicit : accipe; non constat nisi accipere. Vulgò dicitur : Bonum forum trahit argentum de bursa; & sic quilibet debet accipere & facere illud bonum forum consilii : Salva animam tuam, quia unicam habes,*

J. RAULIN. *nec plus habere poteris, nec perdere nisi velis. Inde communiter soli Doctores Theologi, qui sunt Consiliarii animæ, dicuntur Magistri nostri, quia sunt communes omnibus, & nihil constat eorum consilium; sed eorum consilio habito sufficit dicere: Gratias. Non sic de Doctoribus Medicinæ & Decretorum, quia non sunt nostri, sed oportet eorum consilia emere magno pretio, & implere manus eorum auro vel argento; alias non oporteret reverti secunda vice.*

Sermon cinquiéme du jour de Noël. *Ante Incarnationem nullus poterat facere bonum forum cum Deo, quia quantumcumque darent, non poterant emere Paradisum. Sed postquam factus est puer, optimum forum possumus facere cum eo, & eum quasi puerum decipere. Quasi enim pro nihilo modo dat regnum Cælorum. Recipit enim monetam, quæ nihil valet, imò omninò damnosa est nobis, quin falsa; imò si capti essemus cum ea, bulliremus in caldaria inferni, sicut falsi monetarii.*

Sermon quatorziéme de la Penitence. *Leo vocavit Lupum, Vulpem*

& Asinum, ad Capitulum ut confiterentur peccata sua, & eis juxta delicta pœnitentiam injungeret. Venit Lupus ad Capitulum, & sic confessus est: Ego male feci, quia comedi ovem, quæ ad me non pertinebat, sed hoc habeo ex legitimis juribus patrum meorum, qui ita ex omni ætate usi sunt, ut pater, avus, ab avus & atavus, ita ut nulla sit memoria hominum, quin Lupi semper comederint Oves. Ad quem Leo: An verum est quod ita habes præscriptum ex omni antiquitate sic comedere Oves? Cui dicenti, quod sic, pro tanto crimine imposuit semel dicere Pater noster. J. RAULIN.

Supervenit Vulpes, & confessa est se male egisse, qui capones & gallinas comederat non suas, licet ex omni ævo in possessione fuerit sic comedendi illas. Quæ similiter propter unum Pater noster *absoluta est.*

Supervenit Asinus, tria confessus in Capitulo fecisse peccata. Primùm, quia comederat fœnum quod in ripis & dumis ab aliorum quadrigis seu carrucis fortuitò derelictum erat. Cui Leo: Grande peccatum est, ô Asine! quia aliena comedisti, quæ tui magistri non

J. RAULIN.

erant. Secundò confessus est Asinus, quia stercoraverat claustrum Fratrum. Cui Leo: Grande peccatum est fœderare terram sanctam. Tertium peccatum vix ab eo potuit extorqueri, quod posteà cum ejulatu & gemitu dixit, quod ruderat & cantaverat cum Fratribus, & cum eis melodiam fecerat. Respondit Leo gravissimum esse peccatum, eò quod Fratres in discordiam miserat. Et sic graviter flagellatus est Asinus propter peccata parva, & dimissa Vulpes & Lupes in possessione majorum cum absolutione.

Sermon troisiéme du Veuvage. *Dicitur de quadam Vidua, quod venit ad curatum suum, quærens ab eo consilium, si deberet iterùm maritari, & allegabat quod erat sine adjutorio, & quod habebat servum optimum & peritum in arte mariti sui. Tunc Curatus: Bene, accipite eum. E contrariò illa dicebat: sed periculum est accipere illum, ne de servo meo faciam dominum. Tunc Curatus dixit: Bene, nolite eum accipere. Ait illa: Quid faciam? Non possum sustinere pondus illud quod sustinebat maritus meus, nisi unum habeam. Tunc Curatus di-*

xit : Bene, habeatis eum. At illa : Sed si malus esset, & vellet mea disperdere & usurpare ? Tunc Curatus : Non accipiatis ergo eum. Et sic semper Curatus juxta argumenta sua concedebat ei. Videns autem Curatus quod vellet illum habere, & haberet devotionem ad eum, dixit ei ut bene distinctè intelligeret quid Campanæ Ecclesiæ ei dicerent, & secundum consilium Campanarum ipsa faceret. Campanis autem pulsantibus intellexit juxta voluntatem suam, quod dicerent : Prens ton varlet, prens ton varlet. *Quo accepto, servus egregiè verberavit eam, & fuit ancilla quæ priùs erat domina. Tunc ad curatum suum conquesta est de consilio, maledicendo horam qua crediderat ei. Cui ille : Non satis audisti quid dicant Campanæ. Tunc Curatus pulsavit Campanas, & tunc intellexit quod Campanæ dicebant :* Ne le prens pas, ne le prens pas. *Tunc enim vexatio dederat ei intellectum. Rabelais* a copié ce trait dans les Chapitres 9. & 27. de son Livre.

J. RAULIN.

Tous les Ouvrages dont je viens de parler, ont été imprimez à *An-*

J. RAULIN. *vers* l'an 1612. en 6. vol. *in*-4°. Il y a aussi une édition de ses Sermons faite à *Paris* en 1642. en 2. vol. *in*-8°.

8. *Commentarius in omnes Logicos Libros Aristotelis. Paris.* 1500.

V. *Wharton*, *Appendix ad Hist. Litt. G. Cave*, *p.* 126. *Dupin*, *Bibl. des Aut. Eccles. Lud. Bail*, *sapientia fons prædicans*, *p.* 397.

MICHEL SERVET.

M. SERVET. MICHEL *Servet* naquit l'an 1509. à *Villa-nueva* en Arragon, où son pere étoit Notaire. La date de sa naissance se tire de la réponse qu'il fit le 28. Août 1553. qu'il avoit alors 44. ans. M. *de Thou* & plusieurs autres se sont trompez, en le faisant naître à *Tarragone*.

Après qu'il eut fait ses premieres études dans sa Patrie, son pere l'envoya à *Toulouse* pour y étudier en Droit. Ce fut là qu'il commença à se livrer au goût qu'il avoit pour la nouveauté, & qu'il s'entêta d'une

doctrine opposée au dogme de la Trinité. Les premieres idées qui lui vinrent sur ce sujet, lui parurent des veritez constantes, & il résolut dès l'âge de vingt ans de s'ériger en Reformateur. M. SERVET.

Dans ce dessein il voulut s'aboucher avec les prétendus Reformateurs d'Allemagne, qui faisoient alors du bruit, & se transporta en 1530. à *Bâle*, où il confera avec *Oecolampade*. Leurs conferences roulerent sur le dogme de la Trinité en general, & en particulier sur la Consubstantialité du Verbe, que *Servet* combattit avec une opiniâtreté & une aigreur qui révolta son adversaire.

De *Bâle* il passa à *Strasbourg*, & y confera aussi avec *Capiton* & avec *Bucer*. Il est à présumer qu'il soûtint devant eux ses sentimens avec la même hauteur, puisque *Bucer*, qui étoit assez doux de son naturel, s'emporta contre lui en chaire jusqu'à dire, qu'il *meritoit qu'on le mît en pieces, & qu'on lui arrachât les entrailles.*

Servet, avant que de sortir de

M. SERVET.

Bâle, avoit mis un Manuscrit entre les mains d'un Libraire, pour le faire imprimer ; c'étoit son Livre *de Trinitatis erroribus*. Le Libraire envoya ce Manuscrit à *Hagueneau*, & *Servet* y alla de *Strasbourg* en 1531. pour en faire avancer l'impression.

A peine fut-elle achevée, qu'il composa un autre Ouvrage en forme de Dialogue sur le même sujet, qu'il publia l'année suivante, & auquel il ne fit pas difficulté de mettre son nom, comme au précedent. Il étoit dans un Pays, où l'on écrivoit publiquement tout ce qu'on vouloit sur la Religion ; & il croyoit pouvoir écrire contre la doctrine de la Trinité, avec la même liberté que les prétendus Reformateurs écrivoient contre les dogmes de l'Eglise Catholique.

Ces Ouvrages furent cependant mal reçus, & *Servet* ne vit pas grand jour à se faire des disciples. La disette où il se trouvoit, & le désagrément qu'il avoit de ne point entendre la Langue du Pays, l'obligerent enfin à se retirer à *Lyon*.

Il y demeura deux ou trois ans,

& selon toutes les apparences, il y gagna son pain avec les Libraires ; le Barreau, auquel il s'étoit d'abord destiné, ne lui fournissant point de ressource. M. SERVET.

La Medecine lui convenant mieux, il vint à *Paris*, où il prit des leçons de *Sylvius*, de *Fernel*, & d'autres Professeurs, & se fit recevoir Docteur en Medecine.

Beze nous apprend dans son *Histoire des Eglises Reformées* (*a*) que *Calvin* avoit connu *Servet* à *Paris*, & qu'il s'y étoit opposé à sa doctrine, qu'ils étoient même convenus d'entrer un certain jour en dispute sur cette matiere, mais que *Servet* n'osa pas se trouver au lieu marqué.

On ne sçait point si *Servet* demeura ailleurs qu'à *Paris* jusqu'à l'an 1540. mais il est probable que pendant ce tems-là il fit un voyage en Italie ; ce doit même avoir été avant l'an 1535. puisque dans la Préface de son *Ptolemée*, imprimé cette année, il fait entendre qu'il avoit vû ce Pays.

(*a*) *Tom.* 1. *p.* 14.

M. SERVET. On voit par son interrogatoire & par un endroit de ses Ouvrages, qu'il avoit professé les Mathematiques à *Paris*; mais on ne sçait, ni en quelle qualité, ni en quel tems. On dit dans le Dictionnaire de *Morery* qu'il y professa long-tems la Medecine; ce fait est faux & n'est fondé sur rien.

Vers l'an 1540. *Servet* alla s'établir à *Charlieu*, petite ville à douze lieuës de *Lyon*, & y pratiqua la Medecine deux ou trois ans. Quelque étourderie qu'il y fit l'obligea vraisemblablement d'en sortir. *Bolsec*, qui est le seul qui en ait dit quelque chose dans la vie de *Calvin*, en parle si mysterieusement, qu'on ne peut sçavoir au juste ce que c'est. Il se trompe en ajoûtant qu'il se retira de là dans le Dauphiné.

Car il retourna auparavant à *Lyon*, où il se mit encore au service des Libraires, en qualité de Correcteur d'Imprimerie. Ce fut là qu'il commença le commerce de Lettres qu'il eut pendant quelque tems avec *Calvin*. Il l'entama par trois Questions, ausquelles celui-ci

répondit ; leurs Lettres devinrent peu à peu picquantes, & ils conçurent l'un pour l'autre une animosité qui eut des suites funestes à l'égard de *Servet*. M. SERVET.

Un écrit que *Servet* envoya à *Calvin*, & dans lequel il insera trente Lettres qu'il avoit reçûës de lui, acheva de l'irriter tellement, qu'il ne garda plus de mesure à l'égard de ce Medecin. On prétend même qu'il écrivit à ses amis *Viret* & *Farel*, que *si cet Heretique tomboit entre ses mains, il feroit ensorte qu'il perdît la vie.* Quelques-uns nient ce fait ; mais qu'il soit vrai ou faux, il est sûr que c'étoient les veritables sentimens de *Calvin*, comme il le fit dans la suite.

Au reste, quelques-uns ont prétendu que cet écrit, que *Servet* envoya à *Calvin*, étoit une copie de sa *Restitution du Christianisme* ; mais ils se trompent ; car *Servet* les distingue dans son Interrogatoire, & témoigne que le premier n'avoit jamais été imprimé.

Servet, qui s'étoit établi à *Vienne* en Dauphiné, fournit lui-même à

M. SERVET. *Calvin* l'occasion qu'il cherchoit de le perdre, en y faisant imprimer son troisiéme Ouvrage contre la Trinité, qu'il intitula : *Christianismi Restitutio.* Il n'y mit pas son nom de *Servet*, comme il avoit fait aux précedens, mais celui de *Villeneuve*, sous lequel il étoit connu, puisqu'on ne lui en donne point d'autre dans la Sentence qui fut renduë contre lui à *Vienne.*

Quoique l'Ouvrage s'imprimat fort secretement, *Calvin* le sçut, & trouva même moyen d'en avoir les feüilles à mesure qu'elles s'imprimoient. Là-dessus il fit écrire au mois de Mars 1553. par un nommé *Guillaume Trie* une Lettre à *Lyon*, dans laquelle *Servet* étoit representé comme un homme très-pernicieux, & cette Lettre fut accompagnée du Titre, de l'Indice & des premieres feüilles du Livre. On ne voit pas trop bien la raison qui le faisoit écrire à *Lyon* plûtôt qu'à *Vienne*, puisque c'étoit dans cette derniere ville que *Servet* demeuroit, & que son Livre s'imprimoit.

Quoiqu'il en soit, *Servet* fut ar-

rêté à *Vienne* au commencement du mois de Juin suivant. Ce fut le Vibailli ou Juge de cette Ville qui le mena lui-même en prison, comme pour voir un malade, & qui l'y fit retenir. Il jugea apparemment cette précaution necessaire, parce que *Servet* avoit beaucoup d'amis à *Vienne*, à cause de son habileté dans la Medecine. Mais il ordonna au Geolier de le bien traiter, & lui permit d'avoir un valet & de voir ses amis.

M. SERVET.

Servet ne comparut que deux fois devant ses Juges, ayant eu l'adresse ou le bonheur de se sauver de sa prison. Les Magistrats ayant appris son évasion, le jugerent par contumace le 17. du même mois, & le condamnerent à être brûlé tout vif à petit feu, en cas qu'on pût le trouver, & cependant à être brûlé en effigie avec ses Livres. Cela fut executé le même jour à l'égard de son effigie, qu'on mit sur une charette, qu'on conduisit au lieu destiné au supplice des criminels, & qu'on brûla avec cinq balles de ses Livres, après l'avoir attachée à un gibet.

M. SERVET.

Servet en se sauvant ne differa son malheur que de quelques semaines, & ce ne fut que pour perir avec plus de bruit dans un lieu, que certaines apparences pouvoient lui faire regarder comme un asyle.

En quelque endroit qu'il se proposât d'aller, soit à *Zurich*, comme il le dit lui-même dans ses Interrogatoires, soit en Italie, comme d'autres le prétendent, il lui fallutpasser par *Geneve*. Quelques-uns veulent qu'il y ait été arrêté le jour même de son arrivée; mais ce fait souffre de la difficulté, car il a dû s'évader de sa prison de *Vienne* avant le 17. Juin : or de ce jour jusqu'au 13. Août qu'il fut arrêté à *Geneve*, il y a près de deux mois, terme trop long pour aller d'une de ces Villes à l'autre, sur tout à l'égard d'un homme qui fuyoit le supplice, auquel il avoit été condamné.

Il est donc à présumer qu'il demeura quelque tems à *Geneve* avant sa détention. *Calvin*, qui n'ignoroit pas qu'il y fût, prévint le premier Syndic, & on le fit arrêter le 13. Août.

On

On commença dès le lendemain à proceder contre lui. *Calvin*, qui ne voulut pas se rendre sa partie, parce que, selon les Loix de la Ville, un accusateur est obligé de se soûmettre à l'emprisonnement avec l'accusé, commit ce soin à un nommé *Nicolas de la Fontaine*, dont quelques Auteurs ont fait mal-à-propos son valet ou son cuisinier, mais qui étoit plus vraisemblablement un des étudians qui écrivoient sous lui, & il se contenta de le diriger dans ses poursuites. M. SERVET.

Après plusieurs interrogatoires, où *Servet* ne menagea gueres *Calvin*, les Magistrats de *Geneve* le condamnerent le 26 du mois d'Octobre à être brûlé vif, & sa Sentence lui fut prononcée & eut son execution le lendemain; il étoit alors âgé de 44. ans.

Calvin rapporte qu'après qu'on lui eut lû sa Sentence, tantôt il paroissoit interdit & sans mouvement, tantôt il poussoit des grands soûpirs, & tantôt il faisoit des lamentations comme un fou, & crioit à la maniere des Espagnols: *Miseri-*

M. SERVET. *corde*, *misericorde* ! Mais il n'est pas trop sûr de s'en rapporter à lui sur son article, & l'on verra dans la suite qu'on a quelque sujet de se défier de sa bonne foi.

Je n'ai rien dit du voyage que quelques Auteurs ont prétendu qu'il avoit fait en Afrique, pour acquerir une connoissance plus parfaite de l'Alcoran, parce que c'est une pure chimere; non plus que de son habileté dans la Langue Arabe, qui est une autre fiction, fondée uniquement sur son prétendu voyage d'Afrique.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Trinitatis erroribus Libri VII. Per Michaëlem Servetum, alias Reves, ab Arragonia Hispanum.* 1531. *in*-8°. Le lieu de l'impression n'est point marqué; mais le Livre a été sûrement imprimé à *Hagueneau.* Ainsi *Sandius* s'est trompé dans sa *Bibliotheque des Antitrinitaires*, en le disant imprimé à *Bâle. Servet* y a pris le surnom de *Reves*, qui est l'Anagramme du sien. Cet Ouvrage est extrêmement rare, & il fut vendu avec les Dialogues dont je vais par

ler., 450. livres à la vente de la Bibliotheque de M. *du Fay*, quoique tous les deux ne fassent qu'un volume assez mince. Il a été traduit en Flamand par *Regnier Telle*, & imprimé en cette Langue en 1620. *in*-4°. *Servet* se declare dans ce Livre contre le dogme de la Trinité; mais l'idée qu'il y donne de Jesus-Christ est differente de celle qu'en ont les Unitaires de nos jours. Il a été, selon *Sandius*, à peu près du même sentiment que suivirent autrefois *Paul de Samosate*, *Photin* & leurs Sectateurs, en faisant une distinction entre Jesus-Christ Fils de Dieu, & le Verbe dont S. Jean parle au commencement de son Evangile. Mais il faut avoüer que ce qu'il dit sur ce sujet est extrêmement obscur & embarassé. M. SERVET.

2. *Dialogorum de Trinitate Libri duo. De Justitia Regni Christi Capitula quatuor. Per Michaëlem Servetum, alias Reves, ab Arragonia Hispanum.* 1632. *in*-8°. Ce Livre est imprimé à *Hagueneau*, comme le précedent. Voici la Préface qui est à la tête. *Lectori salutem. Quæ nuper*

M. SERVET. *contra receptam de Trinitate sententiam septem Libris scripsi, omnia nunc candide Lector retracto. Non quia falsa sunt, sed quia imperfecta, & tanquam à parvulo parvulis scripta. Precor tamen ut ex illis ea teneas, quæ ad dicendorum intelligentiam te poterunt juvare. Quod autem ita barbarus, confusus & incorrectus prior Liber prodierit, imperitiæ meæ & Typographi incuriæ adscribendum est. Nec vellem quod propterea Christianus aliquis offenderetur, cum soleat aliquando Deus per stulta mundi organa suam sapientiam proferre. Observa igitur, obsecro, rem ipsam, nam si mentem advertes, non te impedient impedita mea verba. Vale.* Malgré tout ce discours, ce second Ouvrage n'est ni mieux écrit, ni plus clair, ni plus methodique que le premier.

3. *Servet* étant à *Lyon* en 1535. y donna une édition de *Ptolemée*, *in-fol.* sur celle que *Pirckheymher* avoit publiée sous ce titre : *Claudii Ptolemei Geographicæ enarrationis Libri octo Bilibaldo Pirckheymhero interprete. Annotationes Johannis de Regio-Monte in errores commissos à Jacobo*

Angelo in translatione sua. Argentorati 1525. *in-fol.* Après la Traduction, qui est dediée dant cette édition à l'Evêque de *Brescia*, on trouve cinquante Cartes Geographiques, avec la description imprimée au revers des Cartes; mais *Pirckheymher*, dans un petit avertissement, qui est à la fin des Remarques de *Jean de Regio Monte*, declare qu'il n'y a aucune part, & que les Libraires ont fait cette addition pour mieux debiter leur marchandise. *Servet*, qui a travaillé sur cette édition, a fait dans la sienne une correction très-importante dans la version de *Pirckheymher*, avec le secours des anciens Manuscrits: mais il n'a pas revû avec le même soin les descriptions qui accompagnent les Cartes Geographiques, il les a même laissé telles qu'elles étoient, à la reserve de quelques-unes qu'il a corrigées, ou qu'il a même supprimées, pour en donner de nouvelles; comme les descriptions de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Amerique. Il a fait imprimer la description de l'Espagne

M. SERVET. en caractere italique, par prédilection pour sa Patrie. Mais il n'a point touché à la description de la Judée, il l'a donnée mot pour mot telle qu'elle avoit paru dans l'édition de *Strasbourg*. Ainsi le passage dont on lui fit un crime, comme je le dirai plus bas, n'est pas de lui, mais de l'Auteur qui prêta sa plume aux Imprimeurs de *Strasbourg*. Il donna une seconde édition de son *Ptolemée* en 1541. & la dedia à *Pierre Palmier* Archevêque de *Vienne*, à qui il avoit autrefois expliqué cet Ouvrage, & qui l'honoroit de sa protection. Elle fut faite à *Vienne* par *Gaspar Trechsel* aux dépens d'*Hugues de la Porte*, Libraire de *Lyon*. Cette seconde édition est presque inconnuë. On ne parle que de la premiere dans le *Ptolemée* de *Mercator* de 1605. & dans le *Theatrum Geographiæ veteris* de *Bertius* imprimé en 1618. *Fabricius* ne marque ni la premiere ni la seconde dans sa *Bibliotheque Grecque*. Enfin cette seconde édition n'a point été connuë de M. *de la Roche*, ni de M. d'*Alvvoerde*, qui nous ont donné la

vie de *Servet.* Cependant elle est beaucoup plus correcte & plus exacte que la premiere. Voici un changement remarquable. Dans la description de la France, *Servet* avoit dit dans la premiere édition, parlant du don qu'a le Roi de France de guerir des écroüelles en touchant les malades : *Vidi ipse Regem plurimos hoc languore correptos tangentem, an sanati fuerint non vidi* ; mais dans la seconde, au lieu de ces derniers mots, il a mis, *pluresque sanatos passim audivi.* On avoit apparemment relevé cet endroit. Il faut aussi qu'on eût trouvé à redire à la description de la Judée, car elle n'est point dans cette édition. M. SERVET.

Le passage qui donna lieu à l'accusation qu'on intenta à *Servet* d'avoir dit que *Moyse* nous en avoit fait accroire, en nous representant la Judée comme un Pays extrêmement fertile, est tel. *Scias tamen, Lector optime, injuria aut jactantia puta, tantam huic terræ bonitatem fuisse adscriptam, eo quòd ipsa experientia mercatorum & peregrè proficiscentem, hanc incultam, sterilem, omni*

M. SERVET.

dulcedine carentem depromit. Il étoit facile à *Servet* de se justifier sur cet article, en disant que ce passage n'étoit pas de lui, & qu'il l'avoit ôté dans sa seconde édition, & il paroît effectivement qu'il dit qu'il n'étoit pas de lui. Mais qui pourra croire qu'ayant un si beau champ pour se défendre, il l'ait fait d'une maniere aussi pitoyable que le rapporte *Calvin.* » Au commencement, dit-il, » il gronda entre ses dents que cela » n'étoit point de lui ; mais il fut » bien aisé de lui clorre la bouche : » car par ce moyen il étoit con- » vaincu d'être un affronteur, s'é- » tant attribué ce qui n'étoit pas » sien. Il fut donques contraint de » maintenir un tel blasphême, di- » sant qu'il n'y avoit que bien. » Alors on lui demanda qui c'est » qui avoit ainsi prêché la bonté de » la terre de Judée, sinon *Moyse?* » Voire, dit-il, comme si d'autres » n'en avoient point écrit aussi bien.. » Tant y a que ce vilain chien étant » ainsi abbatu par si vives raisons, » ne fit que torcher son museau en » disant : *Passons outre, il n'y a point*

là

» là de mal. Et combien qu'il neust M. SERVET.
» nulle couleur pour farder telle-
» ment quellement sa vilenie, si
» esce qu'on ne lui put arracher un
» seul mot de confession. *Calvin* auroit bien fait de passer sous silence cet article, qui ne donne pas grande idée de sa bonne foi, de son amour pour la verité, & de son habileté dans l'art de raisonner.

4. *Syruporum universa ratio, ad Galeni censuram diligenter exposita. Cui post integram de concoctione disceptationem, præscripta est vera purgandi methodus cum expositione Aphorismi: concocta medicari. Paris.* 1537. *in*-8°. It. *Venetiis* 1545. *in*-8°. It. *Lugduni* 1546. *in*-8°. C'est le seul Ouvrage de Medecine qu'il ait publié.

5. *Biblia Sacra ex Sanctis Pagnini translatione, sed & ad Hebraïca Lingua amussim ita recognita & scholiis illustrata, ut planè nova editio videri possit. Lugduni. Hugo à Porta* 1542. *in-fol. Servet*, qui a eu soin de cette édition, y a ajoûté une Préface sous le nom de *Villanovus*, & des notes qui sont en assez petit nombre.

M. SERVET. Ce qu'il y a de plus considerable regarde Jesus-Christ figuré dans les Ecritures, conformément au systême de *Servet*, qui soûtient dans sa Préface, que les Propheties ont leur sens propre & naturel dans l'histoire du tems, & qu'elles ne regardent Jesus-Christ, qu'autant que les faits historiques, qui y sont marquez, figuroient les actions du Sauveur; ou même que ces Propheties ne pouvoient s'appliquer à Jesus-Christ que dans un sens sublime & relevé.

6. *Replique de Michel Servet à la Réponse de Calvin à ses trois Questions*. Elle se trouve parmi les Traitez Theologiques de *Calvin*. Les trois Questions roulent sur la Divinité de Jesus-Christ, sur la Régénération, & sur la necessité du Batême.

7. *Christianismi Restitutio, hoc est, Totius Ecclesiæ Apostolicæ, ad sua limina vocatio, in integrum restituta cognitione Dei, Fidei Christianæ, Justificationis nostræ, Regenerationis, Baptismi, & Cœnæ Domini manducationis. Restituto denique nobis Regno Cœlesti, Babylonis impiæ captivitate soluta, & Antichristo cum suis penitùs*

restitutio. 1553. *in-8°. pp.* 734. Ce Livre fut imprimé à *Vienne*, comme je l'ai déja dit, & on en tira mille exemplaires; mais ils furent tous brûlez, & il s'en est sauvé fort peu; ce qui fait qu'il est d'une rareté extraordinaire, & qu'on n'en voit guéres que des copies manuscrites. Quelques-uns l'ont regardé comme une seconde édition du Livre *de Trinitatis erroribus*; mais il y a trop de différence, pour qu'on puisse le regarder sur ce pied-là. Il est composé de six parties, dont voici les titres: I. *De Trinitate divina, quod in ea non sit indivisibilium trium rerum illusio, sed vera substantiæ Dei manifestatio in Verbo & communicatio in spiritu. Libri VII.* Les deux derniers Livres sont écrits en forme de Dialogue. II. *De Fide & Justitia Regis Christi legis justitiam superantis, & de charitate Libri tres.* III. *De Regeneratione ac Manducatione superna, & de regno Antichristi Libri quatuor.* IV. *Epistolæ triginta ad Joannem Calvinum Genevensium concionatorem.* V. *Signa sexaginta Regni Antichristi, & revelatio ejus, jam nunc præsens.*

M. SERVET.

M. SERVET.

VI. *De Mysterio Trinitatis ex veterum disciplina ad Philippum Melanchtonem & ejus Collegas Apologia. Servet* ne s'exprime point dans cet Ouvrage d'une maniere plus nette & plus claire que dans les précedens, & il seroit difficile de se former une idée juste de ses sentimens. On trouve dans le cinquiéme Livre du premier Traité un passage remarquable sur la circulation du sang, qu'on a prétendu que *Servet* a connu le premier. Il ne sera pas inutile de le rapporter ici, à cause de la rareté du Livre.

Servet y dit qu'il y a dans le corps humain trois sortes d'esprit, *Naturalem scilicet, animalem & vitalem, qui verè non sunt tres, sed duo spiritus distincti. Vitalis est spiritus, qui per anastomosin ab arteriis communicatur, in quibus dicitur naturalis. Primus ergo est sanguis, cujus sedes est in hepate & in corporis venis. Secundus est spiritus vitalis, cujus sedes est in corde & corporis arteriis. Tertius est spiritus animalis, cujus sedes est in cerebro & corporis nervis.*

Ut autem intelligatur, quomodo

sanguis sit ipsissima vita, priùs cognoscenda est substantialis generatio ipsius vitalis spiritus, qui ex aëre inspirato & subtilissimo sanguine componitur & nutritur. Vitalis spiritus in sinistro cordis ventriculo suam originem habet, juvantibus maxime pulmonibus ad ipsius perfectionem. Est spiritus tenuis, caloris vi elaboratus, flavo colore, ignea potentia, ut sit quasi ex puriore sanguine lucens vapor, substantiam continens aquæ, aëris & ignis. Generatur ex facta in pulmone commixtione inspirati aëris cum elaborato subtili sanguine, quem dexter ventriculus sinistro communicat.

M. SERVET.

Fit autem communicatio hæc, non per parietem cordis medium, ut vulgò creditur, sed magno artificio à dextro cordis ventriculo, longo per pulmones ductu, agitatur sanguis subtilis. A pulmonibus præparatur, flavus efficitur, & à vena arteriosa in arteriam venosam transfunditur: deinde in ipsa arteria venosa inspirato aëri miscetur, & exspiratione à fuligine expurgatur. Atque ita tandem à sinistro cordis ventriculo totum mixtum per diastolen attrahitur, apta supellex ut fiat spiritus vitalis.

M. SERVET.

Quod ita per pulmones fiat communicatio & præparatio docet conjunctio varia & communicatio venæ arteriosæ cum arteria venosa in pulmonibus.

Confirmat hoc magnitudo insignis venæ arteriosæ, quæ nec talis, nec tanta facta esset, nec tantam à corde ipso vim purissimi sanguinis in pulmones emitteret, ob solum eorum nutrimentum; nec cor pulmonibus hac ratione serviret, cum præsertim antea in embryone solerent pulmones ipsi aliunde nutriri ob membranulas illas, seu valvulas cordis usque ad horum nativitatem, ut docet Galenus.

Et plus bas. *Ille itaque spiritus vitalis à sinistro cordis ventriculo in arterias totius corporis deinde transfunditur, ita ut qui tenuior est, superiora petit, ubi magis elaboratur, præcipuè in plexu retiformi sub basi cerebri sito, ubi ex vitali fieri incipit animalis, ad propriam rationalis animæ rationem accedens.*

Ces dernieres paroles & plusieurs autres encore font voir qu'il croyoit l'ame materielle; mais ce qu'il dit sur sa nature est presque inintelligible.

M. *du Fay* avoit dans sa Bibliotheque un Manuscrit qu'il croyoit être de la main de M. *Servet* même, & qu'il regardoit comme le projet de sa *Restitution du Christianisme*. M. SERVET.

8. *Réponse aux Articles de Calvin.* Inserée parmi les Œuvres Theologiques de ce dernier.

9. *Lettre à Abel Pepin.* Inserée dans la *Bibliotheque Angloise*, to. 2. p. 130.

10. *Thesaurus animæ Christianæ*, sous le nom de *Desiderius Peregrinus*. *Servet* composa d'abord cet Ouvrage en Espagnol; il a été depuis traduit en Italien, en François, en Latin, en Flamand & en Allemand, & on l'a imprimé un grand nombre de fois en toutes ces Langues.

V. *Sandius Bibliotheca Anti-Trinitariorum*, p. 6. *De la Roche, Bibliot. Angloise*, to. 2. p. 76. & to. 5. p. 5. *Henri ab Allvvoerden Vita Michaëlis Serveti. Helmstadii* 1728. in-4°. *Lettre de M. des Maizeaux*, inserée dans la *Bibliotheque raisonnée des Ouvrages des Sçavans*, to. 3. p. 172.

DANIEL LE CLERC.

D. LE CLERC.

D*aniel le Clerc* naquit à *Geneve* le 14. Fevrier 1652. Son pere *Etienne le Clerc*, & son oncle *David le Clerc* avoient déja illustré ce nom dans le monde sçavant. Le premier fut Medecin, Professeur en Belles Lettres, & Auteur de quelques Dissertations Philologiques. Le second a enseigné la Langue Hebraïque, & a composé quelques Ouvrages qui ont paru avec ceux de son frere.

Etienne le Clerc eut trois fils, *Daniel* dont il s'agit ici, *Jean*, qui s'est rendu si fameux en Hollande, & *François*, qui ayant pris le parti du commerce, s'est fait un riche établissement à *Leipsic*.

Daniel a suivi presque en tout le sort de son pere. Après ses premieres études faites dans sa Patrie, il alla chercher de plus grands secours à *Montpelier* & à *Paris*, & prit le bonnet de Docteur en Medecine à *Valence* en 1672.

Revenu dans sa Patrie il s'y maria, & commença à pratiquer la Medecine avec beaucoup de succès, n'employant jamais que des remedes simples & éprouvez, & ayant un souverain éloignement pour toute espece de charlatanerie. Il excelloit sur tout dans la Diagnostique. D. LE CLERC.

A l'étude de sa profession il joignoit celle de l'Antiquité Grecque & Latine, qu'il avoit poussée fort loin, sans en excepter celle des Medailles.

Il étoit naturellement gai, mais d'une gayeté froide, & par cela même plus picquante. Sa bonté, sa candeur, sa facilité, & sa conversation pleine de sel lui faisoient autant d'amis, que sa capacité lui attiroit d'estime. Pour l'exterieur il étoit d'une taille avantageuse, & d'une physionomie mêlée de douceur & de gravité.

Les occupations du dehors, ni le soin d'une nombreuse famille ne l'empêchoient pas d'être assidu à son cabinet, & c'est à cette assiduité que l'on est redevable des Ouvra-

D. LE CLERC.

ges qu'il a donnez au Public.

Au commencement de 1704. il prit place comme son pere dans le Conseil d'Etat de la Republique de *Genève*, & dès-lors il ne vit plus que peu de malades.

En 1715. le Roi de Sardaigne, alors Roi de Sicile, étant à *Thonon* en Savoye, voulut le voir & le consulter sur la santé de la Reine son épouse & de Madame Royale.

Pendant les dernieres années de sa vie il sortoit peu de chez lui, vivant dans le sein de sa famille, & ne cessant de cultiver les Muses; il traduisit même alors la premiere Satyre de *Perse*, & y fit des notes; mais cet Ouvrage n'a point vû le jour.

Un mal de jambes accompagné de divers accidens l'ont conduit doucement au tombeau le 8. Juin 1728. âgé de 76. ans & quelques mois. Sa femme étoit morte une douzaine d'années auparavant, après avoir eu plusieurs enfans. Ses deux aînez sont morts; le premier Major d'un Regiment de Cuirassiers, & le second, Lieutenant de Dragons,

tous deux au service de l'Empereur. Le troisiéme s'est destiné aux emplois Civils, & le quatriéme est Professeur des Langues Orientales à *Geneve*. D. LE CLERC.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Bibliotheca Anatomica, sive recens in Anatomia inventorum Thesaurus locupletissimus, in quo integra atque absolutissima totius Corporis Humani descriptio, ejusdemque Oeconomia, è præstantissimorum quorumque Anatomicorum Tractatibus singularibus, tum hactenus in lucem editis, tum etiam ineditis, concinnata exhibetur. Digesserunt Daniel le Clerc & Joann. Jacobus Mangetus MM. DD. Genevæ* 1685. *in-fol.* 2. *vol.* Ce Recueil a été fait avec beaucoup de soin, & peut passer pour un corps complet d'Anatomie. Il a été réimprimé en 1699. dans la même Ville & dans la même forme.

2. *Histoire de la Medecine, où l'on voit l'origine & les progrez de cet art de siecle en siecle, les sectes qui s'y sont formées, les noms des Medecins, leurs découvertes, leurs opinions & les circonstances les plus remarquables de leur*

D. LE CLERC. *vie. Geneve* 1696. *in*-12. Il n'y a dans cette édition que la premiere partie de l'Ouvrage. It. *Amsterdam* 1702. *in*-4°. Outre les augmentations faites dans cette édition à la premiere partie, on y en trouve une seconde & une troisiéme, qui conduisent l'Histoire de la Medecine jusqu'au tems de *Galien* inclusivement. It. *nouvelle édition revûë, corrigée & augmentée par l'Auteur en divers endroits, & sur tout d'un Plan pour servir à la continuation de cette Histoire depuis la fin du siecle II. jusques au milieu du XVII. Amsterdam* 1723. *in*-4°. It. *nouvelle édition. Amsterdam* 1729. *in*-4°. Il n'y a rien de plus que dans la précédente. Lorsque l'édition de 1702. eut été épuisée, les Libraires sollicitérent M. *le Clerc* d'en donner une nouvelle, & de la continuer jusqu'à nos jours; mais ses infirmitez ne lui permirent pas de s'engager dans un si grand travail. Il se contenta de faire un supplément à quelques articles, & de dresser à la hâte un plan de continuation, pour quiconque voudroit achever l'Ouvrage; c'est ce

qu'on trouve dans l'édition de 1723. Ce Plan a été vivement attaqué par le Docteur *Freind* dans son *Histoire de la Medecine depuis Galien jusqu'au commencement du XVI. siecle*, & il a prétendu y relever plusieurs fautes. M. *le Clerc* s'est défendu sur quelques articles, & a passé condamnation sur d'autres, en declarant qu'il n'a jamais prétendu donner cet Essai pour un Ouvrage correct & fini. Sa Réponse se trouve dans le 27. tome de la *Bibliotheque ancienne & moderne*, *p.* 388. Pour ce qui est de l'Histoire même, tout le monde convient qu'elle est écrite avec beaucoup de netteté, que l'Auteur y fait connoître au juste le caractere des anciens Medecins, & que leurs opinions, leur pratique, leurs remedes y sont décrits avec tant d'ordre, d'exactitude & de clarté, que cet Ouvrage peut passer pour un chef-d'œuvre. D. LE CLERC.

3. *Historia naturalis & Medica latorum Lumbricorum intra hominem & alia animalia nascentium, ex variis Autoribus, & propriis observationibus,*

D. le Clerc. *Accessit horum occasione de cæteris quoque hominum vermibus, tum de omnium origine, tandemque de remediis quibus polli possunt disquisitio. Cum fig. Genevæ* 1715. *in*-4°. *pp*. 449.

V. *Biblioth. Italique*, *tome* 4. *p*. 252.

BATISTE NANI.

B. Nani. JEAN *Batiste*, ou simplement, *Batiste Nani*, sorti d'une des plus illustres familles de *Venise*, étoit le troisiéme de ce nom.

Batiste I. fut pere d'*Augustin I.* Senateur très-renommé, qui eut un grand nombre d'enfans, entr'autres, *Batiste II.* qui a été nommé l'ancien, pour le distinguer de celui dont j'ai dessein de parler, qu'on a surnommé le jeune. Ce *Batiste* étoit un bon Philosophe, & il publia dans sa jeunesse un Ouvrage intitulé: *Batista Nanii, Augustini filii, de Heroe Libri IV. Venetiis* 1588. *in*-4°.

Jean, autre fils d'*Augustin*, fut Procurateur, & passa par plusieurs autres Charges. C'est de lui que

naquit *Batiste III.* le 30. Août 1616. B. NANI.
Il reçut au Batême les noms de *Jean-Batiste-Felix-Gaspar*, mais il n'a jamais pris que celui de *Batiste.* Sa mere, nommée *Marine*, étoit fille d'*Antoine Lando*, Procurateur.

Batiste Nani fut élevé d'une maniere conforme à sa naissance & aux heureuses dispositions qui se faisoient voir en lui. *Pierre Renzoli*, d'*Arezzo*, Prêtre seculier, l'instruisit dans les Belles Lettres, & il fit sa Philosophie chez les Dominicains de S. Paul & S. Jean de *Venise.*

Augustin Nani son frere aîné, ayant été fait en 1633. Commandant de *Vicenze*, il le suivit dans cette ville, où il continua ses études, & y apprit tous les exercices qui conviennent à un jeune homme de qualité.

De retour en sa Patrie, il fut en 1637. à l'âge de 21. ans, un des 30. que l'on tire tous les ans au sort le 4. Decembre, pour assister avant l'âge, qui est la vingt-cinquiéme année, à l'Election des Magistrats.

B. NANI. L'année suivante *Jean Nani* son pere ayant été choisi pour aller en Ambassade à *Rome*, il l'y accompagna, & y eut occasion de se former aux affaires, & de faire connoissance avec plusieurs sçavans hommes, dont la conversation lui fut très-utile.

Il retourna avec son pere à *Venise* en 1641. & fut élu le 14. Septembre de la même année *Sage des Ordres*. Il s'acquitta si bien des fonctions de cette Charge, qu'on le jugea bientôt capable d'être élevé à de plus considerales. Ainsi le 24. Avril 1643. il fut choisi pour être Ambassadeur en France; mais avant qu'il partit de *Venise*, on le fit suivant la coutume, Sage de Terre-Ferme. Il fut nommé à cette dignité le 30. Mars 1644. mais il n'en prit possession qu'à son retour de France. Elle lui a été conferée cinq autres fois depuis.

Il eut pendant son sejour en France le chagrin de perdre son pere, qui mourut le 23. Avril 1647.

Il seroit assez inutile d'entrer dans le détail de toutes les Charges & les

les Emplois dont il fut honoré ; il suffira de faire mention des principales. B. NANI.

Ce fut le 17. Mars 1652. qu'il fut nommé Historiographe de la République & Surintendant des Archives, & chargé d'écrire l'Histoire de *Venise* depuis le tems où *André Morosini* avoit fini. Il fit alors connoître sa generosité & son désintéressement ; car il refusa les appointemens attachez à cet emploi, persuadé qu'ils ne pouvoient être qu'onéreux à la Republique, qui étoit chargée de dettes, à cause de la guerre qu'elle avoit à soûtenir contre les Turcs.

Le 2. Janvier 1653. il fut nommé Reformateur de l'Université de *Padoue* ; honneur qui lui a été conferé cinq autres fois. Le 3. Juillet suivant il fut élu Ambassadeur auprès de l'Empereur *Ferdinand III.* Il étoit en Allemagne lorsqu'on le nomma le 29. Septembre 1654. *Sage Grand*, & il prit à son retour possession de cette dignité, qu'il a remplie depuis jusqu'à seize fois.

Nani ne retourna à *Venise* qu'au

B. NANI. commencement de l'année 1658. mais il n'y fit pas grand sejour ; car *Ferdinand* étant mort le 10. Juillet suivant, le Senat le renvoya en Allemagne avec *Nicolas Sagredo*, qui étoit alors Procurateur, & qui fut depuis Doge, en qualité d'Ambassadeurs extraordinaires pour complimenter le nouvel Empereur *Leopold*.

Le 24. Janvier 1659. le Senat le nomma tout d'une voix Bibliothecaire de S. Marc. C'est une Charge qu'on ne donne ordinairement qu'aux Senateurs les plus illustres par leur science & leur capacité ; & son pere en avoit été honoré en son tems.

Nani étoit encore en Allemagne, lorsqu'il apprit que le Senat l'avoit nommé le 24. Juillet de cette année Ambassadeur extraordinaire en France, avec ordre de passer en ce Royaume, dès qu'il auroit terminé les affaires qu'il avoit en Allemagne, pour y demander des secours pour *Candie*.

Il passa donc en France au commencement de l'année 1660. com-

me il y étoit déja connu & estimé, il obtint tout ce qu'il voulut. La Cour de France étoit alors à *Aix*, & il la suivit jusqu'aux Pyrenées, où se conclut la paix entre la France & l'Espagne. B. NANI.

Il étoit de retour à *Venise*, lorsqu'on l'élut le 3. Fevrier 1661. Procurateur de S. Marc. Cette dignité, une des plus considerables de la Republique, n'empêcha pas qu'on ne le nommât dans la suite à plusieurs autres moins relevées.

Il fut un des trois que le Senat choisit le 10. Fevrier 1666. pour revoir & reformer les Loix de Terre-Ferme. Il eut cette année le chagrin de perdre son frere unique *Augustin Nani*, qui mourut le 29. Decembre.

Le 16. Avril 1671. il fut nommé Commissaire pour regler les limites des Terres des Venitiens & des Turcs dans la Dalmatie.

Le 16. Juillet 1678. on lui donna la Surintendance de la Compilation des Loix. On avoit proposé plusieurs fois depuis l'an 1348. dans le Senat & dans le Conseil de *Ve-*

B. NANI. *nise* de faire un Code de toutes les Loix de la Republique ; mais cette proposition n'avoit point eu de lieu jusqu'à l'an 1667. que *Nani* la renouvella dans le Senat avec tant d'instance, que l'on commit pour y travailler *Marino Angeli* fameux Jurisconsulte Venitien, avec le titre de Compilateur des Loix, & que l'on nomma deux Senateurs *Marc Contarini* & *Jerôme Pesaro*, pour présider à cette compilation ; on leur substitua quelque tems après *Ange Corraro* & *Jules Justiniani*, tous deux Procurateurs ; mais le premier étant mort trois mois après, on mit à sa place *Nani*, qui donna tellement ses soins à l'avancement de l'Ouvrage, qu'*Angeli* publia le 8. Octobre de la même année 1678. le premier volume sous te titre : *Legum Venetarum Compilatarum Methodus Aloysio Contareno Inclito Duce, Præsidentibus ad Compilat. Batista Nanio Equite, Julio Justiniano S. Marci Procuratoribus, Compilationem Co. Marino Angeli. J. C. Venetiis in-4°.*

Cette année fut la derniere de la

vie de *Nani*, qui mourut le 5. Novembre âgé de 62. ans, après une maladie de 15. jours. C'est par méprise qu'on a mis dans sa vie par *Zeno*, qu'il mourut le 5. Octobre; ce qui ne peut être, puisqu'on ajoûte au même endroit, qu'il étoit alors âgé de 62. ans deux mois & six jours. B. NANI.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Historia della Republica Veneta. Parte I. In Venetia* 1662. *in*-4°. Cette premiere partie contient en douze Livres ce qui est arrivé depuis l'an 1613. jusqu'en 1644. Elle est dediée au Doge *Dominique Contarini. Parte II. In Venetia* 1679. *in*-4°. Cette partie, qui est aussi divisée en douze Livres, s'étend depuis 1645. jusqu'en 1671. Elle étoit prête d'être imprimée, lorsque l'Auteur mourut; ainsi elle est dans l'état où il vouloit qu'elle parut; mais il n'a pû y mettre des apostilles marginales comme il a fait dans la premiere. C'est *Antoine Nani*, neveu de l'Auteur, qui l'a publiée & dediée au Doge *Louis Contarini*. Cette Histoire de *Nani* a été réimprimée

B. NANI. plusieurs fois à *Venise* & à *Boulogne*, & toujours *in*-4°. Mais les éditions de *Venise* sont les meilleures, & parmi celles-ci on doit préferer les plus anciennes. Elle fait le huitiéme & le neuviéme volume du Recüeil des Historiens de *Venise* imprimé en cette ville en 1720. *in*-4°. * On a ajoûté à cette édition les apostilles qui manquoient dans toutes les précédentes à la seconde partie.

* On trouve cette Collection à Paris chez Briasson.

On a une traduction Françoise de l'Histoire de *Nani*, qui est de deux mains differentes. Celle de la premiere partie est de M. l'Abbé *Tallemant* de l'Academie Françoise. Elle a été imprimée à *Paris* en 4. vol. *in*-12. les deux premiers en 1679. & les deux autres en 1680. & réimprimée à *Cologne* en 1682. *in*-12. 4. vol. cette derniere édition est plus recherchée que la précedente, parce qu'on y a remis plusieurs endroits un peu trop vifs, qu'on avoit retranchez dans l'édition de *Paris*. La seconde a été traduite par M. de *Masclary*, François refugié en Hollande, & sa traduction a été imprimée en 1702. à *Amsterdam* en 2. vol. *in*-12.

Il y a aussi une traduction Angloise de la premiere partie, faite par *Honywood*, & imprimée à *Londres* en 1666. *in-fol.* B. NANI.

Nani n'auroit dû commencer son Histoire qu'en 1616. où finissoit celle de *Morosini*, qu'il avoit dessein de continuer; mais il a crû devoir remonter trois années plus haut, pour donner plus de jour à sa narration. *Jean Fabricius* dit dans l'Histoire de sa Bibliotheque, *to.* 3. *p.* 440. qu'il est le premier Historiographe de la République de *Venise* qui ait publié lui-même son Histoire; mais il se trompe en cela, puisque *Sabellicus* avoit publié lui-même la sienne beaucoup avant lui.

Nani s'est fait un grand nom par son Histoire, quoiqu'il s'y trouve des défauts, & a merité les loüanges d'un grand nombre d'Auteurs. *Witquefort* s'exprime ainsi sur son sujet dans son *Ambassadeur*, to. 2. »Le caractere de *Batiste Nani* se »trouve dans l'Histoire de sa Patrie, & des affaires qui de son »tems se sont passées en Italie; il »l'a écrite avec tant d'adresse &

B. NANI. » tant de jugement, que quand il
» n'auroit point donné d'autre preu-
» ve de sa suffisance, il passera tou-
» jours pour un très-grand homme
» dans l'esprit de ceux qui s'y con-
» noissent. Mais il a acquis une si
» haute réputation en toutes ses
» Ambassades, & particulierement
» en celle de France, qu'on lui fe-
» roit injure, si on ne lui donnoit
» rang parmi les plus grands Am-
» bassadeurs, & parmi les plus ha-
» biles Ministres ; puisqu'il ne se
» peut qu'il ne sçut parfaitement
» les affaires, qu'il a si judicieuse-
» ment écrites. L'Empereur, qui l'a-
» voit vû negocier à *Vienne*, fai-
» soit estime de sa personne, & la
» Republique même a voulu faire
» voir jusqu'à quel point elle le
» consideroit, en honorant son me-
» rite de la premiere dignité après
» la Ducale.

Wicquefort dit ailleurs (*Tome* 1.) que son Histoire seroit au nombre des meilleures sans les fréquentes Harangues dont elle est remplie, & qui sont faites à plaisir, & sans la partialité qu'il témoigne à l'égard de sa Patrie.

Le

Le jugement que M. l'Abbé *le Gendre* porte de cet Historien dans son *Histoire de France*, s'accorde assez avec celui de *Wicquefort*. » *Nani*, » dit-il, en ce qui touche de près » ou de loin l'interêt de la Repu» blique, est plus Venitien qu'His» torien. Dans le reste il rend vo» lontiers justice, & dit des gens » ce qu'il en sçait. Les portraits » qu'il y fait sont d'autant plus fi» deles, qu'il avoit étudié en ses » differentes Ambassades les Princes » & les Ministres qu'il peint. Si son » stile étoit moins enflé, sa diction » plus pure, & ses phrases moins » embarassées de gerondifs, de par» ticipes, de parentheses, il n'est » point parmi les Modernes d'His» torien qui le surpassât. B. NANI.

Il n'est pas inutile d'avertir que *Nani* a joint à son *Histoire de Venise* une espece d'Histoire Universelle de tout ce qui s'est passé dans le même tems en Europe; mais il y observe trois Regles, qui semblent avoir été negligées par tous ceux qui ont voulu faire la même chose, en écrivant l'Histoire de quelque

B. NANI. Etat particulier. » La premiere est, » qu'il ne parle point du tout de » ce qui n'a point de liaison avec » son sujet principal, La seconde, » c'est que ses transitions sont or- » dinairement heureuses, & que » sans affectation il fait toujours » sentir la liaison que les affaires » étrangeres, dont il parle, ont » avec celles de sa Patrie. La troi- » siéme, c'est qu'il ne s'arrête point » tant sur ces affaires étrangeres, » que sur celles de son Pays. On » sent toujours que les unes ne sont » là que par accessoire, s'il faut » ainsi dire, & que les autres au » contraire sont le but principal » de l'Historien. C'est la reflexion de M. *Bernard*, (*a*) qui ajoûte que nous n'avons gueres d'Historien moderne plus judicieux, plus éclairé & plus engagcant que *Nani.*

2. *Relazione dello Stato, forze, ed altro dell' Imperio della Germania.* Cette Relation, qui est adressée à la Republique de *Venise*, se trouve dans le premier tome des *Lettere Memorabili, Istoriche, Politiche, ed Eru-*

[*a*] *Rep. des Lett.* 1701. *Fevr. p.* 194.

dite, *raccolte da Antonio Bulifon. In Pozzuoli* 1693. *in*-12. (*pp*. 343. 364.) B. NANI.

3. *Relazione del Regno di Francia.* Cette Relation qu'il fit au Senat à son retour de l'Ambassade extraordinaire de France en 1661. se trouve au même endroit, *p*. 365. 391. Elle est en manuscrit *in*-4°. dans la Bibliotheque de sainte Genevieve à *Paris*. Le P. *le Long*, qui cite ce manuscrit, rapporte ainsi le titre d'un Livre qu'il dit imprimé, & qui ne doit être autre chose que cette Relation, ou du moins sa traduction. *Relation de la seconde Ambassade en France de Batiste Nani de la part de la Republique de Venise en* 1661. *in*-12.

4. *Lettre à M. l'Abbé Tallemant.* Elle se trouve traduite de l'Italien en François par cet Abbé à la tête de sa traduction de l'Histoire de *Venise*. *Nani* l'y remercie de l'honneur qu'il lui a fait en traduisant son Ouvrage, & l'avertit de quelques changemens qu'il avoit faits dans la troisiéme édition.

Le P. *le Long* attribuë à *Nani* le

B. NANI. Livre suivant : *Relation de la conduite presente de la France, écrite en Italien ; de Paris ce 25. Novembre 1664. Leyde 1665. in-12.* parce que cette Relation est signée *S. V. N. V.* ce qu'il explique ainsi, *Signor vestro Nani Veneto.* Mais outre que l'interprétation de ces Lettres n'a aucun fondement, & n'est pas même raisonnable, *Nani* n'étoit point en France en 1664. L'Ambassadeur de *Venise*, qui résidoit cette année en cette Cour, étoit *Louis Grimani*, à qui l'on nomma pour successeur le 10. Août de la même année *Marc Antoine Justiniani.*

George Mathias Konig dans sa *Bibliotheca vetus & nova*, parlant de *Nani*, dit : *Extat & ejus Philosophia Peripatetica Dogmatica anno 1671, Patavii edita.* Mais personne ne sçait ce que c'est que cet Ouvrage, qui n'a peut-être jamais existé que dans l'imagination de *Konig* & de ceux qui l'ont copié.

V. *Lorenzo Crasso Elogii*, *tom.* 1. *p.* 101. *Pierre Ange Zeno*, *Memoria degli Scrittori Veneti Patritii. Venetia* 1662. *in-12.* *Pierre Catherin Zeno*,

Clerc Regulier Somasque, a donné une vie fort étenduë & fort exacte de ce fameux Historien à la tête de son Histoire dans l'édition de 1720. B. NANI.

FRANCOIS POUPART.

FRançois Poupart naquit au *Mans* l'an 1661. d'un bon Bourgeois, qui, quoique chargé de beaucoup d'enfans, s'appliqua particulierement à leur donner une bonne éducation. Celui-ci fit ses études chez les Peres de l'Oratoire du *Mans*. F. POUPART.

Pendant son cours de Philosophie, il lut les Ouvrages de *Descartes*, qui lui donnerent une grande idée de la nature, & une grande passion de l'étudier. Il passa quelques années chez son pere dans cette seule occupation, encore incertain du parti qu'il prendroit; & se détermina enfin pour la Medecine.

Il vint à *Paris* pour l'étudier; mais comme ses parens n'étoient

F. POUPART.

pas en état de lui donner beaucoup de secours, il fut obligé de se charger de l'éducation d'un enfant, pour subsister; voyant cependant que cet emploi lui déroboit trop de tems, il le quitta, & se reduisit à un genre de vie fort étroit & fort incommode.

Il s'appliqua avec ardeur à la Physique, & sur tout à l'Histoire naturelle. Un goût particulier le portoit à étudier les Insectes; il avoit la patience de les observer pendant tout le tems necessaire, l'art de découvrir leur vie cachée, & l'adresse de faire, quand il étoit possible, l'anatomie de leurs petits corps. Il portoit ses découvertes aux Conferences qui se tenoient chez M. l'Abbé *Bourdelot*, ou les faisoit inserer dans le *Journal des Sçavans*; & c'est ce qui nous les a conservées.

Pour se perfectionner dans l'Anatomie, il voulut exercer la Chirurgie dans l'Hotel-Dieu, & se presenta à ceux dont il falloit subir l'examen pour y avoir entrée. Ils l'interrogerent sur des choses diffi-

ciles, & le trouverent par les ré- ponses qu'il leur fit déja très-habile dans l'Art de la Chirurgie, & le reçurent avec éloge. Mais il les surprit beaucoup, quand il leur avoüa qu'il ne sçavoit pas seulement saigner & qu'il n'avoit sur la Chirurgie qu'une simple speculation. F. POUPART.

Il eut bientôt appris la pratique, qui lui manquoit, & passa trois ans à s'y perfectionner, après quoi il ne s'attacha plus qu'à la Medecine, & comme il ne cherchoit point à en borner l'étenduë, il embrassa tout ce qui y avoit rapport, la Botanique & la Chimie. Il se fit recevoir Docteur en Medecine dans l'Université de *Reims*.

La passion de sçavoir ne lui permit pas de se renfermer dans les bornes de sa profession; il voulut avoir quelques teintures de la Geometrie, & étudia même jusqu'à l'Architecture. M. *de la Hire*, qui la professoit, le voyant souvent à ses leçons, le prit pour un homme qui vouloit se rendre capable de quelque emploi dans les Bâtimens, encore jugea-t'il à son air que cet

F. POUPART. emploi ne devoit pas être bien considerable. Ainsi il fut depuis bien étonné, lorsqu'il le vit venir à l'Academie des Sciences, ayant été à son renouvellement en 1699. choisi pour Eleve Anatomiste par M. *Mery.*

Il tomba malade au mois d'Octobre 1709. & mourut en peu de jours, âgé de 48. ans.

On le croit Auteur d'un Livre intitulé : *La Chirurgie complete*, qui n'est qu'une compilation commode de plusieurs Traitez. Si cela est, on peut pardonner ce Livre, dit M. *de Fontenelle*, au besoin qu'il avoit de le faire, & lui sçavoir gré en même tems de ne s'être pas fait honneur d'une compilation.

On trouve dans le Journal des Sçavans les Pieces suivantes de sa façon.

1. *Observation touchant une écume qui se trouve sur des Plantes, dans laquelle on apperçoit des œufs d'insectes, & des insectes encore imparfaits. Jour. des Sçav.* du 10. Août 1693. Ce Memoire a été inseré dans l'*Histoire de l'Academie* de 1705. avec quelques augmentations.

2. *L'Analyse des Cornes du Limaçon des Jardins, avec la raison mécanique de leur mouvement.* Journal du 30. Novembre 1693. F. POUPART.

3. *L'Analyse des vaisseaux prolifiques du Limaçon de jardin.* Journ. du 1. Fev. 1694.

4. *La progression du Limaçon aquatique, dont la coquille est tournée en spirale conique.* Journal du 22. Mars 1694.

5. *Le saut du Vermisseau qui s'engendre sur le fromage.* Journal du 8. Août 1695.

6. *Histoire Anatomique du Scarabé, ou de la Cantharide aquatique.* Journ. du 2. Juillet 1696.

7. *Histoire Anatomique de la Sangsue.* Journal du vingt-deux Juillet 1697.

8. *Description d'un Insecte aquatique, qui paroît argenté lorsqu'on le plonge dans l'eau, l'ayant auparavant exposé quelque tems à l'air.* Journ. du 2. Juin 1698.

9. *Remarques sur une playe faite au ventre par un coup de corne.* Journ. du 8. Juillet 1709.

Les Memoires de l'Academie des

F. POUPART.

Sciences renferment aussi plusieurs Dissertations curieuses.

1. *Observation sur les Insectes Hermaphrodites.* M. *de Fontenelle* n'a donné que l'extrait de cette Observation dans son *Histoire de l'Academie* de 1699.

2. *Etranges effets du Scorbut arrivez à Paris en* 1699. Année 1699. Ce Memoire est plein de circonstances fort particulieres.

3. *Histoire du Formica-Leo.* Année 1704.

4. *Des Ecumes Printanieres.* Année 1705.

5. *Remarques sur les Coquillages à deux coquilles, & premierement sur les Moules.* Année 1706.

V. son Eloge par M. *de Fontenelle, Hist. de l'Acad.* 1709. & *Mem. de Trevoux. Janvier* 1710.

CLAUDE DE FERRIERE.

CLAUDE de Ferriere naquit à Paris le 6. Fevrier 1639. Son pere interessé dans des Sous-Fermes, n'avoit point assez de connoissance des Belles Lettres pour lui en inspirer le goût; mais le fils y suppléa par lui-même, lorsqu'à l'âge de dix-sept à dix-huit ans, après être sorti de Philosophie, ses propres reflexions lui firent sentir non-seulement le peu de progrès qu'il avoit fait dans les sciences, mais aussi la necessité de reparer la perte du tems qu'il avoit paru employer à leur étude. CL. DE FERRIERE.

Il y travailloit avec succès lorsque sa famille eut le malheur de partager la disgrace d'une personne qui l'honoroit de sa protection. Dans ces circonstances il regarda comme une ressource pour lui ce qu'il n'avoit étudié que dans des vûës indéterminées; il prit des degrez dans la Faculté des Droits de Paris, & même celui de Docteur,

CL. DE FERRIERE.

avec dessein de suivre cette profession.

Mais avant le rétablissement de l'étude du Droit Civil en la Faculté de *Paris*, qui n'arriva qu'en 1679. rien n'étoit plus sterile que la profession d'enseigner la Jurisprudence; ce fut ce qui engagea *Claude de Ferriere* à porter ses vûës du côté du Barreau. L'obstacle qu'il y rencontra d'abord, fut celui qui résultoit de l'état de sa fortune. L'experience lui fit connoître l'impossibilité de donner à son étude particuliere le tems que la qualité d'Avocat exige, avant que d'en laisser recüeillir les fruits. Il entreprit de faire en même tems les fonctions d'Avocat, & celles de Docteur en Droit: projet trop étendu, pour en pouvoir esperer la réussite.

Il a été marié deux fois. Sa premiere femme, qu'il épousa en 1666. en moins de quatorze ans, le fit pere de quatorze enfans, & mourut peu de tems après ses dernieres couches en 1684. Il se remaria peu de tems après avec une veuve avancée en âge, dont il n'a point eu

d'enfans. De ceux du premier lit, quatre seulement lui ont survêcu. Le motif de la seconde alliance qu'il contracta avoit été l'esperance d'une situation plus aisée; à quoi il ne parvint point, à cause d'un procès qui à la verité fut jugé en sa faveur, mais dont la poursuite occasionna des emprunts ruineux. L'évenement fut qu'en moins de six ans il se trouva chargé de cette seconde femme, & dépoüillé de la joüissance des biens, qui avoient été le premier mobile de son engagement avec elle.

CL. DE FERRIERE,

Tout le monde sçait les inconveniens de la qualité & du métier d'Auteur, lorsqu'ils ne sont secondez d'aucune autre ressource. M. *de Ferriere* ne pouvoit les ignorer, & néanmoins il s'y livra. La plus grande partie du profit de ses Ouvrages fut pour les Libraires; à peine y trouvoit-il dequoi se dédommager du tems qu'il sacrifioit à leur composition, quoiqu'on ne puisse pas l'accuser d'avoir toujours outré ce sacrifice.

Quelquefois la fortune a paru

CL. DE FERRIERE.

vouloir se reconcilier avec lui ; mais les esperances qu'il en concevoit, ont toujours été renversées par des ennemis, que peut-être il se faisoit par la hauteur & la présomption inséparables de son caractere.

L'idée d'obtenir differens postes avantageux lui fut préjudiciable, en ce qu'elle n'eut point d'autre effet, que celui de lui faire negliger en 1680. de postuler une place de Docteur Aggregé dans la Faculté de *Paris*. Rien ne lui auroit été plus facile que d'y parvenir, vû qu'en rétablissant cette Faculté, le Roi y créa douze Aggregez, qui furent choisis parmi les Docteurs faisant la profession d'enseigner le Droit en particulier. Il étoit plus ancien Docteur que plusieurs de ceux qui furent nommez ; & enfin comme il ne se presenta que dix Docteurs pour remplir ces places, on fut obligé d'en donner deux à de simples Licentiez.

M. *de Ferriere* eut tout lieu de se repentir de sa negligence, & d'éprouver la difficulté de la réparer.

A mesure qu'il vacqua quelqu'une des places d'Aggregé il la sollicita, & cependant il n'y parvint qu'en 1690. encore s'en fallut-il peu que la prévention répanduë contre lui ne fit échouer les mesures qu'il prenoit pour avoir une place, qui dix années auparavant ne lui auroit coûté que la plus legere démarche.

CL. DE FERRIERE.

La profession d'Aggregé demande un travail ennuyeux & fatigant, qui dégoûta bientôt M. *de Ferriere*, déja avancé en âge, & lui fit naître le dessein d'aller disputer une chaire de Professeur vacante en la Faculté de *Bourges*.

Ce fut en 1694. qu'il partit de *Paris*, après avoir eu le bonheur de faire avoir sa place d'Aggregé à M. *Claude Joseph de Ferriere* son fils aîné, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge porté par les Edits & Declarations. Ce dernier est actuellement Doyen de la Faculté des Droits de *Paris*, & c'est à lui que le Public est redevable d'avoir revû, corrigé & augmenté considerablement une partie des Ouvrages de son pere.

Pendant que *Claude de Ferriere*

CL. DE FERRIERE.

commençoit la dispute ouverte à *Bourges*, M. *le Tellier*, Archevêque de *Reims*, l'appella dans l'Université de cette ville, pour y remplir une place de Professeur en Droit Civil & Canon, & M. le Chancelier *Boucherat* lui donna la Chaire de Professeur en Droit François, alors vacante dans la même Faculté.

Il semble que c'est ici que l'on doit fixer l'époque du commencement de la tranquillité de M. *de Ferriere*, & il en joüit d'autant mieux, que la santé parfaite avec laquelle il avoit passé ses jours ne l'abandonna point pendant ses dernieres années. Il n'a jamais senti d'autre incommodité que quelques legeres attaques de goute, dont il étoit le premier à plaisanter.

En 1715. s'étant voulu faire saigner par précaution, il fut la victime de l'ignorance d'un Chirurgien, qui lui coupa l'artere. Il mourut de cet accident le 11. Mai de cette année, & fut inhumé dans l'Eglise de S. Etienne.

Il est à présumer que sans ce malheur il auroit encore vêcu plusieurs

ſieurs années, puiſque quoiqu'âgé de 76. ans il n'avoit aucune des infirmitez, qui accompagnent ordinairement la vieilleſſe. Cl. de Ferriere

Il avoit la taille haute & bien proportionnée, la phyſionomie belle & prévenante.

Il eſt preſque ſans exemple que les qualitez neceſſaires pour arriver à la fortune ſe ſoient rencontrées dans un même ſujet avec les talens propres pour devenir un excellent Auteur. Pour ce qui concerne la fortune, M. *de Ferriere* n'avoit en ſa faveur que les dons de la nature, c'eſt-à-dire un exterieur qui l'annonçoit avantageuſement, & un eſprit vif ſoûtenu du caractere eſſentiel, qui eſt la probité; mais les premieres impreſſions que ces qualitez pouvoient faire en ſa faveur, s'effaçoient ſouvent par une hauteur incommode, par la prévention outrée qu'il marquoit pour ſes propres ſentimens, & par une critique aigre & mordante de ceux des autres.

En récompenſe il avoit toutes les qualitez neceſſaires pour acquerir

CL. DE FERRIERE. les sciences, une complexion forte & robuste, & une patience si infatigable dans le travail, que pendant plusieurs années il n'a pas laissé passer un jour sans donner dix ou douze heures à l'étude. Il s'y portoit d'autant plus volontiers que son imagination étoit vive, son jugement solide & pénétrant, sa memoire très-heureuse, son goût bon, son stile coulant sans être recherché, sa diction claire & concise, sa methode aisée, les plans de ses Ouvrages bien imaginez.

Avec de si grands talens, les Livres qu'il a donnez au Public auroient attiré ses suffrages, si la fortune l'avoit mis à l'abri de cette précipitation forcée, qui est sans contredit le plus grand obstacle à la perfection des Ouvrages sçavans.

Au reste, quoique ceux de notre Auteur laissent sentir ce défaut en quelques endroits, leur utilité a été generalement reconnuë; ce qui se démontre par les réimpressions qu'on en a faites; à quoi il faut ajoûter que leurs plus severes Cri-

tiques ne s'en servent pas moins, que ceux qui s'en sont toujours declarez partisans. CL. DE FERRIERE

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Institutiones Justiniani singulari Methodo illustrata, & cum Jure Gallico collata. Paris.* 1676. *in*-12.

2. *Ad Titulum Digestorum de Regulis Juris Antiqui cum notis praxis Forensis. Paris.* 1686. *in*-12.

3. *De Verborum significatione Commentarius secundùm Alphabeticum materiarum ordinem digestus. Parisiis* 1686. *in*-12.

4. *Texte de la Coutume de Paris avec des notes ou décisions sommaires sur chaque article. Paris* 1680. *in*-24.

5. *Nouveau Commentaire sur la Coutume de la Prevôté & Vicomté de Paris. Paris* 1679. *in*-12. 2. *vol.* It. *nouvelle édition revûë, corrigée & augmentée par M. J. P. S. D. Avocat au Parlement. Paris* 1704. *in*-8°. 2. *vol.* It. *Paris* 1728. *in*-8° 2. *vol.* Les changemens & les additions faits à l'édition de 1704. & de 1728. sont de M. d'*Aramon*; il ne les a point distinguez du texte de M. *de Ferriere*, mais il n'est pas difficile au

CL. DE FERRIERE. Lecteur judicieux, suivant le *Journal des Sçavans*, d'en faire le discernement.

6. *Corps & Compilation de tous les Commentateurs anciens & modernes sur la Coutume de Paris. Paris* 1689. *in-fol.* 3. *vol.* It. *seconde édition revûë, corrigée & augmentée par l'Auteur, & par M. Claude Joseph de Ferriere son fils; enrichie des sçavantes Observations de M. le Camus Lieutenant Civil de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris. Paris* 1714. *in-fol.* 4. *vol.* Cette seconde édition est beaucoup meilleure que la premiere. Le stile en est plus clair & plus intelligible, & les questions y sont disposées & traitées plus methodiquement; on peut même dire que les additions en font la partie la plus précieuse.

7. *Oeuvres de M. Jean Bacquet, augmentées de plusieurs questions, décisions & Arrêts des Cours Souveraines de France, par Claude de Ferriere. Paris* 1688. *in-fol.*

8. *Nouvelle Institution Coutumiere contenant les regles du Droit Coutumier, fondées sur les dispositions de toutes les coutumes de France, & sur*

*l'usage établi par les Arrêts. Paris in-*12. 3. *tom.* Les deux premiers en 1692. & le troisiéme en 1702.*

Cl. de Ferriere.

9. *Les Institutes de Justinien traduites en François avec des notes. Paris* 1692. *in*-12. 2. *tom.* & plusieurs fois ailleurs.

* Se trouve à Paris, chez Briasson.

10. *Nouvelle Introduction à la pratique, contenant l'explication des principaux termes de Pratique & de Coutume, avec les Jurisdictions de France, par ordre alphabetique. Paris* 1684. *in*-12. It. *nouvelle édition augmentée par M. Claude Joseph de Ferriere. Paris* 1718. *in*-12. It. *nouvelle édition augmentée. Paris* 1729. *in*-12. 2. *vol.* Les additions que M. *de Ferriere* le fils a fait à l'Ouvrage de son pere, & qui font plus des deux tiers de l'Ouvrage, consistent en une infinité de sçavantes & curieuses recherches, de définitions plus claires & plus exactes, & de plus de 300. nouveaux termes de Droit, de Coutume & de Pratique.

11. *La Science parfaite des Notaires. Paris* 1684. *in*-4°. Imprimée plusieurs fois depuis, & enfin avec plusieurs augmentations par le fils de l'Auteur en 2. vol. *in*-4°. 1728.

CL. DE FERRIERE.

12. *Traité des Fiefs suivant les Coutumes de France & les Décisions des Cours Souveraines & l'Usage des Provinces de Droit-Ecrit. Paris* 1680. *in*-4°.

13. *Traité des Droits de Patronage, de Presentation aux Benefices, de Préséance & Droits honorifiques. Paris* 1686. *in*-4°.

14. *La Jurisprudence du Digeste conferée avec les Ordonnances Royaux, les Coutumes de France & les Décisions des Cours Souveraines, où toutes sortes de matieres du Droit-Romain & du Droit Coutumier sont traitées suivant l'Usage des Provinces de Droit-Ecrit, & la France Coutumiere. Paris* 1677. 2. *vol. in*-4°.

15. *La Jurisprudence du Code conferée, &c. Paris* 2. *vol. in*-4°.

16. *La Jurisprudence des Novelles conferée, &c. Paris* 2. *vol. in*-4°.

17. *Le Nouveau Praticien François. Paris* 1681. *in* 4°. *seconde édition. Paris* 1686. *in*-4°.

18. *Les Institutes du Droit François, contenant l'application du Droit François aux Institutes du Droit Romain. Paris* 2. *vol. in*-12.

Cet article est de M*** . . .

PAUL PARUTA.

LA famille de *Paruta* est originaire de *Lucques*. *Paul Paruta*, Gentilhomme Lucquois sortit de cette Ville vers l'an 1317. pendant les troubles que causoient les factions des Guelfes & des Gibelins pour aller s'établir à *Venise*, où il eut plusieurs enfans, entr'autres *Ambroise*, *Jean* & *Barthelemi*. P. PARUTA.

Ce dernier voyant la Republique réduite à un triste état après la prise de *Chioggia*, résolut de sacrifier ses biens pour la sécourir, & fit armer deux Galeres, sur lesquelles il mit *Jean* son frere & plusieurs de ses amis. La guerre finie à la gloire de la Republique, on le récompensa de même que plusieurs autres en l'aggregeant en 1381. à la Noblesse Venitienne.

Barthelemi Paruta mourut le 13. Mai 1408. après avoir eu sept fils, dont les principaux sont, 1°. *Philippe*, Docteur en Theologie & en Droit Canon, qui fut fait Evêque

P. PARUTA. de *Citta-nuova* le 15. Mai 1426. & fut transferé au mois de Juin suivant à *Torcello*, d'où il passa le 11. Mai 1448. à l'Archevêché de *Candie*. 2°. *Jerôme*, qui épousa une fille de *Luc Foscarini*, & dont descendent *Paul* & *François Antoine*, qui sont maintenant les seuls qui restent de cette famille. 3°. *Marc*, dont est descendu *Barthelemi*, Auteur des *Vies des Princes de Venise*, qui n'ont jamais été imprimées, & qui sont même entierement perduës. *Sansovino* le fait Evêque ; mais il ne l'a jamais été ; il fut seulement Abbé Commandataire de *S. Gregoire de Venise*. 4°. *Paul*, Chef de la branche dont est sorti celui dont j'ai dessein de parler.

Il naquit le 14. Mai 1540. de *Jean Paruta*, & de *Claire* fille de *Jean Contarini*. Après avoir fait ses études d'Humanitez dans sa Patrie, il alla à *Padoue* étudier en Philosophie & en Theologie ; il paroît par quelques-uns de ses papiers, que ses heritiers ont entre les mains, qu'il eut pour Maîtres dans la premiere de ces sciences *Marc Antoine*

& dans la ſeconde *Adrien Valentico*, Dominicain, qui fut enſuite Evêque de *Capodiſtria*. P. PARUTA.

Il ne ſe borna pas là. Le deſir qu'il avoit de ſe perfectionner & de ſe faire un nom par ſon habileté, l'engagea à s'appliquer auſſi à la Juriſprudence & à l'Eloquence, & il le fit avec beaucoup d'ardeur.

De retour à *Veniſe* en 1561. il aſſembla dans ſon Palais une eſpece d'Academie, où ſe trouvoient pluſieurs perſonnes de diſtinction & de merite; tels étoient *André Moroſini*, qui fut chargé après lui d'écrire l'Hiſtoire de la Republique, *Marc Antoine Mocenigo*, qui enſeigna la Philoſophie à *Veniſe*, & fut enſuite Evêque de *Ceneda*, *Maffée Veniero*, Poëte fameux, qui fut depuis Archevêque de *Corfu*, *Jean-Batiſte Bernard*, & *Paul Loredano*, grands Philoſophes Peripateticiens.

Maximilien Archiduc d'Autriche, fils de l'Empereur *Ferdinand I.* ayant été élû l'année ſuivante 1562. à la Diete de *Francfort* Roi des Romains, la Republique de *Veniſe* nomma pour l'aller complimenter *Jean de*

P. PARUTA. *Legge* Procurateur, & *Michel Suriano*. *Paruta*, qui sçavoit que c'étoient deux des plus grands politiques qu'il y eut alors à *Venise*, se mit en leur compagnie pour profiter de leurs instructions, & fit le voyage avec eux; ils allerent d'abord à *Vienne* saluer *Maximilien*, & passerent ensuite par *Inspruk*, où étoit *Ferdinand*. En revenant par *Trente*, où le Concile étoit alors assemblé, ils s'y arrêterent quelque tems, & *Paruta* y fit connoissance avec plusieurs sçavans hommes, dont il parle avec éloge dans son Ouvrage de la *Perfection de la vie Politique*.

En 1565. ses amis l'engagerent à se marier, & il épousa *Marie* fille de *François Morosini*, dont il eut quatre fils; *Jean*, *Marc*, *Laurent*, qui mourut Ambassadeur en Savoye, & *François*, qui n'a eu qu'un fils, à la mort duquel sa posterité a été entierement éteinte.

Nicolas Crasso le jeune, dit dans son Eloge, que l'Academie qu'il avoit formée chez lui, lui avoit fait un si grand honneur à *Venise*,

que dès qu'il avoit eu l'âge prescrit par les Loix, il avoit été élû d'une commune voix *Sage des Ordres*; que cependant dans la suite, quoiqu'il se fût acquitté de cet emploi avec de grands applaudissemens, tout le monde lui fut si contraire dans les élections, qu'il fut jusqu'à l'âge de quarante ans sans pouvoir parvenir à aucune Charge. Mais *Crasso* s'est trompé en cela, comme en plusieurs autres choses. Il est faux qu'il ait été *Sage des Ordres*, & qu'il ait été avant l'âge de quarante ans sur les rangs pour aucune Charge, par rapport à laquelle on lui ait donné l'exclusion, comme *Crasso* le prétend. C'est ce qui paroît par les Regîtres de la Republique. Ajoûtez à cela que *Paruta* dans son *Soliloque*, qu'il composa en 1593. ou 1594. dans le tems qu'il étoit Ambassadeur à *Rome*, dit positivement qu'il y avoit quelques années qu'il étoit entré dans les Charges de la Republique, & qu'il y étoit entré avec tant de facilité, qu'il ne pouvoit trop se loüer des bonnes dispositions de ses compatriotes à son

P. PARUTA.

P, PA-RUTA. égard. Il n'auroit certainement pas parlé ainsi, s'il avoit été fait *Sage des Ordres*, dès qu'il avoit eu l'âge necessaire pour cela, c'est-à-dire en 1565. & à 25. ans, qui est l'âge prescrit par les Loix, & si on lui avoit donné l'exclusion pour toutes les Charges pour lesquelles il avoit été mis sur les rangs.

Les Ouvrages que *Paruta* composa & publia dans la suite, & entr'autres son *Histoire de la Guerre de Chypre*, lui meriterent la Charge d'Historiographe de la Republique, qu'on lui donna le 18. Fevrier 1579. après la mort de *Louis Contarini*. C'étoit la Charge qu'il ambitionnoit le plus, & qu'il préferoit à toutes les autres, parce qu'elle lui donnoit occasion de signaler son zele pour sa Patrie en écrivant son Histoire.

L'année 1580. est la premiere époque de ses dignitez & de ses honneurs. Il fut élu le 27. Decembre de cette année *Provediteur de la Chambre des Emprunts*, qui est une Charge fort honorable, & qui donne entrée au Senat, mais sans voix;

Le 27. Novembre 1582. il fut éle- P. PARUTA.
vé à celle de *Sage de Terre-Ferme*, qu'il remplit dans la suite huit autres fois. Il en eut d'autres moins considerables, qu'il seroit inutile de rapporter ici, je me contente de parler des plus importantes. Le 18 Juin 1687. il fut fait *Provediteur des Bleds*, & le 30. Septembre de l'année suivante il fut admis au Conseil des soixante.

Le Senat l'envoya en 1589. pour terminer quelques differens que la Republique avoit avec *Ferdinand*, Archiduc d'Autriche, & il s'acquitta de cette commission au contentement des deux parties.

Le 5. Mai 1590. il fut élu *Sage Grand*; le 4. Juillet suivant il eut la Surintendance de l'Artillerie, & six semaines après, c'est-à-dire le 19. Août, on lui donna le Gouvernement de *Brescia*.

Il étoit encore dans ce dernier poste, lorsque *Jean Moro*, Ambassadeur de la Republique à *Rome*, vint à mourir, & le Senat lui donna le 24. Avril 1592. *Paruta* pour successeur.

P. PARUTA. Il eut pendant le tems de son Ambassade à menager plusieurs affaires difficiles & épineuses, & il donna dans toutes des preuves de sa capacité & de son adresse.

Ses trois années finies il retourna à *Venise*, où il passa quelque tems à mettre ordre à ses affaires domestiques, que son absence & les dépenses qu'il avoit été obligé de faire, avoient un peu dérangées.

Le 27. Decembre 1596. il fut élu *Procurateur de S. Marc*, qui est la premiere Charge de la République après celle de Doge. On l'avoit fait le 2. Janvier précedent *Inspecteur des Entrées*, poste qu'il remplit jusqu'au premier Mars de l'an 1597. Depuis qu'il eût été élevé à cette dignité de Procurateur, il se vit accablé en quelque maniere de nouveaux honneurs. Trois jours après son élection, le Senat le nomma avec *André Delfino* Procurateur comme lui, *Sage de l'Inquisition*. Le 7. Janvier 1597. il rentra dans le College en qualité de *Sage Grand*, & le 8. Avril suivant il fut chargé de la Surintendance des Bleds. Le

26. Juin de la même année il fut élu *Reformateur de l'Université de Padoue*, & quatre jours après il eut pour la troisiéme fois la Charge de *Sage du Conseil*. Enfin le 30. Janvier 1598. on lui donna la Sur-Intendance des Forteresses. P. PARUTA.

Cette année, qui fut la derniere de sa vie, il fut chargé de trois Ambassades. 1°. *Clement VIII.* s'étant rendu à *Ferrare*, qu'on lui avoit nouvellement renduë, le Senat de *Venise* lui envoya quatre Senateurs pour le complimenter, & *Paruta* fut de leur nombre. 2°. *Albert* Archiduc d'Autriche & *Marguerite* d'Autriche fille de l'Archiduc *Charles* passant par les Etats de la Republique pour aller en Espagne épouser, l'un l'Infante *Isabelle*, fille du Roi Catholique, & l'autre ce Roi même, on leur envoya pour les recevoir & pour les conduire deux Nobles Venitiens, *Paruta* & *Vincent Gradenigo*. Enfin, 3°. *Philippe II.* Roi d'Espagne étant mort peu de tems après, & *Philippe III.* son fils lui ayant succedé, le Senat nomma le 17. Octobre deux Am-

P. PA-RUTA.

baſſadeurs pour l'aller complimenter, *Paruta* & *Jean Delfino*.

Mais *Paruta* n'y alla pas, ayant été attaqué avant ſon départ d'une fievre, qu'on jugea d'abord mortelle, & dont il mourut après douze jours de maladie le 6. Decembre 1598. âgé de 58. ans, comme on le voit par le Regiſtre de l'Egliſe de *S. Pantaleon* ſa Paroiſſe, où il fut enterré. Ainſi M. *de Thou* s'eſt trompé dans ſon Hiſtoire en mettant ſa mort le 17. Fevrier 1599.

Voici l'Epitaphe que l'on fit mettre ſur ſon tombeau.

Qui ſolo titulo condi leguntur
In Eccleſia Spiritus Sancti,
Hic vere jacent cineres
Pauli Paruta
Equitis ac Divi Marci Procuratoris
In Veneta Hiſtoria facile Principis.

Pour comprendre le commencement de cette Epitaphe, il faut ſçavoir que *Marc Paruta* fils de *Paul*, laiſſa en mourant une ſomme pour dreſſer un tombeau magnifique à ſa famille dans l'Egliſe des Religieuſes du S. Eſprit, & que conformément à ſes intentions on y mit au

milieu le buste en marbre de *Paul* Paruta, & aux deux côtez ceux d'*André* son frere, qui avoit été Proveditour General, & de *Marc*, avec des inscription sous chacun. P. PARUTA.

Voici celle qui est sous le buste de notre Auteur.

Paulo Parutæ Equiti ac Divi Marci
Procuratori.

More in Deum, ore in exteros, re in
suos,
Calamo in posteros,
Navus, disertus, fidus, frugi;
Brixiæ semel Prætor,
Militaris iterum Æris in Archiducis
confiniis
Præfectus,
Romæ apud Clementem VIII. intra
Legatus
Ordinem, Ordine donatus Equestri,
Mox Ferrariam cùm ad eundem,
Tùm ad Margaritam Austriacam
Institutum tenentem iter extra;
Demùm anno ætatis 58.
Mortalitatis ademptus spolia.
Tu ne luge.
Sanguine clarus, virtute nitidus,
Munere purpureus, atramento can-
didus,

P. PARUTA. *Fimo non fama exutus anno salutis* 1598. *die* 6. *Decembris.*

M. *Zeno* dit avec raison que cette Piece ne plaira pas aux personnes de bon goût.

Paruta laissa une riche Bibliotheque, dont *Sansovino* parle comme d'une des plus belles qui fussent de son tems à *Venise*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Orazione funebre in laude de' morti nella vittoriosa battaglia contra Turchi, seguita a' Curzolari l'anno* 1571. *alli* 7. *d'Ottobre. In Venetia* 1572. *in*-4°. On a sur le même sujet un Discours Latin de *Jean-Batiste Rasario*, de *Novarre*, qui fut recitée en presence du Senat le 18. Octobre 1572. *De Victoria Christianorum ad Echinadas. Venetiis* 1572. *in*-4°.

2. *Della perfettione della Vita Politica Libri tre. In Venetia* 1579. *in-fol.* It. *ibid.* 1586. *in*-12. It. *ibid.* 1599. *in*-4°. Il y a eu plusieurs autres éditions. It. traduit en François sous ce titre: *Perfection de la Vie Politique trad. de l'Italien de Paruta par Gilbert de la Brosse. Paris* 1582. *in* 4°. It. traduit en Anglois

par *Henri Cary* Comte de *Monmouth.* *Londres* 1657. *Paruta* avoit d'abord intitulé cet Ouvrage *Dialoghi della Vita Civile*, & il paroît par quelques broüillons écrits de sa main, qui subsistent encore, qu'il l'avoit commencé le 8. Août 1572. mais il jugea dans la suite à propos de changer le titre, & de lui donner celui qu'il a maintenant. P. PARUTA.

3. *Discorsi Politici, ne i quali si considerano diversi fatti illustri e memorabili di Principi e di Republiche, antiche e moderne, divisi in due Libri. In Venetia* 1599. *in*-4°. It. *in Genova* 1600. *in*-4°. It. *in Venetia* 1629. *in*-4°. It. traduits en Allemand par *Samuel Sturmius. Breme* 1660. *in*-12. Cet Ouvrage est dedié à *François Barbaro*, Patriarche d'*Aquilée*, par *Jean Paruta* & ses freres, fils de l'Auteur. *Jean Paruta* étoit allié à *Barbaro*, ayant épousé en 1596. *Helene* fille de *Louis Barbaro* neveu du Patriarche. Le premier Livre contient quinze discours, qui roulent sur la forme des anciens Etats; le second en renferme dix, qui traitent des affaires de la Republique

P. PARUTA.

de *Venise*, & des choses arrivées dans les derniers tems. Cet Ouvrage & le précedent ont merité à l'Auteur la qualité d'excellent Politique.

4. *Soliloquio, nel quale fa un breve esame di tutto il corso della sua vita.* Ce Soliloque est imprimé à la fin de ses Discours Politiques. On y trouve des reflexions fort sages, fort sensées & fort pieuses.

5. *Historia Vinetiana. Parte I. Libri XII. Parte II. Libri III, nella quale si contiene la guerra fatta dalla lega de' Principi Christiani contra Selim Ottomanno, per occasione del Regno di Cipro. In Venetia in 4°.* 1605, 1645. 1703, *&* 1718. Cette Histoire se trouve jointe dans cette derniere édition avec les autres Historiens de *Venise* publiez sous ce titre : *Istorici delle cose Veneziane, i quali hanno scritto per publico Decreto*, & fait le troisiéme & le quatriéme volume de ce Recüeil.* J'ai déja dit que *Paruta* avoit été élû le 18. Fevrier 1579. Historiographe de la Republique de *Venise*. Cette Charge l'obligeoit à travailler à l'Histoire

* Qui se trouve à Paris chez Briasson.

de sa Patrie, & à continuer l'Histoire du Cardinal *Bembo*, qui avoit fini à l'année 1513. qui fut celle de l'élevation de *Leon X.* au Pontificat, Il ne s'étoit appliqué jusques là qu'à cultiver sa Langue maternelle, & n'avoit rien écrit qu'en Italien; mais comme *Bembo* avoit écrit son Histoire en Latin, & qu'il lui falloit continuer en la même Langue, il s'àttacha avec une ardeur inconcevable à lire les meilleurs Auteurs Latins, pour se former le stile, en quoi il réussit fort bien, suivant *Nicolas Crasso*, qui lui attribuë un stile semblable à celui de *Salluste*. Il travailla ensuite à son Histoire avec tant de diligence, qu'avant que l'année de sa nomination fût révoluë, c'est-à-dire le 16. Fevrier 1580, il presenta aux Chefs du Conseil des Dix, qui étoient alors *Marc Trivisano*, *Joseph Delfino* & *Antoine Tiepolo* le premier Livre de son Histoire écrit en Latin, & ces Magistrats en furent si contens, qu'ils lui donnerent une pension de quatre cent ducats. *Paruta* composa sur le même pied les trois Livres suivans; mais

P. PARUTA.

P. PARUTA.

il jugea à propos dans la suite, par le conseil de ses amis, d'écrire son Histoire en Italien, & traduisit pour cela en cette Langue les quatre premiers Livres. L'Ouvrage Latin n'a jamais été imprimé, on n'en a même que le premier Livre en manuscrit. L'Histoire de *Paruta* contient en douze Livres tout ce qui est arrivé de plus considerable dans la Republique depuis l'an 1513. jusqu'en 1552. Il auroit été plus loin, afin de conduire sa narration jusqu'au tems de la Guerre de Chipre, qu'il avoit décrite auparavant, & dont la description est imprimée avec son Histoire, si les Charges ausquelles il fut dans la suite élevé ne l'en avoient empêché. On a une traduction Angloise de l'Histoire de *Paruta* faite par *Henri Cary*, & imprimée à *Londres* en 1658.

6. *Lettera al Clar. Sig. N. Gentilhuomo Vinetiano.* Inserée dans sa Vie par M. *Zeno*. Elle roule sur les raisons qui l'avoient engagé à écrire son Histoire en Italien.

V. *Lorenzo Crasso Elogii, tom.* 1. *p.* 97. *Nicolas Crasso, Patriciorum Ve-*

netorum Elogia. Ghilini, Teatro degli Huomini Letterati. Jacques Alberici, Catalogo degli Scrittori Veneziani. Tous ces Auteurs ne sont point exacts. On trouve à la tête de l'Histoire de *Paruta* de 1718. une vie de ce sçavant faite avec beaucoup plus de soin & d'exactitude, par M. *Apostolo Zeno*, & c'est celle que j'ai suivie. P. PARUTA.

JEAN SCHILTER.

JEAN *Schilter* naquit à *Pegavu* en Misnie le 29. Août vieux stile de l'année 1632. de *Marc Schilter*, bon Marchand de cette Ville, originaire de *Leipsic*, & de *Barbe Strauch*, sœur de *Jean Strauch*, Assesseur à *Iene*. J. SCHILTER.

A peine étoit-il né, que les troubles, qui agitoient alors toute l'Allemagne, obligerent ses parens à prendre la fuite, & à l'emporter à *Leipsic*, & puis à *Dresde*. Il n'avoit pas encore un an lorsqu'il perdit son pere, & il n'en avoit que neuf, lorsque sa mere mourut.

J. SCHILTER. *Jean Schilter*, Conseiller de la Cour Electorale & du Consistoire de *Leipsic*, son oncle & son tuteur, prit soin de son éducation, & lui fit faire ses premieres études, en partie à *Leipsic*, en partie à *Naumbourg* sous *Christophe Burchard* & *Theophile Colerus*.

Il l'envoya en 1551. à l'Academie d'*Iene*, où au bout de deux ans il soûtint sous *Slevogt* une These *de Syllogismis ex Hypothesi*, qu'il avoit composée lui-même, & qui lui attira quelques Censeurs, mais dont son Professeur entreprit vigoureusement la défense.

Il passa deux autres années à *Leipsic* pour se perfectionner dans la Philosophie, & il y fit en public en 1654. sous *Rappolt*, une *Analyse de la Vie de Titus Pomponius Atticus écrite par Cornelius Nepos*, qui lui fit beaucoup d'honneur. L'année suivante il fut reçu Docteur en Philosophie.

Il retourna ensuite à l'Academie d'*Iene*, où s'étant fortement appliqué à l'étude de la Jurisprudence pendant cinq ans, il alla exercer la profession

profession d'Avocat à *Naumbourg* pendant deux autres. J. SCHILTER.

Ce fut alors que le Prince *Maurice* de Saxe, devenu administrateur de l'Evêché de *Naumbourg*, le fit Garde de ses Archives, & au bout de cinq ans Intendant ou Directeur du Territoire de *Sul* dans le Comté de *Henneberg*.

En 1671. il se fit recevoir Docteur en Droit dans l'Academie d'*Iene*, & ayant ensuite été fait Conseiller intime du Duc *Bernard* de *Saxe-Weymar*, il remplit dignement ce poste jusqu'à la mort de ce Prince, arrivée en 1678.

Dégoûté du sejour d'*Iene*, il se transporta à *Francfort* sur le Mein, d'où il fut tiré après quelques années par la Regence de *Strasbourg*, qui lui offrit les postes honorables de Conseiller & d'Avocat de la Republique, & de Professeur honoraire de l'Academie. Il hésita longtems entre cette offre & celle d'un emploi considerable chez le nouveau Duc de *Saxe-Weymar*, mais enfin il se détermina pour *Strasbourg*.

J. SCHILTER. Il s'y rendit en 1686. & depuis ce tems-là il ne cessa point de s'occuper utilement, tant aux fonctions de sa Charge, qu'aux nouveaux écrits dont il enrichissoit de tems en tems le Public. Il s'étoit attaché à plus d'un genre d'études; mais il excelloit tellement dans la Jurisprudence, qu'on n'a point fait difficulté de le comparer souvent, même dès le tems de sa promotion au Doctorat en cette science, au celebre *Papinien*, le premier des Jurisconsultes Romains.

Ses principaux amis entre les sçavans furent, en Allemagne, MM. *Conringius*, *Seckendorf*, *Spenerus*, *Obrecht*; en France, MM. *Baluze*, *du Cange*, *la Loubere*, le P. *Mabillon*, & en Hollande MM. *Graevius*, *Gronovius*, *Perizonius*, *&c.*

Il avoit épousé en 1660. *Anne Sybille*, fille d'*Henri Born*, Marchand & Juge Civil de *Naumbourg*, & de 5. enfans qu'il en a eu, 3. moururent dans l'enfance, & *Susanne Sybille*, peu après avoir été mariée à M. *Oberlack*, Jurisconsulte à *Iene*, & il na laissé que *Jean Godefroy*,

Jurisconsulte dans la même Ville. J. SCHILTER.
Il se remaria avec *Susanne Catherine*, fille d'*Abraham Dieu-donné*, Directeur du département de *Landsberg* dans le *Mestersheim*, & l'on ne dit point qu'il en ait eu d'enfans.

Il a été long-tems sujet à la goute & à la pierre. Vers le commencement de 1700. ses douleurs augmenterent si fort, qu'il ne fut plus en état de sortir de chez lui, & qu'on étoit obligé de le transporter d'un lieu à un autre. Il les souffrit avec patience & résignation, mais pourtant en travaillant & enseignant toujours, pendant près de six ans. Elles l'emporterent enfin le 14. Mai 1705. dans sa soixante-treiziéme année.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Diatriba Logica de Syllogismis ex Hypothesi, secundùm Aristotelem.* 1653. *in*-4°. It. avec quelques autres Pieces. *Iena* 1678. *in*-8°. J'ai déja parlé de cette These, de même que de la Piece suivante.

2. *Disputatio exhibens Analysim Vitæ Titi Pomponii Attici à Cornelio Nepote descriptæ, sub præsidio Fride-*

J. SCHILTER. *rici Rappolti Phil. Prof. Lipsiæ habita. Lipsiæ* 1654. *in*-4°.

3. *Dissertatio de acquisitionibus per hos qui sunt in potestate, sub præsidio Joannis Strauchii J. C. & P. P. Ienæ* 1658. *in*-4°.

4. *Dissertatio Juridica de Jure & Statu Obsidum. Rudolstadii* 1664. *in*-8°.

5. *Disputatio inauguralis de Cursu publico, de Angariis & Parangariis, ac de onere Temonario. Sub præsidio Christophori Richteri. Ienæ* 1671. *in*-4°.

6. *Exercitationes Theoretico-Practicæ ad Librum I. Pandectarum Juris, quibus per singula Capita Jus quo utimur, salvis quoque Juribus Patriæ, & cujusque Reipublicæ statu uti possumus, observatis notisque practicis exponitur. Ienæ* 1672. *in*-4°. Cet Ouvrage a été réimprimé sous le titre suivant : *Praxis Juris Romani in Foro Germanico, juxta ordinem Edicti perpetui. Lipsiæ & Ienæ* 1675. *in*-4°. It. *Ienæ* 1684. *in*-4°.

7. *Manuductio Philosophiæ Moralis ad veram nec simulatam Jurisprudentiam. Ienæ* 1676. *in*-8°.

8. *Dissertatio de Jure Hospitiorum.*

Helmstadii 1677. *in*-4°. avec un Traité de *Jean Gothard von Boeckelen* sur le même sujet. J. SCHILTER.

9. *Disputatio de hæreditate, bonorumque possessione persequenda. Ienæ* 1677. *in*-4°.

10. *Praxis Artis Analiticæ in Jurisprudentia; in qua I. Cupidæ Legum Juventuti studium Logices & Analyticès commendatur; II. Praxis Methodi ad Jurisprudentiam docetur: III. Praxis Analyseos demonstratur. Accedit Dissertatio de Syllogismis ex Hypothesi. Ienæ* 1678. *in*-8°. *Ienæ* 1687. *in*-8°.

11. *Institutiones Juris Canonici ad Ecclesiæ veteris & hodiernæ statum accommodatæ. Ienæ* 1681. *in*-12. *Editio altera correctior & posteriore parte auctior. Argentorati* 1689. *in*-8°. *Editio tertia. Ibid.* 1721. *in*-8°. *Schilter* s'est proposé dans cet Ouvrage d'accommoder le Droit Canonique aux usages des Eglises Protestantes.

12. *Praxis Juris Civilis Romani circa Tutelas & Curas in Foro Germanico, ad Pandectarum Libros XXVI. & XXVII. Ienæ* 1681. & 1684. *in*-4°. *Schilter* a défendu ce Livre contre *Conradus Sincerus* par une

J. SCHILTER. Lettre inserée dans les *Acta Eruditorum. Lipf.* 1682. *p.* 367.

13. *De Libertate Ecclesiarum Germaniæ Libri VII. Accedit de Prudentia Juris Christianorum, sive de Societate inter Deum & Hominem, ejusque jure & officiis Liber singularis; itemque de Fatis Ecclesiarum per Joannem divinitùs revelatis Dissertatio. Ienæ* 1683. *in*-4°. Le but de l'Auteur est de contribuer à rétablir la paix dans l'Allemagne, en accordant les droits de l'Empire & du Sacerdoce.

14. *Institutiones Juris, ex Principiis Juris naturæ, Gentium & Civilis, tum Romani, tum Germanici, ad usum fori hodierni accommodata. Lipf.* 1685. *in*-8°.

15. *Herennii Modestini Fragmenta* περὶ εὑρηματικῶν *Commentario illustrata; cui adjuncta est Historia Dogmatis Ecclesiæ Christianæ de dissolutione matrimonii quoad vinculum. Argentorati* 1687. *in* 4°. *Schilter* soûtient, à l'exemple de tous les Protestans, que le lien du mariage est dissout par l'adultere.

16. *Notæ ad Concordata Nationis Germanicæ. Argentorati* 1689. *in*-4°.

avec l'Ouvrage de *François Duaren*, *De sacris Ecclesiæ Ministeriis ac Beneficiis*. It. *Editio nova, notis illustrata. Accedunt Constitutio de Expeditione Romana, cum M. Freheri & aliorum notis; Ludovici Cantarelli Fabri de eadem Commentatio. Conr. Sam. Schurzfleischii de Conrado Imp. & de eadem Constitutione Dissertatio. Opera Georgii Christ. Gebaueri. Lips.* 1728. *in*-8°. J. SCHILTER.

17. *Tractatus de Vicariis Imperii Romano-Germanici. Argentorati* 1693. *in*-4°.

18. *Introductio ad Jus Feudale utrumque Germanicum & Longobardicum. Argentorati* 1695. *in*-8°. *Editio altera. Argentorati* 1721. *in*-8°.

19. *Epinikion Rhythmo Teutonico Ludovico Regi acclamatum, cum Normannos anno* 883. *vicisset; interpretatione Latina & commentatione illustratum. Argentorati* 1696. *in*-4°. *Editio secunda auctior & notis auctior*, dans le Trésor des Antiquitez Teutoniques, tome 2.

20. *Institutionum Juris Publici Romano-Germanici Tomi II. Argentorati* 1696. *in*-8°.

J. SCHILTER.

21. *Codex Juris Alemannici Feudalis. Germanice & Latine. Cum Commentario ad singula Capitula, ac Dissertationibus huc pertinentibus & Præfatione de ejusdem Juris origine, usu & autoritate. Accedunt Antonii Mincuccii de Prato veteri Libri VI. de Feudis è Bibliotheca Parisensi nunc primùm editi; Bartholomæi Baraterii Libellus Feudorum reformatus, & Antonii Dadini Alteserræ de origine & statu Feudorum pro moribus Galliæ Liber singularis. Argentorati* 1696. *in*-4°. 3. *vol.*

22. *Dissertatio de Termino è quo Restitutio Bonorum Ecclesiæ petenda. Argentorati* 1697. *in*-4°.

23. *D. Aurelii Augustini Libri II. de Adulterinis Conjugiis ad Pollentium, cum notis juridicis & moralibus, quibus Dogma Ecclesiæ de Matrimonii dissolutione illustratur. Ienæ* 1698. *in*-4°. *Schilter* n'a pas mis son nom à cet Ouvrage, qui est contre *Obrecht*, qui n'y est pas nommé non plus.

24. *Ancienne Chronique universelle, qui regarde principalement l'Alsace, composée par Jacques Konigshofen, avec des Observations Historiques.* (en Allemand) *Strasb.* 1698. *in*-4°.

J. SCHILTER.

25. *Institutiones Juris Civilis Justinianei. Argentorati* 1698. *in*-8°.

26. *Jurisprudentiæ totius, tam Romanæ quam Germanicæ privatæ legitima elementa, duabus partibus absoluta. Argentorati* 1698. *in*-8°. C'eſt une nouvelle édition augmentée de l'Ouvrage cité au N°. 20.

27. *Epitome Juris privati. Argentorati* 1698. *in*-8°.

28. *Commentatio ad Constitutionem Argentoratensem de Emponematum jure, vulgò vom Schauffen-Recht; respondente Joanne Gasparo Bitschio. Argentorati* 1698. *in*-4°.

29. *Joannis Limnæi Jus Publicum, auctius & correctius editum. Argentorati* 1699. *in* 4°.

30. *Nicolai Betsii de Statutis, Pactis & Consuetudinibus familiarum illustrium & nobilium, illis præsertim quæ Jus primogenituræ concernunt, Tractatus Nomico-politicus, ad usum Germaniæ potissimum accommodatus; nova Præfatione, Summariis, Notis & Indice copiosiori illustratus. Argentorati* 1699. *in*-4°.

31. *De Pace Religiosa Liber singularis. Accesserunt Acta, Consilia, Res-*

J. SCHILTER. *ponsa & similia hoc Argumentum illustrantia. Argentorati* 1700. *in*-8°.

32. *Pauli Matthiæ Wehneri & Johannis Rudingeri, Observationes practicæ auctius editæ, cum notis diversorum J. C. Additionibus, Indicibus ac Præfatione. Argentorati* 1700. *in-fol.*

33. *Marci Ottonis & aliorum Consilia Argentoratensia. Argent.* 1701. *fol.*

34. *Tractatus præcipui de Renunciationibus, utpote Giphanii, Dalneri, Breulai & Kellenbenzii, cum Notis & Præfationibus. Argentorati* 1701. *in*-4°. 2. *vol.*

35. *Tractatus de Paragio & Apanagio; item de Feudis Juris Francici Dissertatio, ut & velitationes de successione Lineari, necnon Justi Meyeri de Rei Feudalis vindicatione Disceptatio. Argent.* 1701. *in* 4°.

36. *Diatribe de S. R. G. Imperii Comitum prærogativa, ac Jure inter ipsos & Ordinem Equestrem Imperii immediatum secundùm quosdam Controverso. Argent.* 1702. *in*-4°.

37. *Scriptores Rerum Germanicarum ab ill. quondam Kulpisio editi, nunc verò in meliorem ordinem redacti, cum Præfatione & Notis. Argentorati* 1702. *in-fol.*

38. *Dissertatio de Condominio circa sacra. Argent.* 1704. *in*-4°. J. SCHILTER.

39. *Ad Georgii Adami Struvii Syntagma Juris Civilis Notæ. Adjecta sunt nonnulla Responsa & Consilia Juris Feudalis inedita. Argent.* 1704. *in*-4°. *Editio nova. Argentorati* 1711. *in*-4°.

40. *Joannis Georgii de Kulpis dissertationum Academicarum volumen, cum Præfatione Jo. Schilteri. Argent.* 1705. *in*-4°. Ces Dissertations roulent sur le Droit public d'Allemagne.

41. *Praxis Juris Civilis in Foro Germanico, sive Exercitationes ad Pandectas. Iena.* 1713. *in-fol.* Je ne sçai si ce n'est point une nouvelle édition augmentée de l'Ouvrage cité au *N°*. 12.

42. *Dissertationes de Probatione per Archivum & Secretariis.* Ces deux Dissertations se trouvent dans le Recüeil de *Wencklerus*, intitulé *Collecta Archivi & Cancellariæ Jura. Argentorati* 1715. *in*-4°.

43. *Thesaurus Antiquitatum Teutonicarum, Ecclesiasticarum, Civilium & Litterariarum, Tomis III. Accesserunt*

J. SCHILTER. *Alemannica Monumenta insignia vetustissima noviter per Schilterum eruta; tum virorum Doctorum emendationes & notæ. Ulmæ 1728. in-fol. 3. tom.* *Schilter* a travaillé long-tems à cet Ouvrage, qui n'a pû être imprimé que plus de vingt ans après sa mort. Le troisiéme volume contient un sçavant Glossaire de la Langue Teutonique dressé par ses soins.

V. le *Journ. Litt. to.* 13. *p.* 303.

CLAUDE DE VERT.

C. DE VERT. CLAUDE *de Vert* naquit à *Paris* le 4. Octobre 1645. Après avoir fait ses études d'Humanitez à *Nanterre* chez les Chanoines Reguliers, il entra dans l'Ordre de *Cluny*, où il prit l'habit le 21. Juin 1661. au Prieuré de *Libou* dans le Diocese d'*Amiens*, & fit Profession le 16. Octobre de l'année suivante.

On l'envoya ensuite étudier la Philosophie & la Theologie à *Avignon* dans le College des Jesuites. Ces études finies, son merite & sa

capacité le firent employer utilement par ses Superieurs pour le bien de son Ordre. Il contribua beaucoup au rétablissement des Chapitres Generaux, & il fit l'ouverture de celui de 1676. par une Harangue Latine. Il s'est également distingué dans tous les Chapitres suivans, qui l'ont élevé aux premieres Charges de l'Ordre. Ainsi il fut nommé en 1676. Trésorier de l'Abbaye de *Cluny*, en 1678. Visiteur de l'Ordre, & en 1694. Vicaire General. C. DE VERT.

Il fut pourvû l'année suivante 1695. du Prieuré de saint *Pierre d'Abbeville*. Il y étoit, lorsqu'il fut attaqué le premier Mai 1708. d'une colique violente, qui l'emporta en six heures dans la soixante-troisiéme année de son âge.

Les emplois que son Ordre lui a confiez, font connoître sa prudence & sa vertu. Les liaisons qu'il a eu avec les Sçavans de son tems, ne permettent pas de douter de son esprit & de la douceur de ses mœurs. Il n'avoit rien de cette aigreur farouche, trop ordinaire à ceux qui

C. DE VERT.

comme lui sont appliquez à maintenir la regularité. Son air ouvert & ses manieres polies le faisoient aimer de ceux même qu'il étoit obligé de reprendre. L'étude & la science ne lui avoient rien donné de cette humeur fâcheuse & de ce faste imperieux, dont peu de sçavans sont exemts; on ne s'appercevoit de sa capacité que dans la lecture de ses Ouvrages singuliers, & presque uniques dans le genre de Litterature qu'il avoit cultivé; jamais il ne s'est laissé aller à en donner des leçons dans la conversation: il n'y faisoit paroître qu'une docilité sans bornes, plus admirable & plus rare encore que son érudition.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. Il a travaillé avec D. *Paul Rabusson* à la Reformation du Breviaire de *Cluny*, & c'est lui qui a eu soin de dresser les Rubriques.

2. *Traduction de la Regle de S. Benoît. Paris* 1689. *in*-12. *Claude de Vert* n'est que l'éditeur de cette traduction, à laquelle il a joint un Avertissement & des Notes, qui

l'engagerent dans une dispute avec le P. *Mabillon.* Il s'y étoit declaré pour le sentiment de l'Abbé de *S. Cyran* & de Dom *Lancelot* sur l'explication de quelques endroits de la Regle de *S. Benoît*, où il est parlé de Messe & de Communion, & avoit soûtenu comme eux, que le mot de *Messe* s'y prenoit pour tout l'Office Divin, & que celui de *Communion* y signifioit autre chose que la Manducation réelle du Corps de Jesus-Christ. Le P. *Mabillon* écrivit un Traité pour refuter ce sentiment, & *de Vert* lui répondit par un Ouvrage dont je parlerai plus bas. C. DE VERT.

3. *Eclaircissement sur la Reformation du Breviaire de Cluny. Paris* 1690. *in*-12.

4. *Lettre à M. Jurieu sur les Cérémonies de la Messe. Paris* 1690. *in*-12. *Claude de Vert* ne pouvoit goûter les explications allégoriques & forcées que l'ignorance des veritables raisons d'institution a fait imaginer à quelques Rubricaires ; & voyoit avec peine, que le mépris qu'inspiroient aux Protestans ces explica-

C. DE VERT.

tions pitoyables, augmentoit leur dégoût pour les Cérémonies. C'est ce qui l'engagea à travailler sur cette matiere, & il commença à l'entamer en publiant cette Lettre, où il fait voir que toutes les Cérémonies de la Messe sont fondées sur des raisons simples & naturelles.

5. *Explication du Chapitre 48. de la Regle de S. Benoît pour servir d'éclaircissement à la question des Etudes Monastiques. Paris* 1694. *in*-12. M. *de Vert* a publié cet Ouvrage sous le nom de *Frere Colomban*, pour défendre le sentiment de M. l'Abbé de la Trappe; il y insiste particulierement sur la Regle de *S. Benoît*, qui ne laisse point de tems pour les Etudes.

6. *Dissertation sur les mots de Messe & de Communion. Paris* 1694. *in*-12. Cet Ouvrage est contre le P. *Mabillon*.

7. *Explication simple, Litterale & Historique des Cérémonies de l'Eglise pour l'instruction des Nouveaux Convertis. Paris* 4. *tom. in*-8°. Le premier en 1706. le second en 1708. le troisiéme & le quatriéme en

1713. M. *de Vert* execute dans cet Ouvrage le dessein qu'il s'étoit proposé d'expliquer toutes les Cérémonies d'une maniere litterale, & fait voir que dans toutes, ou bien c'est l'action qui amene les paroles, ou au contraire c'est la parole qui attire l'action. Mais il faut avoüer, que quoique plusieurs de ses explications soient ingénieuses, il y en a cependant un grand nombre tirées de trop loin, & dont peu de personnes pourroient convenir. D'ailleurs l'ordre manque dans l'Ouvrage, c'est un vrai cahos sans suite & sans liaison. On a joint au quatriéme volume la *Lettre à M. Jurieu*, & les *Eclaircissemens sur la Reformation du Breviaire de Cluny*, dont j'ai déja parlé, avec l'*Explication des Cérémonies de la Benediction d'une Abbesse*, qui avoit été auparavant inserée dans les *Memoires de Trevoux* de Septembre 1708. p. 1531. Cet Ouvrage de M. *de Vert* a été attaqué par M. l'Evêque de *Soissons* dans un Livre qui a pour titre : *Du veritable esprit de l'Eglise dans l'usage de ses Cérémonies, ou Refuta-*

C. DE VERT.

C. DE VERT.

tion du Traité de D. Claude de Vert intitulé: Explication simple, Litterale & Historique des Cérémonies de l'Eglise. *Paris* 1715. *in*-12. Ce Prélat y soûtient que les explications morales, mystiques & symboliques sont de la premiere institution, & en quelque maniere essentielles aux Cérémonies.

V. son Eloge. *Mem. de Trevoux*, *Août* 1708. *p.* 1321. *Dupin*, *Bibl. des Aut. Ecclesiast.*

JEAN DESLYONS.

J. DESLYONS.

JEAN *Deslyons* naquit à *Pontoise* l'an 1615. d'une bonne famille de cette ville. M. *le Clerc* s'est trompé dans sa *Bibliotheque de Richelet*, en le disant natif de *Senlis*. Le long sejour qu'il a fait en cette Ville lui a fait croire mal-à-propos qu'il y étoit né.

Il vint de bonne heure à *Paris* pour y faire ses études, & ayant embrassé l'état Ecclesiastique il se mit sur les bancs, pour être reçû Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne.

Il n'étoit encore que Bachelier, lorsqu'il fut pourvû du Doyenné & de la Theologale de *Senlis*, sur la résignation qui lui fut faite de ces deux Benefices par M. *Matthieu Hurtin*, & il en prit possession le 11. Septembre 1638. J. DÉSLYONS.

Il reçut le bonnet de Docteur le 5. Juin 1640. & se retira ensuite à *Senlis*, où toute sa vie s'est passée à étudier, à composer, à prêcher & à remplir les devoirs de son Ministere.

En 1656. n'ayant pas voulu souscrire à la condamnation de M. *Arnauld*, il fut retranché avec plusieurs autres Docteurs de la Faculté & Societé de Sorbonne. Il ne laissa pas pour cela de conserver jusqu'à la fin de sa vie le titre de Docteur, & de prendre même ceux de Doyen de la Faculté & de Senieur de la Maison de Sorbonne, lorsqu'il se vit le plus ancien, quoiqu'il n'ait jamais été rétabli.

Les infirmitez de la vieillesse ne lui permettant plus de s'acquitter, comme il souhaitoit, des fonctions de Doyen & de Theologal, il abdiqua

J. DES-LYONS.

en 1692. ces deux Dignitez, qu'il se fit un scrupule de donner à une même personne, mais qu'il partagea entre deux, conferant le Doyenné seulement à M. de *Bragelongne*, & se reservant la qualité de Doyen Honoraire.

Il est mort le 26. Mars 1700. âgé de 85. ans, & a été enterré dans la Cathedrale de *Senlis*, avec cette Epitaphe qu'il avoit dressée lui même, & qu'il avoit ordonné qu'on mit sur son tombeau.

Hic jacet & adhuc loquitur Joannes Deslyons, nativitate Pontasianus in Francia Vulcassina; ætate octoginta quinque annorum; gradu scholastico Magister in Theologia; tandemque Sorbonæ Senior, & Decanus Sacræ Facultatis Parisiensis, Ordine Sacro Presbyter, Ecclesiæ Sylvanectensis Decanus, & Cathedræ Theologus; tot nominum umbra coram hominibus & coram Deo nihil. Hoc loco deposui corpus meum, & utinam anima sit in manu Dei, quo de his omnibus judicium semper timui vivens, nunc mortuus spero misericordiam, Orationes ab Ecclesia & Communione Sanctorum,

carnis resurrectionem à Spiritu Christi in consortio Martyrum suorum & hujus Civitatis Patronorum Gervasii & Protasii, quorum antiquam & penè antiquitatam memoriam novo hoc sacello excitare & restituere dedit mihi Dominus. J. DESLYONS.

Veni citò Domine cum omnibus Sanctis tuis.

Non licet mortuum super mortuum mitti. Concil. Antissiod. Can. 15.

Obiit die 26. *Martii* 1700.

On voit dans son testament l'explication des dernieres paroles de son Epitaphe. Il y marque qu'il s'est préparé un cercüeil de plomb, & qu'il veut y être enterré ; » & parce » qu'on pourroit croire, dit-il, » que c'est une espece de pompe » d'être enseveli dans un tel cer- » cüeil, je declare ici que j'en ai » pris le dessein, contre l'abus » presque universel d'ensevelir les » morts les uns sur les autres, soit » dans les Eglises, soit dans les » Cimetieres.

Voici l'Eloge que le Chapitre de *Senlis* fait de M. *Deslyons* dans une Lettre circulaire qu'il écrivit après

J. DES-LYONS.

sa mort, & qui est imprimée en une feüille *in*-4°. » Jamais homme » n'eut un esprit plus pénétrant, » un jugement plus solide, ni un » génie plus étendu pour toutes les » sciences, qu'il avoit cultivées avec » tant de soin, qu'il les possedoit » toutes au plus haut degré. Un » travail immense joint à cet heu- » reux naturel l'avoit rendu l'hom- » me du siecle peut-être le plus » sçavant, soit dans les saintes Ecri- » tures, soit dans la Doctrine des » Peres; mais il seroit peu à esti- » mer, si cette profonde érudition » n'avoit produit en lui que des » connoissances steriles, & s'il n'a- » voit en même tems acquis la » science des Saints; on ne peut » avoir plus de zele qu'il en avoit » à maintenir la discipline, & à » remplir tous ses devoirs avec au- » tant de pieté que d'exactitude. » Ses éloquentes Prédications de- » meureront long-tems gravées dans » le cœur & dans la memoire des » Fideles de ce Diocese; mais il » prêchoit autant d'exemple que de » parole, & il pratiquoit la vertu

» avant que de l'enseigner. J. DESLYONS,

On peut ajoûter à cela que ce que M. *Deslyons* avoit le plus étudié & ce qu'il sçavoit le mieux, étoient les Rites & les Pratiques du moyen Age de l'Eglise, comme il est facile de le reconnoître par tous ses Ouvrages & par son Testament, où il témoigne pour elles un attachement constant, ne souhaitant que de les voir rétablir. Au reste, son stile est fort peu châtié & assez embarassé en plusieurs endroits ; & l'éloquence, qu'on lui attribuë dans la Lettre circulaire du Chapitre de *Senlis*, ne paroît gueres dans les Pieces imprimées que l'on a de lui.

Catalogue de ses Ouvrages,

1. *Enlévement de la Vierge par les Anges, Homelie prêchée le jour de son Assomption en l'Eglise Cathedrale de Senlis par Jean Deslyons. Paris* 1647. *in*-12, Ce Sermon prêché cette année 1647. fut censuré par M. l'Evêque de *Senlis* le 28. Septembre suivant. La Censure contient plusieurs propositions qui en sont extraites. Voici la premiere. *Au nom*

J. DES-LYONS.

de Dieu, qu'on ne s'imagine pas comme font aujourd'hui quantité de personnes, que quelque vie que l'on mene, pourvû qu'on soit devot à la Vierge, on ne sçauroit périr, & qu'infailliblement elle nous assistera à l'heure de la mort. La Censure porte : *Cette proposition est téméraire & scandaleuse, supposant que quantité de personnes devotes à la sainte Vierge soient susceptibles d'une si méchante vie & si damnable erreur.* Autre Proposition. *Si nous n'avons plus de soin d'accomplir les promesses que nous faisons à Dieu en notre Batême, c'est-à-dire, de renoncer aux pompes & œuvres de Satan, que d'accomplir les promesses que nous faisons à la Mere de Dieu en nous dévoüant à elle : oüi, si vous n'êtes plus soigneux d'executer les obligations de votre Batême, que les obligations de vos Confrairies, assurément votre dévotion est fausse & imaginaire, vous n'êtes nullement devots à Notre-Dame.* Censure. *Ces comparaisons entre personnes très-unies, & choses qui se peuvent saintement accomplir, l'une aidant l'autre, sont fort mal-à-propos & de mauvaise conséquence, & tendent*

tendent à avilir la devotion de la Me- J. DESLYONS.
re, sous prétexte de relever celle du Fils,
joint que l'on peut faire telles promesses à l'honneur de Notre Dame, qui n'obligent pas moins que les prétendus vœux du Batême. *Deslyons* appella de sa Censure de son Evêque; mais après plusieurs procedures il convint avec lui de donner des éclaircissemens, après lesquels la Censure seroit levée. Leur accord est du 3. Août 1650. *Deslyons* n'eut point de peine à donner les éclaircissemens qu'on exigeoit de lui; & dès qu'ils eurent été donnez, l'Evêque content leva sa Censure & permit la lecture du Sermon censuré suivant les éclaircissemens par une Declaration du 17. Août 1650. Toutes les Pieces de cette affaire ont été jointes au Sermon dans une nouvelle édition que M. *Deslyons* en a donné sous ce titre:

2. *Défense de la veritable devotion envers la sainte Vierge, contenuë dans le Recüeil des Pieces suivantes. 1. Sermon de l'Assomption de Notre-Dame prêché par J. Deslyons. 2. Censure dudit Sermon faite par M. l'E-*

J. DES-LYONS.

vêque de Senlis. 3. *Accord passé entre ledit Seigneur Evêque & ledit sieur Appellant de ladite Censure.* 4. *Eclaircissement sur les propositions censurées, composé par le sieur Deslyons.* 5. *Acte par lequel ledit Seigneur Evêque leve sa Censure. Paris* 1651. *in*-4°. Les Eclaircissemens font la partie la plus considerable de ce volume.

3. On trouve dans le second volume des Lettres de M. *Arnauld* pp. 46. & 59. deux Lettres de M. *Deslyons* à ce Docteur, l'une du 29. Juillet 1663. & l'autre du 10. Août de la même année. M. *Deslyons* esperoit rétablir le calme dans la Sorbonne, & croyoit avoir une occasion favorable pour faire la paix des Docteurs qui avoient été exclus pour l'affaire de M. *Arnauld*. Dans la persuasion que sa presence pourroit y contribuer, il lui écrivit ces deux Lettres pour l'engager à venir à *Paris*; mais elles n'eurent aucun effet, M. *Arnauld* lui ayant toujours répondu que sa presence ne feroit que nuire à l'affaire qu'il negocioit.

4. *Discours Ecclesiastiques contre le*

Paganisme du Royboit. Paris 1664. in-12. It. *Paris* 1670. in-12. Cette seconde édition porte le titre de *Traitez singuliers & nouveaux contre le Paganisme du Roy boit. Le premier du jeûne ancien de l'Eglise Catholique la veille des Rois. Le second, de la Royauté des Saturnales remise & contrefaite par les Chrétiens charnels en cette Fête. Le troisiéme, de la superstition du Phœbé, ou de la sottise du Febué.* M. *Deslyons* s'éleve avec beaucoup de force contre les réjoüissances de la veille du jour des Rois, & veut les faire regarder comme des pratiques superstitieuses & payennes. Son Livre doit son origine à quelques Sermons qu'il avoit faits sur ce sujet, & qu'il a en suite augmentez & mis sous une autre forme dans les deux éditions qu'il en a données. Il a été refuté par un Avocat de *Senlis*, nommé *Barthelemy*, qui assure cependant que son Livre étoit fait avant que celui de M. *Deslyons* parut en public. La réfutation est intitulée : *Apologie du Banquet sanctifié de la veille des Rois. Par Maître Nicolas Barthelemy, Avo-*

J. DESLYONS.

J. DES-LYONS. *cat au Parlement & au Baillage & Siege Présidial de Senlis. Paris* 1664. *in*-12. *pp.* 156. Il n'y a rien de fort considerable dans ce petit Ouvrage dont le stile est extrêmement diffus. Je n'y trouve que deux faits singuliers, que je rapporterai ici, parce que ce livre n'est pas commun. 1. M. l'Evêque de *Belley* prêchant à *Paris* à S. Gervais le jour des Rois commença son Sermon par ces mots *Phebe Domine*, & après avoir comparé le gateau des Rois à la Communion de l'Eglise, il en fit le partage, & en donna une part après Dieu à tous ceux qui composoient la Hierarchie de l'Eglise. L'Auteur dit avoir été présent à ce Sermon. 2. M. *Roze*, Evêque de *Senlis*, prêchant un jour dans sa Cathedrale donna vingt jours d'Indulgences à tous ceux qui étant Rois ou Reines la veille de l'Epiphanie iroient à l'offrande le jour des Rois à leur Messe de Paroisse.

5°. *Oraison funebre de très-haute & très-puissante Dame Diane Henriette de Budos Duchesse de saint Simon, prononcée à ses obseques en l'Eglise*

Cathedrale de Senlis le 19 Decembre 1670. Par M. Desslyons. Paris 1671. in-4°. J. DESLYONS.

6°. *Discours à M. François Rouxel de Mesdavy, Archevêque de Roüen prononcé le 24 Septembre 1673.* Inferé dans l'Ouvrage intitulé: *Eclaircissement de l'ancien droit de l'Evêque de Paris.* Ce Prélat étoit allé à *Pontoise* pour reconcilier l'Eglise de *S. Maclou*, nouvellement polluée, & M. *Desslyons* lui fit ce discours pour le prier d'accommoder les differens que ses prétentions sur le Vicariat de *Pontoise* produisoient, & de donner la paix au peuple du Vicariat; mais il n'eut aucun effet.

7°. *Reponse de M. Desslyons, Docteur de Sorbonne, Doyen & Theologal de Senlis, aux Lettres de M. Arnauld aussi Docteur de Sorbonne, imprimées & produites par Maître Jean Gontin, Dauphinois Curé de S. Hilaire de Senlis. Pour servir au procès pendant en la Tournelle pour François Desslyons Ecuyer, sieur de Theuville & ses enfans demandeurs & intimez, contre ledit Gontin & Robert Tarteron Notaire prisonniers és prisons de la Concierge-*

J. DES-LYONS. *rie, & Fabry solliciteur, accusez & appellans, in-fol. pp.* 104. sans date & sans nom de Ville. Mais l'impression est de *Paris*, & elle a été faite en 1684. Ce Factum est une des plus mortifiantes pieces qu'on ait faites contre M. *Arnauld*, qui y est poussé avec la derniere rigueur. Comme il est fort rare, j'exposerai ici le fait dont il s'y agit. *Perrette Desflyons* niéce de M. *Desflyons*, & fille de M. *Desflyons de Theuville* son frere, commença de bonne heure à donner dans des travers & des bizarreries de devotion extraordinaires; elle entra successivement dans plusieurs Couvens, pour s'y faire Religieuse, comme aux Carmelites de *Gisors*, à l'*Ave Maria* de *Paris*, aux Benedictines de *S. Martin de Beran*, & aux Chartreuses du *Mont de sainte Marie* de *Gosnay* près de *Bethune*, & elle fit son noviciat dans quelques-unes de ces Maisons; mais son inconstance naturelle ne lui permit de s'y fixer & d'y faire profession. Elle se presenta ensuite en 1674. à *Port-Royal*, où elle avoit déja de grandes liai-

fons, & M. *Arnauld* qui jugea trop favorablement d'elle, l'y fit recevoir; mais comme elle fit entendre qu'elle avoit de grands biens, dont elle pouvoit disposer, parce que sa mere étoit morte, il fut bien aise, comme il le marque dans quelques-unes de ses Lettres à M. *Desslyons*, qui avoit été jusques-là son intime ami, mais avec lequel il se broüilla à cette occasion, qu'elle en fit part à la Maison de *Port-Royal*, & on la renvoya pour un tems, afin qu'elle mît ordre à ses affaires. Elle sortit donc, & son pere lui rendit compte de son bien, & convint de tout avec elle. Mais elle retracta aussitôt après tout ce qu'elle avoit fait, & commença à chagriner son pere par mille actions irregulieres & à le tourmenter par des procedures de Justice. En vain les amis communs & la famille s'entremêlerent-ils pour terminer leurs affaires à l'amiable; en vain le pere fit-il toutes les avances imaginables pour contenter sa fille, rien ne fut capable de gagner cet esprit bizarre & dénaturé, qui poussa ses excez jusqu'à

J. DES-LYONS. faire vendre les meubles de son pere, & à faire de vives reprimandes au Sergent, qui n'avoit pas eu le courage de le dépoüiller entierement de ce qui étoit dans sa maison. Le plus grand mal qu'il y eut dans cette affaire, c'est que M. *Arnauld* la soûtint dans toutes ces démarches si irrégulieres, qu'il lui procura tant qu'il put de la protection, & qu'il prétendit la justifier par ses écrits. C'est sur quoi M. *Deslyons* se recrie dans tout son Factum avec beaucoup de vivacité & de force, en representant avec les plus vives couleurs & d'une maniere très-touchante les inhumanitez de *Perrette Deslyons* à l'égard de son pere. Le malheur qu'eut cette fille de tomber entre les mains du sieur *Gontin* Curé de saint Hilaire de *Senlis*, ne servit pas à la reconcilier avec lui; ce Directeur interessé, qui avoit projetté de s'emparer de son bien, commença par la loger dans son Presbytere, il lui fit faire ensuite plusieurs fausses obligations en sa faveur, & prit diverses mesures pour priver sa famille de ce qu'elle

qu'elle avoit, supposé qu'elle vînt à mourir, comme il arriva effectivement dans un voyage de fantaisie, qu'elle avoit entrepris en apparence pour aller se faire Chartreuse à *Sallettes*; car elle mourut à *Lyon*, où il l'avoit accompagné, le 15. Octobre 1679. J. DESLYONS.

8. *Eclaircissement de l'ancien droit de l'Evêque & de l Eglise de Paris sur Pontoise & le Vexin François. Contre les prétentions des Archevêques de Roüen & les fausses idées des Areopagites, avec la Refutation du Livre intitulé :* Cathedra Rothomagensis in suam Diœcesanam Pontesiam. *Par M. Deslyons, Prêtre, Conseiller, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi, Doyen de l'Eglise de Senlis & de la Sacrée Faculté de Paris, Maison & Societé de Sorbonne. Paris* 1694. *in-8°. pp.* 408. Ce Livre fut composé pendant le procès de l'Archevêque de *Paris* & de celui de *Roüen*, & avant l'Arrêt du 13. Juin 1693. qui maintint l'Archevêque de *Roüen* dans sa Jurisdiction pleine & entiere sur la ville de *Pontoise* & le Vexin François.

J. DES-LYONS.

9. *Lettre de M. Deslyons à M. de Bragelongne.* 1698. *in*-4°. *pp.* 2. M. *Deslyons* fait dans cette Lettre des reproches à M. *de Bragelongne* nouveau Doyen de *Senlis*, de ce qu'il permettoit qu'on introduisît de la Musique & des Instrumens aux Tenebres, & condamne fortement cet usage, comme peu convenable aux cérémonies lugubres de la Semaine Sainte. Cette Lettre a été réimprimée dans le Recüeil suivant.

10. *Critique d'un Docteur de Sorbonne sur les deux Lettres de Messieurs Deslyons, ancien, & de Bragelongne nouveau Doyen de la Cathedrale de Senlis, touchant la symphonie & les instrumens qu'on a voulu introduire dans leur Eglise aux Leçons de Tenebres.* (1698.) *in*-4°. *pp.* 46. La Critique est précedée d'un Avertissement & des deux Lettres. Celle de M. *de Bragelongne*, est datée du 19. Mars 1698. Elle est vive, & même un peu trop. La Critique qui paroît être de M. *Deslyons*, de même que l'Avertissement, est aussi des plus vives contre M. *de Bragelongne*, ou plutôt contre la Lettre, qu'elle

suppose ne pouvoir être de lui, pour pouvoir en parler plus librement. On y soûtient avec force tout ce que M. *Deslyons* avoit avancé dans sa Lettre. J. DESLYONS.

M. *Deslyons* a laissé outre cela plusieurs petits Ouvrages, qui n'ont point été imprimez. Je parlerai des plus importans.

1. Son *Testament*. Je l'ai vû en trente-une pages *in-fol.* Il est daté du 18. Mars 1699. Il y entre dans un grand détail de ce qu'il veut qu'on fasse à ses funerailles, & des fondations differentes qu'il fait.

2. *Lettre Ecclesiastique touchant la sepulture des Prêtres, s'ils doivent être enterrez le dos tourné à l'Autel, & la face vers le peuple, selon le nouveau Rituel Romain.* Cette Lettre qui est datée de *Senlis* le 3. Mai 1662. est adressée à M. *de la Haye* Docteur de Sorbonne & Doyen de l'Eglise Cathedrale de *Noyon*. M. *Deslyons* y prétend que les Prêtres comme les Laïques doivent être enterrez la face & les pieds tournez vers l'Autel.

3. *Replique à la Lettre de M. l'Ab-*

J. DES-LYONS. *bé de S. Cyran sur la sepulture des Clercs & des Prêtres, le visage tourné vers l'Occident.* M. *Deslyons* soûtient dans cette Replique, qui est datée du mois de Mars 1672. son premier sentiment, contre M. *de S. Cyran* qu'il avoit consulté sur ce sujet, & qui étoit d'un sentiment contraire.

4. *Epître Apologetique pour le jeûne de la veille de la Pentecôte. A M. l'Evêque de Chartres.* M *Deslyons*, qui s'étoit plaint dans son Livre du *Paganisme du Roi-boit* de la suppression de l'ancien jeûne de la veille de l'Epiphanie, & avoit dit aussi quelque chose de la suppression de celui de la veille de la Pentecôte dans le Diocese de *Chartres*, qui s'étoit faite vers ce tems-là, s'étend fort au long dans cette *Epître Apologetique* sur ce dernier article. Ce qu'il dit de la maniere dont se fit cette suppression par M. *Lescot* est joliment inventé, s'il n'est pas veritable. » Ce Prélat, dit-il, qui avoit » toujours à sa table plusieurs Cha» noines, ayant lû le matin de la » veille de la Pentecôte dans *Ter-*

» *tullien*, que depuis Pâques jusqu'à » la Pentecôte les Chrétiens joüis» soient de l'exemption des jeûnes, » *eadem immunitate in Pentecosten us» que gaudemus*, entretint les con» viez durant le dîner de la lecture » qu'il avoit faite. La question fut » agitée, si ce jeune étoit regulier : » il fut résolu & prononcé par le » Président que l'observance en est » contraire à la tradition. Un Arrêt » si solemnel de la table de l'Evê» ché fut executé sans appel ; on » donna sur le champ ordre au Maî» tre d'Hôtel de préparer le souper » pour la compagnie. Elle s'y ren» dit le soir. Les Messagers & les » Couriers du Prince de ce Monde, » qui vont porter ses ordres par » toute la terre, eurent bientôt ré» pandu cette agréable nouveauté » dans les Campagnes du Diocese. » Les Curez & les peuples s'en sou» vinrent au bout de l'an ; ils ont » conservé & consacré la memoire » de cette cêne de leur Prélat ; le » jeûne de la vigile n'a plus été an» noncé au Prône. Si votre zele, » ajoûte-t'il en parlant à l'Evêque

J. DESLYONS.

J. DES-LYONS.

» à qui sa Lettre est adressée, ne » travaille à le rétablir, ç'en est fait » pour jamais ; le Saint Esprit per- » dra sa rente, vos Diocesains ne » lui payeront plus ce tribut de pe- » nitence qu'ils lui payoient ce jour- » là tous les ans peut-être dans plus » de vingt mille maisons. C'est par une suite de raisonnemens sembla- bles que M. *Deslyons* prétend atta- quer ce que M. *Lescat* n'avoit fait que pour de bonnes maisons.

5. *Lettre au R. P. Pierre Chastelain Prêtre, Missionnaire au Canada, de la Compagnie de Jesus.* Cette Lettre, qui est sans date, tend à faire voir, » qu'il arrivera un cer- » tain tems, & que nous en som- » mes assez près, auquel Jesus- » Christ Notre Seigneur regnera » pleinement sur toute la terre, & » où son Eglise ne sera point com- » me à present corrompuë & d'er- » reurs & de pechez, mais au con- » traire pleine de paix, de sainteté » & de justice.

Cet article est tiré de quelques Memoires manuscrits.

URBAIN CHEVREAU.

URBAIN *Chevreau* naquit à *Loudun* le 20. Avril 1613. Cette date se trouve au bas de son Portrait, qui est à la tête de l'Histoire du Monde, & il est plus sûr de la suivre que celle de M. *Ancillon*, qui met sa naissance tantôt au 18 Février, & tantôt au 18 Avril. Il s'appliqua de sa premiere jeunesse avec beaucoup d'ardeur à l'étude, & comme il avoit de grandes dispositions pour les Belles Lettres, il y fit des progrés considerables, qui lui mériterent un rang distingué parmi les Sçavans. U. CHEVREAU.

Son amour pour la liberté ne lui permit pas de s'engager dans aucun genre de vie, où elle pût être gênée. Il ne voulut point entrer dans l'Eglise & refusa un Canonicat qui lui fut donné. Il refusa aussi de se marier & vêcut toujours dans le Celibat.

Une bonne partie de sa vie s'est passée à voyager, soit pour son

U. CHEVREAU. plaisir, soit pour s'aquitter des commissions dont on le chargeoit. On n'est gueres instruit des motifs de ses Voyages, non plus que de leurs circonstances, le peu qu'on en sait se réduit à ce qu'il nous en apprend lui-même dans ses Ouvrages.

On y voit qu'il étoit à *Paris* au mois de Decembre 1652, & qu'il alla au commencement de l'année suivante à *Stockholm*, où il fut Sécrétaire des Commandemens de la Reine de Suéde *Christine*. On ne sait point combien de tems il conserva ce poste; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il étoit à *Loudun* au mois de Juillet de l'an 1656. Il y resta jusqu'à la fin de l'année 1662.

Il étoit au commencement de la suivante à *Cassel*, & au mois de Février 1664 à *Coppenhaguè*, ou le Roi de Dannemarc l'avoit engagé à venir. Après un mois ou six semaines de séjour en cette Ville, il retourna à *Cassel*. Il ne doit pas avoir demeuré long-tems en ce lieu; car il étoit en 1665 à *Zell* & à *Hanover*. Il étoit attaché à ces deux Cours par les caresses qu'on lui faisoit & par la

liberté dont il y joüissoit ; & il passoit incessamment de l'une à l'autre. U. CHEVREAU.
» Au sortir de *Brunsvvik*, ou j'a- » vois demeuré assez long-tems, dit- » il lui-même dans le *Chevraana*t » I. p. 186. je fus engagée de pas- » ser par *Heidelberg*, où M. l'Elec- » teur Palatin (*Charles Louis*) me » fit l'honneur de me venir voir » avec toute la maison Electorale ; » & les principaux de son Conseil. » J'y fus retenu avec le titre de » Conseiller, quand je croyois re- » tourner en France, & Madame » la Princesse Palatine Doüairiere, » sœur de la Reine de Pologne, » ménageoit alors le mariage de » Madame la Princesse Electorale » avec Monsieur. Comme elle ne » pouvoit être Madame en France, » sans être de la Religion Romai- » ne ; que M. l'Electeur n'eut ja- » mais souffert, qu'un Religieux, » de quelque ordre qu'il eût été, » ou un Prêtre fut introduit dans » sa Cour ; & que les étrangers ne » voyent point les Princesses dans » leurs appartemens, j'eus un moyen » sur de voir celle-là, & de plus,

U. CHEVREAU.

» la joye de la convertir, après avoir
» pris toutes les précautions & les
» mesures que je pouvois prendre.
» J'y employai dix-huit ou vingt
» jours, quatre heures par jour,
» sans qu'aucun en put former le
» moindre soupçon ; & quand Ma-
» dame la Princesse Electorale n'eut
» plus de scrupule ni de doute à
» m'opposer, j'écrivis en France à
» Madame la Princesse Palatine,
» & lui envoyai une copie de l'ab-
» juration, dont j'avois laissé l'ori-
» ginal à un grand Prince, de peur
» qu'il n'arrivât quelque change-
» ment. M. l'Electeur ayant eu des
» Lettres de Madame la Princesse
» Palatine, qui l'avertissoit qu'elle
» étoit sur son depart, lui donna
» rendez-vous à *Strasbourg*, d'où
» elle devoit conduire Me. la Prin-
» cesse Electorale. Elle avoit ame-
» né avec elle le P. *Jourdan* Jesuite,
» pour voir si rien ne manquoit à
» la nouvelle conversion ; mais les
» choses étoient en si bon état, qu'il
» ne trouva plus rien à faire pour
» lui de ce côté-là. J'eus ordre de
» l'Electeur d'être de la suite jus-

„ qu'à *Mets*, où M. le Maréchal
„ Duc du *Plessis-Pralin* épousa Ma-
„ dame au nom de Monsieur; & je
„ retournai à *Heidelberg*, pour y
„ rendre compte de ce qui s'étoit
„ passé dans le Voyage.

U. CHEVREAU.

Cet évenement est de l'année 1671; la suivante Chevreau engagea l'Electeur Palatin à faire venir à *Heidelberg Tanegui le Fevre*, qui étoit son intime ami; mais ce grand homme mourut, lorsqu'il se disposoit à s'y rendre.

Chevreau après bien des courses revint en France, & on a de ses Lettres écrites de *Paris* au commencement de l'année 1678. D'abord après son retour il fut fait Précepteur de M. le Duc du Maine, & il a été depuis Sécrétaire de ses Commandemens.

Plusieurs années avant sa mort il se retira dans sa Patrie, pour y vaquer en repos aux exercices de la pieté Chrétienne; & c'est-là qu'il est decedé le 15. Février 1701. dans sa quatre-vingt huitiéme année. Il avoit fait bâtir une fort belle Maison, qu'il a donné aux filles de l'u-

U. CHEVREAU. nion Chrétienne, à condition qu'elles recevroient trois Religieuses. Il avoit formé une Bibliotheque qui lui revenoit à plus de soixante mille livres, & qui sans être des plus nombreuses, étoit très-considerable par le choix des livres.

Cette Bibliothèque étoit son lieu de délices, & il ne se plaisoit nulle part ailleurs autant qu'avec ses livres. Les fleurs partageoient aussi son affection, & il se faisoit un plaisir de les cultiver. *Je tiens toujours à la bagatelle*, dit-il dans ses *œuvres mêlées*, *& je fais plus d'état de six Anemones, & de six Tulipes bien panachées que de toutes les fleurs de la Rhetorique.*

Catalogue de ses Ouvrages.

1°. *Considerations Fortuites. Traduites de l'Anglois de Joseph Hall. Paris in-12. Theodore Jaquemot* qui a traduit les Ouvrages de *Joseph Hall* & dont la traduction a été imprimée à *Geneve* en 10. Volumes *in-12.* a ignoré que celui-ci eût déja été traduit, puisqu'il n'en dit pas le moindre mot. Sa Traduction est intitulée : *Meditations Occasionel-*

les; ce qu'il est bon d'observer, afin de ne point faire deux Ouvrages differens d'un seul & unique. M. *Veldenrood* s'exprime ainsi sur ce livre à l'occasion de celui de *Tollius* qui a pour titre; *Fortuita:* (*a*) „ On „ avoit vû autrefois des *Considerations Fortuites* de *Joseph Hall*, qui „ avoient extrêmement plû en „ France, à cause que c'étoit de la „ Morale, qui n'étant pas préparée „ & faite exprès pour endoctriner „ les gens, faisoit plus d'effet sur „ l'esprit, parce qu'on regimbe naturellement contre son devoir; „ peut-être aussi que la version de „ M. *Chevreau* aidoit beaucoup à „ la beauté de cet Ouvrage de *Hall*; „ car tout le monde sçait que M. „ *Chevreau* écrit avec bien de l'esprit & de la politesse, U. CHEVREAU.

2°. *L'Ecole du Sage, ou le Caractere des Vertus & des Vices. Paris* 1664. *in*-12. Une partie de cet Ouvrage est tirée de *Joseph Hall* que *Chevreau* a traduit en certains endroits, & paraphrasé en d'autres. Le Chapitre de la gloire est une imita-

[*a*] *Rep. des Lett. Avril* 1687. *p.* 398.

U. CHEVREAU. tion du Latin de *Meursius*, le reste est de *Chevreau*.

3°. Un Volume de *Lettres* qu'il publia à *Paris* en 1642. *in*-8°. suivant *Bayle*.

4°. *Hermiogene*. Roman. *Paris* 1648. *in*-8°. 2 *tom*.

5°. *Le Tableau de la Fortune*. *Paris* 1651 *in*-4°. C'est un Ouvrage Historique tiré de differens Auteurs.

6°. *Remarques sur les Poësies de Malherbe*. *Saumur* 1660. *in*-4°. Chevreau étant à la Campagne chez le Marquis de *Chandenier*, s'amusoit à la lecture de *Malherbe* : pour rendre cet amusement plus utile, il s'avisa de mettre ses remarques par écrit, & en moins de trois heures, il en fit plus de la moitié. Ses amis charmés de cet essai le presserent de le retoucher & de le donner au Public. Il se laissa gagner, & en moins de dix jours il mit son Ouvrage en état de voir le jour, ce fut M. *le Fevre* de *Saumur* qui se chargea de l'Edition. Ces Remarques ont paru de nouveau en 1689 & en 1722 avec les Oeuvres de *Malherbe*. *Chevreau*

a fait depuis un Commentaire plus étendu, qu'il a prétendu lui avoir été volé par M. *Menage*, comme on a pu le voir dans l'Article de ce sçavant. Tome I. Il y a trop de citations dans les Remarques de *Chevreau*; un peu moins d'Erudition & plus de goût les auroient rendu plus curieuses & moins ennuyantes. U. CHEVREAU.

7°. *Histoire du Monde. Paris* 1686 *in*-4°. 2. *vol.* It. *La Haye* 1687. *in*-12. 4. *vol.* It. *Paris* 1689. *in*-12. 5. *vol.* Cette Edition qui porte le nom de seconde, parce que celle de *la Haye* de 1687. n'est qu'une copie de la premiere, est corrigée en plusieurs endroits, & augmentée d'un Volume entier contenant l'Histoire des Empereurs d'Occident. It. *Deuxiéme Edition revuë, corrigée, & augmentée de l'Histoire des Empereurs d'Occident, & de plusieurs autres additions considerables dans le corps de l'Ouvrage. La Haye* 1698. *in*-12. 5. *vol.* Outre les additions faites à l'Edition de *Paris* de 1689. on en voit de nouvelles dans celle-ci, à qui l'Editeur, qu'on prétend être *Ju-*

V. CHEVREAU. *ques Bernard*, a donné le nom de Deuxiéme, parce que c'est effectivement la seconde qui ait été faite à *la Haye*. C'est-la meilleure de toutes celles qui ont paru pendant la vie de l'Auteur. It. *Troisiéme Edition revuë, corrigée, & augmentée de la suite de l'Histoire des Empereurs d'Occident jusqu'à l'Empereur Charles VI. aprésent Regnant, & de plusieurs autres additions considerables dans le corps de l'Ouvrage, par M. l'Abbé de Vertot. Amsterdam. Mortier* 1717. *in*-12. 8. *Tome*. Ce titre est faux en plusieurs manieres. 1°. L'Edition s'est faite à *Paris*, & non pas à *Amsterdam*, où l'on a seulement fait imprimer les titres de chaque Volume. 2. Les Additions ne sont pas de M. l'Abbé *de Vertot*, qui n'auroit pas laissé les fautes grossieres qui y sont, mais de M. *Bourgeois du Chastenet*, connu par d'autres Ouvrages. 3. Les Additions n'y sont pas si considerables qu'on le croiroit, car quoiqu'il y ait trois Volumes de plus que dans l'Edition de 1698, les caracteres y sont plus gros, & les lignes moins serrées

4. C'est mal à propos qu'on la dit corrigée ; puisqu'elle est remplie de fautes qui ne sont point dans l'Edition précedente. Ainsi tout bien consideré, on peut dire que l'Edition de 1698. est préferable à cette derniere, quoiqu'elle ne soit pas sans fautes. Elle est plus nette & plus correcte, elle est toute entiere l'Ouvrage de M. *Chevreau*, & n'a point d'Additions étrangeres que l'Auteur n'auroit pu vrai-semblablement approuver. Pour parler maintenant de l'Ouvrage même, voici le jugement qu'en porte M. l'Abbé *Lenglet*, qui après avoir rapporté dans son Catalogue des Historiens d'une maniere peu exacte les Editions de cette Histoire de *Chevreau*, continue ainsi : „ Il y a „ beaucoup de savoir dans cet Ou„ vrage, & l'on en peut tirer quel„ que utilité. Ce qui s'y trouve le „ mieux discuté sont l'Histoire „ Grecque, la Romaine, la Maho„ metane & celle de la Chine. Cel„ les d'Egypte & d'Assyrie n'y ont „ pas reçu tout le jour, que l'Au„ teur qui étoit habile, leur pou-

U. CHEVREAU.

U. CHEVREAU. „ voit donner. M. *Masson* dans son *Histoire Critique de la Republique des Lettres tom.* 14. *p.* 398. n'en juge pas si favorablement. „ Il seroit à souhaitter, dit-il, que l'Ouvrage fût „ beaucoup plus étendu, plus Methodique, plus exact, mieux travaillé, moins superficiel; sur tout „ dans les quatre premiers livres, „ aussi-bien que dans le septiéme & „ le huitiéme. Il y a un défaut capital, qui regne presque par tout „ c'est que M. *Chevreau* ne cite pas „ assez souvent, ni avec assez d'exactitude, les Historiens anciens & „ modernes, qui devroient être ses „ garants. Il répand, à la verité, „ dans son Ouvrage plusieurs traits „ d'erudition, pris de *Bochart*, de „ *Selden*, de *Meursius*, de *Buxtorf*, „ & d'une infinité d'autres sçavans, „ mais qui ne font proprement rien „ à l'Histoire. Il avoit amassé des „ materiaux, dans le dessein sans „ doute de construire un grand & „ bel édifice, mais il n'en avoit pas „ le demi quart de ce qu'il falloit.

M. *Jean Frederic Guib* a fait une découverte, qui ne fait pas honneur à *Chevreau*, & qui doit lui procurer

une place parmi les Plagiaires. C'est qu'il a pris presque tout ce qu'il a dit au sujet des quatre Monarchies dans un livre de *Chrétien Mathias* imprimé pour la seconde fois à *Amsterdam* en 1656, intitulé: *Theatrum Historicum Theoretico-Practicum, in quo quatuor Monarchiæ nova & artificiosa Methodo describuntur*; & cependant il ne l'a cité que trois ou quatre fois, & encore pour le critiquer. C'est la même chronologie, le même ordre, & les mêmes fautes. V. *Nouv. Litt. du* 12 *Sept.* 1716. U. CHEVREAU.

8°. *Oeuvres Mêlées; en deux parties. La Haye* 1697. *in*-12. On ne peut rien de plus beau que le jugement que l'on fait de cet Ouvrage dans *l'Histoire des Ouvrages des Sçavans. Nov.* 1696. *p.* 135; ou l'Auteur en parle ainsi: „ Il est rare de voir en „ un seul homme les deux qualitez „ qui regnent également en M. *Che-* „ *vreau.* Il a tout lû, mais il a trou- „ vé le secret de n'accabler pas le „ Lecteur par un trop grand amas „ de Litterature. Il choisit bien les „ matieres, & les difficultez qui „ meritent notre attention, & il est

U. CHEVREAU. ,, si poli qu'il fait trouver des douceurs dans l'examen d'un sujet de ,, critique tout sec & tout rebutant ,, qu'il est de sa nature. Un trop ,, grand amas d'autoritez, est souvent une richesse affectée & incommode. Il n'est pas tombé à ,, cet égard dans les excès des *Giraes*, des *Costars*, & des *Menages*. ,, Ces Messieurs craignent si fort ,, qu'on n'ignore ce qu'ils sçavent, ,, qu'ils ne veulent jamais se produire sans tout l'appareil de leur savoir. M. *Chevreau* n'est point ,, tombé dans le défaut ordinaire des ,, critiques, qui sont peu endurans, ,, & qui méprisent hautement les ,, sentimens & les personnes qu'ils ,, combattent. On ne trouve rien de ,, personnel ni de facheux dans ses ,, disputes, & il ne prend point un ,, ton de Maître. Les éclaircissemens ,, qu'il donne sur les larcins qu'ont ,, fait nos Poëtes François, m'ont ,, paru fort curieux: on leur pardonneroit les vols faits dans la ,, Grece ou dans le pays Latin; mais il ,, n'y a gueres de sagesse à voler nos ,, voisins, les Espagnols & les Ita-

„ liens. Si M. *Chevreau* imite quelquefois les pensées des autres, il „ ne se fait point honneur de la premiere invention. Sa Versification „ est aisée, sa rime est heureuse, & „ ses pensées sont fines & bien tournées. Ses Lettres à M. le Duc du „ Maine sont d'un caractere inimitable. Il y debite les sentimens „ d'un véritable honnête homme; il „ y menage avec art les intérêts de „ la verité, & le respect qu'il doit „ à son jeune Prince; il y mêle „ agréablement l'enjoué avec le sérieux. On n'y voit point de bassesse, ni cette flaterie outrée, qui „ est l'encens dont on parfume ordinairement les Maîtres de la „ Fortune. U. CHEVREAU.

9. *Chevræana. Paris* 2 *tom. in*-12. Le premier en 1697. le second en 1700. It. *Amsterdam* 1700. *in*-12. 2 *tom.* C'est M. *Chevreau* lui-même qui a donné au public cet Ouvrage, où l'on trouve beaucoup plus de bonnes choses qu'il n'y a coutume d'en avoir dans ces sortes de livres.

V. *Mem. de Trevoux, Mars.* 1701. p. 167. & les *Memoires d'Ancillon.*

PIERRE BEMBO.

P. BEMBO.

PIERRE *Bembo* naquit à *Venise* le 20. Mai 1470. de *Bernard Bembo* & d'*Helene Marcella*. Son pere, qui étoit d'une des premieres familles de la Republique, & qui mourut en 1518. dans sa quatre-vingt-sixiéme année, après avoir passé par les principales Charges, ayant été envoyé en 1478. en Ambassade à *Florence*, où il devoit résider deux ans, suivant la coutume, jugea à propos d'y mener *Pierre Bembo* son fils, qui n'avoit alors que huit ans, afin qu'il pût apprendre les finesses de la Langue Italienne, que l'on parloit fort mal à *Venise*. En quoi les Auteurs de sa vie prétendent qu'il réussit parfaitement; mais il est probable, qu'il y a en cela de l'exagération; car quoique le sejour de *Florence* ait pû être de quelque utilité à *Bembo* pour se perfectionner dans la connoissance de sa Langue, il étoit encore trop jeune pour l'apprendre par-

faitement ; d'ailleurs on ne l'y par- P. BEMBO.
loit pas alors aussi purement que
l'on a fait depuis. Ce n'est donc
que par la lecture des bons Auteurs
qu'il est parvenu à cette perfection
que l'on admire en lui.

Son pere ayant fini ses deux années le ramena à *Venise* en 1480, & il y continua à s'appliquer à la Langue Latine, qu'il avoit commencé à étudier à *Florence*. Son pere alla encore en Ambassade à *Rome*, en 1488. mais il ne le mena pas avec lui cette fois, il le laissa à *Venise* pour poursuivre un procès qu'il avoit avec un nommé *Simon Goro*. Une dispute que *Pierre Bembo* eut à ce sujet avec un neveu de cet homme lui fut funeste, car il en reçut sur la main droite un coup d'épée, qui lui blessa le doigt du milieu dont il fut toujours incommodé depuis.

Jean Alexandre Urticio, son Précepteur, en lui enseignant la Langue Latine, lui avoit fait concevoir une si grande idée de la Grecque, qu'il souhaitoit depuis long-tems l'apprendre aussi ; mais comme il n'y avoit point en Italie de Maîtres

P. BEMBO. habiles en cette Langue, il obtint enfin, quoiqu'avec peine, de son pere la permission d'aller en Sicile chercher *Constantin Lascaris*, qui l'enseignoit à *Messine*.

Il partit pour cela de *Venise* avec un de ses amis, nommé *Ange Gabrieli*, le 30. Mars 1492. & alla par terre jusqu'à *Naples*, où il s'embarqua, & arriva à *Messine* après dix jours d'une navigation périlleuse le 4. Mai suivant, comme il le marque dans une de ses Lettres.

Casa dit qu'il demeura trois ans à *Messine*, mais il se trompe en cela, de même qu'en plusieurs autres choses; car on voit par une de ses Lettres qu'il étoit de retour à *Venise* au mois de Septembre 1494. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fit de grands progrez sous *Lascaris*, & qu'il acquit une grande connoissance de la Langue Grecque.

Peu de jours après son retour, il alla avec *Gabrieli* faire sa Philosophie à *Padoue*, où il paroît qu'il étoit le premier Octobre de la même année. Il retourna l'année suivante à *Venise*, & son pere voulut alors

alors l'engager de renoncer à l'étude, P. BEMBO.
pour se mettre en état dans d'entrer les Charges; mais son inclination l'emporta sur la volonté de son pere. *Beccatelli* donne un air de pieté au motif qui le détermina; il dit qu'étant entré dans une Eglise pour prier Dieu de lui faire connoître sa volonté, il entendit un Prêtre qui disoit la Messe, lisant ces paroles de *Jesus-Christ* à *S. Pierre* : *Pierre suis-moi.* Ce qu'il s'appliqua à lui-même, & regarda comme un ordre du Ciel, qui l'appelloit à l'Etat Ecclesiastique. *Casa*, son autre Historien, rapporte aussi ce fait; mais il prétend qu'il arriva lorsqu'il eut été nommé au Cardinalat, & que ce fut ce qui l'engagea à l'accepter.

Son pere ayant été envoyé en 1498. à *Ferrare*, pour y commander au nom de la Republique de *Venise*, il l'y suivit, & y acquit l'estime du Duc *Alphonse d'Est*, & de *Lucrece Borgia* sa femme; il s'y fit aussi un grand nombre d'amis, entr'autres *Jacques Sadolet*, avec qui il eut dans la suite de grandes liai-

P. BEMBO.

sons. Ce fut là quil commença ses *Azolains*, dont je parlerai dans la suite.

Il retourna à *Venise* en 1500. Mais faisant reflexion que l'application qu'il donnoit à l'étude n'étoit pas un moyen pour parvenir aux Dignitez que l'on n'accorde ordinairement qu'à ceux qui se font connoître par leurs actions, & voyant d'un autre côté que son pere n'étoit pas en état de l'entretenir avec ses freres d'une maniere conforme à leur naissance, il résolut de sortir de sa Patrie, & d'aller chercher fortune ailleurs.

Il alla dans ce dessein à la Cour d'*Urbin*, où tous les Gens de Lettres étoient bien reçus. Il y fut bientôt estimé & aimé ; le Duc sur tout & la Duchesse lui donnerent plusieurs marques de bienveillance, & commencerent à le faire connoître à la Cour de *Rome*. Ainsi sa réputation l'y avoit précedé, lorsqu'il y alla en 1512. avec *Julien de Medicis*, frere du Cardinal, qui fut Pape l'année suivante, & y logea avec *Sadolet* chez *Frederic Fregose* Archevêque de *Salerne*.

Jules II. étant mort peu de tems après, le Cardinal de *Medicis*, qui fut élu Pape le 11. Mars 1513. le nomma, avant que de sortir du Conclave, son Secretaire avec *Sadolet*; il se vit alors fort au large, car il passa tout d'un coup d'un état qui approchoit assez de la disette à un état d'abondance, son emploi lui rapportant trois mille écus Romains. P. BEMBO.

Le Pape, qui l'aimoit, ne l'employa pas seulement en qualité de Secretaire, il se servit aussi de lui pour des négotiations importantes. Ainsi il l'envoya au mois de Decembre 1514. à *Venise* pour engager la Republique à se détacher du parti de la France.

Bembo perdit son pere en 1519. & cette mort l'engagea d'aller passer quelques mois à *Venise* & à *Padoue*. Sa mére étoit morte dix ans auparavant, & on a une fort belle Lettre qu'il écrivit à ce sujet à son pere, & où il marque qu'ils avoient vêcu 48. ans ensemble dans une union parfaite.

De retour à *Rome*, il se ménagea

P. BEMBO. si peu, passant les nuits à travailler, & occupé les jours du manege de la Cour, qu'il tomba malade, & qu'il lui fallut aller prendre les eaux à *Padoue*. Un peu de repos & un bon régime lui rendirent la santé au bout de quelques mois. Mais il eut le chagrin pendant cet intervalle de perdre le Pape *Leon X.* qui mourut le 1. Decembre 1521.

Cette mort inspira à *Bembo* des pensées de retraite, & il forma le dessein de renoncer à tous les honneurs & au faste de la Cour, & à vivre pour lui-même, occupé uniquement de ses études & de ses Livres. Il se trouvoit assez accommodé des biens de la fortune pour vivre honorablement, & n'avoit pas besoin d'emplois qui lui procurassent les moyens necessaires pour cela.

Il prit donc une maison à *Padoue*, où ses amis de *Venise* & des autres Villes d'Italie le venoient souvent visiter. Il passoit l'Eté & l'Hyver dans cette Ville, & se retiroit les deux autres saisons à *Villabozza*, maison de campagne dans

le voisinage, qui appartenoit depuis long-tems à sa famille, & où il avoit fait dans sa jeunesse une partie de ses études. P. BEMBO.

L'élevation de *Jules de Medicis* au Pontificat sous le nom de *Clement VII.* en 1523. ne réveilla point son ambition. Quoiqu'il en pût esperer beaucoup, il ne voulut plus retourner à *Rome*; il se contenta d'y faire un voyage en 1525. pour gagner le Jubilé & pour baiser les pieds du Pape, & s'en retourna aussi-tôt après dans sa retraite.

André Navagiero, qui avoit été chargé d'écrire l'Histoire de *Venise*, étant mort en France, où il étoit Ambassadeur pour la Republique, au mois de Mai 1529. on jetta les yeux sur *Bembo*, qui ne demandant qu'à rendre service à sa Patrie, entreprit à l'âge de 60. ans d'écrire son Histoire.

Il ne songeoit qu'à s'acquitter de l'emploi qu'on lui avoit donné, lorsqu'il fut élevé à un honneur auquel il ne pensoit point. Le Pape *Clement VII.* étoit mort en 1534. & on avoit élû à sa place le Car-

P. BEMBO. dinal *Farnese*, qui prit le nom de *Paul III.*

Ce Pape se proposa d'abord de remplir le Sacré College de bons sujets, qui pussent faire honneur à la Cour de *Rome*. La Republique de *Venise* voulut en avoir un à sa nomination, & le Pape y consentit ; mais quand on vint pour le choisir, il se trouva tant de prétendans, que le Senat jugea à propos de s'en remettre pour le choix au Souverain Pontife, qui se détermina aussi-tôt pour *Bembo*.

Avant que *Paul III.* le nommât, quelques personnes, qui présentirent que son choix tomberoit sur lui, n'oublierent rien pour l'en détourner, & lui representerent que les moeurs & les écrits de *Bembo* étoient plus dignes d'un Payen que d'un Chrétien, qu'il avoit eu des enfans d'une maîtresse, & que c'étoit un homme vain, qui n'avoit que du mépris pour les Dignitez Ecclesiastiques.

Ces discours firent impression sur le Pontife, qui dans la promotion qu'il fit à Noël de l'an 1538. ne

nomma point de Venitien. P. BEMBO.

Bembo ayant sçû ce qu'on avoit dit à son désavantage, crut qu'il étoit de son honneur de défendre sa réputation, & écrivit pour cela deux Lettres, l'une au Pape, l'autre au Cardinal *Farnese*, où il se justifia si bien, que le Pape ne voulut plus rien entendre de ce qu'on pourroit lui dire contre lui, & le nomma Cardinal le 24. Mars 1539. Il étoit alors à *Venise*, où sa nomination causa une joye universelle, & il se rendit à *Rome* au mois de Septembre suivant.

On ne sçait ce qu'il auroit pû dire pour sa justification, par rapport au commerce criminel qu'il avoit eu, si ce qu'avancent *Imperialis* & *Ghilini* étoit vrai, qu'il l'entretint jusqu'à sa derniere vieillesse. Mais ce fait est faux. Il est vrai qu'il a eu une maîtresse, nommée *Morosina*, dont il eut trois enfans; mais elle étoit morte lorsqu'il fut fait Cardinal. Il en étoit devenu amoureux en 1513. lorsqu'elle n'avoit encore que seize ans, & leur commerce dura vingt-deux ans,

P. BEMBO. c'est-à-dire jusqu'à l'an 1535. qu'elle mourut le 6. Août âgée de trente-huit ans.

Les enfans qu'il en eut ne sont point trois filles, comme le dit *Imperialis*, mais deux garçons & une fille ; *Lucilio*, qui mourut fort jeune en 1532. *Torquato*, qui embrassa l'Etat Ecclesiastique, & fut Chanoine de *Padoue* ; & *Helene*, qui épousa *Pierre Gradenigo* noble Venitien.

Il est probable que *Bembo* mena après sa promotion au Cardinalat une vie plus reglée qu'auparavant, puisqu'il forma le dessein d'entrer dans les Ordres Sacrez, & qu'il se fit ordonner Prêtre. Ce que *Beccatelli* dit de sa pieté & de sa devotion en est une nouvelle preuve, quand il y auroit même quelque chose à en rabattre.

Le Cardinal *Fregose*, Evêque d'*Eugubio*, étant mort en 1541. le Pape *Paul III.* lui donna pour successeur le Cardinal *Bembo*, qui fut trois ans après transferé à *Bergame*.

Il joüit toujours d'une parfaite

ſanté, à l'exception de quelques attaques de goute, qui lui étoient cependant plus incommodes que douloureuſes. Mais enfin il reſſentit les incommoditez de la vieilleſſe; les jambes lui enflerent, & il devint fort foible. Un coup qu'il ſe donna à la tête en paſſant une porte, lui cauſa une petite fievre lente qui le conſuma peu à peu. Il en mourut le 20. Janvier 1547. dans ſa ſoixante-dix-ſeptiéme année, & fut enterré à ſainte Marie ſur la Minerve, où *Torquato Bembo* ſon fils lui fit dreſſer cette Epitaphe. P. BEMBO.

Petro Bembo Patritio
Veneto ob ejus ſingulares
Virtutes à Paulo III. Pon. Max.
In Sacrum Collegium cooptato
Torquatus Bembus P.
Obiit XV. Kall. Feb. CIↃ. D. XLVII.
Vixit an. LXXVI. Men. VII. D.
XXVIII.

J'ai ſuivi pour ſa mort la date marquée par *Beccatelli*, qui eſt exact, & qui dit qu'il avoit alors 66. ans & 8. mois juſte, ce qui s'accorde fort bien; au lieu que l'Epitaphe de *Torquato Bembo* ne s'accorde pas

P. BEMBO. avec elle-même, ni avec la date de sa naissance. Car il est sûrement né le 22. Mai 1470. Or s'il est mort le 18. Janvier, comme elle le marque, il avoit lorsqu'il est mort 76. ans, 7. mois & 17. jours, & non point 28.

Les dates, que *Jerôme Quirino* a mises dans l'Inscription, qu'il fit graver sous sa statuë dressée à *Padoue* par ses soins, ne s'accordent pas non plus avec celle de sa naissance. On y lit :

Vixit ann. LXXVI. M. VII. D. XXIX. Obiit XV. Kal. Feb. M. D. XLVII.

Jean de la Casa, & après lui M. *de Thou*, disent que la cause de sa mort fut qu'il se blessa au côté contre une muraille en passant une porte à cheval, ce qui n'est pas probable, puisque *Bembo* avoit alors les jambes enflées, & étoit d'une extrême foiblesse, état peu propre à monter à cheval.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Ætna ad Angelum Gabrielem. Venetiis* 1495. *in*-4°. It. *Venetiis* 1530. *in*-4°. It. *Lugduni* 1532. *in*-8°. It. *Amstelodami* 1703. *in*-8°. avec

l'*Ætna P. Cornelii Severi*, par les soins de M. *le Clerc*. *Bayle* se trompe, lorsqu'il cite une édition de 1486. il n'y en a point de cette année. C'est un Dialogue que *Bembo* composa pendant son sejour en Sicile. Il est d'une élegance tout-à-fait Ciceronienne ; mais il auroit été à souhaiter que l'Auteur eût été aussi bon Physicien, qu'il étoit habile dans la connoissance de la Langue Latine. P. BEMBO.

2. *De Imitatione ad Joannem Franciscum Picum. Venetiis* 1530. *in*-4°. It. *Lugduni* 1532. *in*-8°. It. *Parisiis* 1579. *in*-8°. Cet Ouvrage est une Réponse de *Bembo* à une Lettre de *Jean-Franç. Pic* Comte de *la Mirandole*, datée de *Rome* le 19. Septembre 1512. où ce sçavant homme attaquoit ceux qui entreprennent d'imiter un certain Auteur, comme faisoient alors les Ciceroniens. *Bembo* dans cette réponse datée du premier Janvier 1513. prétend qu'il vaut mieux ne se proposer à imiter qu'un seul Auteur, qui soit excellent dans le genre d'écrire, que l'on veut tâcher de posseder, tel

P. BEMBO.

qu'est *Ciceron*, à l'égard de la belle Latinité. Mais il refute son adversaire, plutôt par des figures de Rhetorique, que par des preuves concluantes.

3. *De Virgilii Culice, & Terentii Fabulis ad Herculem Strozium. Venetiis* 1530. *in*-4°. It. *Lugduni* 1532. *in*-8°. It. *Florentiæ* 1564. *in*-4°. C'est un Dialogue où parlent *Pomponius Lætus* & *Hermolaus Barbarus*. Le commencement en est d'une élegance & d'une politesse achevée, & engage à en faire la lecture. Si l'on compare la Critique que *Bembo* y fait du *Culex* avec celle de *Scaliger* sur ce même Poëme, on trouvera en general ce dernier plus exact de beaucoup que *Bembo*.

4. *Castigationes in loca quædam Terentii*. Elles se trouvent dans *Terence* de l'édition de *Paris* 1552. *in-fol.* édition que *Fabricius* a obmise dans sa Bibliotheque Latine.

5. *Historiæ Venetæ Libri XII. Venetiis* 1551. *in-fol.* It. *Paris. Vascosan* 1551. *in*-4°. It. *Venetiis* 1718. *in*-4°. dans le Recüeil des Historiens de *Venise*, dont elle fait le second vo-

lume. Cette Histoire s'étend depuis l'an 1480. jusqu'à la mort de *Jule II.* qui arriva le 20. Fevrier 1513. Elle est fort belle & bien écrite; le stile en seroit cependant meilleur, si l'Auteur n'avoit pas affecté, à l'exemple des Ciceroniens de son tems, de ne se servir que des expressions de *Ciceron.* Affectation qui le rend quelquefois ridicule, comme lorsqu'il dit qu'un Pape a été élu *Deorum immortalium beneficio*, qu'il appelle l'excommunication *aquâ & igni interdictio*, la foi *persuasio*, qu'il donne à la Vierge le nom de *Dea*, & qu'il se sert de longues periphrases pour exprimer des choses qui étoient inconnuës aux Romains. Un autre défaut assez incommode pour les Lecteurs, c'est que *Bembo* date son Histoire par les années de la fondation de *Venise*, que souvent même il ne marque pas, se contentant de mettre de tems en tems les mois & les jours, où les choses se sont faites, sans qu'on voye à quelle année on doit les rapporter. On a une belle Lettre de *Juste Lipse* à *Janus*

P. BEMBO.

P. BEM-BO. *Douza* sur les défauts qui se trouvent dans l'Histoire de *Bembo*. C'est la cinquante-septiéme de la seconde Centurie; on peut la voir dans le 1. tome de la *Bibliotheque Choisie*, p. 317. avec des Reflexions judicieuses de M. *le Clerc*. Au reste l'attachement de *Bembo* au stile & aux manieres de parler des anciens Romains, a pû donner occasion aux contes qu'on a faits à son sujet, & qui n'ont aucun fondement. Ainsi quand *Thomas Lanzius* dans son Discours contre les Italiens, dit qu'il méprisoit les *Epitres de S. Paul* & les traitoit d'*Epistolaccie*, qu'il conseilloit à ses amis de ne les point lire, s'ils aimoient l'élegance du stile & l'éloquence; quand d'autres prétendent qu'ayant sçû que *Sadolet* expliquoit l'Epître aux Romains, il lui dit: *Omitte has nugas; non enim decent gravem virum tales ineptiæ*, & que lui-même ne lisoit jamais la Bible & ne disoit jamais son Breviaire, de peur de gâter sa belle latinité; quand *Melchior Adam* lui attribuë d'avoir répondu à *George Sabinus*, qui l'assuroit que *Melanchton*

étoit pleinement convaincu de l'autre vie & de la Resurrection, qu'il auroit meilleure opinion de lui, s'il ne les croyoit point; il ne citent aucuns garants de ces faits, qui en meritoient cependant; c'est pour cela que *Bayle* les traite avec raison d'Historiettes inventées à plaisir. P. BEMBO.

6. *De Guido Ubaldo Feretrio, deque Elizabetha Gonzaga Urbini Ducibus Liber. Venetiis* 1530. *in*-4°. It. *Romæ* 1546. *in*-4°. It. traduit en Italien par *Nicolas Mazzi* de *Cortone*, & intitulé: *Vita dell' Illustr. Sign. Guido-Baldo Duca d'Urbino e dell' Illus. Signora Helisabetta Gonzaga sua consorte. In Firenze* 1555. *in*-8°. C'est un Dialogue entre *Bembo* lui-même, *Jacques Sadolet*, *Philippe Beroalde*, & *Sigismond de Fulgine* sur la mort du Duc d'*Urbin*, qui finit par les loüanges d'*Elizabeth de Gonzague* sa femme.

7. *Epistolarum Leonis X. Pontificis Max. nomine exscriptarum libri XVI. Venetiis* 1536. *in-fol.* & 1552. *in*-8°. It. *Lugduni.* 1540. *in*-8°. It. *Basilea* 1547. *in*-8°. It. *Colonia Agrip.* 1584. *in*-8°.

P. BEMBO.

8. *Epistolarum familiarium libri VI. Venetiis* 1552. *in*-8°. It. *Coloniæ* 1582. *in*-8°. & ailleurs. Il y a de l'exageration dans ce que dit *Scipion Gentilis* qu'il n'y a aucune de toutes ces Lettres ou l'on ne trouve quelque faute insigne contre la Grammaire ou quelque ineptie puerile ; car il y a de bonnes choses, & les fautes de Grammaire n'y sont nullement communes. Leur plus grand défaut est l'affectation du Ciceronianisme, qui étoit la folie de ce tems-là. Les Lettres familiaires sont moins fardées que les autres ; quoiqu'il n'y ait que des particularités peu interessantes.

9. *Benacus*, & *Augustini Beatiani Verona. Romæ* 1525. *in*-4°.

10. *Carmina* 1552. *in*-8°. Il y a parmi ces Poësies, qui sont aussi élegantes que sa Prose, & où il y a plus d'invention, des pieces très-licentieuses, qu'on ne peut excuser qu'en disant que *Bembo* les a composées dans sa jeunesse & étant encore laïque ; ce qui paroît fort probable.

Tels sont les Ouvrages Latins de

Bembo, qui ont été imprimés plusieurs fois ensemble à *Basle* en 1556. 1567. 1652. &c. en 3 volumes in-8°. Cette derniere Edition est remplie de fautes grossieres, & les autres n'en sont pas exemptes. It. *Argentorati* 1602. 1611. 1652. Passons maintenant aux Ouvrages Italiens. P. BEMBO.

11. *Gli Asolani; libri III. in Venezia* 1505. *in*-4°. It. *ibid.* 1515 *in*-8°. Il y en a deux Editions de cette année l'une du mois de Mai, & l'autre du mois de Novembre faites toutes deux à Venise. It. *Vinezia* 1530. *in*-4°. Il s'est fait plusieurs autres Editions de cet Ouvrage. Dans les deux de *Venise* de l'année 1575 & 1584. in-12. & dans quelques autres, il y a des argumens à chaque livre & des explications marginales des endroits difficiles, faites par *Thomas Porcacchi*. Toutes les éditions ne se ressemblent pas entierement, *Bembo* y ayant fait quelque changement, à mesure qu'on réimprimoit son Ouvrage. C'est sur celle de 1540. qu'a été faite la traduction Françoise que nous avons sous ce titre : *les Azolains de*

P. BEMBO. *Monseigneur Pierre Bembo de la Nature d'Amour, traduite d'Italien en François par Jean Martin Sécrétaire de M. le Cardinal de Lenoncourt. Paris* 1545. *in*-8°. It. 1553. *in*-16. It. 1556. *in*-8°. *Bembo* commença cet Ouvrage à l'âge de 28 ans pendant son séjour à *Ferrare* & ne l'acheva que quelques années après à *Azolo* ville du Trevisan, ce qui lui a donné occasion de l'intituler *Asolani*. Ce sont des entretiens sur l'amour, qui eurent, des qu'il parurent, tant de vogue parmi les hommes, & les femmes, qu'on auroit passé alors en Italie pour ne point sçavoir le monde, si on ne les avoit pas lû.

12. *Le Prose nelle quali si ragiona della volgar lingua, divise in tre libri. in Venetia* 1525. *in-fol.* & 1538. *in*-8°. *Benoist Varchi* a revu cet Ouvrage, l'a corrigé sur une copie plus exacte & plus ample de *Bembo*, & y a ajouté une table. Son Edition s'est faite à *Venise* en 1549. *in*-4°. Il a été imprimé depuis dans la même ville in-12. en 1556. 1558. &c. par les soins de *Louis Dolce*, & en 1562. par ceux de *François Sansovi-*

no. Le même *Sansovino* a inseré cet Ouvrage de *Bembo* dans un Recueil d'Observations de plusieurs sçavans hommes. *Osservazioni della lingua Volgare. Venetia* 1562 & 1565. *in*-8°. Il y a un grand nombre d'autres Editions de ces *Prose*, qui se trouvent aussi dans la grande collection intitulée : *Degli Autori del ben parlare per Secolari e Religiosi opere diverse, in Venetia* 1644. *in*-4°. *Tome* 2. de la *I. partie. N°.* 2. La plus belle édition est celle de *Naples*, qui a été donnée sous ce titre. *Le Prose di Bembo &c. in questa nuova edizione unite insieme con le Giunte di Lodovico Castelvetro, non solo quelle che prima vedevansi stampate separatamente, ma ancora alcune altre, che conservavansi manuscritte nella libreria del Ser. Duca di Modena. in Napoli*, 1714. *in*-4°. *Marc-Antoine Flaminio* a fait une espece d'Abregé du livre de *Bembo*, qu'il a publié sous ce titre : *le Prose di Monsignor Bembo ridotte a methodo da M. M. Antonio Flaminio. in Napoli* 1569. *in*-12. On est redevable, selon *Jean de la Casa*, à *Bembo* d'avoir fait un

P. BEMBO.

P. BEMBO. art fort methodique des régles de la langue Italienne.

13. *Le Rime.* La premiere édition des Poësies Italiennes de *Bembo* s'est faite à *Venise* en 1530. *in*-4°. Elle a été suivie d'une autre faite dans la même ville en 1544. *in*-8°. Mais la troisiéme qui a paru à *Rome* en 1548. *in*-4°. par les soins de *Charles Gualterutio* est bien plus belle, plus correcte & plus ample que les deux précedentes. Les Editions de *Venise* qui ont succedé à celles-ci sont celles de 1552. & 1554. *in*-8°. de 1548. 1556. 1557. 1558. *in*-12. Les *Stanze* ont été imprimées plusieurs fois séparément, entre autres à *Venise* en 1562. *in*-8°. M. *Zeno* dit avoir vu un petit livre de quatre pages seulement, intitulé: *la dolcezza d'Amore di M. Pietro Bembo, con altre Stanze dalla Sign. Virginia Salvi Sanese sopra il sonetto.* Pace non trovo. *&c. in Ferrara* 1562. *in*-8°. Mais il prétend que les vers, qui y sont rapportés comme de *Bembo*, ne sont point de lui, ou qu'il doit les avoir faits dans sa premiere jeunesse. On trouve quelques Poësies Italien-

nes de *Bembo* dans le Recueil inti- P. BEMBO.
tulé *Rime di tre illustri Poeti, cioe del Bembo, del Casa, & di Gio. Giudiccioni, aggiunteu in fine quelle di Buonaccorso di Montemagno. in Venetia* 1562. *in*-12. Il est bon de faire mention des Editions suivantes des Poësies Italiennes de Bembo a cause de ceux qui en ont été les Reviseurs. *Rime di M. Pietro Bembo rivedute da M. Francesco Sansovino e di annotationi illustrate. In Venetia* 1561. *in*-12. It. *rivedute da M. Tomaso Porcacchi con l'aggiunta di una tavola di tutte le desinenze sotte le lettere vocali. In Venetia* 1570. *in*-12. It. *rivedute e purgate da Gio. Battista Basile, con le Osservationi, varieta di Testi, e tavola di tutte le desinenze. In Napoli* 1618. *in*-8°. Plusieurs sçavans Italiens ont pris la peine de commenter ses Poësies, & quelques-uns de ces commentaires ont été imprimés.

14. *Della Historia Vinetiana volgarmente Scritta libri XII. In Vinegia* 1552. *in*-4°. It. *Ibid.* 1570. *in*-4°. *Alemano Fino* de *Creme* a ajouté à la derniere édition une table assez

P. BEMBO. ample. On voit à la tête de toutes les deux la vie de *Bembo* écrite par un Anonyme. *Bembo* jugea à propos de traduire en Italien son Histoire Latine, afin que ceux qui ignoroient cette derniere langue la pussent lire.

15. *Delle Lettere volume I. In Roma* 1547. *in*-4°. Ce premier volume, qui n'a pas eu de suite en cette forme, a été réimprimé dans le Recueil de toutes les Lettres Italiennes de *Bembo in*-12. & *in*-8°.

16. *Delle Lettere a sommi Pontefici, a Cardinali, & ad altre persone Ecclesiastiche scritte* I. *volume libri XII.* Ce premier volume contient toutes les Lettres, dont il est parlé dans l'article précedent, avec quelques augmentations. *Delle Lettere a suoi congiunti & amici, & ad altri Gentili huomini Venetiani scritte.* 2. *volume libri XII. Delle Lettere a Principi, Signori, & suoi famigliari amici scritte. III. Volume libri XI. Delle Lettere a Principesse & altre Gentili donne scritte. IV. Volume Parte I. e II.* Ce Recueil des Lettres de *Bembo* en 4. Volumes a été imprimé à *Ve-*

nise in-8°. & *in*-12. en 1560. 1564. 1570. 1575. 1577. &c. Les Academiciens de *la Crusca* donnent la préference à l'Edition de 1575. P. BEMBO.

17. *Lettere Giovenili. In Milano* 1558. *in*-8°. It. dans le 4. volume du Recueil précedent, dont elles sont la derniere partie.

18. *Nuove Lettere familiari scritte a M. Gio. Mattheo Bembo suo Nipote, hora senatore prestantissimo nella Rep. Venetiana. In Venetia* 1564. *in*-8°. C'est *François Sansovino*, qui les a publiées.

19. *Proposta al Prencipe M. Leonardo Loredano & alla Signoria di Vinegia per nome di Papa Leone X.* Ce discours, qui se trouve dans le premier volume du Recueil de ses Lettres, a été inferé par *Sansovino* dans le I. Tome des *Orazioni Italiane.*

20. *Annotationi sopra il Petrarca.* Ces Remarques, qui sont tirées de ses *Prose*, se trouvent dans plusieurs Editions de *Petrarque.*

François Sansovino a publié plusieurs Lettres qui avoient été écrites à *Bembo* sous ce titre: *Delle Lettere*

P. BEMBO. *da diversi Re, e Principi, e Cardinali, & altri huomini dotti a M. Pietro Bembo scritte. I. Volume di nuovo Stampato, riveduto, & corretto per Francesco Sansovino. In Venetia* 1560. *in-8°. Sansovino* en promettoit d'autres volumes, qui n'ont point paru.

V. sa Vie par *Jean de le Casa* & par *Louis Beccatelli* Archevêque de *Raguse* à la tête de son Histoire de *Venise* de l'Edition de 1718. avec des notes fort curieuses de M. *Apostolo Zeno.* La premiere est écrite en Latin, avec beaucoup d'élegance, mais d'un stile trop diffus & sans exactitude. L'autre est en Italien, & bien plus exacte; les faits y sont bien rangés, & les dates bien marquées, & l'on y trouve un détail curieux de ce qui regarde *Bembo. Imperialis Musæum Historicum p.* 19. *Jacques Alberici Catalogo degli scrittori Veneziani. Augustini Beatiani Lacrimæ in funeri Card. Bembi. Nicolas Crasso Elogia Venetorum Patriciorum. Ghilini Teatro d'Huomini Letterati. Jovii Elogia.*

JEAN-JAQUES WEPFER.

J.J.WEPFER.

JEAN *Jaques Wepfer* naquit à *Schaffouse* le 23. Decembre 1620. de *George Michel Wepfer* Conseiller de ce Canton.

Après avoir fait ses études d'Humanités, il s'appliqua à la Medecine avec beaucoup de succès. Il voyagea ensuite, & s'aquit dans les lieux où il passa la connoissance des personnes de sa Profession, qui se distinguoient le plus par leur sçavoir & leur merite; il demeura huit ans à *Strasbourg* & à *Basle*, & en employa deux à parcourir l'Italie.

Ce ne fut qu'après avoir acquis dans ses voyages les connoissances necessaires, & après s'être formé par le commerce des sçavans, qu'il se crut en état de mériter le titre de Docteur qu'il reçut à *Basle* en 1647.

Peu de tems après, les Magistrats de *Schaffouse* lui donnerent la place de Medecin de leur Ville, prevenus en sa faveur par la réputation qu'il s'étoit acquise. Il y obtient aussi

J. J. WEPFER. la permission de dissequer les corps des personnes qui mourroient dans les Hôpitaux ; chose, qui jusqu'alors avoit été regardée avec horreur, & qu'on n'avoit jamais encore accordée à personne.

Les succès qu'il eut dans sa pratique le firent connoître dans les Cours des Princes voisins. L'an 1675. il fut fait Medecin du Prince de *Wirtemberg*, & peu de tems après il devint aussi celui du Marquis de *Dourlach*, & de *Charles Louis* Electeur Palatin.

Malgré toutes les occupations que lui procuroit la pratique de la Medecine, sa curiosité à découvrir de nouvelles choses le portoit à dissequer des Animaux, lorsqu'il ne pouvoit avoir des cadavres, & quand il étoit appellé chez quelque personne de distinction, où il étoit obligé de demeurer quelque tems, les Chasseurs assurez d'être recompensez lui aportoient les animaux les plus rares qu'ils pouvoient trouver. C'étoit ainsi qu'il mettoit à profit tous les momens de sa vie. Il étoit en effet si avare de son tems, & si por-

té à l'étude, que lorsqu'il avoit mangé, il sortoit de table avant les autres & se retiroit dans son Cabinet; pratique qu'il observoit même lorsqu'il se trouvoit à la table de quelque grand Seigneur. J. J. WEPFER.

Sa sobrieté, & sa maniere de vivre reglée & uniforme le firent bien joüir des avantages qu'il pouvoit se promettre de son bon temperament; mais elles ne purent le garantir de plusieurs Maladies Epidemiques, dont il fut attaqué pendant sa vie.

Il commença à ressentir les effets de la vieillesse en 1691, lorsqu'il étoit à l'armée dans le Duché de *Wirtemberg*. Il regnoit dans cette armée une fiévre maligne, qui emportoit beaucoup de Soldats. Le Duc de *Virtemberg*, qui la commandoit, tomba malade, & *Wepfer* y ayant été appellé pour traiter ce Prince, y essuya tant de fatigues, qu'il revint chez lui incommodé, & ne joüit point depuis d'une bonne santé. Il essaya plusieurs remedes, mais avec précaution, car il avoit en horreur les purgatifs, & ne s'étoit jamais fait saigner, il se servoit

J. J. WEPFER. seulement de diuretics & d'aperitifs.

Il mourut le 28. Janvier 1695. âgé de 74 ans. Son corps ayant été ouvert, on lui trouva l'Aorte ossifiée, comme il l'avoit conjecturé lui-même.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Observationes Anatomicæ ex Cadaveribus eorum, quos sustulit Apoplexia; cum exercitatione de ejus loco affecto. Schaff.* 1658 *in*-8°. It. *Schaffusii* 1675. *in*-8°. It. *Amstelodami* 1681. *in*-8°. It. Sous ce titre : *Historia Apoplecticorum & exercitatio de loco Apoplexiæ affecto, observationibus & Scholiis Anatomicis & Medicis quam plurimis elaborata & illustrati. Amstelodami* 1710. *in*-8°. Cet Ouvrage est excellent ; l'Auteur y a fait des augmentations dans les differentes Éditions qu'il en a données.

2. *Historia Anatomica de Puella sine cerebro nata. Schaffusii* 1665. *in*-8°. Cette histoire se trouve aussi dans les *Ephemerides* de l'Academie des curieux de la Nature. *Ann. III. Decen.* 1. *obs.* 129. & dans la *Bibliotheque Anatomique* de *Mangete. Geneva* 1685. *in-fol.*

3. *De Dubiis Anatomicis Epistolæ. Noribergæ* 1664. *in-4°.* It. *Argentorati* 1665. *in-8°.* avec le livre de *Jaques Henri Paulli* intitulé : *Anatomiæ Bilsiana Anatome.* J.J. WEPFER.

4. *Cicutæ aquaticæ Historia & Noxæ Commentario illustrata Basileæ* 1679. *in-4°.* It. *Basileæ* 1716. *in-4°. pp.* 336. Cet Ouvrage quoique long, n'est point ennuyeux, l'Auteur l'ayant diversifié par quantité d'Histoires. On y a joint dans la seconde édition deux dissertations, qui sont d'une autre main, sur le Thé de Suisse, & sur l'herbe nommée *Cymbaria.*

5. *Observationes Medico-Practicæ de Affectibus Capitis internis & externis. Opera Nepotum Bernardini Wepferi Sereniss. Princip. Aur. Archiatri, & Georgii Michaelis Wepferi. M. D. Schaphusii* 1727. *in-4°. pp.* 984. Les Editeurs ont ajouté à cet Ouvrage la vie de l'Auteur par son Gendre, dont ils ne disent pas le nom. L'Ouvrage lui-même est curieux, & les 232. observations qui le composent sont accompagnées de réflexions utiles pour la pratique.

J. J. WEPFER. 6. On trouve aussi dans les *Ephemerides* de l'Academie des curieux de la Nature, dont *Wepfer* étoit Membre, quelques observations de sa façon.

V. sa Vie par *son Gendre.*

MATHURIN REGNIER.

M. REGNIER. MATHURIN *Regnier* naquit à *Chartres* le 21. Decembre 1573. & y fut baptisé dans l'Eglise Paroissiale de S. Saturnin. Il étoit fils aîné de *Jacques Regnier* Bourgeois de cette Ville, & de *Simone Desportes*, sœur de l'Abbé Desportes, Poëte fameux de son tems. Son Pere dans son contract de mariage, passé le 5. Janvier 1573. est qualifiée *honorable homme*, titre, qui dans ce tems-là ne se donnoit qu'aux plus notables Bourgeois. Comme c'étoit un homme de plaisir, il fit bâtir la même année de son mariage dans la place des Halles un jeu de Paume, des demolitions de la Citadelle de *Chartres*, qui lui furent données par le credit de son beau-frere, & ce jeu de Paume a

porté, tant qu'il a subsisté, le nom de *Tripot-Regnier*. C'est apparemment ce qui a donné lieu à tous ceux qui ont parlé de *M. Regnier* de dire qu'il étoit fils d'un Tripotier. M. REGNIER.

Jacques Regnier, & *Simone Desportes* moururent de la contagion, mais non pas en même-tems, ni en même lieu. Le mari mourut le 14. Fevrier 1597. à *Paris*, ou il avoit été deputé pour les interêts de la Ville de *Chartres*, dont il étoit actuellement Echevin, & fut enterré dans l'Eglise de S. *Hilaire*. La femme ne mourut que long-tems après, c'est-à-dire, le 20. Sept. 1629, & fut enterrée dans le cimitiere de S. Saturnin hors de la Ville de *Chartres*.

Il eurent trois enfans de leur mariage; *Mathurin*, dont j'ai à parler, *Antoine*, qui fut Conseiller-Elu à *Chartres*, & *Marie*, qui épousa *Abdenago de la Palme*, Officier de la Maison du Roi.

Mathurin Regnier prit le parti de l'Eglise, & fut tonsuré le 31. Mars 1582. par *Nicolas de Thou* Evêque de *Chartres*. Il ne mena pas pour cela une vie plus reglée, il donna

M. REGNIER. au contraire dès sa premiere jeunesse dans une débauche affreuse, qui abrégea considerablement ses jours, & lui procura dès l'âge de trente ans les infirmités de la vieillesse, comme il nous l'apprend lui-même.

La tradition à *Chartres* est qu'il commença de bonne heure à marquer son inclination pour la Satyre, & que les vers qu'il fit contre divers particuliers obligerent plus d'une fois son pere à l'en châtier, en lui recommandant de ne plus écrire, ou du moins de ne travailler que sur des sujets qui ne choquassent personne.

On voit par ses Poësies qu'il fit deux fois le voyage de *Rome*; la premiere en 1593. à l'âge de vingt ans, avec le Cardinal *François de Joyeuse*, Archevêque de *Toulouse*, à qui il s'étoit attaché, mais qui ne lui fit jamais de bien, apparement à cause de sa vie trop licentieuse. M. *Brossette* s'est contredit, en mettant dans ses notes sur *Regnier* ce Voyage en 1583, & en donnant alors vingt ans à notre Poëte. Il fit le second Voyage en 1601. avec *Phi-*

lippe de Bethune, qui y alloit en Ambassade, & c'est à lui qu'il a adressé sa 6^e^. Satyre, qu'il composa pendant son séjour à Rome. M. REGNIER.

Il obtint en 1604. par dévolut un Canonicat de l'Eglise Cathedrale de Chartres, après avoir prouvé que le Resignataire de ce Benefice, pour avoir le tems de faire admettre sa resignation à Rome, avoit caché pendant plus de quinze jours, la mort du dernier Titulaire, dans le lit duquel on avoit mis une buche, qui fut depuis portée en terre, à la place du corps, qu'on avoit fait enterrer sécretement; & il prit possession de ce Canonicat le 30. Juillet de cette année.

Il eut encore d'autres Benefices, & une pension de deux mille livres, qu'Henri IV. lui donna en 1606. sur l'Abbaye de Vaux-de-Cernay, après la mort de l'Abbé Desportes, qui en étoit révetu.

Il mourut à Roüen dans sa quarantiéme année le 22. Octobre 1613. en l'Hotellerie de l'Ecu d'Orleans, où il étoit logé. Ses entrailles furent portées dans l'Eglise Pa-

M. REGNIER. roissiale de *Sainte Marie* de *Rouën* ; & son corps ayant été mis dans un cercüeil de plomb, fut transporté à l'Abbaye de *Royaumont*, comme il l'avoit ordonné.

Le P. *Garasse* dans sa *Recherche des Recherches*, p. 648. dit que *Regnier se bâtit jadis cette Epitaphe à soi-même, en sa jeunesse debauchée, ayant desesperé de sa santé, & étant, comme il paroît sur le point de rendre l'ame.*

J'ai vécu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loy naturelle :
Et si m'étonne fort pourquoy
La mort osa songer à moy
Qui ne songeay jamais en elle.

Mais ce n'est ni cette Epitaphe, ni quelques autres Poësies licentieuses de notre Auteur, qui doivent servir de regle, pour porter un jugement décisif sur ses sentimens & sur ses moeurs. Quoiqu'on ne puisse nier qu'il n'ait poussé la débauche jusqu'à l'excès, & que sa plume n'ait été libertine & peu chaste, il paroît qu'il changea dans la suite de conduite & de stile. Ses Poësies

spirituelles, dont la premiere a été composée dix ans avant sa mort & dans sa trentiéme année, portent des marques édifiantes de son repentir ; & il y fait paroître des sentimens veritablement dignes d'un Chrétien, & d'un Chrétien penitent. M. REGNIER.

Regnier est le premier parmi les François qui ait sçû l'art de la Satyre, & l'on peut dire qu'il a été l'unique jusqu'à M. *Despreaux*, qui l'a entierement effacé. Il s'étoit proposé pour modéles *Perse* & *Juvenal*.

De ces Maîtres sçavans disciple ingénieux,
Regnier seul parmi nous formé sur leurs modeltes
Dans son vieux stile encore a des graces nouvelles.
Heureux ! si ses discours, craints du chaste Lecteur,
Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'Auteur ;
Et si du son hardi de ses rimes Ciniques
Il n'allarmoit souvent les oreilles pudiques.

C'est ainsi que s'exprime M. *Des-*

M. REGNIER.

preaux, qui fait principalement allusion à la Satyre XI. de *Regnier*, où ce Poëte décrit un lieu de débauche. Au reste, quoiqu'il soit inexcusable d'avoir gardé si peu de bienséance dans son stile, il ne faut pas en juger par le goût de notre siecle, où les Muses sont plus chastes & plus reservées; s'il y a de sa faute, il en faut rejetter une partie sur le sien, où il sembloit, comme le remarque M. de *Valincour*, dans l'Eloge de M. *Despreaux*, que l'obscenité fût un sel absolument necessaire à la Satyre.

Mademoiselle *de Scuderi* donne une idée fort juste de *Regnier* dans le huitiéme tome de sa *Clelie*. La Muse Calliope y apparoît en songe à *Hesiode* endormi sur le Mont *Helicon*, & lui annonce les principaux Poëtes, qui doivent venir après lui. Elle lui dit au sujet de *Regnier*: » Regarde cet homme negligem» ment habillé, & assez mal-pro» pre. Il se nommera *Regnier*, sera » neveu de *Desportes*, & meritera » beaucoup de gloire. Il sera le pre» mier qui fera des Satyres en Fran-

» çois ; & quoiqu'il ait regardé » quelques fameux originaux parmi ceux qui l'auront précedé, » il sera pourtant un original lui-» même en son tems. Ce qu'il fera » bien sera excellent ; & ce qui sera » moindre aura toujours quelque » chose de picquant. Il peindra les » vices avec naïveté, & les vicieux » fort plaisamment. Enfin il se fera » un chemin particulier entre les » Poëtes de son siecle, où ceux qui » le voudront suivre, s'égareront » bien souvent.

M. REGNIER.

Il est bon de remarquer que *Regnier* n'est pas tellement original, qu'il n'ait copié & traduit souvent des passages des anciens Auteurs Latins, & des Italiens, qui avoient rapport au sujet qu'il vouloit traiter, & qu'il n'ait même pris des pieces entieres des Italiens. Ainsi c'est à tort que les envieux de la gloire de M. *Despréaux* lui ont opposé *Regnier* comme un Poëte entierement original, qui ne devoit rien qu'à son génie, & qui avoit tout trouvé dans son propre fonds.

Il s'est fait un grand nombre d'é-

M. REGNIER. ditions des Poësies de *Regnier*; la premiere est de 1608. *Paris*, *in*-12. Celle de *Leyde*. *Elzevir* 1652. *in*-12. est une des plus jolies. La plus magnifique est celle qui a paru en 1729. à *Londres in*-4°. avec quelques remarques assez minces de M. *Brossette*.

V. son Eloge à la tête de cette derniere édition ; & le P. *Liron*, Bibliotheque Chartraine.

ANGELO DI COSTANZO.

ANG. DI COSTANZO. ANGELO di *Costanzo*, Seigneur de *Cantalupo*, d'une des familles les plus illustres & les plus anciennes de *Naples*, naquit vers l'an 1507. d'*Alexandre di Costanzo* & de *Roberte Sanfremonda*.

Ayant été obligé à l'âge de vingt ans de sortir de sa Patrie, où la peste faisoit de grands ravages, il se retira à *Somma*, ville de la Terre de Labour, avec *Jacques Sannazar* & *François Poderico*, qui lui persuaderent d'écrire l'Histoire de *Naples*.

Quoique cette entreprise lui parût au-dessus de ses forces, il ne

laissa pas de se rendre à leurs desirs, dans l'esperance de trouver dans leurs lumieres & dans leurs conseils de quoi suppléer à ce qui lui manquoit. Mais peu s'en fallut qu'il n'abandonnât tout, lorsqu'ayant perdu trois ans après ces deux grands hommes, il se vit privé du secours sur lequel il avoit compté. ANG. DI COSTANZO.

Ayant cependant repris courage, il s'appliqua avec ardeur à la lecture des meilleurs Historiens tant Napolitains qu'Etrangers, qui pouvoient être utiles à son dessein, & foüilla dans les Archives publiques & particulieres. Par ces moyens il parvint à achever son Ouvrage au bout de 53. ans, comme il le marque lui-même. Ce qui détruit ce que *Crasso* dit dans son Eloge, qu'il ne commença à s'appliquer à l'Histoire que dans un âge fort avancé.

L'Histoire ne l'occupa pas entierement ; il donna aussi une partie de son tems à la Poësie Latine & Italienne, & s'y rendit fort habile sous la direction de *Berardino Rota*.

Il a eu deux fils, qui moururent jeunes, & dont il met la mort au

ANG. DI COSTANZO.

nombre de ses plus fâcheuses disgraces.

On ne sçait pas au juste l'année de sa mort; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne mourut que dans une extrême vieillesse & après l'an 1590. puisqu'on a une de ses Lettres datée de l'année suivante 1591. parmi celles de *Thomas Costo*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Delle Istorie di Napoli Parte prima. In Napoli* 1572. *in*-4°. Ce sont les huit premiers, dont l'Auteur ne fut pas tout-à-fait content, & qu'il retoucha & augmenta dans la nouvelle édition qu'il en donna avec le reste de l'Ouvrage dix ans après.

2. *Istorie del Regno di Napoli. In Aquila* 1582. *in-fol.* Cette Histoire, qui est fort rare, même en Italie, est divisée en vingt Livres, & s'étend depuis la mort de *Frederic II.* arrivée en 1250. jusqu'à l'année 1489. c'est-à-dire jusqu'à la guerre qui s'éleva sous le Roi *Ferdinand I.* pour le Duché de *Milan*, & que *Guichardin* & *Jove* ont décrite fort au long. Ceux qui sont le plus versés dans l'Histoire du Royaume de *Naples*,

ples, prétendent que cet Ouvrage l'emporte ſur toutes les Hiſtoires qui l'ont précedé, quoiqu'il y ait pluſieurs fautes & même aſſez groſſieres, comme *Scipion Ammirato* le fait voir dans le ſecond volume de ſes Familles Napolitaines. Il y a deux erreurs de chiffres dans la Methode pour l'Hiſtoire de M. l'Abbé *Lenglet*, tom. 3. p. 360. par rapport à cette Hiſtoire. On y marque que l'édition *in-fol.* eſt de 1682. il faut 1582. & que le Livre s'étend juſqu'à l'année 1389. au lieu de 1489.

ANG. DI COSTANZO.

3. *Rime. In Bologna* 1709. *in*-12. *pp.* 93. C'eſt-là la premiere édition des Poëſies de *Coſtanzo*, quoique *Craſſo* diſe le contraire; elles n'avoient auparavant été imprimées que ſeparément & dans differens Recüeils. Une ſeconde édition a bientôt ſuivi cette premiere, & elle s'eſt faite auſſi à *Boulogne*. *Coſtanzo* avoit trouvé le moyen d'unir la nobleſſe du ſtile avec l'élevation & la nouveauté des penſées. Il y a beaucoup de jugement & de netteté dans ſes idées. Ses Pieces

ANG. DI COSTANZO. sont si bien conduites que tout y plaît, & qu'elles ne laissent rien à desirer. Il travailloit de génie, & n'étoit point servile imitateur de Petrarque, comme la plûpart de ses contemporains. Ses Poësies sont elles-mêmes devenuës des modeles pour ses successeurs. Il imagina pour le Sonnet une tournure particuliere, qui lui donna beaucoup de regularité & de perfection. Plusieurs sçavans Italiens ont fait des Commentaires sur ses Poësies, & il y en a quelques-uns d'imprimez.

4. On trouve trois de ses Lettres dans le troisiéme Livre des *Lettere volgari di diversi*, recüeillies par *Alde Manuce* le jeune, & imprimées à *Venise* en 1564. Il parle dans la seconde d'une Comedie dont il fit le plan en une nuit, & qu'il composa en quatre jours.

Crassò dit qu'il a fait un Ouvrage où il a décrit la chûte & les disgraces des Maisons illustres du Royaume de Naples, & qu'il n'a pas voulu y mettre son nom. Mais personne ne sçait ce que c'est que cet Ouvrage.

V. *Lorenzo Crasso Elogii. Journ. de Venise*, to. 1. p. 204. *Bibl. Italique*, to. 1. p. 259.

AUGUSTIN INVEGES.

AUGUSTIN *Inveges* naquit à *Sciacca*, ville de Sicile, l'an 1595. Ses études finies il entra dans la Compagnie de Jesus, où il enseigna la Philosophie & la Theologie. Mais en étant sorti après quelques années, il se donna tout entier à la lecture des Saints Peres & des Historiens. Il étoit souvent dans la nombreuse Bibliotheque de *François Schiafani*, Prêtre de *Palerme*, qui appartient maintenant aux Prêtres de l'Oratoire de *Palerme*, à qui il la laissa en mourant, à condition qu'elle seroit publique. Les Ouvrages qu'il y trouva en grand nombre sur l'Histoire de la Sicile, lui firent naître l'envie de s'y appliquer & de ramasser tout ce qu'il pourroit sur l'Histoire de ce Royaume. Il parcourut pour cela toutes les meilleures Bibliotheques A. INVEGES.

A. INVEGES. & les Archives afin d'en tirer les Pieces qui lui étoient necessaires. C'est à quoi il a passé toute sa vie, estimé par les Sçavans pour sa capacité & son érudition, & de tout le monde pour la pureté de ses mœurs & la regularité de sa vie.

Il mourut à *Palerme*, où il avoit vêcu plusieurs années, au mois d'Avril 1677. âgé de 82. ans, & fut enterré dans l'Eglise de saint Ignace de la Congrégation de l'Oratoire.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Palermo Antico. Parte I. degli Annali della felice Citta di Palermo: Prima Sedia, Corona del Re, e Capo del Regno di Sicilia. In Palermo* 1649. *in fol.*

2. *Palermo Sacro. Parte II. degli Annali della felice Citta di Palermo. In Palermo* 1650. *in-fol.*

3. *Palermo Nobile. Parte III. degli Annali della felice Citta di Palermo. In Palermo* 1651. *in-fol.* Cet Ouvrage est fort rare.

4. *La Cartagine Siciliana; Historia divisa in due Libri. Nel* 1. *si ragiona del nome, sito, & origine dell' antichissima Citta di Caccabe, hoggi*

Caccamo. Nel 2. si riporta la descendenza di 14. famiglie che l'han Signoreggiato In Palermo 1661. *in*-4°. Le troisiéme Livre de cette Histoire est demeuré long-tems en manuscrit, mais *Jean Marie Amati* Jesuite de *Palerme* l'a enfin fait imprimer en cette Ville l'an 1708. A. INVEGES.

5. *Historia Sacra Paradisi Terrestris & SS. Innocentiæ status. Panormi.* 1651. *in*-4°.

6. *Ad Annales Siculos Præliminaris Apparatus, in quo de Siculæ Historiæ dignitate, antiquitate, & Scriptorum præstantia ac numero fusè differitur. Opus posthumum, Annaliumque Siculorum prodromus. Accesserunt sub fine aliquæ Notæ & Additiones. Panormi.* 1709. *in*-4°. *pp.* 112. L'Auteur des Notes & des Additions est le P. *Michel del Giudice*, Benedictin de la Congrégation du Mont-Cassin, & Abbé du Monastere de *Mont-Real*. Les Annales dont cet Ouvrage n'est que l'avant-coureur, n'ont point encore été publiées.

V. *Mongitore Bibl. Sicul.* & *Jour. de Venise*, *to.* 7. *p.* 159.

Fin du onziéme Volume.

TABLE NECROLOGIQUE des Auteurs contenus dans ce Volume.

PALMIERI (Matthieu) mort en 1475.
PALMIERI (Matthias) m. le 19. Septembre 1483.
ANNIUS DE VITERBE (Jean) m. le 13. Novembre 1502.
RAULIN (Jean) m. le 6. Fevrier 1514.
GALATEO (Antoine) m. le 12. Novembre 1517.
BEMBO (Pierre) m. le 20. Janv. 1547.
SERVET (Michel) m. le 27. Octobre 1553.
CHEKE (Jean) m. le 13. Septembre 1557.
CAIUS (Jean) m. en 1573.
OSORIO (Jerôme) m. le 20. Août 1580.
BELLEFOREST (François de) m. le 1. Janvier 1583.
HOTMAN (François) m. le 12. Fevrier 1590.
COSTANZO (Angelo di) m. vers l'an 1591.

PARUTA (Paul) m. le 6. Decembre 1598.

QUATTROMANI (Sertorio) m. vers l'an 1606.

REGNIER (Mathurin) m. le 22. Octobre 1613.

ALPINI (Prosper) m. le 5. Fev. 1617.

TORNIEL (Augustin) m. le 10. Juin 1622.

SPONDE (Henri de) m. le 18. Mai 1643.

COWLEY (Abraham) m. le 28. Juillet 1667.

INVEGES (Augustin) m. au mois d'Avril 1677.

NANI (Batiste) m. le 13. Novembre 1678.

COMBEFIS (François) m. le 23. Mars 1679.

PETIT (Pierre) m. le 12. Decembre 1687.

BULTEAU (Louis) m. le 21. Avril 1693.

WEPFER (Jean Jacques) m. le 28. Janvier 1695.

DESLYONS (Jean) mort le 26. Mars 1700.

CHEVREAU (Urbain) m. le 15. Fev. 1701.

SCHILTER (Jean) mort le 14. Mai 1705.

VERT (Claude de) m. le 1. Mai 1708.

POUPART (François) mort en Octobre 1709.

LIMBORCH (Philippe de) m. le 30. Avril 1712.

FERRIERE (Claude de) m. le 11. Mai 1715.

PARENT (Antoine) m. le 26. Septembre 1716.

VARIGNON (Pierre) m. le 22. Decembre 1722.

CLERC (Daniel le) m. le 8. Juin 1728.

BRUN (Pierre le) m. le 6. Janvier 1729.

Fin de la Table necrologique.

TABLE

TABLE

Des Auteurs contenus dans ce Volume, selon l'ordre des matieres qu'ils ont traitées dans leurs Ouvrages.

A

Anatomie.

D. le Clerc, *Page* 251

J. Jacques Wepfer, 388. *& suiv.*

Antiquitez Romaines.

F. Hotman, 127

Arithmetique.

A. Parent, 60

B

Botanique.

P. Alpini, 182. 184

C

Controverse.

P. de Limborch, 44. 50

Critique.

P. Petit, 70. 71
U. Chevreau, 350

D

Droit Canonique.

J. Schilter, 309. 310
J. Deslyons, 337

Droit Civil.

F. Hotman, 120. & suiv.
C. de Ferriere, 283. & suiv.
J. Schilter, 308. & suiv.

E

Ecriture Sainte.

P. de Limborch, 52
J. Osorio, 210
M. Servet, 241

G

Geographie.

A. Galateo, 151. 152
M. Servet, 236

Grammaire Grecque.

J. Caius, 15
J. Cheke, 32

Grammaire Italienne.

P. Bembo, 378

H

Histoire generale.

M. Palmieri, 82
F. de Belleforest, 100
U. Chevreau, 351

Histoire Sainte & Judaïque.

A. Torniel, 136
F. de Belleforest, 97

TABLE

Histoire Ecclesiastique.

H. de Sponde, 22
P. de Limborch, 50
F. de Belleforest, 94. 108

Histoire Monastique.

L. Bulteau, 114

Histoire de France.

F. de Belleforest, 102. & suiv.
B. Nani, 267

Histoire de Portugal.

J. Osorio, 207

Histoire d'Italie.

J. Annius, 4
M. Palmieri, 81. & suiv.
F. de Belleforest, 101
A. Galateo, 152
B. Nani, 261
P. Paruta, 300
P. Bembo, 372. 381

A. di Costanzo, 400
A. Inveges, 404. 405

Histoire d'Allemagne.

B. Nani, 266
J. Schilter, 312. *& suiv.*

Histoire des Pays-Bas.

F. de Belleforest, 97

Histoire d'Angleterre.

F. de Belleforest, 99

Histoire Orientale.

J. Annius, 3
F. Combefis, 193

Histoire Litteraire.

J. Caius, 15. 16
D. le Clerc, 251

Histoire des Sçavans.

P. Petit, 68. 69

L

Lettres.

P. de Limborch, 43
F. de de Belleforest, 100
F. Hotman, 133
J. Raulin, 218
U. Chevreau, 350
P. Bembo, 375. & suiv.

Liturgie.

P. le Brun, 141. & suiv.
C. de Vert, 318. & suiv.
J. Deslyons, 338. & suiv.

M.

Mathematiques.

A. Parent, 58. & suiv.
P. Varignon, 163. & suiv.

Mechaniques.

P. Varignon, 161. & suiv.

Medecine.

J. Caius, 13. & suiv.

P. Petit, 69. & suiv.
D. le Clerc, 253
P. Alpini, 181. & suiv.
J. Jacques Wepfer, 389

Morale.

M. Palmieri, 81
P. le Brun, 140
J. Osorio, 206. & suiv.
L. Bulteau, 213. 215
U. Chevreau, 348. & suiv.

P

Saints Peres.

J. Cheke, 31
F. de Belleforest, 95. & suiv.
F. Combefis, 187. & suiv.
L. Bulteau, 214

Pharmacie.

M. Servet, 241

Philosophie.

S. Quattromani, 37

TABLE

Physique.

J. Caius,	15
A. Parent,	58. *& suiv.*
P. Petit,	68. *& suiv.*
P. le Brun,	139
P. Varignon,	162. *& suiv.*
F. Poupart,	272. *& suiv.*

Poësies Latines.

P. Petit,	71. 72
A. Cowley,	200. 201.
P. Bembo,	376

Poësies Françoises.

F. de Belleforest.	93. *& suiv.*
M. Regnier,	397

Poësies Italiennes.

S. Quattromani,	39
M. Palmieri,	83
P. Bembo,	380
A. di Costanzo,	402

Poësies Angloises.

A. Cowley,	200. 201.

Politique.

P. Paruta, 299

R

Religion Chrétienne.

P. de Limborch, 47

Romans.

F. de Belleforest, 96. & suiv.
U. Chevreau, 350.

S

Satyres.

F. Hotman, 131

Sermons.

P. de Limborch, 43. & suiv.
J. Raulin, 217
J. Deslyons, 327

T

Theologie Dogmatique.

P. le Brun, 144. & suiv.

TABLE DES MATIERES.

Theologie Eterodoxe.

P. de Limborch, 45
M. Servet, 234. & *suiv.*

Theologie Morale.

J. Annius, 3

Fin de la Table des Matieres.

ERRATA.

Page 304. *ligne* 25. 1680. *lis.* 1580.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le onziéme Volume de ces Memoires, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Versailles le 14. Mars 1730.

HARDION.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra SALUT: Notre bien amé ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre: *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des presentes; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus specifiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement, ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modele sous notredit contre-scel; & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *huit années* consecutives, à compter du jour de la date desd. Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité &

condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance; comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus exposés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de Titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dud. Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Libr. & notamment à celui du 10. Av. 1725. & qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera remis 2 exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sr Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dud. Livre soit tenue pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un

de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le 28 Novembre l'an de Grace mil sept cens vingt-six, & de notre Regne le douziéme, Par le Roy en son Conseil,

DE S. HILAIRE.

Registré sur le Registre VI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 530. F. 421. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28 Fevrier 1723. A Paris le 2. Decembre 1726.

Signé, VINCENT, *Adjoint*.

De l'Imprimerie de GISSEY, ruë de la vieille Bouclerie.